UN REVE D'AMOUR EN 1845

SAINTE-BEUVE ET ONDINE VALMORE

—

Rêve d'amour, plutôt qu'amour véritable, telle est la nuance des sentiments qui troublèrent, pendant quelques mois, le grave conservateur de la Bibliothèque Mazarine, membre de l'Académie Française, et la fine et gracieuse Ondine Valmore, institutrice à la pension de Mme Bascans. Rêve timide et comme indécis, avec de longs silences, — des visites où l'on babille littérature, des dînettes où l'on minaude aux bouts rimés, des billets où l'on traduit des Odes d'Horace, — l'on dirait une imagerie dans le demi-jour d'un salon vieillot, dont les fauteuils sont vêtus de housses à raies rouges, parmi des portraits d'aïeules surannées.

Dans l'existence harassée de Sainte-Beuve, les biographes (1) n'ont pas omis de noter cet épisode charmant qui fait l'effet d'une gerbe de fleurs fraîches au milieu de la poussière des livres. Les lettres de Marceline Desbordes-Valmore y font allusion; Sainte-Beuve lui-même enchâsse son souvenir en quelques lignes, émouvantes

(1) Jacques Boulanger : *Marceline Desbordes-Valmore, sa vie et son secret*, Plon, 1926; et aussi *Ondine Valmore*, Dorbon, 1909. Collect. de Bibliophiles fantaisistes [ce volume manque à la Bibliothèque Nationale]; Léon Séché, *Sainte-Beuve, Merc. de France*, 1904, II, 170-221; Lucien Descaves : *La vie douloureuse de Marceline Desbordes-Valmore*, s. d. — André Hallays, *Sainte-Beuve et Ondine Desbordes-Valmore* dans *Le Livre d'or de Sainte-Beuve* (1904, édit. du *Journal des Débats*), p. 309-321; *Un projet de mariage de S.-B.*, fragments de mémoires (sans nom d'auteur) dans *Gazette anecdotique*, 1889 1, pp. 59-64.

comme dans un reliquaire. Les fragments de lettres de la collection Lovenjoul qui avaient été publiés semblaient, sur la blancheur des pages, de tristes voix esseulées. Et voici qu'au bout d'un demi-siècle viennent leur répondre, du silence où ils dormaient, les billets de Sainte-Beuve, et voici que s'échappent à leur tour, pour leur donner la réplique ou y mêler leurs aveux, les lettres de Marceline et de sa fille Ondine. Un demi-siècle. La destinée a d'étranges caprices, et combien d'appels au delà du tombeau ne sont pas entendus, combien de voix se sont éteintes dans l'oubli, qui ne renaîtront jamais!

Ondine s'était mariée, puis, comme une fleur trop vite épanouie, elle s'étiolait et s'endormait du grand sommeil un matin de février, à peine âgée de 31 ans. Son mari, l'avocat Jacques Langlais, devenu ministre des Finances de l'Empire du Mexique, mourait treize ans plus tard, en ce même mois de février. Tous les souvenirs d'Ondine et ses diplômes d'institutrice, et les lettres de sa mère, et celles de son frère Hippolyte, et celles de Sainte-Beuve et ses vers tristes, pareils à des soupirs, avaient été conservés dans la maison de Saint-Denis-d'Anjou, où elle allait se reposer pendant les belles semaines de l'été. Ils y demeuraient cachés au fond d'une mallette, sous la garde de Mme Langlais, la veuve de l'un des fils de l'avocat, — qui avait fini par vénérer la mémoire d'Ondine comme si elle avait été sa grand'mère. Et c'est dans cette petite ville de la Mayenne, qui sommeille à l'écart des grandes routes, qu'un lettré, M. Albert Hanus de Favreuil, fervent admirateur de Marceline Desbordes-Valmore, les a retrouvées. Depuis des années, il a voué un culte sans pareil à l'émouvante poétesse, recueillant au hasard des ventes, à travers le monde, lettres, billets, manuscrits, copies ou éditions originales : précieuses archives d'où il a bien voulu extraire les lettres de Sainte-Beuve à Ondine et y joindre, à la façon d'un commentaire poétique, des fragments empruntés

aux centaines de lettres qu'il possède de Marceline ou d'Ondine. Ainsi va s'évoquer, après trois quarts de siècle, le « rêve d'amour » ébauché en l'an 1845 au pensionnat de Chaillot, dans les allées bien régulières du jardin.

Aux lettres que nous communique si aimablement M. de Favreuil vont se joindre, du fond des grands dossiers de l'érudit Spoelberch de Lovenjoul, les billets d'Ondine (2) que le critique avait pieusement conservés parmi tant de papiers savants et graves. Ainsi va se murmurer la romance à deux voix qui s'amusent à se poursuivre, se rapprochent, et s'envolent au gré des voyages, tandis que les mots de Marceline les interrompent ou les consolent. L'on dirait les appels de deux voyageurs dont les échos prolongent le chant jusqu'à ce que la destinée sépare à jamais leurs chemins. Mais ces lettres qui n'ont pour date que des indications vagues, « ce mercredi » ou « ce 17 », ces billets dont le millésime est effacé, il a fallu à l'aide d'un mot, d'une allusion, les situer au long de ce tendre roman d'amour. Et celui qui s'est plu, en feuilletant des calendriers anciens, à renouer la trame brisée, a eu souvent l'impression qu'il découpait, comme une de ses aïeules, de ces images en papier où quelque saule pleureur s'incline et penche sur une croix, — ou même qu'il avait occupé sa journée à tresser patiemment, avec des cheveux blancs ou bruns, un de ces cadres vieillots, dont on aimait autrefois sertir les miniatures.

Sainte-Beuve avait connu Mme Desbordes-Valmore un peu avant son départ pour Lausanne en 1837; ils avaient échangé quelques lettres de poète à poète. En traversant le Jura, le 2 janvier 1838, Sainte-Beuve joignait à une lettre un sonnet, qu'il avait fait deux mois auparavant, avec prière de l'offrir « comme une pauvre petite fleur à

(2) Ces billets sont conservés dans la collection Lovenjoul, Dossier D 547 (1988), fol. 121 à 144, et ont été publiés par Léon Séché dans le *Gaulois du Dimanche* du 17 janvier 1903. Plusieurs sont reproduits partiellement dans son étude sur *Sainte-Beuve*, t. II, p. 210-213 en note.

Mademoiselle Ondine », et le 10 mai 1838 il écrit de Lausanne à Mme Desbordes-Valmore cette belle lettre (3) qui chante l'annonce de son prochain retour et la joie de revoir Mlle Ondine.

10 mai [*1838*].

Je voudrais bien savoir, Madame, quelque bonne chose de vous, de votre santé, de votre contentement, avant de vous revoir, ce qui pourtant va être bientôt. Etes-vous remise de toutes ces fatigues et déplacements? Votre nid de la rue Montpensier qu'il me manque d'avoir vu, a-t-il quelque verdure à la fenêtre, de quoi se poser pour l'oiseau et chanter? Je suis sûr que oui et que Mademoiselle Ondine, outre ses beaux poissons rouges, si beaux qu'ils soient muets comme des poissons, a quelque petit chantre apprivoisé, qui vient à sa voix répondre sur l'arbuste chéri; voilà ce qu'il me tarde de savoir : dans un mois je l'aurai su. Nous nous trouverons autour de cette table ou plutôt de la fenêtre riante, le cercle de famille, têtes brunes et blondes, votre belle amie, et tout ne sera pas plainte, j'espère, et nous rirons peut-être de ce rire d'un moment qui est le seul permis après les douleurs connues, mais qui est encore du rire heureux quand il éclate entre amis. Je vous dirai quelques-unes de ces romances qu'on sait ici, qu'on chante, et quelqu'un à côté de vous les chantera et il vous faudra les écouter malgré que vous en ayez, et voir notre plaisir d'émotion dans notre sourire· Quoique le printemps ici soit superbe et qu'il y ait des effets de neige et de lac à faire pâlir tous les prismes, je suis resté muet ou à peu près à ces éblouissantes merveilles et à cet attrait plus insinuant d'un air lumineux qui sent déjà son midi.

Et en effet : mon cours, toujours mon cours : voilà l'éternel attelage! Aussi comme, une fois mené à terme, il va être secoué et mis sous la remise à jamais. Oh! non, il ne faut plus jamais pérorer ni professer; il ne faut que causer et chanter n'est-ce pas. C'est vous dire qu'il faut toujours vivre le plus près de vous et du charme des poétiques amitiés.

Je vous offre, Madame, tous mes sentiments du plus affec-

(3) Tous les billets et fragments de lettres inédits sont ici en italique; les dates ajoutées ont été placées, selon l'usage, entre crochets [].

tueux respect. J'offre mon hommage à Mademoiselle Ondine, rien que mes amitiés encore à sa chère sœur, mes amitiés à Monsieur Valmore à qui je serre la main.

Adieu et à bientôt.

S[AIN]TE BEUVE (4).

En avril 1840, c'est Ondine qui envoie à Sainte-Beuve une épître en vers pour l'inviter à venir rue Saint-Honoré. Mais bientôt la santé de la jeune fille donne des inquiétudes à sa mère, et, dès juillet, elle vient se reposer à Douai chez Mme Sandeur.

« Le médecin m'a répété très sérieusement que ta santé à toi était en toi », écrit Marceline, pleine de confiance, à la petite malade, « que tu étais parfaitement organisée physiquement et seulement la tête trop vive et trop remplie, comme l'épi trop plein qui fait plier le corps. »

Elle lui recommandait un peu de raison, de la gaieté, jamais d'excès en rien, de se couvrir les bras, la poitrine et les épaules et de se chausser chaudement. Et, rêvant déjà un mari pour Ondine, elle lui murmurait : « Avec tout cela, donc, dis-moi, tu seras une charmante, gracieuse et forte femme. » Elle la tient au courant des nouvelles de Paris; elle lui annonce ainsi que le critique vient d'être nommé conservateur à la Bibliothèque Mazarine. Et, tout heureuse, sa fille lui répond, le 18 août 1840 :

Quand tu m'as écrit la nomination de M. Sainte-Beuve, j'avais déjà eu lundi la joie en l'apprenant. Edouard était venu la veille, tout heureux d'une aussi bonne nouvelle!... Ce que tu me dis de son cœur ne m'a pas surprise. Je vois qu'il faut l'aimer de tous les côtés et je demande à ta Notre-Dame (5) *de le rendre heureux d'avoir été bon. N'est-ce pas, Maman, que c'est le plus doux des bonheurs!*

(4) Sainte-Beuve signe toujours St[e] Beuve; c'est par exception, dans certaines lettres officielles ou quand il écrit pour la première fois à un correspondant, qu'il signe en toutes lettres.

(5) Eglise Notre-Dame de Douai. Marceline, qui était de Douai, en parle souvent dans ses lettres et dans ses vers.

A ce moment Sainte-Beuve vient d'éprouver une déception : il s'était lié d'amitié avec les filles du général Pelletier, il leur avait prêté des livres, puis, croyant deviner dans certaines paroles de l'une d'entre elles qu'il lui était permis de demander sa main, il se risqua, mais le bonheur entrevu s'envola : il avait été refusé avec grâce, mais sans retour. Désillusion douloureuse dont il confia l'aveu à ses amis Olivier, et dont il garda le souvenir dans une mince plaquette de vers auxquels il donna ce titre : *Dernier rêve.*

Dernier, non! parce qu'il connaissait Ondine. En septembre 1840 il commence à s'occuper de réunir en volume des *Poésies choisies* de Desbordes-Valmore, dont l'éditeur Gervais Charpentier s'était engagé à faire les frais. Et c'est la préparation de ce volume, auquel s'intéresse Ondine, qui va rapprocher le poète de la jeune fille et nouer entre eux leur première correspondance. Mais, hélas! la maladie mine lentement la gracieuse enfant, qui n'est âgée que de dix-neuf ans et va être obligée de partir en Angleterre chez le docteur homéopathe Curie, que lui recommandait instamment Paméla Lefèvre, la fille de sa grande amie Mme Branchu. Après de longues hésitations, le voyage fut décidé, et le jeudi 19 août 1841 Marceline invitait Sainte-Beuve à venir dire au revoir à Ondine.

Nous vous tiendrons une cuillerée de chocolat, tout prêt, demain vendredi, de neuf à midi, si vous pouvez mêler cette douceur à mon sacrifice. Moi, je vais la chercher dans trois semaines, pour la ramener aux examens définitifs. Cette sage petite fille mérite bien d'aller regarder nos bons ennemis sous le nez (6).

La lettre lui était remise trop tard, parce qu'elle avait été portée à la Bibliothèque Mazarine, où Sainte-Beuve n'habitait pas encore. (Il ne s'y installa définitivement

(6) Cité par S. de Lovenjoul. *Sainte-Beuve inconnu*, Plon, 1901, p. 197.

qu'en novembre 1841.) Et quand il arriva le soir, la voyageuse était partie depuis quelques heures avec la femme du docteur qui s'était chargée de la conduire. Marceline, quelques jours plus tard, racontait la scène à sa fille.

M. Sainte-Beuve nous est accouru le soir, dans un chagrin si vif que j'en ai été touchée. Il a bû le chocolat en faisant des gestes de désespoir, et écrit sa lettre au milieu des voix hautes de Augié et de son fils (7). Voici sa lettre...

Cette lettre, que Sainte-Beuve écrivit chez Marceline, est la première de celles qui ont été retrouvées dans la maison de Saint-Denis-d'Anjou et que M. de Favreuil veut bien nous communiquer.

Vendredi sept heures et demie du soir, 20 août [*1841*].

Imaginez, chère Mademoiselle Ondine, toute ma contrariété et même mon chagrin; je veux vous le dire moi-même, et que vous n'en doutiez pas. J'arrive chez Madame Valmore à 7 heures du soir avec toutes sortes d'excuses pour elle et pour nous, et vous venez de partir. Je n'ai reçu qu'à 6 heures la lettre gracieuse qui me conviait au déjeuner, elle a été portée à ma bibliothèque où je ne demeure pas encore et où je ne vais que rarement parce que je suis en vacances. J'aurais pu rester huit jours sans la recevoir. En la lisant j'étais furieux contre moi, contre les portiers, contre le contretemps; j'accours pour vous dire du moins qu'il n'y a pas de ma faute, et je n'ai plus même la satisfaction de vous rencontrer.

Croyez que je prends bien part au plaisir que vous allez avoir dans ce beau voyage : votre nature poétique va sentir tout cela bien vivement : quel gracieux paysage, que de verts cottages! Comme on se figure, à les voir en passant, qu'on y serait heureux! Vous nous direz tout ce que vous aurez éprouvé, vous nous le chanterez même tout bas. Je vous entends chanter d'ici, dans votre charmant cœur mélo-

(7) L'orthographe ne permettrait pas de deviner qu'il s'agit ici de Victor Augier et de son fils Emile, le futur auteur dramatique.

dieux. On cause tant autour de moi que je ne sais pas trop ce que je vous écris, sinon que je vous dis bien sincèrement mes pensées; mais elles doivent être un peu à l'envers. Vous n'en direz rien à M. Lévi (8).

Adieu, au revoir, chère Mademoiselle Ondine, donnez-moi une seule petite pensée, vous avez bien des miennes; recevez-les avec tous mes hommages.

S[AIN]TE BEUVE.

Je viens de prendre le chocolat Casati, tout froid, à l'Espagnole.

Ondine devait rester là-bas trois semaines: mais le séjour lui sembla si agréable qu'elle le prolongea, ou bien la fille de Mme Branchu crut-elle de son devoir de conserver plus longtemps la malade pour assurer sa convalescence. Marceline souffrait de cet éloignement :

> Qui me rendra, écrivait-elle à Sainte-Beuve, les jours que ma fille passe sous les brouillards loin des battements de mon cœur? Il est évident que, sans oser le dire, elle s'ennuie, avec sa résignation ordinaire... Je sens qu'Ondine demande à être ici. Mais le médecin dit que nous sommes deux sottes, et je me tais. Il y a d'ailleurs tant de bonté dans ces tyrans.

Enfin, lasse d'attendre, la mère alla chercher sa fille en novembre 1841, mais, dès qu'elle fut de retour, celle-ci recommença à tousser, ayant bien de la peine à respirer. Cependant, l'éditeur Charpentier, après avoir laissé dormir le projet de publier des poésies choisies de Marceline, harcelé par Sainte-Beuve, se reprenait de zèle pour le volume. C'est Ondine qui devient la collaboratrice du critique et fait, à sa demande, le choix des pièces. Le 30, sans doute en janvier 1842, — toute indication de mois est ici difficile à compléter, — il lui envoie ce court billet :

(8) Directeur de pension qui s'intéressait à Ondine et lui fournissait quelques leçons.

Ce 30 [janvier 1842].

Voici, chère Mademoiselle Ondine, la lettre qui arrive clopin-clopant. Je suis bien en retard, mais vous réparerez, vous qui avez des ailes.

A vous et aux vôtres du cœur le plus respectueux.

S[AIN]TE BEUVE.

Une lettre plus longue suit à quelques jours de là :

Ce 5 fév[rier 1842].

Chère Mademoiselle Ondine,

Voici les volumes pour lesquels je réclame l'honneur et l'utilité de votre petite collaboration. Vous commencerez par les deux volumes les plus anciens, puis les Pleurs, *puis les* Pauvres Fleurs.

La plus grande partie du choix porte sur les deux premiers volumes; toutes les pièces que je crois à choisir je les ai marquées en tête au crayon, ainsi ♮. *A vous, chère Mademoiselle, de lire, de proposer vos goûts, soit pour ajouter soit pour retrancher.*

Pour les romances, votre maman vous dirait : « Musique de Garat ou musique de Mme Duchambge », et vous mettriez cela, en tête, entre parenthèses, au crayon.

Me voici bien fier!

Et vous savez combien je suis tout à vous.

S[AIN]TE BEUVE.

Mais la santé d'Ondine exige un nouveau départ en mars 1842, et Sainte-Beuve n'a pu la revoir auparavant; du moins, le livre est prêt, et le critique écrit à Marceline :

J'avais cru, d'après un mot de votre fille, Ondine partie plus tôt (Ondine tout court, voyez comme je suis familier quand elle est loin) : sans quoi j'eusse cherché à la voir, mais elle a tout fait et je n'ai qu'à suivre.

Charpentier aura aujourd'hui le paquet de choix, le bouquet. Il faudra bien après cela qu'il se hâte.

A vous de tout le cœur et aux vôtres.

S[AIN]TE BEUVE.

De Londres, Ondine s'intéresse au volume et, le 4 avril 1842, elle mande à sa mère :

Tu as bien trouvé la table dans les livres pour le Charpentier. Je te prie de prier M. de Sainte-Beuve de ne pas omettre la première pièce des pleurs : Révélation. *C'est celle qui te ressemble le plus et que je serais le plus triste de voir oublier...*

Trois mois plus tard, le 2 juillet, le livre (9) paraît enfin chez Charpentier, mais, jusqu'à la dernière minute, Sainte-Beuve surveille l'impression, il corrige les épreuves; au milieu de juin il rappelle à l'éditeur le libellé du titre à mettre sur les couvertures et le 29 juin Marceline dit toute sa joie quand Brizeux lui apporte, au soir, en passant, le livre fraîchement imprimé. Elle n'ose pas le regarder tout d'abord et croit éprouver « quelque chose de ce que l'on ressentira tout près du jugement dernier » ; c'est le lendemain seulement qu'elle se hasarde à l'ouvrir. Le texte en avait paru cependant dans la *Revue de Paris* du 12 juin 1842, mais, appelée à Rouen auprès de sa sœur, elle l'avait ignoré ou n'avait pas eu le temps d'en prendre connaissance. Elle est si émue, si heureuse, qu'elle a de la peine à finir la notice et qu'elle écrit à son auteur le 29 juin (10) :

...Vous m'avez bouleversée de mon propre malheur. J'ai pleuré, comme en quittant cette charmante mère perdue. Je n'ai pas de force pour lire davantage. Mais je n'aurais pas non plus de repos si je ne vous envoyais cette palpitation de mon cœur...

La notice (11) de Sainte-Beuve avait de quoi émouvoir

(9) Cette édition des Poésies de Desbordes-Valmore, de 1842, ne se trouve pas à la Bibliothèque Nationale, ni dans aucune des Bibliothèques publiques de Paris. J'ai pu la consulter grâce à la Bibliothèque de Montpellier.

(10) Lettre citée par S. de Lovenjoul, *op. cit.*, p. 203.

(11) Cette notice réimprimée en 1860 dans la nouvelle édition des Poésies de Marceline a été recueillie par Sainte-Beuve dans ses *Portraits contemporains* (édition en cinq volumes), tome II, p. 124-137.

Marceline, et l'allusion discrète à la jeune Muse était bien faite pour lui arracher des larmes.

Ses derniers vers nous arrivent toujours remplis d'accents de sollicitude et d'espérance pour sa jeune couvée. Déjà même du bord de ce doux nid, gloire et douceur maternelle! une jeune voix bien sonore lui répond. Je voudrais dire, mais je ne me crois pas le droit d'en dire davantage. Je rappellerai seulement en l'altérant un peu, la jolie épigramme antique : « La vierge Erinne était assise, et, tout en remuant le fil de soie de la broderie légère, elle distillait avec murmure quelques gouttes de miel de l'abeille d'Hybla.

Marceline l'annonçait à sa fille en ces termes :

Cette notice est très touchante, il t'y laisse entrevoir comme une harmonie voilée. Tout cela est dit comme il dit.

Les mois passent. Ondine fait des vers ou apprend l'anglais. Marceline se résigne à cette absence qui se prolonge.

Il ne faut pas bouger de l'aile du docteur, car je trouverai plus de raisons qu'il ne m'en faudra dans celle-là pour me résigner à ne te serrer dans mes bras qu'en rêve.

Sainte-Beuve ne l'oublie pas et, comme étrennes, lui envoie, à la fin de l'année 1842, le petite livre qu'il vient de publier, sans nom d'auteur, *La Bruyère et La Rochefoucauld, Mme de La Fayette et Mme de Longueville.* C'est sa mère qu'elle charge des remerciements.

...Remercie bien pour moi M. de Sainte-Beuve de son livre. Je suis contente qu'il ait pensé à moi malgré ce long temps où je suis loin. C'est à toi, chère mère, que je dois cela. Je te remercie aussi. Tu ne me dis pas si tu as reçu quelque chose pour toi...

En avril 1843, Marceline s'efforce d'attendre patiemment et cherche des raisons pour se taire. Elle avait déjà dit autrefois à son amie Caroline Branchu : « Il y a si

longtemps que je ne l'aime plus pour moi, elle est si charmante à aimer pour elle-même. » Mais les journées sont longues et, résignée, elle écrit enfin à Sainte-Beuve :

...Je partirai quand Dieu daignera me le permettre. Je travaille à payer ce voyage, nécessaire à toutes deux. On fait croire à *cette* ange qu'elle retarderait sa guérison en passant la mer! J'irai, parce que j'étouffe!... (12).

Découragée, elle confie au grand ami ses inquiétudes et ses chagrins et s'en vient voir boulevard Montparnasse sa vieille maman pour lui parler aussi de l'absente :

Ou elle est en effet malade, ou l'on abuse de cette supposition pour la fanatiser et me la prendre, à moi qui l'adore!... Il est évident que c'est un ange, que l'on veut sans moi (13).

Elle est si heureuse de cette visite qu'elle s'empresse d'en faire part à sa fille :

M. Sainte Beuve t'attend sur tes gages donnés; il te met si haut et à une place pure... je connais maintenant sa mère, toute petite et adorable d'amour pour son fils. Sa maison est celle de la Fée aux Miettes. Il y sent bon de calme et de fleurs, elle m'a demandé de tes nouvelles.

Soudain le mal a empiré, une lettre du docteur Curie avertit en juin 1843 qu'il faut ramener Ondine en France en toute hâte. Marceline amasse l'argent nécessaire et revient avec sa fille. Mais le climat de Paris lui est peu propice, et c'est à Charleval, chez sa tante Cécile, puis à Tarare, chez son amie Marie Castaing, qu'Ondine passe une longue partie des années 1843 et 1844. Là, elle prépare ses examens afin d'entrer dans l'enseignement et de gagner sa vie parce que l'argent manque à la maison. L'existence errante de comédien que mène le père rapporte peu, et la santé de sa petite sœur Inès, menacée elle aussi de phtisie, donne des inquiétudes. Ondine tra-

(12) Cité par S. de Lovenjoul, *op. cit.*, p. 206.
(13) Lettre du 25 avril 1843, citée par S. de Lovenjoul, *op. cit.*, p. 211.

vaille avec tant d'acharnement que la fièvre lui donne des insomnies. N'écrit-elle pas un jour à sa mère, de Tarare, en septembre 1844 :

...Je n'ai pu dormir cette nuit. J'ai rêvé de M. Sainte Beuve. Il faisait un cours à l'école de France et sa leçon était un bouquet de fleurs de jardin. Comme il était en retard, il me le faisait arranger. J'ai rêvé aussi de vous tous qui étiez venus pour l'entendre!...

Enfin Ondine a ses diplômes et devient sous-maîtresse dans l'institution de Mme Bascans, rue de Chaillot, 70, pour cinq cents francs par an; elle avait droit à deux sorties par mois. Le mari, ancien gérant de journal et ami d'Armand Marrast, oubliait la politique, où il n'avait récolté que des condamnations et des amendes, en enseignant la littérature et la philosophie.

Sainte-Beuve est rivé à son travail, plus fiévreux que jamais. Sa candidature à l'Académie Française, où il a été élu le 14 mars 1844, sa collaboration aux chroniques de la *Revue Suisse,* la préparation de ses gros volumes de *Port-Royal,* ses articles enfin de la *Revue des Deux Mondes,* absorbent tout son temps. Il a publié deux volumes de *Portraits Littéraires* et un de *Portraits de femmes,* en avril 1844, et dans ses longues visites à Champlâtreux il avait bien pensé nouer avec Mme d'Arbouville une amitié solide, quand celle-ci avait, avec sagesse, refusé ses avances. Il en était demeuré inquiet, nerveux, et Marceline l'avait remarqué quand elle écrivait à sa fille, le 4 mai 1845 :

M. Sainte Beuve m'a paru triste et assez préoccupé de toutes les maladies qu'il croit avoir, sur lesquelles M. Veyne est en repos.

Mme Bascans, qui connaissait le critique depuis 1833, ne manque pas de l'inviter à venir honorer de sa présence ses réunions du soir. Dans le salon, tandis que de graves messieurs jouaient au whist, les maîtresses de

pension discutaient littérature ou s'amusaient aux bouts-rimés. Sainte-Beuve s'y plaisait, parce que ces bavardages innocents le reposaient de ses travaux et le distrayaient de sa tâche harassante; et Ondine, avide de s'instruire, lui ayant demandé un jour des leçons de latin, il s'était empressé de jouer près d'elle ce rôle de professeur. Elle le raconte à l'une de ses amies, Mlle Gastellier, le 28 juin 1845 :

Je ne perds pas mon temps; mercredi, M. Sainte Beuve est venu qui m'a donné ma leçon de latin. Il est arrivé à 7 heures et est parti à 10 heures et demie. Juge des pages d'Ovide lues et commentées. Je lui ai montré mon jardin qui l'a médiocrement touché; il lui manque quelque chose (pas à mon jardin). Ensuite nous avons causé. Mme Bascans qui le connaît d'autrefois, mais qui avait passé douze ans sans le revoir, a été de la partie. (Je te dis cela pour te rassurer sur le tête-à-tête!)

Il surveille la santé de sa jeune élève et en parle même à son ami le docteur Paulin, et, bien que la lettre n'ait pas d'autre date que celle de dimanche matin, on peut la situer, sans trop d'erreur, en ces mois d'été de 1845.

Chère Mademoiselle,

J'aurais dû vous aller voir un de ces soirs et je me le proposais. M. Paulin, qui s'inquiète fort amicalement de vous, m'avait chargé de vous dire qu'il serait levé dimanche et dans son salon et que si vous aviez quelque petite parole à lui dire sur votre santé, il serait très probablement en état de vous recevoir. Mais le mieux serait encore que vous n'en eussiez pas besoin. Il n'a qu'une foulure d'ailleurs et pourra bientôt reprendre ses visites. Il m'avait recommandé de vous expliquer tout cela, et je le fais tout en espérant que ce sera inutile; il n'est jamais inutile, n'est-ce pas, de savoir l'intérêt même si naturel et si universel qu'on inspire.

Je suis à vous, très chère Mademoiselle, avec toutes sortes de respects.

S[AIN]TE BEUVE.

M. Paulin demeure rue Jacob, 4, à la maison du coin.

D'ailleurs, il venait rendre compte à la mère — retenue au logis par la santé de sa fille Inès — des visites qu'il faisait à Chaillot, et Marceline, heureuse, l'écrivait à son tour à Ondine.

20 septembre 1845.

...M. Sainte Beuve m'a rendu un compte minutieux de ses deux visites; il a oublié, d'esprit, la journée de l'Académie, mais son cœur s'en souvient. C'est cela qui l'attache sans qu'il se rende compte. L'amitié tient peut-être ainsi comme l'aversion : les détails s'effacent, mais on sent du mal ou du bien au fond de soi-même pour ou contre quelqu'un. Le cœur s'élance ou se retire, selon les antécédents. Il nous aime parce que nous l'aimons et tu sais s'il en est de même sincèrement de nous! Il est ravi de t'avoir conduite au médecin...

Quelques jours plus tard, Sainte-Beuve, comme s'il faisait une cour discrète, fait déposer à la pension pour son élève un volume de Lamartine; Ondine, tout émue, n'osant pas remercier le donateur, écrit à sa mère le mardi matin 30 septembre 1845 :

...J'ai eu une charmante surprise en m'éveillant; on m'a apporté un paquet sur lequel j'ai d'abord reconnu l'écriture de M. Sainte Beuve. C'était ; « Les Méditations » *de Lamartine. Je ne peux pas te dire à quel point j'ai été heureuse et touchée. Le sinet était placé à cette pièce dont il nous parlait la veille, qui décrit la Vie des champs et où se trouve ce vers :*

Je suis né parmi les pasteurs (14).

Je n'ai pas osé lui écrire pour le remercier, j'en avais pourtant bien envie. Dis-lui toi-même, chère mère, combien j'ai été contente et touchée. J'ai passé une partie de ma journée à fabriquer deux vers latins pour le remercier; si j'étais bien sûre que ce sont des vers, je te les enverrais pour les lui donner...

(14) *Nouvelles Méditations*, XV, *Les Préludes*, dernier vers de la strophe qui commence par

Oui, je reviens à toi, berceau de mon enfance.

Sainte-Beuve n'ose interrompre ses leçons de latin sans aviser Ondine et, très galamment, dès qu'il part pour quelques jours à la campagne ,il envoie un billet joliment tourné comme celui-ci :

Ce 17 [novembre 1845].

Chère Mademoiselle,

Je pars pour la campagne où je dois rester une partie de la semaine; vous serez assez aimable, n'est-ce pas, pour le dire à votre Maman et aussi à Madame Bascans s'il vous plait. Je courrai vous voir aussitôt de retour et savoir comment vous êtes; mais je n'ai pas voulu partir sans m'ôter à vos yeux le tort d'une négligence que je suis si loin d'avoir au dedans.

Agréez, Chère Mademoiselle, les expressions de mon plus respectueux attachement.

S[AIN]TE BEUVE.

Et Ondine s'empresse de le dire à sa mère :

...J'ai reçu hier soir une lettre de M. Sainte Beuve qui est à la campagne et qui me dit de te le dire. Il t'a raconté comment Madame Bascans voulait tenter une nouvelle épreuve pour me garder auprès d'elle. Aujourd'hui la personne qui doit me remplacer entièrement pendant quelques jours et m'aider ensuite est arrivée...

Mais soudain un projet s'ébauche qui menace d'arrêter l'éducation latine. Il est question d'envoyer Ondine à Lyon se reposer quelque temps. Elle ne pourra même pas achever de traduire *Philémon et Baucis.* Elle a mis une heure entière à « deviner cinq vers et Dieu sait comment je les ai devinés ». Sur ce projet de voyage, elle demande avis à son conseiller, persuadée qu'il s'y opposera, qu'il fera des objections : Sainte-Beuve va prendre l'avis du docteur Paulin et écrit à son élève :

Ce 25 [novembre 1845].

Chère Mademoiselle,

M. Paulin que je viens de voir et avec qui je cause de vous n'hésite pas, il doit vous aller dire demain et je m'empresse

de vous dire moi-même aujourd'hui (craignant de ne pouvoir aller moi-même vous voir) que son avis est que vous acceptiez si tout le reste vous convient. Je pense que les conditions, telles que vous les aurez, seront infiniment préférables pour votre santé. Voyez donc, chère Mademoiselle, et décidez-vous si le reste vous agrée. Combien c'est chose désintéressée à nous que de vous donner un tel conseil qui tend à nous priver de vous!

Croyez bien à mes sentiments d'attachement les plus respectueux.

S[AIN]TE BEUVE.

Elle hésite à comprendre, et c'est un appel déchirant qu'elle adresse à sa mère, un long cri où l'on devine un sanglot étouffé.

...Je t'ai écrit que j'avais vu M. Sainte Beuve lundi, je lui ai parlé de Lyon : cela lui a paru un projet superbe et sans objection. Il m'a fort conseillé d'en parler à M. Paulin (qui a approuvé comme lui) et il ne m'a même pas dit un mot qui sentît l'hésitation — naturelle dans une circonstance pareille. Quoique très aise d'avoir ses avis, j'ai été un jour étonnée de la forme : il y a dans le monde des choses qui vous étonnent!...

Marceline s'empresse de lui répondre le même jour : la mère et la fille ont été assez longtemps séparées pour que de nouveau on ne mette pas des centaines de lieues entre elles.

...Mon étonnement a devancé le tien du sang-froid de M. Sainte Beuve. Je n'avais pas résisté au besoin de le voir rejeter à cent lieues un événement que je regarde encore comme impossible et son acquiescement impassible à ce parti qui me semble d'une violence déchirante m'a serré le cœur. Le cœur a bien des sujets de souffrir, d'être ému et consterné. — Quoi, pas même lui ne me donnera la force de crier ce que j'ai dans l'âme! Que c'est affreux et infaisable! Pas même lui! — Tiens, ma chère fille, je meurs tous les jours avant de mourir. Il paraîtrait tout simple à chacun que

tu partisses pour Calcutta. Sinon ta pauvre marraine toutefois qui m'écrit tous les jours épouvantée. C'est qu'elle me connaît seule et qu'elle a peur de tous ces coups profonds qui ne saignent pas au dehors! Ne prends pas de résolution, elle serait trop hardie. Si tu as besoin de repos, et je le pense, viens au moins et attends...

Après cette alerte, l'existence paisible reprend au pensionnat de Chaillot; Sainte-Beuve continue ses visites, et Mme Bascans, très honorée de la présence dans son salon de ce membre de l'Académie Française, songe à l'inviter à dîner. Elle hésite, et c'est Ondine qui charge sa mère de faire elle-même l'invitation.

...Madame Bascans voulait écrire à M. Sainte Beuve pour l'inviter à dîner. Je lui ai dit que je n'espérais pas qu'il acceptât, mais que pourtant je ne répondais pas non plus qu'il n'accepterait pas. Là-dessus, elle se décourage à elle toute seule et n'écrit pas. Ce matin elle est désolée de n'avoir pas tenté la chance et moi plus qu'elle encore, comme tu penses. Elle me gronde, elle n'a pas trouvé d'autre moyen que de me faire l'écrire pour t'avoir toi et si M. Sainte Beuve vient pour que tu l'amènes avec toi! Je suis sûre que je ne suis pas claire du tout. Je suis si pressée. Enfin! si tu peux, viens ce soir prendre le chocolat dans le jardin; si tu peux amène M. Sainte Beuve (s'il est trouvable!) il y aura ici deux Egyptiens pour vous recevoir...

Sainte-Beuve est-il venu présider un de ces dîners de la pension Bascans, aucune lettre ne permet de le savoir, et c'est peut-être à l'une de ces invitations que répond ce billet, encore sans mois et sans année, qui semble pouvoir être situé en décembre 1845 :

Ce 10 [décembre 1845].

Chère Mademoiselle,

Voilà d'aimables pensées et dont je suis bien touché et pour ce que vous me dites et pour ce que je lis entre les lignes : avez-vous jamais lu ainsi entre des lignes d'écriture? On y trouve, je vous assure, de bien bonnes choses et de bien

délicates surtout. Remerciez bien Monsieur et Madame Bascans. Je suis devenu absent, je suis allé passer trois jours à la campagne, un peu tard vous le voyez, mais c'était une visite que je tenais à faire. Je reviens d'hier un peu fatigué, mais d'une fatigue qui n'est pas celle de mon célibat. Me revoilà au travail. Je n'avance à rien, ce qui me rend malheureux. Je serais allé vous voir aujourd'hui si je ne me trouvais engagé dans une maison où doit dîner M. de Lamennais. Je vous en rendrai compte, car j'irai vous voir bientôt, très tôt, et remercier Madame Bascans de ses affectueuses attentions.

Tout à vous, chère Mademoiselle, avec mes humbles respects.

S[AIN]TE BEUVE.

Les leçons de latin ne chôment pas. Après Ovide, la jeune élève a commencé Horace, et dans la monotonie des journées d'hiver c'est sa seule distraction.

Je traduis Horace, écrit-elle à son amie Mlle Gastellier, j'y trouve de belles choses, de grandes même et de poétiques, comme je te l'ai dit c'est mon seul plaisir.

Et les longs dimanches sembleraient mortellement tristes si l'ami ne venait bavarder avec elle.

...J'ai donc passé mon dimanche tout triste jusqu'au moment où j'ai vu M. Sainte-Beuve qui t'avait vue la veille ou l'avant-veille et qui m'a parlé de vous tous. Il est bien bon et m'apporte quelquefois ces douceurs qui rompent un peu l'uniformité solitaire de mes journées. En effet, je suis bien seule quand mes devoirs sont remplis et que je rentre vis-à-vis de moi-même...

Ce ne sont pas des fleurs, ce ne sont pas des gâteries que Sainte-Beuve offre à sa gracieuse élève pour ses étrennes, mais bien une édition d'*Horace*.

Ce 30 [décembre 1845].

Chère Mademoiselle,

Voici un bien gros et bien vilain livre. Je n'ai pu le trouver relié. Après l'avoir lu, vous me le donnerez, si vous voulez

bien, pour que je le fasse habiller un peu plus dignement d'Horace et de vous.

Vous avez tous mes vœux, chère Mademoiselle; je vous les porterai bientôt — ne prenez pas froid et soignez-vous toujours bien.

Vous avez les assurances de mon respectueux attachement.

S[AIN]TE BEUVE.

J'offre mes respects à Madame Bascans.
dans l'Ode à Chloé on peut lire
repris...
adventum *foliis* — vepris *au lieu de* vitis : *ce qui veut dire buisson.*

Une des aimables compagnes d'Ondine, Aline, est sur le point de se marier, et une petite fête a été décidée. Sainte-Beuve doit venir avec un gâteau, quand la fièvre la force à prendre le lit. Elle avise aussitôt le critique de ce contre-temps.

19 avril 1846.

Ce mal de gorge s'est changé en une petite fièvre de sorte que je dois rester couchée au moins deux jours. Si vous venez demain avec la galette je ne pourrai pas en être, ce qui me sera très dur! Voulez-vous remettre la dînette à un autre soir? Nous ne serons que des demoiselles, nous ferons notre thé nous-mêmes.

Je suis avec respect, Monsieur, votre très humble servante.

ONDINE VALMORE.

Et Sainte-Beuve le lendemain lui répond par ce billet :

Ce lundi 20 [*avril 1846*].

Chère Mademoiselle,

J'avais bien craint que vous ne fussiez plus indisposée, en effet, en ne vous rencontrant pas hier, à 4 heures, chez votre maman où j'avais un peu l'espoir de vous retrouver.

Soignez-vous bien et ne brusquez pas ce petit mal afin qu'il n'aille pas s'augmenter. J'aurai eu dans tous les cas le

regret de ne pouvoir aller ce soir avec le gâteau-plomb; mais ce plomb (16) *déjà commandé arrivera sans moi, bien hors de propos sans doute, puisque vous n'en pouvez profiter; mais il pourra bien, n'est-ce pas? être offert par vous à Mlle Aline et à vos autres amies. Et bientôt j'espère que je pourrai être plus heureux, d'abord en vous sachant mieux et aussi en étant des vôtres.*

Chère Mademoiselle, agréez mille dévoués respects.

S[AIN]TE BEUVE.

Puis c'est au tour de Sainte-Beuve de ne pouvoir sortir : il est retenu à la chambre par une douleur à la jambe et s'excuse de son absence :

Ce 8 [*mai 1846*].

Chère Mademoiselle,

Voilà qui est aimable et j'irais vous remercier bien vite ou vous gronder (*c'est la même chose*) *vous et Madame Bascans si je n'étais pas depuis quelques jours pris par la patte. Oui, j'ai bien je ne sais quoi dans la jambe droite : un rhumatisme? J'espère que non? une petite déchirure du muscle que je me serais faite en voulant prendre l'autre jour un in-folio au fond d'une armoire obscure? Je le crains plutôt, et cela menace, sans autre douleur, de me clouer quelques jours quand j'ai tant besoin de mon activité et que mon cœur, avec de certains petits remords qui l'aiguillonnent, se sent des ailes pour voler vers vous. Dites bien cela à Madame Bascans et qu'elle le croie, et vous, chère Mademoiselle, quand je serai tombé au fond de la mer, sans qu'on aie plus jamais de mes nouvelles, n'en doutez jamais, je vous en supplie.*

Mais de quel drame s'agit-il donc? Je sais une dame aux cheveux, non pas d'or, *mais* châtains (17), *qui en fait un; mais les choses ne marchent pas si vite.*

Dites-moi de qui?

Je suis à vous, chère Mademoiselle et à Madame Bouscans avec toutes sortes de respects et de dévouement.

S[AIN]TE BEUVE.

(16) C'est le mot anglais « plum » francisé.

(17) Aucune des lettres de la correspondance conservée par **M. A.-H. de** Favreuil ne permet de préciser le sens de cette allusion. Peut-être s'agit-il de la blonde Mme Louise Colet qui, à ce moment-là, écrivait son drame *Une famille en 93*, auquel s'intéressa vivement Sainte-Beuve.

Il est sorti cependant et si imprudemment qu'il s'est blessé au talon : le pied s'est enflammé, le médecin a dû venir, et le voici condamné à l'immobilité, obligé de refuser une invitation à une soirée chez le ministre Salvandy. Autour de lui, on s'inquiète; Mme Récamier envoie plusieurs fois prendre de ses nouvelles, et c'est par lettre que vont continuer les explications d'*Horace*.

Ce mercredi 27 mai [*1846*].

Chère Mademoiselle,

Me voilà malade pour quelques jours et retenu par une inflammation au pied, ainsi l'espoir que j'avais eu d'aller latiniser *un de ces matins avec vous est ajourné; mais ne vous découragez pas, je vous en prie, avez-vous quelque difficulté, écrivez-moi.*

Telle ode, tel livre...

Tel mot. Est-ce ceci? Est-ce cela?

comme une simple note, sans phrase, sans bonjour; je répondrai. J'ai lu, depuis que je vous ai vue,

l'ode XX Vile potabis...
XXI Dianam tenerae...
XXII Integer vitae...
XXIII — XXIV

La XXV est charmante et célèbre : Parcius junctas (18).

Lisez-les toutes et consultez-moi ainsi que sur le passé et sur vos doutes.

Comment est M. Bascans? Comment êtes-vous? Voilà un beau temps. Si vous avez votre petite soirée, dites-moi quand; *je n'y pourrai être, mais vous savez que je vous dois, que je me dois l'acquittement d'une dette que vous m'avez permis de contracter.*

Veuillez offrir mes hommages à Madame Bascans et croyez, chère Mademoiselle, à mes sentiments les plus respectueusement dévoués.

S[AIN]TE BEUVE.

Au milieu de tous ces obstacles, la petite dînette en

(18) Toutes ces odes appartiennent au livre I.

l'honneur d'Aline a été remise, et c'est Sainte-Beuve lui-même qui vient rappeler aux demoiselles sa promesse.

Ce lundi 8 juin [1846].

Chère Mademoiselle Ondine,

Me voilà mieux, quoique un peu boiteux. Voulez-vous que ce soit demain mardi *que le* plomb *bien lourd par ces temps-ci vous tombe? Y serez-vous toutes encore? J'y tiens un peu. Répondez-moi s'il vous plait et offrez mes humbles hommages à Madame Bascans.* S[AIN]TE BEUVE.

Ondine accepte avec joie pour le lendemain, mais embarrassée par un vers d'Horace en profite pour interroger le professeur sur une construction de phrase demeurée mystérieuse. Elle devait avoir une édition sans notes, comme pour un concours.

Nous y sommes toutes jusqu'à lundi prochain. Demain sera très bien si vous venez, sinon Mme Bascans sera très fâchée. C'est elle qui veut que je vous le dise.

J'ai bien travaillé, j'ai lu les cinq odes et les précédentes. Je crois avoir tout compris sauf un vers :

Non hoc pollicitus tuae (19)

c'est dans l'ode XV, vers 33. A quoi se rapporte ce *tuae?*

Sainte-Beuve vient le lendemain mardi, dans la soirée, faire la dînette à la pension Bascans.

Ce 9 juin 1846.

Voici, chère Mademoiselle, le plomb. Je viendrai certainement vous voir dans la soirée, mais ne m'attendez pas et que j'arrive là comme par hasard, car je suis honteux vraiment et un peu embarrassé de cette si gracieuse invitation.

Non hoc pollicitus tuae

Ce n'est pas là ce que tu avais promis à ta... (appelez-la comme vous voudrez) — à ton Hélène.

C'est, je crois, de Pâris qu'il s'agit. A la tienne : il y a, ce me semble, un peu de mépris dans l'expression.

Agréez mes respects, chère Mademoiselle.

S[AIN]TE BEUVE.

(19) C'est l'ode qui commence par ces mots : *Pastor cum traheret.*

Et Ondine raconte la petite scène à sa mère quelques jours plus tard :

Vendredi 11 juin 1846.

...Nous avons vu M. Sainte-Beuve mardi, il boitait encore car c'était très sérieux, on lui a ouvert le talon. Il y avait dinette dans ma chambre avec M. et Madame Bascans pour l'adieu d'Aline. M. Sainte Beuve a pris du chocolat et du plomb, mais il était changé, très sombre et très étranger...

Après cette dînette, il semble que Sainte-Beuve espace un peu ses visites. Marceline, qui le voit à la fin du mois, le trouve changé : il était « tout écrasé, tout vague » et comme « mi-somnambule ». Il en oublie son latin et ne sait plus traduire l'*Ode à Virgile* (20), mais, de retour chez lui, comprend son ignorance et se hâte de faire amende honorable.

Ce 3 [juillet 1846].

Chère Mademoiselle Ondine,

Je mériterais le bonnet d'âne pour n'avoir pas compris aussitôt : tout cela m'est revenu en vous quittant : lenis *est un nominatif qui se rapporte à Mercure;* non lenis precibus *non pas doux, c'est-à-dire* dur *aux prières* — inexorable, inflexible, recludere fata *à* rouvrir, *à* révoquer *les Destins.*

C'est une tournure latine assez fréquente en vers que celle-ci : non lenis *ou avec un infinitif ou tout autre adjectif. Comme nous dirions : « il est* dur à faire *cela », il est* facile *à faire.*

Ainsi voici le sens général bien établi :

une ombre que, de sa baguette redoutable, Mercure, inexorable à révoquer les destinées, a une fois poussée dans le noir troupeau.

Pardonnez-moi, chère Mademoiselle, mes ignorances, il me serait bien agréable d'avoir plus souvent occasion de les découvrir avec vous.

Agréez mille hommages et témoignages du plus respectueux attachement.

S[AIN]TE BEUVE.

(20) Ode XXIV du Livre I *Quis desiderio sit pudor.*

Vous devriez lire au livre II l'Ode à Posthumus (21) : Eheu fugaces Postume. *Vous y trouverez :* Plutona (*accusatif*) qui compescit ter amplum geryona et tityon (*accusatif*) *ou* tityum unda (*ablatif*) tristi, enaviganda (*ablatif*) scilicet (*à savoir*) omnibus quicumque *qui est à traverser par tous ceux qui vivent.*

La vérité, peut-être, c'est qu'il a hâte d'avancer *Port-Royal*; il se cloître, il renonce à toute sortie, et vit du matin au soir avec ses solitaires, comme s'il voulait enfouir sous ses livres quelque chagrin secret ou taire quelque rêve d'amour. Ondine s'en inquiète auprès de sa mère :

Mercredi 14 juillet 1846.

...M. Sainte-Beuve était l'autre soir, comme tu l'as vu, bien affaissé de courage et de santé. Il nous a dit qu'il n'avait plus que le souci d'activer Port-Royal, *il semblait dire qu'il craignait de ne pas le pouvoir. Enfin, il était... le plus découragé. J'ai été triste de le voir ainsi. A quoi servent donc ces dons si beaux, si rares, pour qu'en les possédant on soit si faible et si facile à vaincre par les papillons noirs! Cela m'a fait penser à ce ministre dans* Gil Blas *qui se croit poursuivi par un spectre et qui malgré sa force et son intelligence ne peut se soustraire à ses terreurs!...*

Et Marceline, répondant à sa fille, devine que le grand ami veut cacher sa tristesse et que le travail sur *Port-Royal* est une forme nouvelle de consolation, une manière de s'oublier, de se distraire et remplace les vers, auxquels il n'ose confier, comme autrefois, sa détresse.

Ondine fait part aussi à son frère Hippolyte de ses inquiétudes :

Dis à Maman que M. Sainte-Beuve est malade : il étouffe et se croit très mal; il est triste, il s'en veut, il n'est vraiment pas dans les heureux.

Je ne puis rien te dire que tu ne penses sur M. Sainte-

(21) Ode XXIV du livre II.

Beuve. C'est le rossignol fatigué; il se sèvre trop de faire des vers et il étouffe de sa poésie rentrée,

écrit Marceline, le 16 juillet 1846.

Son élève le rappelle à son devoir de professeur. Elle n'a pas compris l'*Ode à la Fortune* (23) et sollicite quelques explications :

7 août 1846.

J'ai lu ce soir *l'Ode à la Fortune.* Je crois que je l'ai bien comprise, sauf ce passage que je ne sais pas rendre :

Diffugiunt cadis
Cum fœce dicatis amici
Ferre jugum pariter dolosi.

Quand vous n'aurez rien de mieux à faire, je vous le demande...

Et Sainte-Beuve lui envoie par retour cet essai de traduction :

Ce 8 [août 1846].

« L'Espérance et la fidélité si rare au voile blanc te recherchent et ne refusent pas de t'accompagner lorsque venant à changer de couleur tu quittes en ennemi les palais des puissants. Mais le vulgaire infidèle et la courtisane parjure se retirent bien loin, et les faux amis incapables de porter ensemble la même destinée (le même joug) s'enfuient dès que les tonneaux sont séchés jusqu'à la lie. Les amis s'en vont, les tonneaux étant séchés avec la lie. »

Voilà comme je l'entends, chère Mademoiselle.

J'irai bientôt lire avec vous cette Ode qui est une des plus difficiles, ce me semble, et que je vous félicite fort d'avoir entendue.

Agréez, chère Mademoiselle, mille respectueuses amitiés.

S[AIN]TE BEUVE.

J'étouffe toujours et suis digne de faire ce voyage aux Eaux-Bonnes que je ne ferai pas.

M. et Mme Bascans partent aux eaux dans les Pyrénées. Un tel voyage lui est interdit. Sa situation est de

(23) Ode XXXV du Livre I : *O diva, gratum quae regis...*

plus en plus pénible : il s'est brouillé avec Buloz et n'écrit plus à la *Revue des Deux Mondes*. Ses appointements à la Mazarine sont bien modestes et ses articles formaient le supplément indispensable. Le voilà obligé d'emprunter quelque nouveau subside à son ami Magnin, conservateur à la Bibliothèque Nationale, sans même pouvoir lui rendre ce qu'il lui doit déjà. Et, en toute hâte, sans tenir sa promesse de lire l'*Ode* d'Horace, il part ou plutôt s'enfuit à la campagne.

Ce 13 [août 1846].

Chère Mademoiselle,

Je suis obligé de partir avant d'aller lire avec vous cette ode à la Fortune. *Je vais passer quelques jours à la campagne, à une dizaine de lieues, c'est là tout mon voyage des Pyrénées. Je ne puis m'en permettre de plus long. Je reviendrai la semaine prochaine, alors je courrai à vous, et nous lirons un peu cette ode et les suivantes.*

Je mets à vos pieds, chère Mademoiselle, tous mes respects.

S[AIN]TE BEUVE.

Offrez bien mes hommages à Madame Bascans. Est-elle mieux portante? Je souhaite à M. Bascans tous mes vœux pour son bon voyage.

Soignez-vous bien, je vous en prie.

Au début de septembre, Sainte-Beuve vient lui-même offrir à Ondine le nouveau volume de *Portraits contemporains et divers*. Elle le feuillette, le soir, rapidement, et, tout heureuse d'y trouver le nom de sa maman (24), lui écrit :

J'ai vu M. Sainte-Beuve lundi dernier, il m'a donné un nouveau livre de Portraits. *A la fin se trouvent des pensées écrites en forme de journal; il y a celle-ci : « Mot charmant de Madame Valmore avec cet air humble et ce geste de femme. Il faut faire de la vie comme on coud : point à point. »*

(24) Dans ce volume paru chez Didier le 5 septembre 1846, où Sainte-Beuve avait noté, parmi les pensées, ce mot de Marceline, sous le n° XXVI. On le retrouve aujourd'hui dans l'édition en cinq volumes des *Portraits Contemporains*, tome V, p. 464.

J'ai été toute joyeuse en te trouvant là. La phrase est plus courte que je ne te l'écris de mémoire. Je te la porterai afin que tu te retrouves, car je suis bien sûre que tu as complètement oublié ce mot tombé en courant avec tant d'autres qui mériteraient la même place. Ce qu'il y a de fond dans ses pensées, c'est l'idée fixe de la vieillesse et d'une fin prochaine. N'est-ce pas douloureux pour les autres, mais à cela on ne peut rien dire qu'il ne vous ferme la bouche...

Les jours passent; Sainte-Beuve demeure invisible; c'est Ondine qui doit le rappeler de la part de Mme Bascans et invite le solitaire à venir lui rendre visite.

20 octobre 1846.

Madame Bascans veut que je vous dise qu'elle a un charmant boudoir tout neuf : que bien qu'il soit meublé d'un poële de faïence et de quatre chaises de paille, on y boit d'excellent chocolat; enfin que si vous y veniez un de ces soirs, elle serait très enchantée et vous ferait les honneurs de son mieux.

Mais j'ajoute que j'ai lu votre *Homère* et que j'aurais bien voulu vous écrire aussitôt le bonheur que j'y ai trouvé. Ce que vous dites de la page lue tous les matins pour maintenir l'élévation de l'âme m'a plu singulièrement et cet article m'a semblé être une de ces pages-là...

Ondine avait lu, dans le volume de *Portraits* dont Sainte-Beuve lui avait fait hommage :

Ceux qui entretiennent une familiarité libre avec les éloquents écrivains qui la représentent ont chance d'en ressaisir quelque chose dans leur vie, dans leur pensée... Après avoir lu, au réveil, une page de l'*Iliade,* on n'irait pas pour cela conquérir l'Asie; mais il est de certaines pensées d'abord qui ne naîtraient pas, il en est d'autres qui viendraient et fructifieraient d'elles-mêmes...

Sainte-Beuve, heureux de ce témoignage, répondait le lendemain :

Chère Mademoiselle,

J'ai été à la campagne passer trois jours, *ce qui a fait une*

grande trouée dans ma vie, et de là bien des retards. Un de ceux que j'ai le plus à cœur de réparer, c'est de ne vous avoir pas vue, ni Madame Bascans. J'irai un des soirs que je serai un peu mondain. Votre suffrage m'est bien précieux, chère Mademoiselle; il porte toujours sur ce qui est bien, sur ce qui est mieux. C'est votre instinct, c'est votre loi.

Croyez-moi, chère Mademoiselle, le plus respectueusement à vous.

S[AIN]TE BEUVE.

Mille reconnaissants hommages à Mme Bascans et amitiés à M. Bascans.

Nouveau silence : le deuil plane sur la maison de Marceline. Voici des semaines que la petite Inès se débat contre le mal qui l'étouffe. La mère supplie Ondine de ne pas venir, pour ne pas donner d'émotion fatale à la chère malade, qui est un peu jalouse de son aînée.

Aime-moi bien en ne venant pas... Nous faisons autant de paradis que possible à Inès pour gagner, si Dieu le veut, les jours où l'on respire.

Le 4 décembre 1846, elle avait cessé de souffrir : elle n'avait que 21 ans. Sainte-Beuve, aux premières nouvelles, est accouru et est venu trois jours de suite; il est venu, toujours bon, fidèle, plein de dévouement, — celui que la légende s'obstine à vouloir montrer égoïste et mesquin, et qui était au fond un grand timide.

C'est Ondine encore qui invite Sainte-Beuve à revenir au pensionnat de Chaillot en janvier 1847. Il était un peu embarrassé vis-à-vis de Mme Bascans, à qui il avait emprunté de l'argent pour payer une part d'action de la *Revue des Deux Mondes*; il était obligé de payer le complément et n'avait pas le premier centime pour s'en acquitter. Elle lui conseilla de revoir Buloz, de se raccommoder avec lui; mais, fièrement, Sainte-Beuve refuse : oui, cette rupture gêne sa vie et le prive de ses ressources habituelles, mais il entend renoncer à tout « rapatriement quelconque avec l'ingrate ».

Ce 21 [octobre 1846].

Madame Bascans veut que je vous écrive, mais cette fois ce n'est pas elle qui dicte et je me permets d'adoucir un peu ce qu'elle me charge de dire.

Elle vous en veut beaucoup de votre silence. Elle ne vous le pardonne pas quelle qu'en soit la cause. Elle n'a plus pour vous la moindre amitié.

J'espère que vous n'avez pas été souffrant.

Ecrivez un mot pour dire comment vous êtes...

Je vous aurais écrit la bonne nouvelle pour Hippolyte (25) si vous ne l'aviez pas su par lui.

La demande était si gentille qu'il ne pouvait pas se dérober, mais la santé de sa mère lui donnait des inquiétudes : celle que Marceline appelait si joliment « la bonne Fée aux Miettes » n'était plus jeune et la grippe l'avait terrassée.

Ce 27 janvier [1847].

Chère Mademoiselle Ondine,

J'ai eu la seule excuse qui ne saurait être indifférente à mes amis : j'ai eu ma mère très malade. Elle a pris la grippe; ses forces l'ont aussitôt abandonnée. Elle, si bien portante d'habitude, n'a plus eu que faiblesse et défaillance. Son grand âge s'est retrouvé aussitôt. Elle est dans sa 83e année. J'ai eu bien de l'inquiétude; et même actuellement encore sa faiblesse est si grande qu'il ne faudrait qu'un rien pour qu'elle retombât. J'avais avant cela bien des soucis et des affaires qui me tracassaient et qui m'avaient retenu, mais tout s'est absorbé dans ce dernier souci. Soyez assez bonne pour bien expliquer à Madame Bascans qu'il a fallu cette triste préoccupation pour que je n'allasse pas à elle et à vous. Vous en êtes bien sûre, chère Mademoiselle; faites qu'elle le soit aussi. Je réparerai cela dès que je serai un peu plus tranquillisé. Soignez-vous bien par ce vilain hiver. Je n'ai pu voir non plus votre bonne mère. La nouvelle de la place d'Hippolyte a été un éclair dans ces nuées (26).

(25) Hippolyte Valmore venait d'être nommé surnuméraire au Secrétariat de M. de Salvandy, ministre de l'Instruction Publique.

(26) C'est à peu près la même expression qu'emploie Marceline pour annoncer la bonne nouvelle à son mari le 12 janvier 1847 : « C'est quel-

Je n'ai pas lu une ligne d'Horace depuis que je n'en ai lu avec vous. Voyez où en sont les Muses aux prises avec le réel, nous y reviendrons, j'espère, cum hirundine prima *et même auparavant.*

Croyez, chère Mademoiselle, à tous mes sentiments d'attachement respectueux. S]AIN[TE BEUVE.

Marceline, pleine de sollicitude, allait rue du Montparnasse et pouvait à quelques jours de là donner à sa fille de meilleures nouvelles : elle lui mandait, le dimanche 2 février 1847 :

J'ai vu Madame Sainte Beuve au lit encore, mais sensiblement mieux; quelle belle organisation! Elle mangeait avec appétit, disant que c'est son fils qui l'a retenue de force, et dont elle n'avait jamais compris jusque-là tout l'amour. Il est certain que j'en sais des preuves bien extraordinaires pour lui du moins qui ne paraît pas être tendre de cette façon que je te dirai. C'était lui qui faisait la mère et elle l'enfant; tu n'as pas d'idée de la façon dont elle me racontait tout cela; et quand on dit que l'amour n'est pas le ciel : moi je dis que si!...

Les récréations latines semblent avoir pris fin. Sainte-Beuve reste un mois entier sans donner de ses nouvelles. Enfin, le 15 mars 1847, il vient à la pension de Chaillot. Mais laissons Ondine elle-même raconter à son amie, Mlle Gastellier, l'entrevue :

...M. Sainte Beuve sort d'ici, après plus d'un mois d'absence : j'étais fort aise de le voir, mais je l'ai trouvé triste, changé, profondément découragé. Je ne puis te dire la tristesse qu'il m'a laissée. Je n'ai jamais vu une âme aussi amèrement incrédule. Le pire des malheurs est celui de ne croire à rien, il vaut mieux mourir jeune, fût-ce de désespoir, que de traîner une vie sans croyances. Il nous a dit les choses les plus désolantes et que vraiment je ne croyais trouver

que chose d'étrange qu'une joie au milieu des ténèbres! N'est-ce pas le ciel qui s'entr'ouvre? » (*Lettres de Marceline Desbordes...* par Boyer d'Agen, La Sirène, 1924, tome II, p. 216, lettre CCXLII).

jamais que dans les romans. Madame Bascans en était furieuse et lui disait avec sa grâce militante : « C'est à vous battre! » Moi, j'avais les yeux pleins de larmes, et c'est toute l'éloquence que nous avons trouvée pour le ramener à quelque bien. Ce qui m'afflige, vois-tu, c'est que j'imagine qu'on ne peut rester longtemps dans un état de tristesse pareille sans devenir fou ou stupide. Vois si l'on n'a pas toujours sujet de songer et de s'attrister? Ah! ne nous plaignons jamais d'une vie qui nous est faite monotone et simple, étroite même; nous ne connaîtrons jamais ces regrets poignants et vifs, ces remords (car, il faut le dire : le remords est là), ces anéantissements de l'âme. Tout ce que je vois me rattache avec plus d'ardeur à la foi qui nous sauve seule et nous soutient sur tant d'abîmes. Chère bien-aimée, il faut aimer, il faut croire, serrons-nous bien, ces âmes malades me font peur...

Et la jeune poétesse lui envoyait, non sans hésiter, une pièce de vers en l'accompagnant de cette lettre aimable d'invitation :

16 mars 1847.

Voici les vers. Madame Bascans ne voulait pas vous les envoyer, les trouvant trop faibles. J'emploie ce mot pour ne pas employer le sien. Elle me charge de vous dire que ce qui la décide à remplir sa commission c'est le nom d'ange que vous donne l'auteur :

L'ange est malicieux.

Nous attendons votre *Southey* et quelques lignes avec lui si vos yeux vont bien; mais que cela n'empêche pas de vous faire profiter de quelque beau rayon. Chaillot n'est pas si loin de Paris qu'on le pense...

Une autre fois, Sainte-Beuve conseille à Ondine de s'inspirer des *Hymnes* de Cowper, et le soir même elle lui annonce que l'une des pensionnaires lui a prêté le livre et qu'elle s'est empressée de le traduire en vers.

Après votre départ, hier, j'ai demandé *Cowper's hymns* à une vraie puritaine, fille d'un missionnaire qui habite notre

maison. Elle m'a raconté avec enthousiasme la vie si orageuse, si belle, au fond, de ce poète. J'ai lu quelques hymnes qui m'ont paru très senties, très élevées. J'en savais plusieurs sans connaître le nom de l'auteur. Je vous remercie de m'avoir donné la pensée de lire ce livre et je vous envoie, toute fraîche, cette mauvaise traduction d'une de celles qui m'ont le plus frappée ce matin. La connaissez-vous?

« Dans l'Affliction (27).

« Dans un chemin mystérieux,
L'esprit de Dieu voyage,
Sur les flots, dans l'ombre des cieux,
Tout voilé par l'orage. »

Sainte-Beuve remercie la jeune fille et lui communique en même temps une lettre de George Sand.

Ce 28 [*juin 1847*].

Chère Mademoiselle,

Merci de votre traduction de l'Hymne, elle me semble parfaite. Voilà la liste de ces livres de Cowper et de Newton.

Hayley's Life and Letters of Cowper complete in one volume;

Olney Hymns by Newton and Cowper;

Lettres de Jean Newton à Thomas Scott;

Le récit authentique de la vie de Jean Newton (ces deux derniers ouvrages ont été traduits en français).

Si votre voisine puritaine a quelques-uns de ces volumes, ils vous plairont et mieux que cela. Si elle ne les a pas, elle pourra peut-être se les procurer.

Bonjour, mille hommages à Madame Bascans et à vous, chère Mademoiselle, avec mes respectueuses amitiés.

S]AIN[TE BEUVE.

Etes-vous curieuse de lire la dernière page de la lettre ci-jointe de Madame Sand où elle parle du mariage de sa fille? *Après l'avoir lue, veuillez me la renvoyer par la poste le plus tôt que vous pourrez.*

(27) La pièce de vers a été reproduite par Jacques Boulanger, *Ondine Valmore*, p. 86-87; et, avec la lettre d'envoi, par Léon Séché. *Sainte-Beuve*, II, 211-212, en note.

Et, comme elle ne voit presque plus Sainte-Beuve, Ondine écrit à sa mère, le 6 juillet :

...Je n'ai pas vu M. Sainte-Beuve. Il m'a envoyé une lettre fort curieuse et fort belle de Madame Sand. Je la lui ai renvoyée aussitôt, sans cela je te l'aurais montrée avec plaisir parce qu'il y a une âme élevée et des sentiments comme on aime à les trouver dans les êtres intelligents. Cette lettre était adressée à une femme. Si j'en crois mon instinct et mes déductions ce serait à Madame Allard (je crois que c'est son nom) qui habite Herblay et que M. Sainte-Beuve connaît et cultive...

Elle ne s'est pas trompée! c'est bien une lettre adressée à Hortense Allart (28) et que celle-ci avait envoyée à Sainte-Beuve avec ce commentaire : « Je vous envoie pour vous amuser une lettre qui me fait tomber des nues », et cette recommandation : « Vous me renverrez cette lettre, et ne la montrez pas trop. »

S'il ne va pas à Herblay, Sainte-Beuve est en correspondance suivie avec Hortense Allart et peut-être venait-il de chez elle quand lui arriva la petite mésaventure qu'Ondine raconte à sa mère au début d'octobre 1847 :

...J'ai vu M. Sainte-Beuve jeudi soir, il arrivait de la campagne et venait de passer deux heures sur un pont de chemin de fer; les machines étant dérangées, on a fini par descendre et les voyageurs ont poussé leur train qui est arrivé pacifiquement à la station. Il est remis avec M. Buloz pour la Revue, *mais je ne le crois pas réconcilié, quoique M. Buloz ait fait toutes les concessions et toutes les avances. M. Sainte Beuve a fait paraître le 1er un long article sur M. de Rémusat. Je n'ai pas osé lui demander à le lire, mais je me le procurerai.*

Les visites à Chaillot s'espacent de plus en plus. C'est

(28) Le 27 juin 1847, Hortense Allart de Meritens adressait cette lettre de G. Sand à Sainte-Beuve, en ajoutant : « Lisez et dites-moi si Chopin et moi, on vous trompe... » (*Lettres inédites de H. Allart de Meritens à Sainte-Beuve*, publiées par Léon Séché, 1908, p. 263.

même à Mme Bascans que Sainte-Beuve écrit pour s'excuser de ne pouvoir venir.

3 décembre [1847].

Chère Madame,

Quand j'ai reçu hier votre aimable lettre, ma journée était déjà trop engagée pour que j'aie pu faire ce que j'aurais désiré. J'étais de plus si épuisé de fatigue que j'aurais pu suffire à peine même à ce qui charme et repose un peu. Pourquoi donc la Vie est-elle ainsi faite? Il me semble qu'autrefois nous en tirions meilleur parti. J'irai me dédommager un des jours de cette semaine. Offrez à Mademoiselle Ondine mes excuses, mes vœux et mes absolutions pour tout ce qu'elle se permet ou se permettra jamais : voilà des indulgences plénières.

Agréez, chère Madame, ainsi que Monsieur Bascans, mes meilleurs souhaits et mes respectueuses amitiés.

S[AIN]TE BEUVE.

Est-ce bien la vie qui a changé? Sainte-Beuve n'a-t-il rien à se reprocher? Il est devenu lointain, et cependant il n'oublie pas Ondine : il lui offre le 12 février 1848 une nouvelle édition de Pascal, — celle que vient de publier Faugère.

Chère Mademoiselle,

Voici la nouvelle édition de Pascal : elle est très exacte, trop exacte même en ce sens qu'il y a des choses qu'on n'aurait pas dû publier, mais on y a été forcé avec le travail de M. Cousin. Il y a de plus des choses très touchantes qui sont publiées pour la première fois, son Jésus-Christ par exemple.

Bonjour, chère Mademoiselle, agréez et offrez auprès de vous mes respectueux hommages.

S[AIN]TE BEUVE.

La réponse d'Ondine, deux jours plus tard, est empreinte de tristesse et de mélancolie. Où est son bel enthousiasme pour les Odes d'Horace? Est-ce la maladie déjà qui la rend languissante? Est-ce l'austérité du livre qui influait sur sa pensée?

15 février 1848.

Je suis allée à la maison dimanche; ma mère m'a parlé de votre visite de la veille. J'en ai été si frappée de reconnaissance et de tristesse que je ne vous en dirai rien. Vous comprendrez, n'est-ce pas, ce qui n'a pas de paroles.

En rentrant le soir, j'ai trouvé votre lettre et Pascal que je n'ai point quitté depuis. Me voilà occupée et heureuse pour bien des jours. C'est une douceur profonde que de trouver de pareils amis dans le passé et de pouvoir vivre encore avec eux malgré la mort (29). Je sens bien vivement ce bonheur toute seule que je suis, si souvent fatiguée de ne rien entendre et de ne rien dire.

Je vous remercie; c'est toujours à vous que je dois ces belles heures renouvelantes passées avec les bons esprits.

Et quand éclate la Révolution de 1848, Ondine, inquiète d'être sans nouvelles de son grand ami, lui envoie ce billet le 27 février 1848 :

Je vous en prie, dites-nous par un mot que vous êtes sain et sauf. Nous sommes inquiets de vous et il serait bon à vous de nous rassurer.

Tous les nôtres vont bien; les émotions sont bien soudaines.

Sainte-Beuve a dû répondre par une visite. Cependant, trois mois plus tard, il s'inquiète et, ne pouvant aller jusqu'à Chaillot, il demande quelques nouvelles.

Ce 16 mai 1848.

Chère Mademoiselle,

J'ai bien besoin de savoir comment vous êtes? Au milieu de ces journées si brûlantes et si confuses, je ne perds pas le souvenir de vous. Je n'ai pu trouver un moment pour aller jusqu'à Chaillot, mais j'en ai eu souvent l'idée. Croyez-le, chère Mademoiselle. Dites-moi simplement comment est votre santé, et si elle suffit à vos fatigues nouvelles! Je voudrais

(29) Tout ce début de la lettre d'Ondine jusqu'à « malgré la Mort » a été cité par S.-B. dans son article sur *Mme Desbordes-Valmore*, dans *Nouv. Lundis*, XII, p. 169.

bien savoir aussi l'adresse de votre mère, afin de monter chez elle dans l'une de mes courses dans Paris. Voilà, chère Mademoiselle, de graves événements, ils ne me surprennent point et ne sont pas encore, je le crains, à leur terme.

Je suis tout à vous, chère Mademoiselle, de respect et de cœur.

S[AIN]TE BEUVE.

J'offre à M. et Madame Bascans mes plus affectueux hommages.

La réponse d'Ondine est pleine de résignation et de calme. Les révolutions ne changent rien et le jardin de la pension embaume en ce mois de mai.

18 mai 1884.

J'ai été bien heureuse de recevoir votre lettre : depuis si longtemps nous n'avons rien qui nous console de tant de troubles. Heureusement que les révolutions ne changent rien aux saisons, aux fleurs, aux astres et qu'il y a des soirs de calme où dans notre jardin tout parfumé en ce moment, on oublie tout le dehors...

Depuis huit jours je ne vais plus à l'Hôtel de Ville; je commençais à me fatiguer un peu et je suis bien aise de l'interruption...

En juin, nouvelle alerte : l'insurrection est maîtresse des rues, les barricades se dressent sur les boulevards; les fusillades crépitent aux carrefours. Ondine rassure Sainte-Beuve par un billet que nous ne possédons pas; il la remercie aussitôt :

Ce 28 juin 1848.

Chère Mademoiselle,

Que vous êtes bonne! Je suis heureux de savoir de vos nouvelles et de celles que vous me donnez de tous. Ce sont les plus affreux jours qu'on puisse passer : mon impression était depuis plusieurs mois qu'ils ne pouvaient manquer d'éclater. Puisse ceci ne pas être un commencement d'une lutte permanente! Les hommes, en définitive, quand ils sont une fois déchainés, ne se rendent qu'à la force. Or cette

force, elle est déjà en train de se relâcher et d'avoir peur d'elle-même. Nous vivons depuis plus de cinquante ans sur une philosophie politique fausse, sur une politique qui ne tient nul compte de la vraie nature morale de l'homme. Voilà ce qui fait ma crainte et elle ne voit en ceci qu'une trêve.

Je suis à vous, chère Mademoiselle, et aux vôtres, de tout respect et de tout cœur. S[AIN]TE BEUVE.

Je me mets bien à la place de Madame Bascans et de ce qu'elle doit sentir avec un cœur comme le sien.

Et c'est le dernier billet que Sainte-Beuve adressera de Paris à Ondine. Le 6 septembre 1848, il arrivait à Liége, où il avait été nommé professeur de Littérature Française pour un an. Il vient à Paris pour les fêtes du Jour de l'An. Il a tant de courses à faire qu'il néglige son ancienne élève et se contente de lui envoyer par lettre ses pensées fidèles.

Liége, 12 janvier 1849.

Chère Mademoiselle,

Votre lettre m'a fait un vrai plaisir; je vous aurais écrit moi-même, et surtout visitée dans les quatre ou cinq jours que j'ai passés à Paris, de Noël au Jour de l'An, si un mal au bras droit, que j'ai encore, ne m'avait bien empêché; c'est encore ce qui m'empêchera de vous en écrire long aujourd'hui. Je ne veux que vous remercier de vos bonnes, de vos douces et graves paroles, vous prier de me rappeler à votre aimable mère, à tous les vôtres et de leur dire que ma pensée est souvent avec vous.

Adieu, je voudrais dire à bientôt, et mon cœur le dit malgré tout, franchissant les intervalles.

A vous, chère Mademoiselle, avec mille respects affectueux. S[AIN]TE BEUVE.

J'offre mon meilleur souvenir à M. et Madame Bascans.

Marceline écrit à sa fille le 2 septembre 1849 (il est de retour depuis quelques jours) :

M. Sainte Beuve se promène agréablement dans Paris sans voir plus nous que les Olivier. Quel moineau franc!

Un dernier écho le 21 octobre 1852 :

J'ai été arrêtée dans la rue par les deux mains de Sainte Beuve devenu joli et rond comme une pomme. Il m'a parlé de toi, de tous sans appuyer puis il a glissé vers son éternelle école buissonnière. Adieu!

Oui, c'est bien adieu qu'il faut dire, car Ondine s'est mariée le 16 janvier 1851. Sa mère depuis longtemps souhaitait « la voir occupée à faire son nid, car enfin elle est au bel âge pour cela, et cette jeunesse a besoin d'aimer enfin. Un bon et honnête mari irait bien à cette charmante et sage enfant. Elle rit quand j'en parle... Prie Notre-Dame pour qu'un bel amour s'allume dans cette jeune âme, pourvu qu'il soit partagé (30) ! »

Elle épouse l'avocat Jacques Langlais, de dix ans plus âgé qu'elle et veuf avec deux enfants. C'est par l'intermédiaire de Louise Colet que le mariage avait été préparé; Langlais venait d'être son avocat dans le curieux procès qui lui avait été intenté par les héritiers de Mme Récamier pour l'empêcher de publier dans un journal les lettres de Benjamin Constant à Mme Récamier, dont celle-ci lui avait un jour permis de prendre copie, avec, semble-t-il, autorisation de publier. La douceur et la bonté de Jacques Langlais eurent vite conquis l'amitié de Marceline Desbordes-Valmore, qui ne parle de son gendre qu'avec tendresse, comme en témoigne cette lettre que Marceline écrivit à sa fille, un mois après son mariage :

18 février 1851.

Il y a aujourd'hui un mois que tu es mariée, Ondine! Je te revois telle que tu étais depuis le matin de ce beau jour jusqu'au moment où je t'ai senti (sic) *me quitter pour ta destinée nouvelle où toutes les bénédictions de mon âme l'ont suivie.*

Dès le matin, à l'Eglise, j'étais passée en esprit dans le

(30) Lettre du 25 mai 1849.

cœur du meilleur des hommes et j'y resterai toujours pour t'aimer avec lui, car je l'aime profondément de t'aimer.

Il n'y a jamais eu en moi de sécurité pareille, pensant que c'est lui qui va te donner tout le bonheur que je ne pouvais te donner moi-même.

Ne pas pouvoir te rendre heureuse a dévoré ma vie.

Qu'il me console et m'apaise puisqu'il a été choisi par le Ciel pour te tenir lieu de tout ce que j'ai souhaité avec tant d'ardeur. Tout est en lui pour toi, je l'éprouve avec une sécurité comme divine, et c'est pourquoi aujourd'hui, comme alors, je le bénis avec toi dans l'avenir, d'être ton ami, ton mari, ton frère, ton père et puis, Ondine, ta mère! plus heureuse que je n'ai pu l'être.

MARCELINE VALMORE.

Le bonheur semblait sourire à Ondine. Un enfant naissait le 18 janvier 1852, mais si frêle qu'en dépit des soins il mourait le 4 mai 1853. Et le mal sournois qui avait emporté sa sœur Inès et avait tant de fois menacé Ondine est revenu : le climat de la Sarthe est trop humide, et dès l'automne Ondine Langlais s'installe à Passy, rue de la Pompe, 117. Dès les beaux jours du printemps, elle ira chercher le soleil à Palma : la fièvre incessante use ses forces et la mère écrit, le 6 janvier 1853, à Raspail, qui achève à Doullens les cinq ans de prison auxquels il a été condamné pour délits politiques :

Je lui donne inutilement ma vie et mes soins. Elle souffre infiniment et ne fait pourtant qu'effleurer les remèdes qui l'avaient d'abord calmée et forcée à croire.

Un mois plus tard, le 6 février 1853, elle écrit encore à Raspail qui, du fond de sa captivité, lui prodigue ses consolations et lui indique des remèdes :

Une enflure presque soudaine avait envahi les pieds, les jambes, les cuisses et le ventre...

Et ce sont toujours « les mêmes étouffements, les mêmes faiblesses et la même désespérance ».

Le 12 février, dans un dernier frisson, elle s'endormait à jamais, bercée comme un enfant dans les bras de sa mère éplorée. Aussitôt Marceline prévient de ce deuil Sainte-Beuve, l'ami fidèle des bons et des mauvais jours, par cette lettre déchirante, datée du 18 février 1853 (31) :

Parmi tous, vous seul, je crois, devinez l'étendue de ma douleur. Je vous remercie de tous les sentiments qui vous la révèlent. Je vous remercie d'une larme de pitié qui vous vient aux yeux pour moi et du serrement de cœur fraternel que sa perte vous cause, je le sens! Vous l'avez bien connue, vous lui avez donné de la lumière pure. Vous avez aimé l'innocence de son sourire... Elle l'avait encore en fuyant!... Oui, je vous remercie pour elle, sainte et douce colombe; je vous remercie pour moi! — et pour vous — d'avoir été son ami.

Et Sainte-Beuve lui adresse le lendemain cette réponse (32) qui est comme l'adieu funèbre à tous les beaux et doux souvenirs auxquels il demeure fidèle invariablement :

Ce 19 février 1853.

Vous dites bien vrai, chère dame et amie, et mère si éprouvée : j'ai ressenti toute votre douleur. Depuis longtemps et de loin, je suivais l'affaiblissement de cette jeune santé déclinante, et je tremblais en silence d'une fin trop prévue. Vous êtes véritablement une mère de douleur. Ici, du moins, il y a tout ce qui peut adoucir, élever et consoler le souvenir : cette pureté d'ange dont vous parlez, cette perfection morale dès l'âge le plus tendre, cette poésie discrète dont elle vous devait le parfum et dont elle animait modestement toute une vie de règle et de devoir, cette gravité à la fois enfantine et céleste par laquelle elle avertissait tout ce qui l'entourait du but sérieux et supérieur de la vie. Dans les années heureuses où je la voyais assez souvent, et avant que toute mon existence fût retournée en 1848, combien n'ai-je pas

(31) Citée par J. Troubat en note, à l'article sur *Desbordes-Valmore* dans *Nouveaux Lundis,* tome XII, p. 209-210.
(32) Manuscrit à la collection Lovenjoul, D. 591, fol. 238. Publiée dans *Correspondance de S.-B.*, lettre CXXXI, tome Ier, p. 182-183.

passé auprès d'elle de doux et salutaires moments! C'étaient mes bonnes journées que celles où je m'acheminais vers Chaillot, à trois heures, et où je la trouvais souriante, studieuse, prudente et gracieusement confiante. Nous prenions quelque livre latin qu'elle devinait encore mieux qu'elle ne le comprenait, et elle arrivait comme l'abeille à saisir aussitôt le miel dans le buisson. Elle me rendait cela par quelque poésie anglaise, par quelque pièce légèrement puritaine de William Cowper qu'elle me traduisait, ou mieux, par quelque pièce d'elle-même et de son pieux album qu'elle me permettait de lire.

Vous qui ne pleurez plus, vous souvient-il de nous? C'est à vous, poète et mère, qu'il appartient de recueillir et de rassembler toutes ces chères reliques, toutes ces reliques virginales, car je ne puis m'accoutumer à l'idée qu'elle ait cessé d'être ce qu'il semblait qu'un Dieu clément et sévère lui avait commandé de rester toujours. Rassembler toutes ces traces de poésie, toutes ces gouttes de parfum qu'elle a laissé tomber sur son passage : un jour, quand le temps aura coulé sur cette plaie trop saignante et quand nos cheveux auront encore plus blanchi, nous les parcourrons ensemble avec une bienfaisante tristesse.

Ma vie, depuis quatre ans, est tellement une corvée continue et assujettie, une vie de prolétaire littéraire qui fait son temps, que je n'ai pas couru à vous et que je laisse cette lettre vous arriver sans moi. Mon cœur, croyez-le bien, reste fidèle au passé, et inviolable dans ses souvenirs. Serrez pour moi la main au brave et douloureux monsieur Valmore, à votre excellent Hippolyte, et croyez-moi, chère amie,

Tout à vous et présent à vos pensées.

S[AIN]TE BEUVE.

Sainte-Beuve n'oublia jamais, et, en novembre 1854, écrivant un article intitulé *William Cowper ou de la poésie domestique* (33), il en prenait prétexte pour citer une traduction qu'Ondine lui avait un jour envoyée, en juin 1847, dans une lettre, d'après le poème *God moves...* Il

(33) Recueilli dans les *Causeries du Lundi*, tome XI, p.p 139-197.

en avait conservé le manuscrit et en marge de la dernière strophe avait noté : « C'est comme les hymnes du Bréviaire traduites par Racine. » Pendant des années, en dépit de sa vie surchargée d'articles, il continua de voir Mme Desbordes-Valmore de loin en loin et de lui écrire. Marceline, la grande poétesse douloureuse qui avait en partage le don d'aimer et le don des larmes, mourut, âgée de soixante-quatorze ans, le 23 juillet 1859. Il y avait plus de vingt ans qu'elle n'avait pas recueilli ses vers en volume. Dès l'année suivante, Charpentier réédita le livre qu'il avait publié en 1842, avec une préface de Sainte-Beuve, et un éditeur genevois, Revilliod, se chargea sur l'initiative de Jules Michelet de réunir sous le titre de *Poésies inédites* tous les poèmes épars dans les journaux et revues, depuis *Pauvres Fleurs* et *Le Livre des Mères et des Enfants*. Double hommage de gloire et de générosité : l'œuvre était imprimée au profit de l'auteur.

Puis un jour est venu où Sainte-Beuve a voulu, sur ce passé où l'amour avait lui comme un rêve, jeter un dernier regard. Il a quitté le *Moniteur* et commencé en janvier 1869 une nouvelle série d'articles au *Temps*; il a obtenu de MM. Valmore père et fils communication du « trésor domestique tout intime qu'ils ont pieusement conservé et mis en ordre, de papiers, notes et correspondance » de ce tendre et passionné poète Mme Desbordes-Valmore et voici que, dans le journal de Nefftzer, publiant cinq grands articles intitulés *Mme Desbordes, sa vie et sa correspondance* (34), il se plaît à dessiner la gracieuse image d'Ondine, comme au soir de la vie on aime à évoquer les heures douces dont le souvenir ne s'est pas effacé.

Petite de taille, d'un visage régulier avec de beaux yeux bleus, elle avait quelque chose d'angélique et de puritain, un caractère sérieux et fermé, une sensibilité pure et élevée.

(34) Parus du 23 mars au 5 mai 1869, réunis en volume chez M. Levy, en avril 1870, et recueillis dans le tome XII des *Nouveaux Lundis*, p. 134-254.

Il la revoit au pensionnat de Mme Bascans, à Chaillot, traduisant les *Odes* d'Horace et les *Hymnes* de William Cowper; il se souvient de certains vers qu'elle lui avait lus et dont il a conservé le manuscrit; il a retrouvé dans une grande enveloppe les lettres qu'il lui avait adressées, et, comme s'il entendait après tant d'années la douce voix, il en recopie quelques lignes afin de prolonger encore la présence évanouie. Quelques mois plus tard, Sainte-Beuve mourait à son tour.

Ainsi se terminait ce rêve d'amour ébauché en 1845, où jamais le mot n'avait été prononcé ni même deviné. Sainte-Beuve avait-il songé à épouser Ondine? Au milieu de sa vie harassante, ses visites à Chaillot furent des haltes de repos et de douceur. Toujours hésitant, ne sut-il pas prendre de décision? Eut-il peur du mariage? Sa mère âgée (elle mourut le 17 novembre 1850) lui fit-elle comprendre toute la responsabilité à laquelle il s'engagerait en épousant une jeune fille de santé si délicate? Nulle lettre n'en a encore trahi le secret.

Mais Ondine a-t-elle eu un « tendre sentiment » pour Sainte-Beuve? De nature peu expansive, elle sentait « le besoin de se recueillir et de se réserver ». Elle a maintes fois écrit à sa mère que les visites du critique au pensionnat étaient des rayons de lumière dans la solitude où elle se cloîtrait. Il ne semble pas qu'elle ait jamais, même à sa mère, fait cette confidence d'amour. Mais le mot est trop grave, trop quotidien pour qualifier les pensées que lui inspirait chaque visite de Sainte-Beuve. Celui-ci, timide et respectueux, avait un double prestige, celui de l'âge (dix-sept ans de plus qu'Ondine) et celui de la célébrité. Il venait en 1845 d'être élu à l'Académie Française. S'il ne sut ni par une lettre ni par une pièce de vers dire clairement son émoi, ce n'était pas à Ondine d'en solliciter l'aveu : de son côté, Sainte-Beuve était de ces amoureux indécis, qui sont tout en nuances, et on peut, à travers ces lettres, deviner le secret qui se cache

et n'ose pas se déclarer : il attendait, il espérait que d'un mot l'on viendrait enfin à son secours; le mot ne fut jamais prononcé. Seul le testament d'Ondine garde comme un soupir l'écho de cet amour.

Je désire qu'on me coupe mes cheveux et qu'on en fasse quatre tresses égales; l'une sera pour ma mère, l'autre pour mon père, la troisième pour Mlle Léonie d'Erville, la quatrième pour Monsieur Sainte Beuve.

Je laisse à...

...à Monsieur Sainte Beuve tous les vers que j'ai faits. Ce n'est point par présomption que je lui fais un semblable don, mais par affection et reconnaissance, la plupart ont été écrits à cause de lui et pour lui : je l'ai beaucoup aimé.

Dans une enveloppe, que possède M. de Favreuil, repose — relique pieuse d'un jour d'autrefois — une petite mèche de cheveux blond cendré que noue un bout de ruban de soie vert d'eau. Le testament est daté du 29 mai 1846. Ce jour-là, Ondine avait été secouée par une forte fièvre et l'on avait eu quelque inquiétude. C'était au moment où elle traduisait les *Odes* d'Horace et aspirait à vaincre son mal et à vivre. Quand Sainte-Beuve venait faire la dînette à Chaillot, son cœur s'épanouissait de tendre espoir. Les mois passèrent, Sainte-Beuve dit adieu à ce rêve ébauché et partit pour Liége. Mais il n'oublia jamais — encore qu'il ne l'ait pas avoué — ce bonheur entrevu, dont il n'eut qu'un rayon. Il reprit sa tâche épuisante, lisant, écrivant sans cesse, ayant à peine fini un article qu'il devait en recommencer un autre. Besoin d'argent, autant que besoin de ne pas songer à certains souvenirs. Il put du moins garder, pour le reste de ses jours, l'épigraphe qu'il avait empruntée à Ducis pour une de ses *Consolations* : « Notre bonheur n'est qu'un malheur plus ou moins consolé. » C'est au travail acharné qu'il va demander la suprême consolation.

JEAN BONNEROT.

LA MORT DE SALOMÉ

—

Sur l'estrade du banquet, quelques primats s'empressaient autour d'un officier qui perdait connaissance. Une grande confusion régnait. Les serviteurs épongeaient le vin d'une amphore brisée répandu sur le tapis. Le grand argentier passait spasmodiquement, sur son front moite, le pan de sa tunique. Des chefs de milice, debout, appuyés au mur, discutaient à voix basse en faisant des gestes.

Hérode, assis, les mains à plat sur la table, regardait, avec des yeux exorbités, la bouche ouverte, la tenture derrière laquelle venait de disparaître Hérodiade.

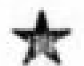
La cymbale d'un des musiciens qui sortaient, lui échappant des mains pour rouler sur le marbre, domina, d'une vibration violente et longue, le murmure confus des voix. Hérode se dressa à demi, apeuré. Il y eut un soudain silence. L'officier, revenu à lui, grimaçait à l'amertume du vinaigre qui coulait de ses joues sur ses lèvres.

Salomé n'avait pas bougé.

Un filet de sang, dégouttant du plateau, avait atteint son poignet, y dessinant un bracelet tordu.

Elle ne le vit que lorsque ses mains, vides, s'élevèrent.

Elle ne voulait point rejoindre sa mère et n'osait revenir vers le tétrarque, dont le rictus tragique l'épouvantait. Elle était sur le point de défaillir quand deux suivantes, accourues, l'entraînèrent.



La terrasse donnait, par-dessus le faubourg de la porte d'Ephraïm, sur la colline de Jérémie. La lune, déjà haute, faisait chanter l'argent des oliveraies sous lesquelles les cigales sifflaient inlassablement. Elle s'était accoudée pour boire la fraîcheur de la nuit. Une rumeur assourdie montait de la ville basse. Dans une ruelle un homme passa. D'une voix nasillarde, il psalmodiait la prière de Manassé.

J'incline le genou de mon cœur, implorant ta bonté;
J'ai péché, Seigneur, j'ai péché
et je reconnais mes fautes.
Mais je t'en prie, Seigneur, pardonne-moi,
et ne me fais pas périr avec mes iniquités.
N'éternise pas ta colère...

Salomé haussa les épaules. Ce pécheur pouvait bien aller rejoindre Jérémie dans sa grotte et y pleurer avec lui sur Jérusalem. Les prêtres avaient inventé Dieu pour terroriser et exploiter les crédules. La vie n'était qu'une lutte d'humain contre humain, lutte sauvage dont le crime était le moindre accident.

Le sacrifice de Iokanaan l'avait écœurée, mais la surprise avait été plus forte que l'horreur. Hérodiade ne lui eût pas commandé cette exigence sans raison. Sa nourrice ne lui avait-elle pas répété que les désirs des hommes étaient souvent étranges et qu'il lui faudrait plus tard se plier à leurs caprices? Sa mère savait mieux qu'elle ce qui pouvait plaire au roi. Ce Iokanaan était une sorte de méchant prophète, ennemi de la joie de vivre, qui exerçait une influence néfaste sur l'esprit d'Hérode. Le tétrarque était un homme faible qui n'osait pas vouloir. Hérodiade avait voulu pour lui; l'exécution avait été fulgurante, mais nécessaire.

Dans quelques jours on n'y penserait plus.

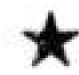
Un nuage passa sur la lune et les oliviers s'éteignirent. Le mont de Samuel parut grandir à l'horizon.

Le prophète vénéré d'Israël n'avait-il pas fait trancher la tête d'Agag, roi d'Hamelek? Ses oncles Aristobule et Alexandre avaient péri de la main du bourreau, comme avaient péri tant d'autres grands du royaume. La mort était la loi du monde. C'était une chose hideuse, mais à laquelle il fallait s'habituer.

Les nuages s'accumulaient lentement sur la ville. Elle n'y prêtait point attention, suivant des yeux le va-et-vient d'une petite lumière sur une terrasse proche.

Une goutte tiède tomba sur sa main. Elle frissonna.

Il lui fallut gratter de l'ongle la souillure de son poignet que l'eau de roses tardait à détacher.



Elle s'étonna du dédain d'Hérode. Ele attendit vainement des présents. Pourquoi la laissait-on enfermée dans son appartement comme une coupable? Qu'avait-elle fait, sinon obéir à sa mère? A quelle intrigue était-elle injustement mêlée? Elle soupçonna Hérodiade d'une vilenie. Sa danse devant le tétrarque avait-elle fait naître quelque jalousie? Avait-elle donc, sans le savoir, trouvé le secret de quelque irrésistible attitude?

Elle chercha à se remémorer ses gestes et ses pas. Quand Hérodiade était venue la quérir, elle avait dit : « Je veux que tu danses devant le roi. Sois gracieuse et efforce-toi de lui plaire. » Elle était descendue, un peu craintive, dans la grande salle du palais, aux lumières éblouissantes. Le nombre des convives l'avait épouvantée. Elle eût voulu fuir, mais Hérodiade avait pincé cruellement son bras. Alors, comme les musiciens commençaient de jouer, elle s'était avancée, les yeux baissés. Elle se souvenait qu'un rythme lent avait accompa-

gné le début de sa danse que nulle pensée précise ne conduisait. Elle avait piqué du bout de son pied nu les fleurs de la mosaïques, puis avait contourné, comme en un jeu, les cercles qui les entouraient.

L'étroit diamètre de l'un d'eux l'avait amenée à pivoter sur elle-même. Les musiciens, qui maintenant suivaient tous ses gestes, avaient accéléré leur allure. Sa danse s'était elle-même faite plus rapide. Elle en avait profité pour oser regarder Hérode. Le tétrarque lui avait semblé médiocrement intéressé et elle s'était souvenue des ordres de sa mère. Que pouvait-elle faire pour plaire à Hérode? Quand, avec ses compagnes, elle s'essayait à danser dans le gynécée du palais, les jeunes filles avaient coutume de mimer, avec de grands rires, les cérémonies du mariage. Cette parodie amuserait peut-être le tétrarque. Alors elle ondula, saluant les imaginaires jeunes gens porteurs du dais. Elle ramena sur sa tête l'une de ses écharpes qui devait figurer le voile de Rebecca et ses mains s'agitèrent autour de ses oreilles comme les houppes vacillantes du *taled;* elle s'inclina devant l'époux, prit et vida la coupe d'or, leva les bras pour y faire glisser les pesants bracelets; elle mima l'enivrement du vin, le retour dans la demeure familiale pour le dernier bain lustral. Elle avait arraché les voiles qui couvraient ses épaules et ses mains glissaient le long de son buste moite avec l'agrément d'une caresse.

C'était alors qu'Hérode l'avait appelée et lui avait dit : « Demande-moi ce que tu voudras et je te le donnerai. »

Salomé ne déterminait point ce qui avait ému le tétrarque jusqu'aux promesses illimitées.

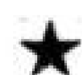


Il y eut de grandes fêtes dans Jérusalem pour les noces de Salomé avec son grand-oncle Philippe, tétrar-

que de Trachonite, de Gaulanitide et de la Batanée. Hérolde autant qu'Hérodiade avaient voulu ce mariage pour éloigner Salomé. La jeune fille avait accepté cette union comme une délivrance. Son époux princier l'emmènerait à Galama, où elle serait l'égale d'une reine.

Elle était fière et souriante. Elle se laissa parer avec une fébrilité joyeuse. Les porteurs du dais, le voile noir de l'épouse d'Isaac, le *taled* carré en équilibre sur sa tête ne lui rappelèrent rien. Elle ne se souvint qu'à l'instant où Philippe, lui ayant passé au doigt l'anneau en disant : « Par cet anneau vous êtes mon épouse suivant la loi de Moïse », prit le bol empli de vin et le vida sur les dalles du sanctuaire.

Cette flaque rouge glissait lentement vers ses pieds. Elle recula, soudain blême.



Philippe était un vieillard équitable et débonnaire, soucieux d'architecture urbaine. Il avait accepté l'union disproportionnée pour répondre au désir de son allié, mais il respecta la jeune fille et mourut, une année après les blanches épousailles.

Comme elle était princesse de la maison d'Hérode, puissante dans toute la Judée, la jeune veuve fut demandée en mariage par un de ses cousins, Aristobule, qui avait la faveur des Romains. C'était un guerrier que des expéditions avaient retenu loin de Jérusalem. Il en ignorait la chronique. Elle ne lui fut point révélée. Le deuil ôta toute solennité aux fêtes qui eurent lieu à Galama même.

Aristobule n'avait point revêtu la robe des époux. Il était fier de sa cuirasse et de ses armes. Il ne les avait pas quittées quand la portière de la chambre nuptiale s'écarta devant Salomé sortie du bain.

Décidée mais craintive, elle s'avançait vers lui, rete-

nant sur son sein les voiles parfumés dont ses suivantes avaient paré sa fraîche nudité.

— Est-ce donc, mon maître, lui dit-elle, avec un sourire, que vous repartez déjà à la guerre? Je suis brune, mais de bonne grâce comme les tentes de Kedar et comme les pavillons de Salomon. Ne suis-je pas comme la rose de Saaron et les muguets des vallées? Vous plaît-il mieux de conduire les armées qui marchent à enseignes déployées?

Aristobule sentit quelque confusion.

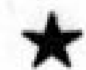
— O ma colombe, ma parfaite, mon unique, comment n'ai-je pas songé que cet acier meurtrirait ta douce poitrine quand mes rudes bras t'étreindraient? J'aurais dû venir vers toi comme tu es venue vers moi. Cette cuirasse, qui me protégeait contre les javelots de l'ennemi, peut-elle me garantir de ton regard qui vient jusqu'à mon cœur? Certes, autour du lit de Salomon il y avait soixante vaillants hommes des plus vaillants d'Israël, tous maniant l'épée et très bien dressés à la guerre, ayant chacun son épée sur la cuisse à cause des frayeurs de la nuit, mais ai-je besoin de cette épée, alors que la nuit ne sera pas de frayeur, mais de joie?

Et comme il dégrafait hâtivement son ceinturon pour le jeter sur un siège, la lame glissa hors du fourreau et Aristobule, rattrapant l'arme par la poignée, eut le glaive nu en main.

Salomé s'était instinctivement reculée :

— N'aie point de crainte, ma colombe. Ce n'est point l'épée de Saül qui ne rentrait jamais blanche dans son fourreau. C'est une bonne épée, l'épée de Job qui venge l'iniquité. Elle a tranché bien des têtes d'infidèles qui ont roulé sur le sol comme des citrouilles crevées... Mais quel délire te prends?...

Salomé, lâchant ses voiles pour porter ses mains à son cou, fuyait, nue, et, butant dans les draperies de la porte, s'effondrait, râlant d'angoisse.



La faveur de Néron avait porté Aristobule au gouvernement de la petite Arménie. Il plut à Salomé de quitter les bords du lac de Génésareth pour le palais construit sur les flancs du Taurus.

Elle connut là les douleurs de la maternité. Comme le troisième de ses fils venait de naître, des disciples du Nazaréen firent leur apparition dans la région. Ils parlaient du prophète qui avait dit : « Amendez-vous, car le royaume des Cieux est proche », qui avait appelé les Pharisiens et les Sadducéens « races de vipères » et narraient la résurrection du Galiléen d'entre les morts. Certains avaient audacieusement discouru et prêché jusqu'aux abords du palais d'Aristobule.

Une servante de la reine lui rapporta les propos que l'un de ces étrangers, nommé Jude, avait tenus.

— Il disait que, selon ce que les prophètes avaient annoncé, le fils de Dieu était venu sur la terre et qu'il lui avait commandé : « Allez-vous-en par tout le monde et prêchez l'évangile à toute créature humaine. Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé, mais celui qui ne croira pas sera condamné. »

— Ces gens-là sont des imposteurs qui doivent préparer quelque révolte.

— Ils n'invitaient, pourtant, qu'à la repentance.

— Quelle repentance? et quelle preuve apportent-ils donc de l'accomplissement des prophéties?

— Ils disent qu'il était écrit : « Voici, j'envoie mon messager devant ta face qui préparera le chemin devant toi. La voix de celui qui crie dans le désert est : Préparez le chemin du Seigneur, aplanissez ses sentiers » et qu'ainsi qu'il était écrit, un homme est apparu dans le désert qui disait : « Il en vient un après moi qui est plus puissant que moi et dont je ne suis pas digne, en

me baissant, de délier la courroie des souliers » et il baptisait d'eau, disant : « Il vous baptisera du Saint-Esprit. » Et ce Iokanaan...

— Ils ont prononcé ce nom? Et ont-ils dit autre chose de lui?

— Maîtresse, je ne me souviens pas bien, je crois qu'on l'a mis à mort, comme on a mis à mort le Messie qui est ressuscité.

Salomé congédia la servante. Aristobule avait-il été pareillement instruit de ce qu'annonçaient ces sectateurs du prétendu Messie? Ses espions avaient-ils eu l'oreille plus attentive que celle de sa servante? Anxieuse, Salomé se rendit auprès du roi.

— L'on me prévient, dit-elle, que des gens, venus de Palestine, cherchent à créer le désordre dans les esprits, en prêchant je ne sais qu'elle doctrine nouvelle, certainement hostile tant à la grandeur de Rome qu'à la paix de votre gouvernement. En avez-vous été, comme moi, averti?

— Il m'est revenu, répondit Aristobule, que de pieux exaltés annoncent le Messie et la rémission des péchés, mais ils n'ont point jusqu'ici troublé l'ordre public, ni porté atteinte aux institutions. Tant que le sanhédrin n'aura point demandé mon intervention, je laisserai ces gens discourir. Il faut, dans l'intérêt même de la chose publique, entretenir dans le peuple la foi en l'accomplissement des prophéties. Il n'est point de meilleur apaisement à son impatience. Quand ceux-là auront déçu l'espérance des fidèles, il en viendra d'autres et puis d'autres encore. Ne vous mettez donc point en souci au sujet de ces gens. Ils sont inoffensifs et même utiles. Ceux que nous pourrions craindre, ce sont les négateurs de la divinité qui crieraient à la plèbe : « Il n'est point de péché, il n'est point de châtiment. N'obéis à aucune autre puissance qu'à toi-même et à ton désir. »

— Pourtant, dit Salomé, il ne devrait point être permis d'enseigner des choses contraires à la loi du Livre.

— Font-ils rien de tel?

— Je ne sais au juste, mais le crains.

— Je ferai comparaître ces gens et les interrogerai moi-même.

Salomé tressaillit. L'un d'eux n'avait-il pas parlé de Iokanaan devant la servante?

— Ce serait attacher, reprit-elle, trop d'honneur à leurs propos. S'ils ressortaient, libres, du palais, le peuple croirait qu'ils vous ont vous-même converti. Mieux vaut leur signifier d'avoir à s'éloigner de vos Etats.

— Je ferai, dit Aristobule, puisque vous y attachez tant de prix, ce que vous me conseillez.

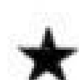
Salomé était rentrée dans le gynécée. Le soir était tombé. Elle se rendit dans la chambre de ses fils. Une vieille nourrice, au chevet de l'aîné qui avait peine à s'endormir, psalmodiait à mi-voix : « Béni soit celui qui vient au nom de l'Eternel... »

— Tais-toi, dit Salomé.

L'enfant, saisi par le ton brusque de sa mère, se mit à pleurer.

— N'aie point peur, dit Salomé en caressant les cheveux de l'enfant, il faut dormir. Je te ferai un joli cadeau demain matin. Qu'est-ce qui te ferait plaisir?

— Je voudrais, dit le petit, un gros gâteau sur un plat. Bien gros, gros comme ma tête... et un rire traversa ses larmes.



Aristobule avait fait chasser de la ville les disciples de Jésus. Mais il commençait de se détacher de Salomé qui lui avait commandé cette rigueur, non point qu'il s'en sentît coupable, mais parce qu'une suivante de la reine avait éveillé son désir.

Salomé découvrit la pensée de son époux et jura la perte de cette femme. Elle l'accusa de forfaits imaginaires qu'Aristobule se refusa d'écouter. Et c'est alors que Salomé évoqua le passé qu'elle s'efforçait d'oublier. Puisque Hérode, autrefois, lui avait offert la moitié de son empire en la voyant danser, pourquoi n'essaierait-elle point l'effet de ce magique pouvoir sur Aristobule?

L'hiver dans le Taurus était, cette année-là, rigoureux et les eaux dormantes s'étaient voilées de glace. Salomé décida de danser sur le miroir d'un bassin. Elle convia donc son auguste époux à une fête donnée pour lui seul, la première nuit de pleine lune dans le jardin des femmes. Et cette nuit se trouva être celle qui terminait le sabbat de l'avant-dernière semaine du mois de *tebeth*.

Des guirlandes de lumignons colorés relieraient en une couronne, aux pointes scintillantes de neige fraîche, les cyprès qui entouraient le plus grand des bassins.

Une estrade surchargée de coussins et de fourrures et encadrée sur trois faces de grands brasiers serait dressée. Un velum de pourpre couvrirait cet immense lit de repos. Elle avait voulu que ce toit d'une nuit fût si bas qu'il créât l'impression douce d'une alcôve. Elle se voyait déjà appelée là par Aristobule et lui arrachant les promesses cruelles.

Ses suivantes, eu deux groupes, pareillement vêtues d'épaisses laines blanches, devaient croiser leurs lents cortèges au fond du jardin, en agitant des torches. Des musiciens aveugles se tiendraient près des massifs de fusains dont les boules sombres marquaient le haut des escaliers.

Au coucher du soleil, Aristobule avait, par un copieux festin, fêté la fin de l'inactivité rituelle. Il était de joyeuse humeur et le spectacle annoncé, dont il n'imaginait ni les raisons ni l'ordonnance, excitait sa curiosité.

Il prit place avec satisfaction sur le divan, se blottit dans les épaisses fourrures et attendit. Salomé, qui avait prétexté les rigueurs du Sabbat pour demeurer invisible dans ses appartements, fit bientôt son apparition. Elle était drapée dans une immense pièce de cent dépouilles de lynx, légères comme un duvet et d'une blancheur à peine atténuée par des reflets d'ocre. Elle s'élança sur la glace et mima le cygne qui glisse sur les eaux. Il y avait, dans les ondulations de son corps, une grâce un peu lourde. Les chaînes d'or qui joignaient ses poignets à sa ceinture étaient comme le symbole de son amoureux esclavage. Elles donnaient aux gestes de ses bras une nervosité d'ailes coupées. Salomé n'avait dansé que quelques minutes et déjà son souffle s'épuisait. Une brise qui s'éleva la fit longuement frissonner, car la sueur perlait à ses tempes.

Elle s'efforçait de sourire, mais une immense détresse élargissait ses yeux. Aristobule, au sommet de son estrade, demeurait impassible, le sourcil légèrement froncé, le regard dur. La fête qu'on lui avait annoncée commençait piteusement par ces contorsions malhabiles d'une princesse qui oubliait son rang. Salomé avait compté sur l'inspiration dont son triomphe d'autrefois avait été garant. Maintenant, désemparée, elle recommençait au hasard les mêmes gestes, les mêmes glissades, les mêmes piétinements, mendiant un appel qui mettrait fin à son supplice. Les musiciens continuaient inlassablement de souffler dans les cornes, de frapper les tambours et de faire vibrer les cordes tendues.

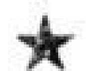
Salomé poussa soudain un cri déchirant qui fit accourir les suivantes du fond du jardin et se dresser Aristobule, trébuchant dans les coussins et les fourrures amassées. La glace, cédant sous le trop long piétinement, s'était brisée et la danseuse s'était brusquement enfoncée. La profondeur du bassin était telle que seule sa tête émergeait, hagarde d'épouvante. Les chaînes d'or

qui liaient ses poignets à sa ceinture ne lui permettaient point de mouvement libérateur. Elle voulut s'avancer, mais la glace brisée était coupante comme de l'acier. Les suivantes, affolées, couraient sans raison et sans but autour du bassin, laissant tomber leurs torches. Les musiciens aveugles jouant toujours, une fille leur hurla de se taire. Aristobule s'était instinctivement élancé sur la glace, il s'approcha assez près de Salomé pour pouvoir à genoux saisir sa chevelure, mais, des craquements dangereux se faisant entendre, il recula. Salomé se débattait faiblement. Dans ses pupilles dilatées les guirlandes se reflétaient comme de minuscules colliers de lumières. En cette minute d'agonie, tout le jardin semblait tourner autour d'elle. Les cyprès se transformaient en sombres colonnes d'une salle immense et une foule l'acclamait avec tant de violence que ses oreilles ne pouvaient supporter cette clameur. Et cette foule s'écartait pour laisser passage à un homme vêtu de poil de chameau, un ceinturon de cuir autour des reins.

Alors, dans un halètement de terreur, elle cria : « Iokanaan » ! et ses yeux se fermèrent pour ne plus rien voir.

. . . .

Déjà la glace coagulait ses débris autour du col ployé de Salomé et, sous l'éclat bleu de la lune, le bassin miroitait comme un immense plat d'argent.



A cette heure-là, dans un village de la haute vallée du Sarros, Jude, ayant réuni secrètement, dans une étable, des pâtres et quelques artisans, leur annonçait l'Evangile. « Nous sommes, disait-il, au dernier jour de l'avant-dernière semaine du mois de *tebeth*. C'est en cette nuit-là qu'en une étable toute semblable, à Bethlehem, qui est en Judée, est venu au monde celui au

nom duquel je viens vous annoncer les promesses du royaume de Dieu. Un ange du Seigneur apparut à des pâtres comme vous qui gardaient aux champs les troupeaux. Ils furent saisis d'une grande peur. Mais l'ange leur dit : « N'ayez point de peur, car je vous annonce une grande joie qui sera pour tout le peuple. C'est aujourd'hui que le sauveur, qui est le Christ, vous est né. » Et quelques mois auparavant l'ange était apparu à Zacharie, le sacrificateur et lui avait annoncé que son épouse Elizabeth enfanterait un fils auquel le nom de Iokanaan devrait être donné et qui serait grand devant le Seigneur...



Il y avait, il y a encore quelques années, à proximité d'Hadjin, en Cilicie, une petite chapelle byzantine sous le vocable de Saint Jude, dont les mosaïques du jubé offraient la curieuse combinaison de deux têtes se faisant vis-à-vis et toutes deux étaient présentées coupées sur un plat. L'une d'elle était une tête de femme. Le prêtre arménien qui desservait cette chapelle invoquait l'autorité des auteurs byzantins, dont un écho déformé se retrouvait au premier livre de Nicephore Calliste, le seul que nous possédions, pour affirmer qu'il s'agissait de la tête de Salomé et il se plaisait à raconter la curieuse histoire.

Depuis que la guerre a dévasté l'Arménie du Sud, la petite chapelle de Saint-Jude a vraisemblablement disparu et ses mosaïques dispersées se confondent avec les cailloux de la montagne. Quant au père arménien, ses ossements doivent blanchir sur la route des caravanes de l'Euphrate avec ceux de milliers d'autres déportés.

Cet étrange mais nullement invraisemblable récit s'est

conservé dans les traditions de la primitive Eglise, dont Byzance a hérité. Les Croisés l'ont rapporté d'Orient et l'ont transmis aux conteurs populaires. On le narrait encore au milieu du dix-huitième siècle. Le peu que l'on sait des dynasties juives sous la période romaine tendrait plutôt historiquement à en confirmer l'authenticité.

D'ailleurs pourquoi cela ne serait-il pas vrai?

RENÉ PUAUX.

SOIR DE JUIN

—

Dès que la rue aux mille voix s'est apaisée,
Je vais goûter le soir au bord de ma croisée.

Avec l'heure qui sonne, Aujourd'hui cesse d'être
Et je me sens placée entre Hier et Demain
Comme entre les rideaux et le balcon d'airain
De ma fenêtre.

Tandis que, droit aux cieux, la frêle pyramide
De mes rêves jaillit comme un fervent désir,
Je bois la brise lente au goût de terre humide
Ainsi que je boirais la vie en élixir.

Je brûle du besoin d'user ma jeune force :
De ployer du métal, d'étreindre d'un seul coup
Un arbre dont ma chair attiédirait l'écorce;
Ou de marcher longtemps, ou de pleurer beaucoup.

Je m'unis, enchantée, aux bourgeons frémissants.
Je voudrais m'attarder, les pieds nus sur la mousse,
Ou m'étendre et dormir dans l'herbe grasse et douce
Pour que la sève monte en moi mêlée au sang.

Qu'ils doivent être bien, les paisibles défunts!

J'écoute la rumeur du vent lourd de parfums :
C'est le tressaillement des fécondes semences
Et des germes levant au ras des champs immenses
Où claquent en lambeaux les vieux épouvantails.
C'est le froufrou léger des fleurs qui se déplissent
En faisant éclater la gaine des calices.

C'est un soupir poignant de la Terre en travail.

MADELEINE AMIDIEU.

STENDHAL ET LE JOURNALISME

—

Que pense Stendhal du journalisme?

Son opinion est très diverse. Il attaque tour à tour et louange la presse. Ne nous en étonnons pas; il semble, en effet, que, chez Stendhal, le dénigrement ne puisse jamais aller sans un éloge. Ici encore, avec la presse, il nous en donne une nouvelle preuve.

Le ton, d'abord, n'est pas très aimable. Stendhal ne vit-il pas, comme il dit à Milan, le 10 novembre 1816, dans un siècle « de louanges mendiées, dé commérage et de journalisme »?

Dans la suite, c'est encore ce qu'il pense. Le 23 janvier 1825, il blâme ces peintres, froids imitateurs de David, qui retrouvent toute leur énergie pour s'occuper de leur propre réclame, pour ne s'épargner aucune course, si matinale soit-elle, pour monter en voiture et aller « successivement frapper à la porte de tous les bureaux de rédaction des journaux de Paris ».

Il faut, en effet, de nos jours, « faire la cour aux journalistes ».

Stendhal l'affirme, le 1er juillet 1828, comme il visite, à Rome, le palais Farnèse. Annibal Carrache passa neuf ans à peindre la voûte de la galerie de ce palais; il accomplissait son œuvre sans penser à autre chose; il n'était pas courtisan. De nos jours, il aurait dû changer de caractère; il aurait dû, lui aussi, faire sa cour au journaliste, ce qui, certes, estime Stendhal, « est presque aussi scabreux que de chercher à plaire à un vieux cardinal imbécile, fastueux et avare ».

Ce n'est, d'après Stendhal, seulement qu'à la condition d'être noble et d'avoir de la fortune que l'on peut se dispenser de faire la cour au journaliste, car, alors, on a toutes les relations nécessaires. Mais si l'on n'est pas dans cette condition, l'on dépend entièrement du journaliste, car, dit encore Stendhal, « le journaliste dispose de l'opinion des gens riches ».

C'est que, à l'heure actuelle, chacun étant libre de donner son opinion sur tout, on n'a pas le temps de se former un avis sur tout. Stendhal l'explique dans la préface des *Promenades dans Rome*. Déjà, en 1814, il avait formulé la même pensée : la classe riche a trop d'occupations diverses qui l'attirent. Aussi « apprend-elle, tous les matins, dans son journal, ce qu'elle doit penser le reste de la journée en politique et en littérature ».

Stendhal juge, à ce propos, que, seules, les classes pauvres ont quelque originalité, parce que « trop ignorantes pour être imitatrices ». Mais ce ne sont pas elles qui disposent du moindre crédit; c'est le privilège de la classe riche; celle-ci subit l'influence de son journal.

Stendhal revient à cette idée, comme il est à Beaune, le 12 mai 1837. Un homme de la société parisienne vient-il à parler de sculpture, il s'efforcera de chercher des phrases à l'intention des femmes qui l'écoutent; au fond, il ne fera que « répéter les phrases de son journal ».

Cette incapacité de jugement personnel est, à vrai dire, un « malheur ». Stendhal s'en explique à Béziers, quatre mois après. On lit, ou plutôt on parcourt, le matin, plusieurs journaux; on n'a pas le temps de lire ensuite quoi que ce soit, mais, par le fait même qu'on a jeté les yeux sur un journal, on se croit « en état de parler de tout ».

Stendhal donne un exemple :

On parlait de l'Angleterre, l'autre jour, à..., et un homme considérable de la société se glorifia de n'avoir pas lu

Delolme, mais il avait lu, le matin, l'extrait de tout ce qu'il est possible de lire sur ce qui intéressait, ce jour-là, lui et les gens auxquels il parlait. Que Montesquieu, que Voltaire sont froids, comparés à l'affaire du jour!

Les journaux, disposant donc de l'opinion publique, créent la mode; on trouve en France beau ce qui est à la mode. Stendhal s'en afflige, comme il visite le Vatican, le 10 mars 1828, et il rappelle le cas de « ce *Déluge* de M. Girodet que la France a adoré dix ans de suite par l'effet de mille articles de journaux ».

Il revient sur ce point, le 15 mai 1837. Stendhal est alors sur un petit bateau à vapeur qui descend la Saône, il se méfie des voyageurs vantant la beauté des paysages qu'ils longent, car « on appelle beau, parmi nous, ce qui est vanté dans le journal ».

Tout ce qui est imprimé a ainsi sa valeur. S'agit-il d'un article musical de *la Pandore*, journal qui se publie du temps de Stendhal? Celui-ci ne voit dans cet article qu'« une pauvreté bien écrite », sur laquelle il passe rapidement, mais pour un artiste étranger, par exemple, cet article a une importance considérable : « il a la bonhomie d'y voir la voix du public le plus respectable de l'Europe ».

Il faut donc faire sa cour au journaliste. De cet état de choses est née la *camaraderie*, mot que souligne Stendhal.

La camaraderie est, pour l'auteur du *Rouge et Noir*, « la plaie mortelle de la littérature et des journaux de Paris ».

Un rédacteur vient de porter aux nues une traduction quelconque, il s'en enorgueillit même. Cherchez le motif : c'est que l'auteur de la traduction est tout simplement l'ami du propriétaire de la maison qu'habite le journaliste.

Stendhal, qui, étant à Genève, en septembre 1837, a avancé ce fait, ajoute :

Comment voulez-vous qu'un pauvre diable d'homme lettré qui habite Castelnaudary choisisse les livres nouveaux qu'il faut pourtant acheter?

Le journaliste louange à l'excès; cela devient, au dire de Stendhal, un véritable *charlatanisme.*

Stendhal écrit, de La Charité, dans la Nièvre, le 13 avril 1837 :

Un bon médecin n'est plus connu par les cures qu'il fait dans la ville; pour avoir des malades, il est obligé de faire le charlatan dans le journal. Il donne des soins à la famille du directeur de ce journal et lui fournit le fond de l'article à sa gloire, que l'autre polit et arrange. Ainsi un homme d'esprit aimable, accoutumé à faire des phrases coulantes, et à les couronner par un mot piquant, dispose de la réputation du médecin, du peintre, etc.

L'auteur de *la Chartreuse de Parme* affirme alors que le charlatanisme est l'unique religion du siècle. Il continue :

Quel est l'homme de métier qui n'avoue en rougissant qu'il a eu besoin du charlatanisme pour percer? De là, ce vernis de *comédie nécessaire* qui donne je ne sais quoi de faux et même de méchant aux habitudes sociales des Parisiens. Le naturel y perd un homme, les habiles s'imaginent qu'il n'a pas assez d'esprit pour jouer le petit bout de comédie nécessaire.

Stendhal en revient au peintre qui n'obtient pas son suffrage : n'est-ce pas le journal qui a fait la réputation de Girodet? Le charlatanisme, par les journaux, « empoisonne la littérature et les beaux-arts ».

Aussi ne faut-il pas s'étonner de voir Stendhal partir à chaque instant en guerre contre les journaux littéraires.

Dès le 12 décembre 1816, comme il est à Milan, il explique que la poésie italienne ne souffre pas la médiocrité, que c'est un précieux avantage, avantage que la poésie italienne perdrait immédiatement si elle permet-

tait, entre autres choses, la possibilité de journaux littéraires.

Les jugements de ces journaux, Stendhal les qualifie de triste chose. Cela d'ailleurs ne l'empêche pas, selon son habitude, de se contredire.

Le 20 novembre 1818, il écrit, en effet, au baron de Mareste, en lui annonçant la publication, à Paris, de la *Revue Encyclopédique* :

Au fait, il n'y a plus de journaux littéraires, ce besoin doit se faire sentir. Je pense sincèrement que tout ce que nous avons à désirer en politique, c'est que les choses continuent du même pas, dix ans de suite. Il n'y a plus d'alarme à avoir. Donc l'intérêt politique doit céder un peu à l'intérêt littéraire.

C'est cette opinion qui, quatre ans après, en 1822, lui fait concevoir le projet de fonder un journal littéraire, *l'Aristarque*.

Mais *le Globe* vient de louanger Stendhal d'une façon que Stendhal même juge fort exagérée, quoique non désagréable à son amour-propre, ainsi qu'il l'écrit au directeur de ce journal, M. Dubois, le 3 novembre 1824.

Dans cette lettre, il fait remarquer que l'article du *Globe* lui a été d'autant plus sensible qu'il ne l'a pas sollicité :

Notre métier d'homme de lettres, monsieur, continue-t-il, serait moins avili si tout le monde agissait comme vous et moi.

Mais, malheureusement, il n'en est pas ainsi; le public, qui a soif de vérité, est, à chaque instant, trompé.

Pour confirmer cette opinion, Stendhal fait des personnalités. On annonce « pompeusement » l'apparition d'un livre de M. Jouy ou de Casimir Delavigne, on l'achète, on est étonné de voir qu'il s'agit d'« une niaiserie ».

Stendhal dit encore à M. Dubois :

Je ne sais pas comment la littérature française se tirera de ce mauvais pas : *la mauvaise foi des journaux littéraires.* Une académie de province, victime de ce malheur, devrait en faire le sujet d'un prix.

Cette mauvaise foi provient sans nul doute de la camaraderie; il faut détruire cette camaraderie, mais comment? Stendhal en indique le moyen, le 4 juillet 1832 :

Un journal littéraire et consciencieux, comme le fut l'*Edimburg Review,* n'est possible qu'autant qu'il sera imprimé à Genève et dirigé là-bas par une tête de négociant capable de secret. Le directeur ferait tous les ans un voyage à Paris et recevrait à Genève les articles pour le journal du mois. Il choisirait, payerait bien, deux cents francs par feuille d'impression, et ne nommerait jamais ses rédacteurs.

Cinq ans après, le 24 juin 1837, il revient sur la même idée : les articles de journaux français, n'étant dictés que par la camaraderie, finiront par ne plus être lus par les provinciaux et les étrangers. On ne demandera aux journaux de Paris que de l'esprit et non des jugements littéraires.

Il explique à nouveau qu'un journal littéraire bien fait ne peut l'être qu'à Genève, loin de toute influence ou d'esprit de coterie :

Le rédacteur en chef, en sa qualité de Genevois, sera : 1° inexorable; 2° attentif à gagner de l'argent, et 3° savant. Il payera fort cher les articles qu'il fera venir de Paris, il les jugera et n'admettra que ceux qui ne mentent pas et ne font pas bâiller le lecteur outrageusement. Comme l'ancien *Edimburg Review* de M. Jeffrey, le journal genevois ne nommera point les auteurs; jamais le rédacteur en chef n'écrira d'articles.

Stendhal assure que si ce journal venait à paraître, il serait assuré, au bout de quelque temps, d'une réputation universelle. Le seul inconvénient que voit Stendhal serait que ce journal, paraissant à Genève, ne pourrait,

à cause de l'esprit protestant de cette ville, louanger, par exemple, George Sand ou Balzac, et qu'il sacrifierait trop à certains éléments.

Mais, riposte Stendhal lui-même, « le rédacteur en chef devrait avoir assez de bon sens pour sentir que, dès que la littérature se propose une *fin morale,* elle devient à la fois bien respectable et un peu ennuyeuse ».

Seulement, le journal que rêve Stendhal n'existe pas. Les journaux qui paraissent ne sont ni sincères ni désintéressés; toujours il y a esprit de camaraderie ou charlatanisme. Ainsi, d'après Stendhal, les journalistes en arrivent à être des effrontés.

Souvent, Stendhal parle de « l'effronterie des journalistes » et se sert d'elle comme point de comparaison. Dès 1814, étant en discussion avec quelqu'un à propos de musique, il avoue :

Je voyais que mon homme évitait toujours d'entrer en matière. Je pensais qu'il fallait le tourner et je me suis mis à prononcer, avec une effronterie de journaliste et une force de poumons intarissable, des jugements ténébreux sur Hændel, Mozart, et autres grands maîtres auxquels j'en demande pardon.

Aussi, le 6 décembre 1825, est-il amené à proposer l'adoption d'un nouveau mot : celui de *poffer.* Rappelons que, dans une comédie de l'anglais Sheridan, intitulée *Le Critique,* il y a un personnage nommé M. Puff. Ce M. Puff écrit dans les journaux. Il n'y tient pas une plume désintéressée. Bien au contraire. Il ne fait des articles que pour qui le paye. Ces articles, naturellement, ne sont qu'un alignement d'éloges excessifs. M. Puff n'a pas le moins du monde honte du métier qu'il exerce. Comme il est très spirituel, c'est sous des mots plaisants qu'il cache son cynisme. C'est ainsi qu'il devient très amusant dans la comédie de Sheridan, lorsqu'il raconte la manière qu'il emploie pour prôner jusqu'aux étoiles

un poème épique ou pour lancer de façon plus terrestre, mais non moins efficace, quelque nouveau cirage ou tout autre produit.

Stendhal remarque que M. Puff a fait un nombre considérable d'élèves dans la presse française. Le métier du personnage du *Critique* s'élève en France à la hauteur d'une industrie sans précédent. Désormais, les écrivains ne sont plus obligés de se célébrer eux-mêmes; ils peuvent, grâce aux disciples de M. Puff, « avoir autant de modestie que de science. » N'est-ce pas déjà, demande Stendhal, ce que M. Ladvocat, libraire, fait pour Mme de Genlis?

Or, chacun a besoin d'être fixé : il lui faut un mot qui définisse bien dans son imagination tout ce qu'il commence à connaître. Ce mot, adéquat à un fait, rend ce dernier plus familier. Puisque, dans la presse française, l'habitude est acquise « de prôner avec effronterie » contre argent, même avec d'autant plus d'argent que le journal a d'abonnés, il faut un mot qui consacre cet état de choses. Stendhal a un mot, c'est celui qu'il propose au journal *Le Globe* et qu'il tire du nom même du personnage de Sheridan : c'est le verbe *poffer*.

Stendhal en donne au rédacteur du *Globe* la signification avec la précision d'un dictionnaire. Poffer veut dire : vanter effrontément et avec outrance. Stendhal propose également le substantif *poff*. Quand on lira une réclame intéressée, chacun pourra dire avec Stendhal : c'est un poff. Stendhal ne doute pas que ce mot ne soit « bien vite reçu et avec joie » pour peu que le public connaisse la comédie de Sheridan.

Ainsi donc le journalisme n'est qu'une industrie où tout se paie. Stendhal ne se gêne pas pour persévérer dans son opinion. C'est ainsi qu'étant à Tours, le 22 juin 1837, il est allé voir le pont de cette ville et, constatant que ce pont manque de « physionomie », il affirme :

« Il faut être journaliste payé pour avoir le front d'appeler cela beau. »

En septembre de la même année, à Genève, il parle des articles de haute politique payés et des journaux vendus au ministère. Quelques jours après, étant à Montpellier, il indique, non sans ironie, comment certaines personnes se sont payé un journaliste :

Mon compagnon de voyage me raconte que, dans un département voisin, les *juste-milieu* ont acheté cinq mille francs un journal qui tombait; ils ont fait entre eux une souscription de cent francs par tête et ont appelé de cent lieues de là un écrivain spirituel auquel ils donnent trois ou quatre mille francs. Ils ont ainsi le plaisir de lire tous les matins un article qui les confirme dans leur façon de penser.

Stendhal se plaît à déclarer à son compagnon de voyage :

Voilà qui est très constitutionnel, monsieur, et je voudrais que chaque Français pût ainsi faire représenter son opinion.

Stendhal, çà et là, dans ses écrits et durant toute sa vie, ne ménage pas les journaux.

En 1817, le 10 juin, étant à Arqua, en Italie, il s'applique à démontrer que l'hygiène finira bien un jour par considérer l'espèce humaine comme un individu dont l'éducation physique lui est confiée. On a pris beaucoup de peine pour avoir des haras, dit-il, d'excellents chevaux et de bons chiens de chasse, on cherchera enfin à avoir des Français sains et heureux.

Stendhal ajoute alors :

C'est ce qu'on nie dans les journaux et qui doit nous être assez indifférent. L'essentiel, pendant que nous y sommes, est de fuir les sots et de nous maintenir en joie.

Il y a évidemment du parti pris dans cette affirmation, mais Stendhal n'en a cure; il connaît d'ailleurs la portée de son audace, car il sait quelle est l'influence de la

presse et combien son outrecuidance peut lui réserver des ennuis. Il dit, le 28 novembre 1828 :

Je vais me déshonorer et acquérir la réputation de méchant. Qu'importe? Le courage est de tous les états : il y en a davantage à braver les journaux qui disposent de l'opinion publique qu'à s'exposer aux condamnations des tribunaux.

Quant à lui, il continuera à braver les journaux, il conservera son franc-parler à leur égard. Le 5 novembre 1829, il prétend que « la religion de la gloire, de l'immortalité, etc., est devenue un lieu commun que prêchent tous les matins les journaux, quand ils sont embarrassés de remplir leurs colonnes, c'est-à-dire depuis une soixantaine d'années ».

En juin 1832, Stendhal se plaît à rappeler une conversation qu'il a eue à Milan vers 1816, avec Lord Brougham, chancelier d'Angleterre. Ils discutaient ensemble sur le suicide; Lord Brougham prétexta :

Quoi de plus désagréable que l'idée que tous les journaux vont annoncer que vous vous êtes brûlé la cervelle et ensuite entrer dans votre vie privée pour chercher le motif? Cela est à dégoûter de se tuer.

Stendhal n'en disconvint pas et répliqua :

Quoi de plus simple que de prendre l'habitude d'aller se promener sur mer avec des bateaux-pêcheurs? Un jour de gros temps, on tombe à la mer par accident.

Ainsi les journaux seront dépistés dans leur curiosité, ils ne prolongeront pas outre mesure leurs investigations, cela n'en vaudra sans doute que mieux, car, enfin, on se perd dans tout ce qu'ils avancent chaque jour. Telle est l'opinion de Stendhal.

Celui-ci se demande, en effet, tandis qu'il rédige la préface de *Vie de Napoléon* :

Comment s'y prendra l'historien de 1860 pour se défendre

de tous les faux mémoires qui, chaque mois, ornent les revues de 1837?

C'est cette même année 1837, le 23 juin, alors qu'il voyage en Touraine, que Stendhal estime que la plus grande sottise que puisse faire un gouvernement est d'avoir des journaux à sa dévotion. Ce gouvernement accomplit-il une importante mesure? Celle-ci est aussitôt « expliquée par quelque nigaud payé qui en fait l'apologie ». Oui, mais le caractère du citoyen français est tel « qu'il se met à croire exactement tout le contraire de ce que l'homme *payé* — c'est encore Stendhal qui souligne ce mot — veut lui persuader ». Il se croirait dupé s'il faisait autrement.

Ne pas être dupe des journaux! C'est le sentiment que, pour sa part, Stendhal ressentait déjà en 1817. Il affirmait à cette époque qu'en faisant du style autre chose qu'un miroir limpide, on produisait un moment d'engouement, mais que ce moment était sujet à de fâcheux retours. Le lecteur, si sot soit-il, se méfie, « il chasse le jugement tout fait qu'on voulait lui donner ». Stendhal demande :

Qui n'a éprouvé cette sensation en lisant les homélies des journaux sur nos gouvernements?

Ainsi, le gouvernement en est pour ses frais.

Stendhal estime également qu'il ne peut « exister une absurdité aussi forte que celle des journaux de préfecture », car, avec ces journaux aussi, il n'y a que le but inverse qui soit atteint. Stendhal est persuadé que le gouvernement, en subventionnant ses journaux, ne fait « qu'alimenter par là les journaux de l'opposition ».

Il s'explique dans les termes suivants :

Sans ces apologies *explicatives*, les journaux de l'opposition seraient obligés de faire eux-mêmes *l'exposition* de la pièce à jouer devant le public. Or *toute explication exacte*

est horriblement difficile avec les Français actuels. La dose d'attention que les lecteurs accordent à une phrase imprimée a bien diminué depuis que les auteurs ne relisent plus les phrases qu'ils envoient à l'impression.

Les gouvernements, plus éclairés, rompront-ils avec l'habitude d'avoir leurs journaux? Stendhal ne le pense pas; il en donne le motif, bien simple et bien humain :

Aucun gouvernement ne renoncera jamais au plaisir de lire, imprimées tous les matins, les louanges des ordres qu'il a signés la veille.

C'est à cette même époque que Stendhal allègue que le journal, s'il finit par rendre, après sa lecture, le provincial un peu moins arriéré et un peu moins envieux, « hébète » toujours le Parisien. Ailleurs, il avait dit que le Parisien voyait tout à travers le journal, tandis qu'en province on examinait avec plus de curiosité ce qui se passait.

A cette époque encore, Stendhal prétend que les journalistes français n'ont que « du verbiage brillant et sans idée ».

Enfin, il ne faut pas trop s'inquiéter de l'influence journalistique. La consolation, pour Stendhal, est que cette influence est sans portée ni durée; il formule cette opinion, en avril 1837, à la fois dans les *Mémoires d'un touriste* :

Dès qu'un grand homme, créé par le journal, meurt, sa gloire meurt avec lui, voyez Girodet.

Et dans la préface de la *Vie de Napoléon* :

Dix ans après sa mort, la camaraderie qui le protégeait est dissoute, et celle qui lui succède met la vérité de cet écrivain au nombre de ces vérités indifférentes qu'il faut bien admettre pour se donner du crédit et pour pouvoir mentir avec quelque succès sur tout le reste.

Quelles conclusions méritent toutes ces attaques contre le journalisme?

Nous pouvons la prendre dans Stendhal lui-même : « Que je hais le journal! »

Il formule cette déclaration dans une lettre qu'il adresse de Lyon, le 4 septembre 1838, au docteur Edwards, membre de l'Académie des Sciences morales et politiques. C'est à propos d'arbres maltraités par les jardiniers :

Sans la peur de faire parler de moi, je crois qu'un beau matin, je prendrais vingt ouvriers de Lyon, je ferais couper en deux bons tas ces arbres, puis partirais pour aller voyager... Mais quelle anecdote pour un journal. Que je hais le journal!

Il le hait, mais, en même temps, il le prône. Le 30 novembre 1825, n'écrit-il pas à M. Cerclet, maître des requêtes, qu'il a « beaucoup d'estime pour l'état de journaliste » et que cet état, «c'est la tribune de notre époque» ?

En novembre 1835, il reconnaît que, grâce aux journaux, «le bourgeois provincial» devient de plus en plus rare et qu'il n'y a plus « de mœurs d'Etat ».

Nous avons rapporté plus haut qu'en 1837 il avait dit que les journalistes français étaient sans idée et n'avaient que du brillant verbiage. Mais, cette même année 1837, le 10 avril, Stendhal a, sur ce point, bien soin de s'infliger un démenti. Il est à Fontainebleau; alors il reconnaît que c'est dans le petit pamphlet à la Voltaire, dans les articles du *Charivari,* que les Français ne peuvent être égalés :

Tous les gens d'Allemagne, d'Angleterre et même d'Italie se cotiseraient ensemble qu'ils ne pourraient faire de tels articles.

Trois jours après, Stendhal avance cette allégation et la souligne pour lui donner encore plus d'importance : *le journal est excellent, nécessaire pour les intérêts politiques.* Il déclare également :

Politiquement, notre liberté n'a d'autre garantie que le journal.

Deux mois après, le 7 juin, comme il est à Lyon, Stendhal énumère les principaux points « acquis depuis Barnave, Sieyès et Mirabeau ». Parmi ces points, il y a le journal. Les Français ne peuvent plus s'en passer.

Ils ont pris l'habitude de s'amuser le matin avec le journal; cette habitude serait d'autant plus difficile à faire tomber qu'ils font de l'esprit toute la journée avec l'esprit de leur journal.

Le journal, que Stendhal vient de qualifier d'excellent, de nécessaire pour les intérêts politiques, est non seulement un motif de distraction spirituelle, mais surtout un instrument de liberté. Il ruine les ambitions néfastes.

Stendhal écrit :

Le Charivari, à lui seul, rendrait impossible un second Napoléon, eût-il gagné dix batailles d'Arcole. Ses premiers pas vers la dictature, ses premiers pas de supériorité, loin de créer l'enthousiasme, seraient couverts de ridicule.

Cela est si vrai que le journal est un instrument de liberté et un instrument essentiellement français que Stendhal ne peut s'empêcher de faire remarquer que les peuples de l'Europe comprennent que cette liberté ne peut leur venir que de France et que « c'est pourquoi ils ne lisent pas les journaux anglais, tandis qu'ils s'arrachent ceux de Paris ».

Animé de cet état d'esprit, Stendhal, étant, le 23 juin 1837, de passage à Tours, reproche aux paysans du Berry de croire encore aux sorciers et de ne pas lire les journaux. Ces paysans devraient les lire, ils s'en trouveraient mieux, car, Stendhal le répète, le journal est créateur de liberté.

Pour que le journal puisse accomplir cette mission d'émancipation intellecétuelle et morale, il faut que lui-

même ne voie son action arrêtée par la moindre contrainte. Il faut, en un mot, qu'il y ait la liberté de la presse. Stendhal réclame toujours nettement cette liberté. Nous en trouvons une preuve dans son *Essai sur l'Amour*, publié en 1822.

Alors, jetant un coup d'œil sur l'avenir, il entrevit que « rien ne sera beau, juste, heureux, comme la France morale vers 1900 ». Il se lamente sur la misère de son temps. C'est qu'on avait une précieuse ressource : la liberté des journaux. Ceux-ci, en effet, « finissent pas dire à chacun son fait et, quand ce fait se trouve être l'opinion publique, il reste ».

Or, Stendhal déplore que cette liberté, qu'il a qualifiée de ressource, et qu'il qualifie maintenant de remède, soit alors arrachée à la France : « Cela retardera un peu la morale de la France. »

Ainsi donc, d'après Stendhal, le journal est un facteur important de régénération; sans lui, la morale ne peut être que difficilement, et, grâce à lui, elle étend partout ses bienfaits.

Le salut même de la patrie en dépend. Non seulement la liberté de la presse est un élément de moralisation, mais c'est aussi un moyen de sécurité. Elle attire l'attention des pouvoirs publics. Ainsi, s'il y a un peu moins de vols dans la rue, c'est que « la chandelle, nommée liberté de la presse, ainsi que Stendhal l'écrit de Versailles à M. Sutton-Sharpe, le 5 décembre 1826, a éclairé ces vilains procédés ».

Le 15 juin 1828, Stendhal est à Rome; il a passé sa soirée au théâtre avec des amis; or, un de ceux-ci rapporte que le duc de Modène vient de promulguer une loi sur la liberté d'imprimer. Cette loi se défend de vouloir « entraver la circulation des livres réellement utiles et productifs ». Mais elle constate que, « chaque jour, de nouveaux ravages sont faits par le moyen si facile de la presse, venue de pays même lointains ».

Le prince de Modène édicte donc la constitution d'une commission de censure. Stendhal déclare que cette loi lui « semble fort bien faite ». C'est qu'il a pour opinion ceci que, chez les peuples d'Europe, « désormais toute charte peut se réduire à cet article unique : Chacun pourra imprimer ce qu'il voudra et les délits de presse seront jugés par un jury ».

Il classe son opinion comme vérité; il tient à cette vérité; c'est que, pour lui, la liberté de la presse est une source de bienfaits.

Quelque temps après, le 20 octobre 1828, étant encore à Rome, tandis qu'il étudie le passage au Vatican de quelques papes, Stendhal reconnaît que certains de ceux-ci ont voulu le bien de bonne foi. Cela le rend optimiste et lui fait « augurer bien des destinées du genre humain »; les temps s'amélioreront de plus en plus. Stendhal est ainsi conduit à demander :

Quel est l'homme assez borné aujourd'hui pour ne pas voir que la liberté de la presse et les deux Chambres empêchent qu'un sot ne soit ministre et assurent un gouvernement raisonnable et qui possède en lui-même les moyens de se perfectionner?

Il faut que la presse soit libre et qu'elle ait son jury. Stendhal revient à cette pensée, à Lyon, le 7 juin 1837. Il lui paraît alors que ce sont les grandes villes comme Strasbourg, Dijon, Grenoble, etc., « qui veulent sincèrement la liberté de la presse sans laquelle le jury serait bientôt remplacé par un jury *spécial*, nommé par MM. les chefs de bureau de la préfecture, etc. ».

On sent bien que Stendhal est contre l'institution de ce jury spécial, car, si ce dernier fonctionnait, « bientôt nous en serions aux cours prévôtales et au *poing coupé* sollicité sous Louis XVIII ».

Le 4 juillet 1837, à Nantes, Stendhal pense que si, à Vienne, Berlin ou Munich, on ne peut rien imprimer

d'aussi amusant que les journaux français, c'est que la presse y est moins libre.

La presse libre amuse, elle corrige aussi; c'est ce que Stendhal constate, à Rouen, quelques jours après, à propos de la mode. Il dit que le Français ne sait pas raisonner contre elle; c'est un défaut, mais Stendhal s'empresse d'ajouter :

La liberté de la presse contrarie ce défaut et va changer le caractère national, si elle dure.

En septembre de la même année 1837, Stendhal est à Genève, et il y étudie les effets qu'il juge mauvais du protestantisme, mais il reconnaît que le grand problème qui « va décider de la civilisation du vingtième siècle », c'est l'examen personnel.

Mais cet examen personnel ne va pas, pour lui, sans la liberté de la presse. Il faut que l'on puisse penser sans contrainte, mais aussi que l'on puisse exprimer cette même pensée publiquement et aussi facilement.

Il écrit à ce sujet :

Le gouvernement, dont les peuples sont amoureux aujourd'hui, ne peut pas exister sans l'examen personnel le plus étendu et sans la liberté de la presse dont les écarts seront réprimés par un jury toujours fort indulgent.

Quelques jours après, le 12 septembre, étant de passage à Béziers, il signale l'action de ces prêtres qui, dans les séminaires, enseignent « à mépriser le gouvernement des deux Chambres qui régit la France et à détester la liberté de la presse, qui en est l'âme ». Stendhal craint que cela ne conduise à une nouvelle Vendée.

Enfin, Stendhal, qui, le 30 novembre 1825, avouait à M. Cerclet qu'il ne connaissait l'organisation d'aucun journal, en conçoit une, le 23 juin 1837. Il s'agit d'une presse gouvernementale autre que celle dont nous avons parlé plus haut.

Le gouvernement, au lieu de subventionner certains organes, ferait mieux « de demander à tous ses agents à l'intérieur et à l'extérieur de lui écrire des nouvelles, les 1er, 10 et 20 de chaque mois. Ces rapports seraient divisés en trois colonnes : faits sûrs, choses probables, simples on-dit. Par ce moyen et avec cent mille francs de ports de lettres, on réunirait une masse de faits non moins vrais que variés à l'aide desquels il serait facile de remplir, d'une manière amusante, les trois premières pages d'un journal. » La quatrième serait consacrée aux ordonnances du roi, au compte-rendu impartial des Chambres, aux nouvelles « qu'il faudrait toujours raconter sans le moindre adjectif de louange ou de blâme ».

JEAN MÉLIA.

SOUS LES AILES DE PIVOLO

LE DROIT DE PROPRIÉTÉ SUR LES PSEUDONYMES, SURNOMS OU SOBRIQUETS

—

Comment l'aviateur Pelletier-Doisy a-t-il reçu le surnom de Pivolo, qu'il devait couvrir de gloire, sans se douter de tous les procès qu'il devrait engager pour empêcher son usurpation?

Sur ce petit point d'histoire sportive, deux versions sont en présence.

La première, celle de Pelletier-Doisy ou plutôt celle de la légende, est la suivante : lorsque l'aviateur formait les jeunes pilotes du camp d'Avord, en 1913, il donnait des conseils de prudence à tous les débutants et leur criait : « Plein les gaz et puis voie haut! », d'où l'habitude, dans les camps d'aviation, de l'appeler Puivolo, transformé bien vite en Pivolo.

La deuxième version, qui est plus terre à terre, est celle de Sadi-Lecointe. D'après ce dernier, en mai 1912, lorsque Pelletier faisait ses débuts sous les ordres du capitaine Voisin au camp d'aviation de Bron-Lyon, un petit périodique illustré édité par Albin Michel circulait dans les chambrées. Il avait pour titre : *Les aventures amoureuses de Pivolo, sapeur aviateur*, et sa couverture représentait un jeune aviateur au visage hilare et bon enfant. Un jour, un camarade aurait affiché cette image dans une baraque du camp en mettant au-dessous le

nom de Pelletier-Doisy. Du coup, ce dernier était baptisé Pivolo, et le nom lui serait resté.

Sans prendre parti pour l'une ou l'autre de ces versions, qui toutes les deux contiennent peut-être une part de vérité, une chose est certaine, c'est que, bien avant la guerre, l'aviateur était connu sous le sobriquet de Pivolo (1) dans les milieux militaires et sportifs.

Il était, en effet, un fervent du rugby, et, en pleine guerre, il profitait de ses permissions pour aller matcher aux quatre coins de France.

Il est inutile de rappeler comment, pendant la guerre, le lieutenant aviateur Georges Pelletier-Doisy rendit son nom célèbre en faisant la chasse au « fokker ».

Après la victoire, il continua à servir la France dans l'aviation, et ses états de service ne sont qu'une série d'exploits : 1920, Paris-Vienne en 10 heures; 1921, Paris-Bucarest en 19 heures; 1922, Tunis-Paris en 12 heures sans flotteur. Enfin, en mai 1924, Paris-Tokio, vingt mille 146 kilomètres en 120 heures de vol effectif à la moyenne horaire de 168 kilomètres.

A cette époque, les noms de Pelletier-Doisy et de Pivolo étaient tous les deux en pleine gloire. La presse française et européenne leur consacrait tous les jours de longs articles. De tous les coins d'Europe ou d'Asie où il faisait escale, le pilote envoyait à ses amis des cartes postales, des messages signés indifféremment Pivolo ou Pelletier-Doisy.

C'est à ce moment, mai 1924 (simple coïncidence ou suprême astuce?) qu'une marque PIVOLO fut déposée par un premier distillateur prévoyant, M. C..., marque déposée au greffe du Tribunal de Commerce de la Seine en vertu de la loi du 23 juin 1857. Le dépôt ne fut d'ailleurs suivi d'aucune exploitation, d'aucune publicité, et rien n'en révéla l'existence.

(1) Voir l'*Œuvre* du 4 mai 1924 : *Pivolo peint par Sadi-Lecointe*, et le livre de Gile-Nicaud édité par la Librairie Plon en 1924 : *Le raid merveilleux de Pelletier-Doisy*.

Enfin, le 1er septembre 1924, un deuxième distillateur, M. G..., achetait cette marque, la déposait à son tour au greffe du Tribunal de Commerce comme marque de fabrique d'un apéritif au vin de France et, sur cette marque, au-dessous du nom de Pivolo, faisait apparaître l'image d'un avion... L'allusion était évidente!

Tout cela se passait encore dans le mystère des cartonniers d'un greffe où seuls les initiés et les gens de loi font des recherches, et le capitaine Pelletier-Doisy ignorait toujours l'emploi qui allait être fait du nom de Pivolo.

Mais voici qu'en mai et juin 1925, les murs de Paris et de toutes les villes de France se couvrirent d'affiches monumentales de style cubique portant en grosses lettres : PIVOLO, apéritif aux vins de France, et représentant une pie d'un noir de jais qui trempait son bec dans un verre de vin aux chauds reflets ambrés.

Pendant plusieurs mois, en sortant du Palais ou de la Sorbonne, nous avons vu l'affiche Pivolo couvrir un grand panneau sur le boulevard Saint-Germain vis-à-vis du métro Cluny, juste au moment où le nom de l'aviateur figurait en grande vedette dans toute la presse. Du point de vue publicité, c'était un vrai succès, et bien des gens ne pouvaient s'empêcher de penser que Pivolo, en homme pratique, avait monnayé son nom et autorisé une firme de grande envergure à lancer un apéritif sous le signe vainqueur de sa jeune gloire.

Combien d'autres l'avaient fait avant lui et continuent encore à le faire! Nous avons vu un illustre boxeur, celui qu'en d'autres temps les foules idolâtres appelaient « notre Georges » donner son nom à des casseroles... Tout le monde connaît le champagne Montebello, dont les bouteilles s'adornent d'une couronne ducale gagnée par le grand ancêtre, le général Lannes, sur les champs de bataille de la Lombardie, et nous pourrions en citer bien d'autres du même ordre, en commençant par le

champagne « Duc de Chantoiseau » et en finissant par celui du « Comte de Morini », dont les marques s'essayent à la conquête du monde... Le capitaine Pelletier-Doisy, et l'on ne saurait trop l'en féliciter, a une autre conception de son devoir d'officier français. Après avoir illustré le nom de Pivolo, il n'a pas voulu laisser croire un instant qu'il était capable de combinaisons de cet ordre. Il a mobilisé les troupes noires des gens de robe; huissiers, avoués, avocats ont répondu à son appel pour procéder à des constats, signifier des défenses, rédiger des assignations, plaider devant toutes les juridictions. Il lui a fallu plus de six années pour mettre ses adversaires hors de combat, et, après avoir saisi le Tribunal civil de la Seine dès le 29 juillet 1925, il lui a fallu attendre jusqu'au 8 juillet 1932 pour avoir la satisfaction de faire publier dans les journaux de son choix l'arrêt de la Cour de Paris du 10 décembre 1931 qui proclamait son bon droit (2).

Hâtons-nous de dire qu'en première instance il avait déjà obtenu le 6 décembre 1926 un jugement de la 3e Chambre qui lui avait donné gain de cause et condamné ses adversaires à 10.000 francs de dommages-intérêts, à l'insertion du jugement dans 5 journaux en leur faisant défense de faire usage du nom de Pivolo, sous astreinte de 200 francs par infraction constatée.

Toute la presse parisienne avait signalé en son temps le jugement rendu par M. le Président Grenet après une magnifique plaidoirie d'un camarade de guerre du grand aviateur, nous voulons parler du regretté Valude, ancien sous-secrétaire d'Etat à l'aviation.

Comœdia du 7 décembre 1926 avait exprimé la joie des admirateurs de Pelletier-Doisy en publiant ces vers d'une verve bien française :

PIVOLO ! nom léger, sonore, plein de grâce,
Qui fait lever les yeux et chercher dans l'espace

(2) Voir dans l'*Intransigeant* du 9 juillet 1932 le texte de cet arrêt.

Le grand oiseau victorieux!
Non! nous ne voulons pas, chez le bistro d'en face,
Sous un plafond noirci, dans une salle basse,
L'entendre accompagné d'un : Boum! voyez terrasse!
Car c'est un cri d'amour à jeter dans les cieux!

Excelsior, Figaro, Le Temps, Le Journal, Le Matin, Le Petit Parisien des 7 et 8 décembre 1926 avaient, à leur tour, commenté d'une façon élogieuse la décision de la 3e Chambre. Mais, hélas! dans l'ombre un huissier veillait.

Bientôt un acte d'appel était interjeté et la Cour de Paris saisie du différend. Le rôle de toutes les chambres de cette haute juridiction est encombré de centaines d'affaires, toutes plus urgentes les unes que les autres au dire des plaideurs, et le malheureux Pivolo, qui s'était rendu de Paris à Tokio en 120 heures de vol sur les ailes de son fidèle biplan « Jacqueline », dut attendre cinq longues années pour parcourir les quelque cent mètres séparant la 3e Chambre du Tribunal de la Seine de la 1re de la Cour de Paris, et entendre enfin proclamer son bon droit, sous les voûtes antiques du palais des Valois.

Voici en quels termes la Cour, après une brillante plaidoirie de Me Georges Boudier, l'ancien collaborateur de Valude, a rédigé un arrêt qui marque une étape nouvelle et décisive dans la voie de la protection des pseudonymes, sobriquets, voire de tous vocables auxquels le travail ou le courage d'un homme ont attaché la renommée :

La Cour,

Considérant qu'il est établi par les nombreux documents versés aux débats que dès le début de sa carrière militaire vers 1912, PELLETIER-DOISY a reçu de ses camarades la dénomination familière de PIVOLO, que lui-même l'a acceptée, s'en servant volontiers pour signer ses lettres privées; qu'à la faveur de ses exploits aériens la presse a peu à peu propagé cette dénomination dans le public et qu'il est constant qu'en

1924 Pelletier-Doisy était dans le monde entier désigné sans confusion possible par le vocable « Pivolo », qu'étant depuis plusieurs années en possession paisible et publique de cette dénomination, y ayant par son courage et ses mérites attaché la renommée, il est en droit de se réserver le bénéfice de son œuvre et de le défendre contre toute atteinte.

Nous nous en voudrions d'ajouter un mot à ces constatations souveraines de la Cour relatives à l'acquisition d'un droit de propriété « sui generis » sur un vocable qui n'est ni un nom ni un pseudonyme.

Voici en quels termes l'arrêt rappelait pour en faire bonne justice les prétentions de la partie adverse soutenues en première instance par Me Cassin, avocat et professeur à la Faculté de droit de Lille, et devant la Cour par Me Penancier :

Considérant que la marque de spiritueux « PIVOLO » a été déposée le 13 mai 1924 et acquise par G. en septembre suivant, dans le moment où Pelletier-Doisy, en réussissant pour la première fois le parcours Paris-Tokio relaté et commenté par toute la presse, venait d'ajouter un nouvel éclat au nom de « Pivolo »; qu'on peut d'autant moins douter qu'en choisissant pour présenter ses produits la marque « Pivolo », G. ait entendu bénéficier de l'immense popularité du surnom de l'aviateur, que, dans la composition de l'une de ses marques on voit figurer un avion;

Qu'en faisant usage sans l'assentiment de Pelletier-Doisy de la dénomination « Pivolo », G. usurpait l'élément de la renommée qui en faisait la valeur et dont Pelletier-Doisy devait seul pouvoir disposer.

En ce qui concerne le préjudice moral subi par le demandeur, la Cour s'exprimait ainsi :

Considérant que l'importance de la publicité, sa forme frappante destinée à mettre en évidence le nom de Pivolo appliqué à un produit alimentaire, devaient avoir pour effet de faire naître dans l'esprit du public le soupçon que Pelletier-Doisy n'était pas étranger à une opération commerciale de

grande envergure et que cet officier français, contre toute dignité professionnelle, trafiquait de sa notoriété.

Par ces motifs,

Déboute les appelants de leurs appels,

Confirme le jugement entrepris.

Cet arrêt méritait d'être signalé aux lecteurs d'une revue où l'on s'intéresse à tout ce qui touche à la protection du droit moral contre les usurpations du commerce ou de la finance.

Nous disions tout à l'heure qu'il avait porté une nouvelle pierre à l'édifice lentement élevé par la jurisprudence française pour défendre les droits de propriété acquis sur le nom, le pseudonyme et le surnom. Pour mieux faire comprendre notre pensée par les lecteurs auxquels les couloirs du Palais sont moins familiers qu'à l'auteur de ces lignes, que l'on nous permette de rappeler les principes et quelques procès curieux relatifs à la protection du nom et du pseudonyme, notamment ceux du duc de Cossé-Brissac, de Caran d'Ache, de Paulus et de Max Trebor.

I

PROTECTION DU NOM PATRONYMIQUE

Le nom de famille, ou patronyme, est protégé par la loi avec une extrême rigueur. Il fait l'objet d'un véritable droit de propriété qui permet à toute personne s'appelant Durand ou Dupont d'interdire l'usage de ces noms à toute personne qui, d'après son acte de naissance, n'a pas le doit de les porter. Inutile de prouver le préjudice, il suffit d'établir son droit ou nom.

Le droit de contester le nom usurpé a même été reconnu à la fille mariée qui, tout en portant le nom de son mari, n'en reste pas moins propriétaire du nom de son père, surtout en l'absence de descendants perpétuant ce nom.

Le droit au nom a, d'ailleurs, ses dangers pour les gens de lettres, en particulier pour les romanciers. Gare aux assignations de M. Machin ou de Mme Potinette si, dans leurs œuvres, ils ont donné leurs noms à des personnages jouant un rôle ridicule ou odieux.

On n'a pas oublié le procès retentissant intenté en 1882 par l'avocat parisien Duverdy contre Zola et le directeur du *Gaulois* au moment de la publication en feuilleton du roman de *Pot-Bouille* dans lequel un des personnages principaux était appelé Duverdy et remplissait les fonctions de Conseiller à la Cour de Paris... M. le conseiller jouait dans le roman un assez triste rôle d'hypocrite vicieux, et Me Duverdy, estimant que le personnage jetait un certain discrédit sur son patronyme, assigna le romancier et le directeur du journal devant le tribunal de la Seine, aux fins de se voir interdire l'usage de son nom. Le Tribunal, par jugement de la 1re Chambre du 15 février 1882 (non frappé d'appel), lui donna gain de cause en obligeant les défendeurs à supprimer le nom de Duverdy dans les publications ou éditions postérieures à sa décision.

(Jugement rapporté au Sirey 1884-2-82 avec une note de J.-E. Labbé.)

Par contre, en 1903, un arrêt de la Cour de Paris du 1er août (Dalloz 1904-2-4) repoussa la demande en usurpation du nom patronymique d'Arnould intentée par un sieur Arnould contre son cousin Me Duval, avocat à la Cour de Paris, qui, après son mariage avec une demoiselle Arnould, avait pris, dans la vie mondaine, le nom de Duval-Arnould. Cette décision était motivée par l'absence du préjudice résultant de cette adjonction de nom et par le fait que dans les actes de la vie civile le défendeur ne faisait usage que du seul nom de Duval.

Tout dernièrement, la cour de Paris a confirmé un jugement de la 3e Chambre du 1er décembre 1926 qui avait condamné la société américaine Paramount à payer

100.000 francs de dommages-intérêts au duc de Cossé-Brissac dont le nom et le titre avaient été usurpés dans le film *Zaza*.

Le film était tiré de l'œuvre de Pierre Berton et Charles Simon, qui fut le triomphe de Réjane en 1898 et vient d'être reprise avec succès par l'Odéon.

Mais tandis que, dans l'œuvre française, Zaza, grande vedette de café-concert sentimentale et bonne fille, était aimée par un riche industriel du nom de Dubuisson, le film de la Paramount s'était permis de remplacer ce nom par celui plus ronflant du duc de Brissac en mettant à la scène un vieux gentilhomme français, propriétaire d'un château historique, dont la jeune Zaza repoussait les avances et refusait la main pour la plus grande joie du public américain. Le duc de Cossé-Brissac, qui est l'héritier de l'un des plus grands noms de la vieille France, a mis le holà à ces procédés cavaliers des industriels américains, et, lui aussi, a dû attendre près de six ans pour faire triompher son bon droit devant la justice, puisque son action, engagée par la voie du référé en janvier 1925, n'a eu son épilogue devant la première Chambre de la Cour de Paris qu'à la date du 14 février 1930, après plaidoirie de Me Decugis pour le demandeur et de Me Rapoport pour la Paramount (3).

II

PROTECTION DU PSEUDONYME

Le pseudonyme est un nom supposé dont se servent parfois les auteurs ou les artistes pour signer leurs œuvres et masquer leur personnalité dans les actes de la vie littéraire, artistique ou théâtrale, en conservant leur nom de famille dans les actes de la vie publique ou de la vie

(3) L'arrêt de la Cour de Paris a réduit à la somme de 30.000 francs les dommages-intérêts accordés au duc de Brissac, dont le nom et le titre avaient été supprimés du film et des programmes après le référé.

civile, c'est-à-dire pour se présenter en justice ou comparaître devant les officiers de l'état civil et les officiers ministériels.

Un écrivain dont le nom patronymique a été pris comme pseudonyme par un autre auteur ne peut obliger ce dernier à changer de pseudonyme si une différence de prénom, à fortiori la suppression d'une particule précédant le nom, rendent toute confusion impossible.

Cela a été jugé en 1905 par la Cour de Paris en faveur des frères Boëx, en littérature les frères Rosny, qui s'étaient vus assignés en dommages-intérêts par le possesseur légitime du nom, M. Léon de Rosny, savant orientaliste (Arrêt Paris 24 mai 1905. Dalloz 1906-2-319.)

Certains pseudonymes ont été illustrés d'un tel éclat qu'ils ont fait oublier les noms véritables de leurs possesseurs. Voyez d'Alembert, Stendhal, George Sand, France, Loti et Courteline.

Nous avons tous admiré les dessins de Gavarni, de Cham et de Caran d'Ache, sans nous douter souvent que leurs auteurs s'appelaient Chevalier, comte de Noë et Poiré.

Combien parmi les lecteurs des œuvres de Pierre Maël, aujourd'hui un peu oubliées, ont su qu'elles étaient écrites en collaboration par Charles Causse et par Charles Vincent sous un pseudonyme commun dont ils avaient eu soin de réglementer l'usage par acte notarié?

Leur convention, déposée le 30 juillet 1902 aux minutes d'un notaire parisien, Me Montel, spécifiait que le pseudonyme de Pierre Maël avait toujours désigné les œuvres faites en collaboration par ces deux auteurs, avec cette particularité que les éditeurs ne connaissaient que Charles Causse, dont le collaborateur, nous n'osons pas dire le nègre, devait rester dans l'ombre sans révéler sa personnalité au public. C'est un peu l'histoire d'Alexandre Dumas et de Maquet, avec cette double différence que l'auteur des *Trois Mousquetaires* signait les œuvres com-

munes de son nom de famille et, tout en adressant à Maquet des lettres de rappel pour avoir sa copie et de nombreux témoignages de gratitude, n'avait jamais signé aucune convention pour réglementer et authentifier une collaboration de vingt ans.

Causse et Vincent, au contraire, avaient eu soin de stipuler qu'après la mort de Charles Causse, Vincent pourrait faire usage du pseudonyme et publier des œuvres nouvelles sous le nom de Pierre Maël.

Après le décès de Causse, survenu le 29 décembre 1904, Vincent était devenu seul propriétaire du pseudonyme commun, mais, en souvenir de son ami et collaborateur, il avait autorisé sa veuve, à titre de simple tolérance, à porter le nom de Maël dans la vie mondaine.

Il dut cependant provoquer l'intervention de la Société des Gens de Lettres contre Frédéric Causse, fils de son ancien collaborateur, qui avait publié quelques œuvres sous le nom de Frédéric Maël, et, le 16 avril 1916, il lui faisait prendre l'engagement de renoncer à faire usage de ce pseudonyme dans le domaine des lettres. Après le décès de Vincent, survenu le 28 juin 1920, sa veuve et ses fils durent assigner les héritiers Causse pour leur faire interdire l'usage du pseudonyme litigieux, et le tribunal de la Seine, par jugement du 28 février 1922, leur donna gain de cause en condamnant les héritiers Causse à 12.000 frs. de dommages-intérêts et en ordonnant l'insertion du jugement qui leur faisait défense de porter le nom de Maël.

Cette décision fut confirmée deux ans plus tard par la première Chambre de la Cour de Paris, qui supprima toutefois les dommages-intérêts, estimant avec raison que la publication de l'arrêt était une réparation morale suffisante.

Le jugement et l'arrêt sont reproduits au Dalloz hebdomadaire 1924, p. 555, et au Dalloz 1925-2-9, avec une

note de M. le professeur Savatier qui en souligne l'importance.

Ainsi, à la différence du nom patronymique qui se transmet indéfiniment dans la ligne mâle, le pseudonyme naît avec l'écrivain ou l'artiste qui l'ont choisi, mais il meurt avec lui. Le pseudonyme est un peu comme une marque de fabrique; il désigne une œuvre professionnelle, et, lorsque son titulaire a acquis une certaine notoriété, il correspond à une véritable valeur économique.

Certains noms attirent la clientèle et, suivant une expression vulgaire, sont des noms « tout en or » : pour eux la grande vedette, les gros cachets, les contrats d'éditions avec de forts pourcentages — pour les autres, hélas... c'est la misère!

Mais si, après la mort d'un auteur, ses héritiers n'ont pas le droit de faire usage de son pseudonyme de lettres et ne peuvent écrire sous le même nom sans le différencier aux yeux du public par un autre prénom par exemple, ils conservent sur ce pseudonyme un droit moral qui mérite d'être souligné.

En matière littéraire ou artistique, le droit moral des auteurs ou de leurs descendants est une des créations les plus remarquables de la jurisprudence française. Pour tout ce qui touche au droit moral sur le titre des ouvrages littéraires, nous nous sommes expliqué ici même dans notre étude sur le statut juridique du titre (voir le *Mercure de France* des 15 octobre et 15 novembre 1931).

Le droit moral de l'auteur (ou de ses représentants) leur permettra de s'opposer à toute reproduction de son œuvre qui la dénaturerait, en diminuerait la valeur par des moulages ou des copies contenant des erreurs grossières (exemple le procès des héritiers de Luc-Olivier Merson contre la Banque de France au sujet du billet de cent francs).

Le droit moral permettrait aux héritiers d'un Flau-

bert, d'un Maupassant, d'un Zola, de s'opposer à la publication d'éditions de *Madame Bovary,* de *la Maison Tellier,* ou de *Nana,* sous couvertures illustrées d'aspect licencieux qui souligneraient certains passages de ces œuvres dans une pensée de basse pornographie.

Avant la guerre, nous avons entendu Mme Marcelle Tinayre raconter que, voyageant en Allemagne, elle y avait découvert avec stupéfaction des exemplaires de *la Maison du Péché* truffés à son insu, et Dieu sait pour quels lecteurs, d'illustrations libertines.

C'est en vertu d'un droit moral sur le pseudonyme de Pierre Maël, dont son mari avait été le dernier titulaire, que la dame Vincent avait pu faire défense aux héritiers Causse de faire usage de ce nom qu'elle-même n'avait jamais porté dans la vie mondaine.

C'est en vertu de son droit moral sur le nom et l'œuvre de Caran d'Arche que, tout dernièrement, la veuve du grand dessinateur a pu faire interdire l'usage de ce nom à une société financière qui, pour porter bonheur à ses crayons, les avait baptisés crayons Caran d'Ache.

Tous les Français de l'an 1900 ont admiré et conservent précieusement les albums de Caran d'Ache édités vers la fin du siècle dernier par la librairie Plon et devenus aujourd'hui presque introuvables.

Les joies du plein air, Le prince Kozakokoff, A la découverte de la Russie, Nos soldats du Siècle, l'éternel et inoubliable *Carnet de chèques,* avec son député traqué par le corrupteur du Panama, l'insaisissable Arton, *les Lundis de Caran d'Ache* ont fait le bonheur de nos vingt ans.

Le dessinateur, qui, en réalité, s'appelait Emmanuel Poiré, était de vieille souche française, bien que né à Moscou en 1858. Après avoir fait son service militaire en France et crayonné sur le vif ses premières scènes de chambrée, il avait pris le pseudonyme de Caran d'Ache et publié sous ce nom de nombreux dessins dans *la Chro-*

nique parisienne, le Tout Paris, le Chat Noir, le Rire et plus tard dans *la Libre Parole* et *l'Echo de Paris.*

Il mourut le 25 septembre 1905, sans enfant, laissant pour légataire universelle sa veuve, née Azimont. Vingt ans plus tard, en 1925, une société à responsabilité limitée, d'origine suisse, s'était fondée à Paris sous le nom de « Société Caran d'Ache » et avait annoncé à grand renfort de publicité qu'elle se proposait de fabriquer des crayons du même nom.

Il faut avouer que ce propos n'avait rien de bien subversif. Donner le nom de Caran d'Ache à des crayons pouvait être considéré comme un hommage posthume, et, l'artiste étant mort depuis longtemps, sans enfant, la société pouvait ignorer l'existence d'une veuve qui, en 1925, ne portait plus le nom de Caran d'Ache, par suite d'un second mariage, mais avait conservé ses titres et droits de légataire universelle de son premier mari.

C'est dans ces conditions que la veuve du grand dessinateur ayant notifié par acte d'huissier à la société Caran d'Ache son opposition à toute usurpation de nom, la société avait passé outre et continué sa publicité.

Elle soutenait que le nom de *Caran d'Ache* signifiant en langue russe « mine de crayon » constituait une appellation d'origine sur laquelle l'artiste n'avait acquis aucun droit de propriété, malgré une longue et paisible possession.

La thèse était assez ingénieuse et reposait sur un principe juridique admis par la jurisprudence pour les titres des ouvrages littéraires. De nombreux arrêts ont, en effet, décidé que l'écrivain n'acquiert aucun droit privatif sur son titre lorsque ce dernier est une expression générique désignant nécessairement une certaine catégorie d'ouvrages (exemple : Histoire de France, — Manuel de droit civil, — Histoire des doctrines économiques).

Mais, dans l'espèce soumise à la décision de la 3e Chambre, l'avocat de la demanderesse, Me Vallier, n'eut pas de

peine à démontrer le peu de fondement de cette argumentation.

En effet, la société défenderesse aurait pu soutenir qu'elle avait donné à ses produits une expression générique si, en langue française, les trois mots *Caran d'Ache* avaient signifié « mine de crayon »; mais, en bon français, les dix lettres composant ce groupe de mots n'avaient jamais eu aucun sens particulier et n'avaient jamais servi qu'à désigner l'artiste de ce nom.

Ce dernier, par son talent de dessinateur, par la verve gauloise de ses légendes, par la possession longue et glorieuse du pseudonyme de Caran d'Ache, avait acquis un véritable droit de propriété sur ce nom, et la société dont s'agit l'avait si bien choisi à cause de cette gloire qu'elle en faisait l'aveu dans un catalogue de publicité.

Ce catalogue, après une biographie du grand dessinateur, contenait en effet ces lignes significatives :

Comme l'artiste a conquis la célébrité, le crayon, son homonyme, saura, dans un avenir prochain, s'élever au-dessus de tous ses concurrents.

Le jugement de la 3e Chambre du 28 novembre 1927 (4), en donnant gain de cause à la veuve de Caran d'Ache, a fait défense à la société de ce nom de fabriquer et mettre en vente des crayons portant la marque « Caran d'Ache » et l'a condamnée à 3.000 francs de dommages-intérêts. Le jugement a proclamé enfin qu'en droit, tout vocable pouvait être employé comme pseudonyme, notamment un mot étranger qui n'était pas entré dans la langue française comme une expression générique, et constituait une véritable propriété au profit de l'artiste qui l'avait rendu célèbre.

Plus récemment, en 1929 et 1931, la même 3e Chambre, composée d'ailleurs par d'autres magistrats, a rendu

(4) Jugement Caran d'Ache reproduit dans la *Gazette du Palais* du 22 décembre 1927 avec une note intéressante de l'arrêtiste.

des décisions intéressantes en matière de pseudonyme dans les affaires Paulus et Max Trebor.

L'inoubliable créateur du *Père la Victoire, En revenant de la Revue,* dont le nom de Paulus claquait comme un drapeau, s'appelait en réalité Jean-Paulin Habans. Il mourut en juin 1908, après avoir connu des succès délirants et, cigale imprévoyante, n'avait pas su mettre de côté. Vingt ans plus tard, en 1928, sa veuve et ses enfants assignèrent devant le Tribunal de la Seine le chanteur populaire Pomel et le directeur du théâtre Concordia sur lequel Pomel paraissait sous le nom de Paulus, en demandant contre eux une condamnation à cinquante mille francs de dommages-intérêts.

Le tribunal, et nous le regrettons pour l'unité de la jurisprudence de la 3e Chambre (après les procès Pivolo et Caran d'Ache), leur a refusé tous dommages-intérêts, si minimes fussent-ils, estimant qu'ils avaient eu une réparation suffisante, au lendemain de l'assignation, par le remplacement sur les affiches et programmes du nom de Paulus par celui de Paulius. En ce qui concerne le droit des héritiers sur le pseudonyme de leur auteur, le jugement déclarait d'ailleurs avec raison qu'un doute subsistait sur le point de savoir si les héritiers exerçaient ces droits avec la même plénitude ou si, au contraire, ils ne recueillaient pas dans la succession la seule faculté d'intervenir en vertu des dispositions de l'article 1382 du Code civil, lorsque leurs intérêts matériels ou le bon renom de leur auteur étaient en jeu.

Le jugement tout récent (3e Chambre, 6 juin 1931) rendu dans l'affaire Max Trebor, a posé avec plus de netteté encore le principe que le premier usager du pseudonyme ne peut en interdire l'usage à une deuxième personne qu'en prouvant la possibilité d'une confusion préjudiciable à ses intérêts.

Robert Fleuriau avait, le premier, fait usage du pseudonyme de Trebor, anagramme de son véritable prénom,

en publiant diverses œuvres dramatiques, plus tard des articles de critique théâtrale et enfin en dirigeant, sous le nom de Robert Trebor, le théâtre élégant de la Madeleine.

En 1930, après avoir toléré pendant une quinzaine d'années que le même pseudonyme fût porté par le chansonnier populaire Robert Alma, au théâtre Max Trebor, il avait cru devoir l'assigner en justice pour se voir interdire l'usage du vocable de Trebor.

Le Tribunal, après plaidoiries de M[es] José Théry et Georges Boudier, adoptant les conclusions d'un juriste lettré, M. le Substitut Sée, a débouté Robert Trebor des fins de sa demande et souligné l'impossibilité de la confusion qui résultait de la différence des prénoms et des professions des deux Trebor, ainsi que des clientèles nettement distinctes du chansonnier populaire et de l'écrivain directeur du théâtre de la Madeleine.

Cette décision était si fortement motivée que M[e] José Théry, l'éminent avocat de la Société des auteurs dramatiques, n'a pas cru devoir la frapper d'appel (5).

III

PROTECTION DU SURNOM

Et tout d'abord, qu'est-ce que le surnom? Le dictionnaire Larousse, en attendant celui de l'Académie, le définit ainsi : « Nom ajouté au nom propre d'une personne ou d'une famille et qui les distingue des personnes portant le même nom : Scipion, vainqueur de Carthage, reçut le surnom d'Africain. »

La plupart des surnoms se trouvent dans l'histoire, et la postérité en a consacré l'usage. Exemples : Aris-

(5) Voir sur la question du pseudonyme le remarquable ouvrage de Pouillet, Taillefer et Claro : « Les Marques de Fabrique »; Lallier : « De la propriété des noms et titres », et Dalloz : « Répertoire pratique, V°, Noms et prénoms. — J. B.

tide le Juste, Guillaume le Conquérant, Philippe le Hardi, Jean sans Peur.

Inutile d'ajouter que la jurisprudence des tribunaux modernes et même celle des vieux parlements n'a pas eu à s'occuper de l'usurpation de pareils surnoms. Avant le procès Pivolo, la doctrine enseignait cependant que l'on ne pouvait acquérir aucun droit privatif sur les surnoms ou sur les sobriquets. C'est ainsi que le Dalloz, dans son supplément au Répertoire pratique (V° Noms et prénoms, N° 124), n'hésite pas à déclarer ceci :

Le surnom ou sobriquet est un mode de désignation populaire des individus qui s'ajoute au nom patronymique et qui ne pourrait être par conséquent ni revendiqué ni défendu. (En ce sens Planiol, Rippert et Savatier, *Traité pratique de droit civil français*, tome I, p. 129).

Cette opinion trop dogmatique ne tient pas un compte suffisant de l'élément préjudice résultant d'une possibilité de confusion.

Les surnoms et les sobriquets sont devenus d'un usage courant, de nos jours, en matière sportive, et, lorsque la personne qui s'en est affublée en a fait usage publiquement et paisiblement pendant plusieurs années, il y a en sa faveur une espèce de possession d'état susceptible d'entraîner des droits d'une nature spéciale, en tout cas celui de s'opposer à toute usurpation qui pourrait lui porter préjudice.

Ce fut le cas autrefois de l'acrobate X., connu du public sous le sobriquet de « Blondin », qui était devenu pour lui un véritable pseudonyme et servait à le désigner sur les programmes de cirque ou de music-hall.

Un jugement du tribunal de la Seine rendu en 1875 interdit à l'un de ses concurrents de paraître en public sous le nom de « Blondin », qui créait une confusion regrettable au détriment de l'artiste connu du public sous le même vocable.

Sous la Monarchie de Juillet, un acrobate nain, connu sous le sobriquet de « Tom Pouce », devenu pour lui un véritable nom de guerre, obtint un jugement du Tribunal de Commerce de la Seine du 24 avril 1842 qui en interdit l'usurpation par une autre personne dans un but de concurrence déloyale.

La protection juridique des pseudonymes, surnoms ou sobriquets, repose tout entière sur la nécessité d'empêcher les usurpations pouvant créer des confusions dans l'esprit du public et porter atteinte à des droits acquis par une possession d'état.

La propriété littéraire du nom et la propriété industrielle des marques de fabrique se rejoignent à cette occasion sur le terrain du fait.

Il y a en effet une analogie certaine entre les divers préjudices pouvant résulter de la confusion de deux produits, qu'il s'agisse des productions de l'esprit ou de celles de l'industrie humaine.

De même que les heureux propriétaires des marques « Chocolat Menier » ou « Quinquina Dubonnet » peuvent obliger tous leurs homonymes fabriquant des produits de la même nature à faire précéder sur leurs étiquettes les patronymes de Menier ou de Dubonnet par un prénom ou par tout autre vocable suffisant à les différencier, de même, dans le domaine des lettres ou des arts, un écrivain ou un artiste peut interdire l'usage de son nom de famille à des tiers qui s'en serviraient comme d'un pseudonyme si une confusion pouvait en résulter entre des œuvres de la même catégorie.

IV

L'arrêt rendu le 10 décembre 1931 par la Cour de Paris, dans l'affaire Pivolo, n'a fait qu'appliquer ces principes en prenant position contre la doctrine qui refusait tous droits de protection aux sobriquets.

Protéger les droits acquis sur certaines appellations ou vocables, mettre les détenteurs de ces droits à l'abri de toutes confusions de nature à léser leurs intérêts, telle est la création de la Jurisprudence dans l'affaire Pivolo.

Nous disions, au début de cet article, que Pelletier-Doisy s'était trouvé en présence d'adversaires redoutables, qui espéraient user sa résistance sur le terrain juridique. Que le lecteur en juge!

Pour lui contester toute antériorité sur le nom de Pivolo, on faisait appel ou folk-lore tourangeau en déclarant que *Pivo* signifiait en vieux français bon vin de Touraine, d'où l'expression régionale de « se pivoler » pour se régaler avec du bon vin. Le « Pivolo », sapeur aviateur du périodique d'Albin Michel, aurait lui-même emprunté son nom au terroir tourangeau.

Enfin, sans autrement insister sur la question d'antériorité et d'origine du sobriquet, on disait au capitaine Pelletier-Doisy : « Seul le pseudonyme est protégé par la jurisprudence; or, Pivolo n'est pas un pseudonyme au sens juridique du mot, car jamais vous ne vous êtes servi de ce nom pour masquer votre personnalité dans les actes de la vie sportive.

« Pilote militaire ou civil, vous avez toujours signé vos engagements, vos contrats professionnels, vos rapports de service, avec votre nom de famille, et le fait que vous avez pu envoyer à des amis quelques cartes postales du Bosphore, de Bucarest ou de Tokio, en les signant du nom de Pivolo, ne saurait vous donner aucun droit privatif sur ce sobriquet. »

A toutes ces arguties juridiques qui rappelaient le « summum jus summa injuria », la 3e Chambre du tribunal de la Seine et la Cour d'appel ensuite ont répondu en posant encore une fois le principe de la supériorité du fait.

Peu importe que des décisions précédentes, rendues dans des espèces nettement différentes, aient paru refu-

ser toute protection aux surnoms ou aux sobriquets.

Le fait qui dominait tout le débat et ne pouvait être sérieusement contesté était le suivant. De 1912 à 1925, avant, pendant et après la guerre, l'aviateur Pelletier-Doisy avait eu la possession paisible (c'est-à-dire non contestée en droit) et publique du sobriquet de Pivolo. Il l'avait rendu célèbre au péril de sa vie. Ce nom était devenu son œuvre, et dans le monde entier il était désigné, sans confusion possible, par le vocable de Pivolo (6).

Dans ces conditions, l'aviateur avait le droit, et nous serions presque tenté de dire le devoir, de défendre ce nom contre toute atteinte matérielle ou morale.

Laisser ce nom glorieux sur des affiches de publicité apposées dans toute la France pour lancer une marque d'apéritif baptisée du nom de Pivolo, c'était laisser croire qu'il avait vendu son nom, battait monnaie avec sa propre gloire, et nous ne pouvons qu'approuver hautement l'énergie inlassable avec laquelle un officier français a fait triompher la thèse du bon sens et de l'équité contre les arguties de certains juristes.

JEAN BASTIER.

(6) L'arrêt de la Cour, et cela mérite d'être souligné, contient expressément le mot de *vocable*, qui a un caractère plus général et moins péjoratif que celui de *sobriquet*.

JEUX D'ARTIFICE [1]

—

XVI

Le téléphone, cet instrument essentiellement commercial, qui fut introduit dans le monde par la grossièreté des parvenus de tous les mondes, ne cesse de carillonner et le son de l'odieux appareil vrille le tympan sans arrêt.

Mme Lucie de Saint-Geniès, très affairée parce qu'elle n'a pas de bonne, court de son salon à son cabinet de toilette, où est installé le téléphone en question.

Elle a fini par ouvrir toute grande la porte d'entrée sur l'escalier pour permettre aux invités de pénétrer chez elle... comme dans un moulin.

La dame est vêtue d'une robe vert tendre fort décolletée, qui n'arrive pas à adoucir son allure sportive, garçonnière et ne s'harmonise pas du tout avec la puissance visible de ses muscles.

La soirée qu'elle offre est d'un impromptu charmant. Les invitations, les numéros, le décor sont dus au hasard. Il devait y avoir d'abord une petite réunion entre amis intimes. Brusquement parce que l'on savait que *notre grande amie* Catherine amènerait son accompagnateur, on avait lancé de nouvelles cartes pneu, puis des appels téléphoniques, à la dernière minute. L'habitude, un peu bien surannée, d'inviter les gens huit jours à l'avance possède ce grave inconvénient de vous lier les uns aux autres pour une date fixe et, dans la vie mo-

(1) Voyez. *Mercure de France*, nos 820 et 821.

derne, les dates ne doivent pas entraver la pleine liberté des rapports sociaux.

Quant à la commande chez le pâtissier, elle demeurerait la même, mais on ajouterait des verres et des tasses s'il n'y avait pas assez de petits fours. Pourvu que les boissons ne manquent pas, les gâteaux sont presque toujours inutiles par ces temps de femmes qui désirent garder leur ligne. Au besoin, on ferait des tartines avec des feuilles de salade trempées dans du vinaigre : c'est excellent pour monter les *cocktails.*

— Vous croyez qu'*il* viendra? a questionné Lucie, la veille.

— Sûrement! a répondu Catherine dans un sourire bienveillant, mais il ne s'agissait pas de *Miss Amélie.*

Il y a, dès neuf heures, des gens dans le salon, très embêtés d'être venus tôt à une réunion qu'ils croyaient sans cérémonie, parce que la maîtresse de la maison les plante là, n'achevant pas ses phrases en courant au téléphone.

— Allo! Allo! Vous comprenez, c'est une surprise. Nous avons Mme Darchal et son accompagnateur. Un phénomène! Il s'appelle : *Miss Amélie!* Non! C'est un homme! Ah! oui, je vous assure qu'il n'en a pas l'air! Une femme? Oh! si vous y tenez... Allo! Allo! Mais certainement, amenez-moi qui vous voudrez. Le fameux Machin, quoi! J'ai oublié son vrai nom. Il n'en a pas? Venez comme vous êtes. Veston ou robe de chambre! Une occasion unique de le voir de près. On aura les untel, la princesse X. Une tireuse de cartes. Il a promis de venir en costume! Comment? Sans costume? Vous êtes folle!... Oui... oui. C'est à voir... A tout à l'heure...

Les gens venus trop tôt sont inquiets à cause de leurs costumes personnels. Deux femmes sont en petites robes genre combinaison et un monsieur, qui a l'air de sortir de son bureau, manque vraiment de manchettes.

Le salon, plutôt l'atelier, est tendu de portraits pres-

que *dada,* commençant à tourner au poncif, et de gravures XVIIIe paraissant beaucoup plus fraîches. Les peintures rouge-sang des portes, des plinthes et des frises, les stores fantaisistes aux fleurs de grandeurs surnaturelles, les meubles noirs de membrures de fer ou de bois rigides, le tapis à damiers gigantesques pour jeu d'échecs humains, vous transportent dans un cabinet presque Caligari. Les poêles électriques ne chauffent pas. Ils sont d'une blancheur de faïence vous maintenant au degré de la plus froide politesse, et la crudité des lampes, sous leur chapeau de verre brouillard, répand une évidence glaciale qui empêche toute effusion.

D'ailleurs personne ne sait pourquoi on est là. De coups de téléphone en coups de téléphone on apprend qu'on sera nombreux et qu'un invité de la dernière heure a déclaré qu'il amènerait quinze personnes à lui tout seul.

Par la porte d'entrée, toujours grande ouverte, pénètrent, en pardessus mouillés, la pluie étant dans le monde parisien l'intrusion sur laquelle on a le droit de compter, des gens qui posent des parapluies n'importe où. Rigoles et inondations du corridor.

Les nouveaux venus apportent leur froid particulier et le conservent dans le frigorifique général.

L'appartement, bien moderne, possédant tout le confort désirable, se situe au milieu d'une vieille maison de la rive gauche ayant dû servir de repaire à de fauxmonnayeurs tellement il possède de coins, de recoins, de petites alcôves en de grandes pièces et de cabinets noirs doublant des cabinets de toilette. Il suffirait peut-être d'y vivre tous les jours pour que cela devînt tout à fait original.

Les arrivants, ne connaissant pas très bien les aîtres, surgissent de n'importe où et ont la mine ahurie de ceux qui, ayant vu des choses, en passant, tentent de s'en excuser.

Tout à coup résonne un éclat de rire. Une voix singulière, tenant à la fois d'une actrice très *Comédie-Française* et d'un interrupteur de réunion publique, s'écrie :

— Mon Dieu, qu'il fait chaud, ici!

On rit. Et la maîtresse de la maison se précipite toute heureuse, car elle redoutait fort d'avoir mobilisé le ban et l'arrière-ban de ses connaissances pour une soirée dépourvue de sa principale attraction.

Salutations, félicitations, présentations, baise-mains respectueux et sournoises curiosités.

Pour quelques-uns ce n'est que ça!

Cette bonne bourgeoise-là, aux yeux flous, qui semble chercher son chemin en regardant ses pieds de peur de se heurter aux chaises?

Mon Dieu, oui, c'est Catherine Darchal, on ne sait trop pourquoi surnommée *la grande*. Elle est plutôt ramassée sur elle-même, sans fard, pâle d'un teint qui ne demande à aucun parfumeur le secret de sa clarté... mais il y a la voix, l'étrange voix qui apporte une chaleur, une envie de rire ou de s'émouvoir, communique un frisson en vous mettant mal à l'aise ou trop à l'aise.

Et puis, ma chère, tout ce qu'on raconte, ses légendes! Des réputations suspectes... Est-ce qu'on sait? Elle a l'air tellement simple. Rien de plus compliqué que la vie... puisqu'il y a la mort au bout, et ne sont pas simples ceux qui y pensent. Derrière elle s'avance, d'un pas souple de félin, marchant dans une forêt, un homme... Oh! celui-là, on voit tout de suite... C'est un rasta, et ceux qui ne connaissent ce modèle d'étranger que par les journaux amusants ou les revues de music-hall sont tout de suite fixés. C'est le fruit exotique. Il a quelque chose de ténébreux, et on jurerait que c'est le traître de cette comédie, parce qu'il se joue lui-même au naturel. Il ne songe nullement à poser, il est là, c'est déjà trop.

Catherine et Amélie sont deux sœurs qui ne se préoccupent pas du tout du spectateur. Tout ce que la foule peut leur demander, c'est qu'ils ne fassent aucun crime en public...

— Je vous présente M. Miss Amélie! déclare Catherine d'un accent très calme en détachant bien les syllabes.

Et elle s'installe sur un divan, joue avec son face-à-main sans avoir la moindre idée de la lourdeur du rôle qu'elle assume. Catherine a ceci de terrible, c'est qu'elle vit sa vie au milieu d'une vie normale, ou vulgaire, qui ne ressemble en rien à la sienne.

L'homme est allé à l'angle d'un bahut s'asseoir à la turque sur un coussin qu'il a poussé du pied. Il sort son fume-cigarette et se met à fumer, absolument résolu à s'évader du milieu. Il ne bougera plus, ne parlera pas, ne regardera personne. C'est un indifférent conscient et bien organisé qui attend l'heure de s'agiter pour le bon ou le mauvais motif. Il a l'habitude du numéro de programme. Jambes croisées sous lui, la face comme sculptée dans un bronze ou un marbre patiné par le soleil, il ressemble à un bouddha, un dieu en habit européen. Mais il est pire... ce qui est la résultante de l'étroit esprit français à la fois snob et provincial de la nouvelle France devenue le département du monde où l'on s'amuse, ayant pour chef-lieu Paris, la ville possédant, dit-on, les plus grands lupanars.

En ce Landerneau de l'Europe, selon le bruit du vent qui souffle, tout se forme, se déforme, se reforme, les hommes, les femmes, et leurs réputations, tout se grossit, s'amplifie ou se détruit dans ce creuset fondant toutes les matières, leur faisant suer de l'or, ou du sang, les exprimant jusqu'au dernier résidu pour passer ensuite à un autre exercice d'un meilleur rendement. Cancans perpétuels, et le mot *cancan* était, jadis, le nom d'une danse. Ah! quelle danse, surtout celle du panier

aux ordures, que ce puisse être la corbeille de la Bourse, ou le cabas des cuisinières, tout est mené au plus grand écart, au tour d'acrobatie le plus proche de la course à la mort, et les spectateurs, pourtant mortels, sont heureux d'applaudir, squelettes d'affamés ou cerveaux prêts à crever tous les plafonds, quitte à entrer rapidement dans le grenier de l'oubli!

On cause.

Catherine a pitié de l'impatience de Lucie de Saint-Geniès, car Lucie ne donne pas sa soirée impromptue pour elle ou le danseur de corde. Elle attend le Messie. Or le Messie ne vient jamais sans ses bons apôtres et il ne se dérange qu'à la dernière heure, minuit ou midi. Le Messie, c'est Sylvain de Fraine.

Lucie, très énervée, a l'idée bizarre de présenter, à son tour, son phénomène : *le guéridon*. Celui-là, l'hôte de tous les salons qui se piquent d'un peu d'*au-delà*, ne danse pas, mais il tourne.

— Vous pouvez lui demander n'importe quoi, il répond toujours.

La sportive appuie sa main autoritaire sur une petite table ronde qui a trois pieds fourchus, comme une chèvre en aurait quatre, et se montre d'allure aussi capricieuse.

Une jeune amie, qui a des lunettes de vieux nécromant, s'empresse d'ajouter son fluide. Le guéridon remue, tiré en tous les sens. Il s'agite, content de se voir le centre d'une société intelligente qu'il a pour mission d'abrûtir. Il est de la même nature que le piano de Catherine. Il y a des jours où il a envie de mordre!

— Pourquoi conduisez-vous une automobile, ma chère Lucie, puisque vous croyez à cette volonté de la matière?

— Mais, ma grande amie, la matière n'est pour rien dans cette volonté. C'est une pure manifestation d'essence spirituelle, vous le savez bien.

— Alors, pourquoi choisir cette petite table qui est

trop légère pour ne pas avoir des... étourderies personnelles?

La petite table devient agressive et se dirige, conduite par ses deux chauffeuses, vers Catherine, que ces sortes de manifestations rendent enragée. Elle n'a jamais compris, depuis qu'elle est au monde des gens dits *pensants*, que l'on puisse s'intéresser cinq minutes aux divagations d'un esprit qui se montre toujours beaucoup plus bête que ceux qui le consultent. Si on se laisse aller aux girations de ce pantin de bois, chacun dira son mot pour ou contre et il y aura immédiatement un concours de stupidité à réfrigérer même un pantin de marbre... Et celui qui fume, là, en face, boude... Elle fait un signe, à peine un clin de paupière à Miss Amélie qui se lève.

— Mais, dit-il, je ne suis pas du tout de votre avis, chère madame Catherine, je crois, moi, à ces sortes de fluides... jusqu'au moment où le fluide contraire se manifeste, naturellement.

Il appuie l'index droit sur le guéridon qui s'immobilise, au grand scandale de ces deux jeunes femmes. Il n'ira pas plus loin.

XVII

L'appartement est enfin envahi par le Messie et ses apôtres. Pendant que *Miss Amélie* se farde dans le cabinet de toilette de Lucie de Saint-Geniès, des gens sont arrivés en foule, dans tous les costumes où les ont surpris les appels téléphoniques de la maîtresse de la maison.

Catherine a immédiatement cédé la place aux *qu'est-ce que nous faisons ce soir* qui, libérés de leurs plaisirs coutumiers, trop coutumiers, soirées théâtrales, cercles ou boudoirs où l'on commençait à s'embêter ferme, s'amènent, heureux d'une petite diversion.

— Qui ça, madame de Saint-Geniès? Ah! oui, un nom connu?... Je ne connais pas... Très volontiers. Rive gau-

che! Oh! Oh! chauffeur... il s'agit d'une rue sur la rive gauche. Vous savez, vous?

Les uns sont en smoking, les autres en veston. Il y a des vieux messieurs horriblement chauves et des éphèbes en toisons tumultueuses. Comme on s'attend à tout, on n'a pas l'air d'être étonné. Une partouze de plus ou de moins...

Il y a en effet une tireuse de cartes.

Une princesse annamite.

Deux marquises authentiques dont l'une est certainement fausse, mais il est impossible de savoir laquelle, et plusieurs actrices en disponibilité.

Catherine est allée dans la salle de musique où un grand jeune homme à profil d'Apollon interroge le piano et découvre qu'il n'a pas été accordé depuis sa naissance.

— Cela n'a pas une grande importance, déclare Catherine. Jouez n'importe quoi. Simplement un rythme qu'on puisse percevoir de l'autre côté, c'est-à-dire dans le salon. D'ailleurs, je reste là pour... vous tourner les pages.

Le grand jeune homme pouffe. Il trouve que pour une chanteuse célèbre, elle en prend bien à son aise.

— Mais vous ne verrez rien!

Elle hausse les épaules. Elle n'a rien à voir et ne veut rien savoir. Elle n'est pas là pour s'amuser. Elle a tenu sa promesse. Lucie aura sa soirée sentimentale et ... ou elle comprendra ou elle s'enfoncera de plus en plus dans son rêve. Après tout, dans ces choses, il n'y a guère que le rêve qui compte!

Encore une irruption.

Ces trois femmes qui entrent ont comme trois masques de sang : les pommettes ressorties sous la plaque de rouge épais. Leurs yeux presque chassieux, à force de petites boules de Rimmel entre les cils, regardent avec la fixité de l'ivrogne qui compte ses doigts. Elles sont

emperlouzées jusqu'aux cuisses, ont des toilettes du meilleur couturier, mais les portent comme des femmes de chambre qui les auraient volées. Leurs bouches luisent d'une affreuse gourmandise. Elles sont ivres d'un mystérieux stupéfiant qui s'appelle, dans l'officine du diable, le goût de la chair fraîche.

Leur première question est celle-ci :

— Alors, ce danseur, il dansera nu?

Effarée, Catherine est partagée entre l'envie de leur rire au nez ou de se fâcher, mais elles l'ont prise pour la maîtresse de maison, et, sans dire bonjour, bonsoir, ou demander quoi que ce soit de mondain, elles vont droit à leur but qui est : *la viande.*

Ce sont des anthropophages intellectuelles.

D'ailleurs, des femmes fort honnêtes, elles ne désirent que la vue, rien que la vue, ce sont des *voyeuses,* si on ose accorder un féminin à *voyeur.*

Elles ont commencé par montrer leurs jambes, le plus haut possible, puis elles ont inventé le nudisme intégral aux bains de mer. A présent, elles admettent les danseurs nus dans leur intimité, car, enfin, leurs intentions sont pures, *elles s'occupent d'esthétique...*

Catherine est assise au fond d'un grand fauteuil laissé libre par la précipitation des voyeurs, voyeuses ou voyous de tous les styles, qui applaudiront là-bas. *La Chanson hindoue,* qui berce son rêve, l'endort dans une étrange somnolence...

Elle est très loin de Paris, mais il pleut tout de même, une pluie douce, fine, qui ne mouille pas. Elle est en pleine campagne, sous un arbre, et elle s'est bien tassée sur elle-même à l'abri d'un grand manteau. A qui ce manteau? Elle ne sait plus. Il y a un arbre qui les recouvre d'un haut toit vert, un toit en pagode, fleuri à chaque angle de ses coupoles d'un thyrse de fleurs de marronniers.

En dégradé gris-bleu jusqu'à l'azur glauque des turquoises, elle aperçoit l'horizon.

Ils sont dans un parc ou une forêt?

Elle s'amuse à regarder par la fente de la cape qu'elle ouvre ou referme comme une gigantesque paupière.

Des arbres, des arbres et des herbages immenses dont quelques-uns sont ponctués d'urnes de ce style funèbre que des amours, sous Louis XV, aimaient à enguirlander de très épaisses torsades de roses... et ces torsades si lourdes sont noires sous la pluie qui les passe à l'encre d'un grand deuil de faire part.

Où est la vie? Où est la mort?

Comme une pauvresse recueillie, elle demeure immobile parce qu'elle se croit sauvée d'un grand danger.

Elle ne s'efforce pas de comprendre. C'est inutile. On fera le tri plus tard et on mettra de côté les mots de la chanson, et son air, celui du printemps, sera en dehors des mots. Il est toujours printemps pour certains cœurs, que la musique enivre. Romance ou parole, qu'importe! La voix chante un de ces projets que l'on fait sans en prévoir jamais la réalisation.

Où est-elle, cette maison dont on construit les murailles avec le brouillard de la pluie et la fuyante laine blanche des nuages que cardent, là-haut, les peignes aigus des sapins?

— Nous aurions, dit-il, une chaumière abritée sous un rocher qui dominerait la mer et l'on ne saurait pas que des vivants pourraient s'enterrer là. Deux chambres, dont le parquet serait le sol battu. Point de lit : des hamacs. Point de meubles : des planches supportant de la vaisselle de bois. C'est plus commode pour se la jeter à la tête! En fait de grand luxe, une branche de genêt dans une cruche bleue. Et quand le vent d'équinoxe soufflerait, le toit de paille fléchirait comme le bord d'un grand chapeau. Nous n'apprendrions rien de la vie des villes et le facteur ne passerait pas chez nous, n'ayant

rien à nous donner, ni journaux ni lettres. Et nous serions tellement pauvres que nous ne porterions que des sabots sans bas. Il nous faudrait raccommoder nous-mêmes nos vêtements. Vous savez coudre?

— Pas beaucoup! Ce serait certainement une bien belle existence, mais il faudrait peut-être une vertu surhumaine pour la mener. Et nous n'aurions pas de piano?

— Pourquoi faire, mon Dieu? Ne pouvez-vous pas chanter la complainte des *Trois Matelots* sans accompagnement? Que vous êtes donc mondaine, ma chère amie, vous me faites pitié. Qu'a-t-on besoin d'un piano, d'un public, d'un salon, d'un décor. J'aurai toujours, moi, la nostalgie de tous les déserts de mon pays et du vol des goëlands qui sont libres dans le ciel. Reine de théâtre, reine de carton! Nous serions deux rois en exil. Abdiquer avant le règne, ce serait, de ma part, le suprême orgueil... car il est plus beau de porter dans son cœur le cadavre d'un prince mort que de traîner devant les foules son effigie ridicule!...

La petite pluie douce pleure sur eux avec l'ingénuité d'un enfant qui ne sait rien, sinon qu'il faut toujours pleurer sur quelqu'un ou sur quelque chose.

Et, dans le fond de brouillard, sous l'écharpe du soir tombant plus épaisse, une urne de pierre se dresse, maintenant, toute noire, borne implacable.

. . . .

— Catherine, ma sœur?

— Amélie! Ah! ma belle marionnette, de quelle boîte sortez-vous?

Elle se lève, se secoue, fait glisser de son cerveau l'absurde rêve, comme on laisserait choir un grand chapeau d'été, ce chaume de la chaumière, la paille du toit que disperse le vent du large.

Et elle part d'un éclat de rire très franc, tout de suite revenue à la vie ordinaire, tellement plus extra-

ordinaire parce qu'elle n'enchaîne rien, ni les choses ni les êtres.

Amélie est en costume oriental de soie jaune brodée de rouge.

— Allons-nous-en, madame ma sœur! Vous serez grondée, chez vous. Il est près de deux heures du matin. Vous n'avez rien vu? Vous ne m'avez même pas regardée?

— Non. Il y avait tellement de monde.

— Vous ne voulez pas souper?

— Si, mais ailleurs. Filons à l'américaine. Allez vous remettre en tenue de ville.

Pendant qu'il va se démaquiller, recoucher le pantin dans sa boîte, elle se glisse jusqu'au vestiaire improvisé au milieu d'une salle de bains où elle retrouve sa fourrure un peu humide du contact de la baignoire.

Dehors : pluie, vent, solitude, impression d'atroce misère morale.

— Pas de voiture! Quel quartier! gronde Amélie.

— Tant mieux, répond Catherine. Reconduisez-moi rue Hautefeuille. Ce n'est pas si loin et c'est très bon, très sain, de se mouiller humblement, simplement, comme des saltimbanques en rupture de baraque. J'ai plus sommeil que je n'ai faim.

— Moi, j'ai charge d'âme, Catherine, et si vous prenez un rhume?...

Devant l'hôtel *aux poivrières,* rue Hautefeuille, il lui serre les mains plus fort que d'habitude.

— Vous êtes persuadée, n'est-ce pas, Catherine, que vous avez fait une action méritoire? Or, les femmes ne pardonnent jamais qu'on puisse les dominer par l'indifférence et ne peuvent comprendre que deux choses : l'amour ou la haine.

XVIII

— Nous allons chanter ce soir au cercle de la rue de Lille.

— Ah! Chanter quoi?

— Des choses tendres à des animaux féroces.

— Quels animaux?

Catherine Darchal met la dernière main à sa toilette dans son grand cabinet tout en glaces anciennes, c'est-à-dire en miroirs coupés à moitié par une fente qui, selon les gestes qu'elle fait, lui sépare la tête du corps.

Il y a là un divan où s'étalent des robes, des châles, des mannequins, où se drapent des manteaux. Plus, d'immenses penderies et un lavabo compliqué d'étagères où se prélasse, tout en haut, sans qu'on sache bien pourquoi, un magnifique service à café de style empire.

Catherine a une jupe à volants, une mantille de dentelles espagnoles, de ces lourdes volutes de soie noire sur un fond arachnéen et ponctuant le tout de son étrange fourrure, tellement rase qu'on la pourrait prendre pour une toison de cheveux réduits à l'état de duvet, un bonnet de velours noir.

Amélie, de mauvaise humeur, attend la permission de fumer :

— Vous ne savez pas, Catherine, vous devriez ficher un peigne dans votre bonnet?

Elle se met à rire :

— Pourquoi pas une rose?

— Je vous jure que ça ferait très bien. Essayez!

Elle cherche dans un tiroir et découvre un peigne d'écaille ajourée dont les dents ne veulent pas mordre dans l'étoffe du bonnet, naturellement.

— Voulez-vous me permettre..., fait Amélie.

Alors, il s'approche et tente d'entrer les dents du peigne, mais Catherine lui échappe d'un brusque mouve-

ment d'impatience, fuyant l'intervention de ses doigts un peu trop péremptoires.

— Non, ça ne va pas. Et puis, ces gens-là sont sérieux, je vous l'ai déjà dit. Si j'ai orienté ma toilette vers l'Espagne, ce n'est pas un déguisement. Voilà vos cigarettes. Ça vous fera oublier le peigne.

Il prend les cigarettes, se drape dans un admirable châle de Manille, se couche au milieu des robes et se met à fumer, les yeux fixes, boudant tout de même.

Amélie s'amuse ou ne s'amuse pas, mais elle respecte les volontés de Catherine parce qu'elle sent que leur amitié est une chose précieuse, fragile à cause de sa rareté psychologique. Il ne tient pas à elle pour un intérêt vulgaire, mais il voudrait bien savoir pourquoi cette femme n'a ni vice ni vertu et si elle est une force ou une très puérile faiblesse, une femme, enfin.

— Racontez, Catherine... ou je m'endors!

Comme tous les Slaves, il aime à entendre un chant qui le berce, lui permet de vivre une vie factice sans l'obliger à des réactions trop immédiates.

De la musique, un ronron de conteuse qui file, au rouet de sa voix, la petite illusion ou le grand rêve qu'il est incapable de s'offrir lui-même sans une drogue spéciale, un soporifique ou un exaltant.

— Nous allons chanter, cette nuit, du vieux et du neuf, du bon et du mauvais, un air de *Carmen* et un air de *Louise* et puis l'inévitable ronde bachique et puis... Ah! ces gens-là, je vous amène chez eux pour votre édification. Ce sont les *Critiques*.

— Les critiques? De quoi?

— Oh! ma pauvre Amélie, ce ne sont pas les critiques de quelque chose. Ils sont *la Critique... la grande Critique,* enfin!

Très édifiée, Amélie envoie des anneaux de fumée au plafond, les yeux révulsés, l'air en extase.

Il ne comprend pas du tout et ça l'agace.

Elle ne se moque pas de lui.

Il ne se moque pas d'elle.

Mais tous les deux ils sont séparés par des coutumes, des barrières, toute une série de lois sociales par-dessus lesquelles il leur faut sauter pour se comprendre ou s'admettre intégralement.

C'est une amitié *sans fin,* comme la fameuse *vis!* Encore un tour à fond de cerveau et ça fera tout craquer.

Il aura donc, ne la cherchant pas, connu la pire Française, celle qui explique tout de la meilleure grâce du monde et ne comprend rien!

Il se met à chantonner, d'une voix fausse d'ailleurs, un refrain de Maurice Chevalier : « Catherine! Catherine ne comprend rien... »

Ou, tout simplement, étant de deux races très différentes ils ne peuvent que se regarder, suivre les méandres de leur esprit comme il suit ceux de sa fumée, à perte de vue.

Une légende très ancienne prétend, et le livre qui en contient le récit n'est pas répandu à plus de cent exemplaires dans le monde, que l'homme et la femme ne faisaient qu'un du temps des dieux. On se doute bien que ces dieux-là n'ont rien de moderne et remontent à plusieurs milliers d'années avant Jésus-Christ, ce tout jeune dernier venu dont la suprême excuse est sa pureté d'enfant. Ce couple hermétique n'avait besoin d'aucune démonstration pour se sentir uni jusqu'à la jouissance parfaite, la plénitude heureuse qui serait l'équivalent de l'innocence. Seulement, en ce temps-là comme aujourd'hui, il y avait la foudre! Or, le coup de foudre a séparé, dans la nuit des âges, ce que l'on prétend qu'il réunit quelquefois de nos jours. Il est juste d'ajouter que le coup de foudre ne pouvant plus tomber que sur un à la fois, il ne réunit rien du tout... qu'en imagination.

Si jamais l'impossible pouvait se réaliser, ce serait

la rencontre de deux êtres de ces temps antiques, ils seraient plus séparés que d'autres et ils n'auraient qu'à se souvenir...

Horreur de l'enchaînement fatal!

...Ou joie de l'ultime, de l'absolue liberté?

— Vous disiez, chère amie?

Il en est à sa neuvième cigarette. Il n'a pas entendu ce qu'elle raconte, car c'est un peu bien compliqué pour un musicien qui se laisse aller au bercement de la chanson à la condition que l'air lui agrée.

— Je vous en prie, ma chère Amélie, daignez me prêter un peu plus d'attention qu'à vos spirales de fumée. Je n'ai pas envie de vous voir tomber de la lune là-bas. Ce sont des individus pas ordinaires, les gens de lettres.

Puis elle remue des robes, envoie par terre des cartons.

— Où ai-je mis mon face-à-main et mes gants! Amélie, cherchez mes gants, là, sous les coussins. Ce sont des mitaines, des grandes machines à jour, en tulle? Vous connaissez?

— Dernier cri, j'en ai de pareilles pour mon costume Directoire. Tenez, voilà! Nous partons?

Marie-Louise, la femme de chambre, vient annoncer que la voiture attend.

— Catherine, pourquoi diable vous obstinez-vous à ces bonnets plats qui vous vont bien parce qu'on ne vous a jamais vu d'autre coiffure?... Cependant...

Elles descendent toutes les deux. Catherine se tait, très attentive à ne pas accrocher ses volants dans les griffes de l'ancienne rampe de son escalier qui date, disent les chroniques, au moins d'Henri IV.

XIX

Le cercle de la rue de Lille.

Un vieil hôtel comme il s'en trouve tant sur la rive gauche, une de ces maisons d'à peine trois étages, aux combles mansardés en *œil-de-bœuf*. Une cour de cette propreté monacale qui donne le frisson aux gens du monde moderne parce qu'ils confondent l'ordre avec le régime des prisons ou des hôpitaux.

En entrant, on aperçoit des anachronismes, le système D s'unissant aux boiseries anciennes dont les sculptures ont des reflets d'or rappelant ceux d'un soleil, jadis roi. Un vestiaire quelconque chargé de pardessus plus ou moins usagés et une petite table en bois blanc sur laquelle on a étendu un tapis taché d'encre. Là, une jeune personne charmante vous prie d'inscrire vos noms, imitation de l'austère coutume des enterrements. C'est la préposée aux cotisations. La jeune personne a un gentil salut pour Catherine parce qu'elle connaît la grande Catherine, qui fait partie de tout gala comportant un numéro musical, mais elle est sidérée devant *Miss Amélie*. Ce visage étranger, cette silhouette aussi correcte que stupéfiante, sans qu'elle puisse immédiatement se rendre compte du motif, tellement la beauté masculine fait scandale dans ce milieu de gens convenablement fanés, ce nouvel accompagnateur n'a pas un physique répondant à son métier.

— Monsieur— est votre invité? demande la demoiselle un peu inquiète sur les suites de la réception.

— Naturellement! fait Catherine de son air le plus détaché de l'aventure.

Il est de toute évidence qu'il ne s'agit plus de Jules Musseau. Cet accompagnateur-là ne rime à aucune sourdine de pédale. Il détonne terriblement.

Amélie ne bronche pas. Elle (ou il) est habituée à

sa figure depuis sa naissance. Mais Catherine prend la mine de quelqu'un qui le fait exprès et elle jubile.

Eh bien! Quoi? On peut découvrir dans cette ménagerie des ours, des éléphants, des loups, des fouines et quelques affreux rats de bibliothèques, en plus, des chiens, roquets jappeurs ou chiens de chasse très racés, voire même quelques couleuvres difficiles à digérer; pourquoi n'introduirait-elle pas une belle panthère, fort bien dressée, absolument incapable d'un geste déplacé, car *Amélie* a horreur du *« mouvement qui déplace les lignes »*?

Autour d'eux les habits sont de coupes diverses et exhalent presque tous ce goût bien particulier de la naphtaline que perpétuent les soins des épouses ou des mères connaissant les lois de l'économie.

On croise des hommes célèbres et des femmes qui le sont moins, des femmes du vrai monde soucieuses d'établir leur réputation d'écrivain amateur toujours prêt à payer une réputation de lettrés qui serait peut-être plus réelle en étant moins rapide.

Comme on a encore le temps avant l'ouverture des portes de la salle à manger, Catherine s'installe dans un vaste fauteuil très authentiquement Louis XV, pendant que, penché sur elle, Amélie ose enfin poser quelques questions. Il est étonné, un peu déçu, habitué aux somptuosités des costumes, à la fulgurance des projecteurs, il pense que ça manque de solennité, ce temple littéraire.

— Catherine, murmure-t-il respectueusement, j'ai besoin d'être rassuré : où sommes-nous ici? Le décor est délicieux et il faudrait y avoir des robes à traînes... Mais les acteurs?

— Les acteurs? fait la chanteuse sans se donner la peine de baisser le ton. Ils vous représentent les grands personnages qui font trembler l'univers des lettres depuis toujours... et depuis toujours... tenez bon la rampe,

ce sont les mêmes, ils ne varient ni d'attitudes ni d'habits. Ils ont beau décéder de temps en temps, ça n'a aucune importance parce qu'ils sont immédiatement remplacés par des figurants absolument semblables à leurs prédécesseurs. Je les connais depuis au moins vingt ans et je ne les ai jamais vus changer leur langage... ou leur fusil d'épaule. Ils crient très fort avant d'entrer ici. Une fois qu'ils y sont, le frottement des coudes, un certain langage convenu auquel personne, surtout les humbles lecteurs, ne comprennent rien, les égalisent. La grande critique est spécialement chargée de découvrir le phœnix, l'oiseau de gloire, et de lui consacrer ses louanges; seulement, Amélie, je vous permets de fumer, ce phœnix n'a, lui, qu'une permission, c'est de renaître de ses cendres quand ils l'ont tué. De mémoire d'homme de lettres on n'a pas encore vu un phœnix vivant entre leurs mains. Ils ont tellement peur de se tromper qu'ils préfèrent le laisser battre des ailes, se débattre dans la nuit de la jungle avant de lui procurer son essor vers la grande lumière.

— Mais, risqua Miss Amélie, qui commençait à s'amuser follement sous son sourire fermé, pourquoi font-ils alors autre chose que leur métier?

— Ce n'est pas un métier, ma chère, c'est un sacerdoce, reprit-elle avec un sérieux intimidant. Or, les bonzes n'ont pas le droit d'induire le pauvre monde en erreur. L'honnêteté de ces gens-là est telle qu'ils aiment mieux laisser mourir de faim ou de désespoir d'arriver au coup d'aile suprême les oiseaux de ramages impressionnants, que risquer d'introduire un seul perroquet dans leur volière personnelle, où, d'ailleurs, il y en a déjà trop. Attendez que je vous donne la parabole vulgaire de cette histoire, laquelle vous instruira mieux que tous les discours que vous entendrez au dessert. Connaissez-vous l'origine de la réclame du meilleur chocolat?

Amélie eut un haut-le-corps significatif.

Catherine allait certainement foncer comme une locomotive sur un obstacle imprévu, lequel obstacle provoquerait le déraillement final, et cela enchantait le jeune acrobate parce que lorsque Catherine bondissait pardessus les barrières, au moins au figuré, il la sentait beaucoup plus près de lui.

— La réclame du meilleur chocolat, ma chère, fut celle-ci et peut-être la base de toutes les inflations industrielles, voire même littéraires. Un beau matin, un grand épicier s'aperçut que son chocolat, le meilleur de tous les chocolats, prenait une légère teinte blanche, pour mieux ou plus mal dire, se couvrait d'une très légère moisissure. Indubitablement, le chocolat le meilleur, quand il tardait à se vendre, faisait de la neurasthénie, se gâtait par une sorte de fermentation intérieure qui, sans lui retirer aucune de ses premières qualités, lui donnait tout de même une apparence regrettable, de minuscules cheveux blancs, si vous voulez!... et je crois qu'il vaut mieux ne pas avoir de cheveux du tout dans ce cas-là, je veux parler du chocolat. Alors, Amélie, suivez-moi bien : le grand épicier eut le génie de la circonstance. Il introduisit dans chaque paquet de chocolat un petit papier, une prière d'insérer ainsi conçue : « *Le meilleur chocolat est celui qui blanchit en vieillissant.* » De là, ma chère, à indiquer que c'était la preuve de la bonne marque, il n'y avait qu'un pas à franchir. Le bon chocolat doit vieillir en blanchissant, non, je me trompe, doit blanchir en vieillissant.

...A ce moment, le jeune homme tira son mouchoir pour se moucher ou étouffer un rire sourd qui lui valut un petit coup de face-à-main de la part de la narratrice.

— Je n'invente rien, Amélie, et je vous prie de ne pas avoir l'air de vous moquer de moi. J'ai ici quelques vieux adorateurs qui ne vous le pardonneraient pas.

Vous êtes déjà tellement anormal que si vous vous mêlez d'être gai, on nous sortira tous les deux. N'oubliez pas que je chante, moi, je n'écris pas, je ne suis pas sacrée comme cette duchesse qui passe là-bas.

— Quelle duchesse?

— Madame de Fontainebleau!

— Non!

— Oui! Cette dame qui a un sautoir de trois cent mille francs! Ah! si vous pouviez le lui *faire*... Quelle réclame ce serait *pour elle!...*

« Je reprends : selon les bonzes, gardiens du temple de la critique, on ne peut être un grand écrivain, ou un bon romancier, ou un bon poète, que lorsque le temps a posé son empreinte sur vous, quand vous commencez à atteindre la barrière qui vous sépare du gâtisme final. Remarquez, Amélie, que, pour les gens de lettres, les meilleures choses qu'ils sont capables d'écrire, ils les conçoivent plutôt dans la pleine force de leur jeunesse, de trente à quarante ans. Plus tard ils sont ou égaux à eux-mêmes ou ils baissent. Donc, attendre que le phœnix meure est un mauvais système... surtout pour lui.

— Et qu'arrive-t-il ensuite à ces gens d'un métier tellement difficile qu'eux-mêmes s'y perdent?

— Oh! alors, ma chère, ça devient passionnant, au moins pour eux. Le grand homme mort, ils le découvrent et le mettent en société en participation. Chacun en prend son morceau : celui-ci son esprit, bons mots, anecdotes et aventures mondaines; celui-là le côté sérieux de l'affaire, travail, silence du cabinet, reproduction des pages non terminées qu'ils terminent au mieux. Il y a le *colombarium*...

— Hein? fit Amélie qui perdait pied malgré sa grande expérience de la corde raide.

— Je dis bien : *un colombarium,* un monument dans lequel il y a de petits tiroirs pleins de cendres. Donc, dans leur *colombarium,* ils ont des petits tiroirs pleins

de cendres et, selon les besoins de leur cause, on les fouille. De sorte que le malheureux défunt n'a plus aucun secret .Tout y passe : bons mots, discours, lettres sentimentales, romans inachevés, etc...

A ce moment, où Catherine numérotait les tiroirs, la foule des grands critiques eut un mouvement vers la porte du fond qu'on venait d'ouvrir à deux battants et un superbe laquais du cercle, en livrée sombre de fort bonne coupe, annonça :

— Monsieur le Président est servi.

— Si on ne me met pas à côté de vous, Catherine, déclara froidement Amélie, je m'en vais.

XX

Il était clair que ce que désirait Amélie ne comportait pas les honneurs de la soirée. Il voulait simplement la suite des histoires ahurissantes que lui racontait Catherine : rien de plus, rien de moins.

Mais la fantaisie d'un personnage officiel allait compliquer un peu la cérémonie.

A peine Catherine s'était-elle installée, ayant à sa gauche son accompagnateur et à sa droite un grand reporter, Lucien Roberti, qui se promettait, lui aussi, une série de racontars divertissants, que le président du banquet, en l'espèce le ministre de l'Instruction publique, lui dépêchait un garçon des plus protocolaires pour la prier de venir à la table d'honneur. Il y avait, en effet, une table d'honneur, et deux autres, moins fleuries, qui s'y arcboutaient, en fer à cheval.

— Monsieur le Président demande à Madame Catherine de lui faire le grand plaisir de venir à côté de lui.

Catherine regardait alternativement le reporter et le musicien, très perplexe.

— Nous voilà frais! bougonna Lucien Roberti, un grand garçon d'allures combatives, et il ajouta :

— Jusqu'à quel point le désir d'un ministre de la République française est-il un ordre?

— Je n'en sais rien, coupa Miss Amélie, de plus en plus froidement, seulement, moi, je m'en vais, s'il faut lui céder la place.

Roberti contempla l'étranger avec une certaine admiration. Ce qu'il s'en fichait, celui-là, du protocole!

— Je vais aller... le remercier, fit doucement Mme Darchal, faisant son meilleur sourire au secrétaire du ministre qui se retira, se sentant compromis.

Catherine drapait sa mantille noire, beaucoup trop longue, autour de son buste parce qu'elle ne voulait pas la déchirer aux dossiers des chaises.

Miss Amélie se leva, les yeux phosphorescents :

— Si vous ne revenez pas, je ne reste pas une minute de plus ici, chère madame.

La voix du jeune homme était devenue tout à coup coupante, oubliant sa douceur féminine.

Roberti insinua, conciliant :

— Madame Darchal doit chanter... comment fera-t-elle?

Pendant le colloque, point du tout sentimental, M. le ministre, Edmond Mériot, président de cette chambre de lettres (et de l'*autre,* moins illustre) le plus affable et le plus cordial des hommes, était venu en personne jusqu'à ce bout de table où l'honneur présidentiel n'avait rien à faire pour dire, d'un ton câlin, qui était celui qu'il employait quand il s'agissait de musique, car il adorait la musique :

— Madame Catherine, excusez-moi de vous avoir envoyé quelqu'un au lieu de venir moi-même. Je suis si heureux de vous savoir ici.

Dans le remue-ménage de tous les gens que l'on plaçait selon leurs cartons et les mécontents, que l'on était obligé de déplacer avec leurs cartons, le petit incident diplomatique passerait inaperçu.

Lucien Roberti se mordait les lèvres pour ne pas rire. Quant à Miss Amélie, la tête sur l'épaule, elle regardait le ministre de la République française, absolument comme Cécile Sorel eût regardé le pompier de service à la *Comédie*.

— Monsieur le ministre, soupira Catherine en prenant la main de l'Excellence entre ses petites mains volontaires, gantées de mitaines 1830, je suis très touchée de l'honneur que vous me faites, mais il y a ici Mme la duchesse de Fontainebleau, une grande femme de lettres, et si au banquet des lettres vous donniez la préférence à une humble chanteuse... vous lui feriez de la peine. (Elle esquissa une révérence de cour.) Je chanterai pour vous de tout mon cœur, après le dîner, monsieur Mériot.

Edmond Mériot était un homme spirituel. Historien averti, merveilleux conteur, il charmait ses ennemis eux-mêmes. On ne pouvait guère lui adresser qu'un reproche : c'est de faire passer la musique (y compris celle des mots!) avant la politique.

Il saisit tout de suite la balle protocolaire au bond :

— Ah! fit-il, la duchesse de Fontainebleau? Mais il n'y a que des hommes à notre table. Elle n'est donc pas encore arrivée. Oh! les femmes!

Et il baisa la main de Catherine.

L'œil était d'un voluptueux.

Le sourire d'un dilettante.

Duchesse, femme de lettres ou non... il préférait la musique, une belle voix de contralto, c'est si rare!

Il ne vit, bien entendu, ni Lucien Roberti, ni l'accompagnateur, mais en saluant Catherine il laissa les jeunes gens plus à leur aise et détendus.

— Voilà, dit-elle d'un ton enjoué, tout est au mieux, mais j'ai eu chaud... (elle ajouta, sans regarder Amélie): à cause de cette bonne duchesse. Je ne tiens pas à aug-

menter le nombre de mes ennemies, moi. Ah! les femmes!

Les mets étaient excellents. Les vins de très pures provenances et dans le fond des verrières, en face d'eux, ils pouvaient voir le petit parc en miniature de ce vieil hôtel qui avait trouvé le moyen de conserver, autour d'un arbre trois fois centenaire, une pelouse où l'on ne se fût pas étonné de rencontrer des nymphes unies par des guirlandes d'une toute autre époque de galas.

Et les conversations s'engageaient de plus en plus animées :

— ...Alors, questionna Catherine, s'adressant au reporter qui s'épanouissait à l'idée de ce scandale neuf : il y a une affaire George Sand, c'est curieux?

— Oui, madame, ça s'envenime, ça devient formidable! On a constitué des témoins, je veux dire des avocats, et on ne sait plus le nombre de procès que cette histoire va nous amener. Songez donc! Il s'agit de savoir si on a le droit de compter et de nommer les amants de la chère créature qui les a elle-même proclamés à la face du monde. Qu'est-ce que vous en pensez, vous?

Catherine répondit de sa voix la plus sombre :

— Je pense qu'on n'a jamais le droit d'insulter une femme de génie parce qu'elle est morte. Il ne manque pas de George Sand, à notre époque, à traîner dans la boue, puisqu'elles n'ont même pas de génie, pourquoi ne le font-ils pas, ce serait beaucoup plus intéressant. Est-ce que c'est la prescription qui les encourage? C'est-à-dire l'impunité?

— Vous allez fort! Qu'est-ce que vous feriez, vous, si vous étiez la petite-fille de la dame de Nohant?

— Oh! Je n'aurais pas employé des avocats.

— Je serais curieux de connaître votre moyen de défense, fit le journaliste intrigué.

— Le revolver. C'est beaucoup plus rapide et mieux porté de nos jours.

Lucien Roberti pouffa.

— Ah! ma grande dramatique et incorrigible Catherine, pourquoi tirer sur un de ces vieux messieurs qui n'ont aucune raison d'en vouloir à la bonne dame, au contraire, puisqu'ils la remettent aux colonnes de l'actualité?

— Madame Darchal prend toujours les choses à cœur, absolument comme elle chanterait pour un ministre, dit Amélie d'une voix doucement grondante.

Catherine se tourna brusquement vers le jeune homme en ayant l'air de rire, mais on sentait qu'elle ne plaisantait plus.

— Ecoutez-moi bien, vous, fit-elle. Il y a autre chose dans cette affaire George Sand que la très ordinaire insulte d'un critique plus ou moins influent. Il y a le fameux tiroir aux cendres dont je vous parlais avant de dîner. Ils n'ont pas seulement cherché à savoir ce que pensait le petit doigt du squelette quand il avait encore sa bague de chair! Je les ai entendus, je les ai surpris dans la conspiration du tapage sur le mort, après celle du silence, qu'ils auraient certainement faite de son vivant. Dire la vérité, alors que toutes les vérités ne sont pas littéraires ni nécessaires à dire, ce n'était pas encore suffisant. L'histoire, pour eux, ce n'est pas tout... il leur faut la *romancer*. Quand ces gens-là mangent du cadavre, ils tiennent à y ajouter une sauce de leur façon. Or, ce qu'ils désirent justement, *c'est d'en ajouter*. Il y a une *chemise* George Sand, c'est-à-dire en style de mouchard : *un dossier*, et cette... *chemise-combinaison* qu'on voulait faire endosser à la pauvre morte portait pour titre ce seul adjectif : *Douteux*.

« En dessous, une colonne de noms, les noms de ceux qui auraient pu aussi être ses amants, qu'on supposait avoir été du nombre.

« Et c'est cela qui méritait le coup de revolver sans

phrase. Il ne faut pas permettre à des juges de faire des effets de manches de cette envolée, parce que s'ils condamnent des coupables sur d'autres probabilités, la possibilité de ne pas avoir tout avoué en dehors des preuves acquises, il ne restera plus que des tortionnaires! Ça manque d'allure. J'aime mieux un bandit qui frappe en face pour voler ma bourse qu'un critique érudit qui insinue pour le seul sadisme de son style.

Comme Catherine terminait son vigoureux plaidoyer que son entourage avait écouté avec une stupeur intense, les gens de lettres ayant l'habitude singulière de se sentir paralysés devant la brutalité des faits, le président, là-bas, frappa sur sa coupe de champagne pour annoncer les discours.

Il y en eut quatre.

Et tous les quatre aboutirent à la même conclusion.

Une phrase que Miss Amélie nota au dos de son menu parce qu'il commençait à s'amuser prodigieusement au milieu de cette littérature à laquelle il ne comprenait rien :

— *...la solidarité intellectuelle qui doit coopérer aux rapprochements des peuples entre eux.*

Les applaudissements calmés, on vint prévenir Mme Darchal que le piano était avancé... dans la salle où l'on allait prendre le café et les liqueurs. Amélie lui offrit son bras pendant que Catherine murmurait :

— Voici près de vingt ans que je leur entends nous dire la même chose. Vous voyez que la dernière guerre ne leur a rien appris. C'est l'histoire du nègre à qui un très vieux maréchal, bien oublié aujourd'hui, disait : « C'est vous qui êtes le nègre, continuez! » Ils sont les nègres patients et méthodiques, ils continueront ... parce qu'ils sont éternels et capables de fournir à la postérité toutes les obscurités de la gloire des grands hommes... ou des femmes de génie. Et d'ailleurs, bons

patriotes, ils veulent tous aussi aller à Berlin... *mais pour y faire des conférences.*

Miss Amélie soupira doucement :

— Prenez garde, « ma grande et illustre amie », de ne pas accrocher votre mantille au fauteuil du ministre! Beaucoup trop longue, cette mantille. Ça manque du peigne espagnol qui remettrait tout au point...

RACHILDE.

(*A suivre.*)

REVUE DE LA QUINZAINE

—

LITTÉRATURE

La Rhétorique des Dieux et autres pièces de luth de Denis Gaultier par André Tessier. Reproduction en fac-similé photoypique. Avec une préface historique, des notes du transcripteur et l'étude artistique du manuscrit par Jean Cordey ,conservateur à la Bibliothèque nationale, Libr. E. Droz. — *Cartouche et Mandrin d'après les Livrets de Colportage avec des images populaires.* Introduction par Fernand Fleuret, Firmin-Didot. — *Mémoires de J. Casanova de Seingalt écrits par lui-même*, tome IX, Introduction de Raoul Vèze; tome X, Introduction de Edouard Meynial, La Sirène. — Lorenzo da Ponte : *Mémoires suivis de Lettres inédites de Lorenzo da Ponte à Jacques Casanova.* Préface et notes de Raoul Vèze, Henri Jonquières. — Constantin Photiadès : *Les Vies du Comte de Cagliostro,* Grasset.

Vers la fin du règne de Louis XIII, vivait fastueusement à Paris, dans un hôtel de la rue de Cléry, un curieux personnage nommé Anne de Chambré. Ce personnage, de petite extraction, devait sans nul doute son opulence à sa fonction de trésorier des guerres, fonction qui, en ce temps lointain, enrichissait vite un fripon intelligent. Doué, comme beaucoup de « partisans », de goût raffinés, il menait double existence, faisant, aux heures où il ne rapinait point, figure de mécène et protégeant les artistes.

Ce singulier quidam, qui semble n'avoir laissé aucune trace de son existence, sauf peut-être chez les notaires, jouissait d'une belle culture d'esprit. Ayant appris à pincer du luth, il raffolait de cet instrument et il réunissait dans sa maison, autour de Denis Gaultier, dont il avait fait son ami, les luthistes qui, à l'exemple de cet artiste, témoignaient de quelque expérience musicale.

En compagnie de ces mélomanes, il se livrait à des débauches d'harmonie et, considérant Denis Gaultier comme un nouvel Orphée, l'entourait de sa vénération. Vers l'an 1652, souhaitant glorifier ce maître, auteur, à son avis, de tablatures de luth dignes d'enchanter la postérité, il résolut de

réunir un recueil des plus significatives de ses compositions. Ayant lui-même fait un choix parmi celles-ci, il les rangea, selon les sentiments qu'elles lui semblèrent exprimer, sous l'invocation de ces « modes » ou ordres antiques auxquels les Grecs attribuaient la propriété de stimuler des impressions dans l'âme humaine; le mode ionien, par exemple, éveillant une impression de gaieté, et le mode dorien une impression de gravité. Ainsi appliquait-il à la musique la théorie nouvelle que Nicolas Poussin venait d'introduire en peinture.

Ayant ensuite appelé différents artistes, Eustache Le Sueur, qui comptait au nombre de ses plus particuliers amis, Abraham Bosse et Robert Nanteuil, il les chargea d'embellir de leurs dessins originaux ce recueil où il se réservait, avec l'aide d'illustres calligraphes, de placer, sous chaque motif musical, l'interprétation littéraire qu'il en prétendait faire.

Quand les 134 feuillets de vélin eurent reçu leur matière, Denis Gaultier ayant probablement, de sa main, transcrit la musique, Le Sueur parachevé le frontispice, Bosse dressé les figures enjolivées de personnages des « modes », Nanteuil exécuté les portraits, Belluchaux et Damoiselet fignolé monogramme et textes, le tout fut clos dans une reliure que Claude Ballin, orfèvre du roi, et le sieur Ferrier, graveur renommé, parèrent de ramages d'argent.

Ainsi naquit la **Rhétorique des Dieux,** dont le titre symbolique spécifia, dans l'esprit d'Anne de Chambré, que la musique, et spécialement la musique de luth, et plus spécialement encore la musique de Denis Gaultier, restait à l'usage de quelques élus, dignes par leur initiation de la comprendre.

Ayant de la sorte manifesté, par cet hommage sensationnel, qui, d'ailleurs, demeura dans ses archives familiales, l'admiration que lui inspirait le musicien, Chambré se tint coi. A peine sut-on de lui, quelques années ensuivantes, qu'il s'en allait aux Antilles où un emploi d'agent général de la Compagnie des Indes orientales lui promettait d'accroître sa fortune. On ignore en quel temps il mourut.

L'original de la *Rhétorique des Dieux,* sorti de sa famille à une époque indécise, fit partie jusqu'au début du XIXe siè-

cle de bibliothèques françaises. Porté, en 1803, sur le catalogue de la vente Duquesnoy, il alla enrichir, outre-Manche ,la collection Hamilton, laquelle, en 1882, fut acquise par le gouvernement prussien. Depuis cette date, il figure au Département des estampes de la bibliothèque de Berlin. On s'explique difficilement que les amateurs français l'aient laissé partir pour l'étranger, car il méritait, à plusieurs titres, de tenter leur convoitise. Equivalant en beauté à la fameuse *Guirlande de Julie* et la surpassant en intérêt, ce manuscrit, par malheur, jalousement gardé par ses possesseurs successifs, ne connut en France aucune renommée. Seul, Mariette, dans son *Abecedario*, en signala tardivement la valeur artistique et musicale.

Un Allemand, M. Oscar Fleischer, dans un travail consacré à Denis Gaultier, en donna, le premier, une analyse et des reproductions, et, de la sorte, dirigea vers lui l'attention des musicographes. M. Jean Cordey, quelques années plus tard, contribua, de son côté, par une étude insérée dans la *Gazette des Beaux-Arts*, à étendre sa réputation. Néanmoins, nous n'en posséderions, à cette heure encore, qu'une connaissance relative, si la Société française de musicologie, intéressée à son tour par cette œuvre collective du passé, n'avait pris l'heureuse initiative de nous en fournir, sous la forme d'un grand in-4° établi avec soin et tiré à petit nombre, une reproduction phototypique intégrale.

M. Jean Cordey et M. André Tessier, l'un examinant le manuscrit aux points de vue historique et bibliographique, l'autre au point de vue musical, ajoutent à cette reproduction deux études, écrites avec clarté et nourries d'une riche documentation.

Nous avons résumé, en tête de cet article, leur thèse d'après laquelle Chambré apparaît sous l'aspect d'un mélomane compliqué d'idéologue, à l'imagination fertile et qui, à l'heure où il se dispose à glorifier, à la fois, Gaultier et le luth, conçoit l'introduction des modes dans le domaine musical. Cette thèse, à la vérité, nous semble attribuer au financier une supériorité d'esprit difficilement acceptable et à ses compères un rôle d'exécutants qu'ils eussent mal admis. Du groupe de ces derniers, on voit émerger la figure signifi-

cative d'Henry de Lanclos, père de Ninon de Lanclos. La présence seule de ce personnage, ami très intime de Denis Gaultier, dans ce groupe, signifie que ledit groupe se recrutait parmi les esprits forts, c'est-à-dire parmi les doctrinaires de la libre pensée et que, par suite, M. de Chambré abritait sous son toit le libertinage en même temps que la musique.

Or, les libertins étaient, pour la plupart, gens doués d'une intelligence vive, accueillant et propageant volontiers les idées neuves, et M. de Chambré subissait plus sûrement l'influence de ses hôtes qu'il ne leur imposait la sienne. A notre sens, donc, la *Rhétorique des Dieux* dut être concertée par le groupe tout entier de M. de Chambré plutôt que par M. de Chambré seul. D'ailleurs, ce dernier, dans la partie du recueil musical qui lui est attribuée en propre, c'est-à-dire dans l'interprétation littéraire des parties de luth, montre quelque tendance à la divagation et au galimatias de ruelles qui laisse entrevoir chez lui plus de fantaisie que de profondeur.

Ces réserves faites, nous admettons fort bien, avec M. Tessier, que la maison du financier ait pris, en ce temps, visage de temple consacré à l'apothéose du luth, et que Denis Gaultier ait reçu, dans ce temple, personnification de héros. L'homme valait, pour son génie un peu fragile, qu'on lui rendît grâces. Il ne jouit point, à cette époque, de la gloire qu'il méritait. Il fut éclipsé par les fonctionnaires royaux chargés de composer la musique de cour. Il dut le plus souvent assurer sa subsistance en donnant des leçons. Ses tablatures, publiées en librairie, connurent surtout l'admiration des initiés. Il serait tout à fait enseveli dans l'oubli sans les recherches des musicographes et sans la *Rhétorique des Dieux*, à la suite de laquelle M. André Tessier réimprime avec raison ses *Pièces de luth.* Espérons qu'aux côtés des Lulli, des Couperin et autres, il va reprendre vie posthume. M. André Tessier, étudiant avec une remarquable compétence son œuvre, qualifie d'angélique sa musique. Le pauvre Gaultier était une sorte de chevalier de l'idéal, toujours voguant dans les nuées, et qui, à la poursuite de ses chimères harmoniques, oubliait que la gloire ne s'établit pas dans le rêve.

Saluons-le au passage avec sympathie. D'autres personnages qui ne furent point, à son exemple, des chevaliers de l'idéal, mais de francs coquins, appellent notre attention. Le coquin est à la mode. Le public réclame, paraît-il, des biographies d'aventuriers, escrocs, assassins, brigands, malandrins de tous genres, et s'en délecte. C'est pourquoi de graves érudits se penchent sur les dossiers poudreux des archives et s'évertuent à nous restituer jusqu'au moindre détail d'existence de tel scélérat rendu célèbre par ses crimes.

Cartouche et Mandrin jouissent encore, dans la galerie de ces scélérats, d'un prestige éclatant. Ils ont pris figures de héros légendaires. Tous les dictionnaires historiques leur ont réservé dans leurs colonnes une place honorable qu'ils ont refusée à l'innocent Denis Gaultier. M. Fernand Fleuret a recueilli les titres de près de deux cents ouvrages qui leur ont été consacrés ou qui, tout au moins, fournissent sur eux des renseignements.

On ne sait exactement si M. Fernand Fleuret, ayant inscrit leurs noms sur la couverture d'un petit volume nouveau, éprouve plaisir ou déplaisir à nous entretenir de ces chenapans, car, d'une part, il tarabuste, dans son introduction, un membre de l'Académie des Sciences morales qui employa ses doctes loisirs à exalter les prouesses de Mandrin, et, d'autre part, il nous retrace la carrière dudit Mandrin et celle, au surplus, de Cartouche, avec abondance, complaisance et, en définitive, sympathie. Sans doute, cet écrivain de grand talent et qui sait animer de vives couleurs les visages et les décors du passé s'est-il senti, au cours de son travail, départagé entre le goût naturel de la morale et l'attrait de l'aventure.

Il avait pour dessein, en publiant son volume, de réimprimer les deux livrets de colportage qui contribuèrent à transformer, aux yeux du public, Cartouche et Mandrin, l'un voleur et assassin de bas étage, l'autre contrebandier, tous deux chefs de bande et le second de plus grande envergure que le premier, en paladins dignes d'admiration, et de nous montrer par quel apport de merveilleux ces livrets enchantèrent les lecteurs du XVIII[e] siècle. Son Introduction contient des détails importants et curieux sur l'organisation du col-

portage, sur les éditeurs lorrains et champenois qui alimentaient de leurs publications à bas prix ce commerce florissant au XVIII[e] siècle, enfin sur ces opuscules parmi lesquels on rencontre toutes sortes de chroniques venues du Moyen Age, de légendes, de contes de fées, d'almanachs, de romans de chevalerie, et même, si nous ne nous abusons, de pièces de théâtre. Ces livrets allaient divertir les gens isolés de province et satisfaisaient leur appétit du surnaturel et du mirifique. Ils contribuèrent à propager les faussetés de tous genres et à exalter le crime. On ne s'explique guère que la police de l'ancien régime, si sévère pour les œuvres des grands écrivains, ait laissé circuler librement cette littérature souvent perverse.

Il est vrai qu'au XVIII[e] siècle, période où elle semble avoir connu sa plus grande prospérité, les vauriens jouissaient en France d'un singulier crédit. Un Casanova, un Cagliostro, sinon un Da Ponte, leur émule malheureux, y rencontraient des protecteurs, des adulations, les faveurs des dames, l'argent des dupes et parfois aussi l'hospitalité de la Bastille. Même, compromis par ses exploits antérieurs, Casanova s'y rendait encore vers la fin de sa carrière de galantin, d'escroc et de joueur, comme on peut le constater aux tomes IX et X de ses **Mémoires,** récemment publiés par MM. Raoul Vèze et Edouard Maynial dans cette belle édition illustrée que les plus fameux casanovistes ont successivement enrichie de leurs préfaces et de leurs notes. Sur les ruines de ses précédentes liaisons et amitiés, il en faisait naître de nouvelles.

Quelle facilité dans la vie en ce temps plein de rires et de folies! A lire soit Casanova, soit Lorenzo da Ponte, dont M. Raoul Vèze vient de republier aussi les **Mémoires** peu connus, on s'étonne de voir ces aventuriers, à peine sortis des pires scandales ou bien réduits à la famine, récupérer une honnêteté nouvelle, gagner des cœurs, provoquer des générosités. Détenaient-ils donc le secret de plaire, ou bien possédaient-ils un pouvoir de persuasion, l'art d'inspirer confiance?

Presque tous, comme jadis les musiciens, baladins, comédiens, venaient d'Italie où ils avaient sans doute appris la

science de piperie. Ils se connaissaient entre eux, s'exécraient, cherchaient à se nuire pour supprimer les concurrences fâcheuses. Ainsi, Da Ponte endurait-il mal les succès de Casanova, et celui-ci souffrait-il difficilement la gloire de Cagliostro.

De ces trois hommes, Da Ponte semble le plus sinistre. Il était le mensonge et la dissimulation incarnés. Ses *Mémoires* sont à ce point remplis de fourberies que M. Raoul Vèze s'est vu contraint, pour n'avoir point l'air d'une dupe, de les contredire tout entiers dans l'Introduction dont il les accompagne. Les circonstances de sa jeunesse avaient fait de ce personnage un prêtre authentique, savant, et qui eût pu, les protections aidant, mener existence honorable; mais Da Ponte ne pouvait, mû par sa nature vicieuse et instable, demeurer dans la voie normale et dans l'état sédentaire. Il fallait absolument qu'il traînât sa soutane parmi les lupanars et les tripots et qu'il courût le monde à la poursuite d'une fortune dilapidée aussitôt qu'elle était atteinte. L'homme a connu les plus étonnants avatars. Il n'est une contrée, dans l'ancien et le nouveau monde, où il ne soit allé chercher des tribulations nouvelles. Il fut, pendant quelques années, le poète de cour de Joseph II et ne garda point cette fonction avantageuse. Son plus beau titre de gloire consiste à avoir fourni à Mozart le livret de *Don Juan*. Une furieuse vanité lui valait des inimitiés puissantes et un défaut à peu près total de scrupules le conduisit fort souvent en prison. A la fin de sa vie, brûlé dans toutes les villes d'Europe où il avait traîné ses grègues, il dut, pour échapper à ses créanciers, se réfugier en Amérique.

Ses œuvres, très nombreuses, surtout théâtrales, purent avoir des succès véritables; aucune ne semble avoir survécu. Da Ponte entretint une correspondance assez suivie avec Casanova. M. Raoul Vèze en donne le texte. On y surprend le plus souvent le triste sire en attitude de quémandeur.

Da Ponte manquait de ce pittoresque, de cette originalité, de cette espèce de génie universel que l'on voit apparaître dans la vie et dans l'œuvre de Casanova, et aussi de l'audace novatrice que manifeste Cagliostro. Celui-ci, seul, parmi les

aventuriers du XVIII[e] siècle, mérite d'être comparé au magnifique Vénitien.

M. Constantin Photiadès vient de nous le présenter de pied en cap dans une fort curieuse biographie, **Les Vies du comte de Cagliostro**, où il a multiplié les faits nouveaux, grâce à ses fécondes enquêtes dans les archives de diverses villes européennes. Cette biographie nous apparaîtrait même tout à fait remarquable et d'une lecture sans cesse plaisante si son auteur n'y avait introduit, inutilement à notre avis, la personnalité satellite de Clementino Vannetti, lequel, contemporain de Cagliostro, réunit, sur celui-ci, les éléments d'un mémoire véridique.

Joseph Balsamo, dit le comte de Cagliostro, semblait peu qualifié, à l'origine de sa carrière, pour connaître les honneurs du pavois où l'élevèrent ses sectateurs. Il sortait d'un milieu minable. Il reçut une médiocre instruction et ne posséda jamais le don des langues. Une triste propension au maquerellage l'inclinait à vivre de la prostitution. Elle lui valait de séjourner souvent dans les geôles de sa patrie ou dans celles des pays où le conduisait son humeur vagabonde.

L'homme, cependant, devait disposer d'une brillante intelligence. Décidé à mener toute une existence d'escroqueries, il chercha du moins à parer celles-ci d'un masque mystico-scientifique qui les rendît acceptables, séduisantes, et lui amenât, sans qu'il eût à les chercher, les dupes par milliers. M. Constantin Photiadès laisse, ce semble, un peu dans l'ombre la période d'études à laquelle se livra son héros. Celui-ci fut-il initié aux pratiques médicales, à la magie et aux sciences hermétiques au cours d'un voyage en Egypte et en Arabie? Apprit-il de quelque personnage inconnu la Kabale, les procédés du magnétisme et de la suggestion? On ne le sait. Toujours est-il qu'ayant un beau jour renoncé à ses basses occupations d'amant ou d'époux complaisant, il apparut sous une physionomie nouvelle de bienfaiteur de l'humanité, de thaumaturge, de créateur de merveilleux, de franc-maçon illuminé, de prophète, de grand cophte d'une secte nouvelle, de fabricant de toutes sortes d'élixirs de jouvence, bref de rédempteur. Il faisait des cures sensation-

nelles, il prophétisait, il évoquait les esprits, il promettait l'immortalité. Sa religion eut bientôt un temple, d'innombrables croyants et fidèles, des banquiers prodigues d'or. Il mena un train de satrape, connut une popularité sans égale et telle qu'elle ne lui laissait plus le loisir de respirer.

Cette magnifique réussite devait, hélas! se terminer assez piètrement. Loin de conquérir Rome à ses doctrines et d'assurer la stabilité de sa secte par une approbation papale, comme il l'avait espéré, Cagliostro, s'étant avisé d'aborder la cité vaticane, y fut incarcéré, déféré au tribunal de l'Inquisition, condamné à mort, mais, grâce à l'intervention du Souverain Pontife, il vit commuer sa peine et termina ses jours dans un cachot.

ÉMILE MAGNE.

LES POÈMES

Y. Vineuil : *Les Rues sont grises*, « Minutes ». — **Milhyris** : *La Douceur ancienne*, « La Caravelle ». — **Germaine Saulnier** : *Les Bohémiens en Voyage*, Messein. — **Marie-Rose Michaud-Lapeyre** : *La Paix*, Emile-Paul frères. — **Suzanne Malard** : *Radiophonies*, « La Revue des Poètes ». — **Suzie Bournet** : *Jardin mystique*, « La Revue des Poètes ». — **Janine Belmont** : *La Route incertaine*, Lemerre. — **Juana Richard Lesclide** : *Le Rosaire d'Amour*, « La Caravelle ». — **Lise Lamarre** : *Les Chants de la Solitaire*, « La Revue Mondiale ».

Impressions prolongées tour à tour ou évasives de villes modernes, où **les Rues sont grises** sous la pluie ou mornes ou moroses. Le silence parfois, et tout dort, comme ouaté de mystère et de quelle confuse anxiété qui s'ignore? Parfois un désastre s'est accompli; l'immeuble près d'être fini, à Vincennes, s'est effondré,

Six étages de ciment armé; vingt-deux hommes

. . . .

La grande joie de bâtir élève les fondations,
hisse les murs sur les murs,
jusqu'au dernier étage,
et le toit à venir est dans les yeux des vingt-deux ouvriers...

La grande bâtisse, comme une fille que l'on caresse, se secoue, se couche, et *c'est sans vouloir mal faire* qu'elle ensevelit sous sa chute et le décombre de ses six étages la vie des vingt-deux ouvriers.

On voudrait, auprès d'images ainsi réalisées et saisissantes, plus de rigueur. Des puérilités banales, des comparaisons forcées ou mal établies heurtent, et une complaisance à l'expression usée ou banale. De courtes pièces sont les mieux réussies dans ce système, *les Tulipeps, Vacances,* d'autres, et s'illustrent à souhait de beaux dessins signés Klein et surtout Jeanne Bergson.

Sous le nom de Milhyris, le poète qui précédemment publia un recueil de vers sous le pseudonyme de Rita del Noiram, chante, avec ferveur, en souvenir de Renée Vivien, ce qu'elle appelle de ce joli nom : **la Douceur ancienne.** Comme dans les poésies de Renée Vivien, toutes ses inspirations ne se bornent pas à être ce qu'on est convenu d'appeler *saphiques.* D'autres parties du livre portent pour titres : *Du Temps que j'étais pâtre. Evocations.* Plus de mélancolie s'y marque que de tendresse effrénée, plus de douceur nostalgique que de désir ailé; des vers, des poèmes sont avec soin composés, avec des rappels fréquents à des images de la grande Mytiléenne, des allusions plus modernes, un hommage à Swinburne. La technique, qui vise à être classique et à habilement surmonter les difficultés du métier, n'est toutefois pas toujours très sûre, ni la langue absolument correcte. Qu'est-ce en effet, qu'une « douceur qui me chavire », par exemple, ou une « chair de lampas », sinon une rime trop complaisante au mot *lyre,* au mot *trépas?* Et les sonnets bien souvent paraissent avoir été construits sur des mots imposés, vraiment en bouts rimés; ils viennent malaisément, ils sont contraints et hors de propos. Renée Vivien fut un poète vrai, charmant et angoissé; Milhyris, sa disciple, s'applique selon les convenances à écrire de bons vers.

Les alertes rythmes, aisés, musant par les routes et s'arrêtant aux broussailles, par Mme Germaine Saulnier décorés de ce titre un peu démesuré **les Bohémiens en voyage**, sont de nature à charmer un moment; ils ont l'agrément d'improvisations rapides ou tout au plus de fines chansons. L'auteur s'inspire-t-il de prétentions plus hautes? Je ne le pense pas et je le lui souhaite. C'est beaucoup d'accomplir son dessein, à quelque altitude qu'il se trouve confiné.

Mme Marie-Rose Michaud-Lapeyre désire, préconise,

exalte **la Paix.** Tant d'autres ne voient en tous lieux que menaces d'une guerre proche. Mais le mot suprême, prononcé, dit le poète, par la France, gagne Rome, Londres, Berlin; un pacte se précise qui flétrit toute agression; la quiétude sur la terre renaît : « Les victoires de la Paix seront, dans les pages de l'Histoire, aussi glorieuses que les plus hauts faits d'armes; c'est pour travailler à leur accomplissement que nos grands Morts ont donné leur vie. » Puisse l'auteur ne pas se leurrer, et les politiciens auxquels les peuples ont livré leur destinée prendre assez conscience de leur responsabilité pour ne pas renouveler l'abominable expérience de 1914. Mais que de passions lâches et égoïstes les poussent encore d'un cœur léger aux imprudences qui les peuvent servir dans leurs intérêts sous prétexte de défendre la grandeur ou les droits de leur pays! Mme Lapeyre croit être à l'aurore de la paix enfin assurée, son optimisme est bienfaisant, et si ses vers sont de nature à en propager l'idée, qui trouverait le courage de leur rien reprocher à d'autres points de vue? Qu'ils enthousiasment, persuadent et transportent les esprits et les cœurs, on ne le saurait trop louer.

Mme Suzanne Malard, avec un enthousiasme vibrant et soutenu, met au service des **Radiophonies** son talent d'ardeur et de persuasion. Elle décrit appareils, antennes, et leur utilité; elle est émerveillée des résultats prodigieux de cette vaste conquête scientifique. Cette juvénilité me surprend autant qu'elle me charme. Quel besoin le poète a-t-il d'instruments si compliqués pour que sa voix passe à travers le monde et retentisse aux oreilles de qui veut l'entendre? Il n'est pas besoin d'antennes pour que les chants d'Homère dominent la vie des siècles; il est vrai que nous avons perdu les propos des annonciateurs de nouvelles banales qui, aux temps héroïques de la Grèce, renseignaient sur le prix des denrées ou sur l'entraînement des coureurs et des pugilistes. Je ne sais non plus si la voix de Périclès ou celle de Démosthène possédaient le timbre que j'imagine; à coup sûr il ne devait être ni plus prenant ni mieux enveloppant. Si un disque le conservait, j'éprouverais quelque crainte à l'aller écouter. Je loue et admire Mme Suzanne Malard de conserver

avec une ferveur bien ingénue des illusions qui lui sont chères, puisqu'elles ne l'ont pas empêchée d'écrire des vers d'un rythme élégant, d'une courbe aisée et le plus souvent remarquables.

Jardin Mystique, ce titre annonce la double tendance de l'œuvre. Mme Suzie Bournet chante dans les premiers poèmes de son livre le printemps, le soir de juin, le crépuscule, la solitude, la fin de l'été, les jardins; dans l'autre Saint François d'Assise, Noël, une acceptation de la Destinée et de la Mort, un hymne, une prière, un remerciement à Dieu, d'un cœur tout mystique. Ses poèmes sont d'ailleurs bien venus, bien composés, bien écrits. Apportent-ils des cris ou des élans fort nouveaux? Non, sans doute; ce serait trop de le prétendre; mais ils ne choient pas non plus au cloaque d'une insupportable banalité, on ne peut les estimer mauvais, ils en sont loin. Ils sont bien faits, satisfaisants. Sans plus? — Sans plus, mais n'est-ce pas déjà beaucoup?

Des vers de poètes parnassiens avec l'expression plastique d'une émotion concentrée, voilà ce qui distingue surtout l'œuvre de Mme Janine Belmont, **la Route incertaine.** M. J. H. Rosny aîné, qui a écrit la préface du livre, y a trouvé, non sans quelque complaisance, me semble-t-il, de beaux cris de passion et de mélancolie, de poignantes aspirations vers un idéal inaccessible. Je ne doute pas de la sincérité du poète, mais je crois qu'il n'ose ou ne donne pas tout ce dont il rêve, souffre ou conçoit l'espoir. On croirait un peu à l'art d'une jeune et jolie femme qui ne risque pas une attitude, ne fait pas un geste sans en contrôler au miroir la grâce et se passer une houppette sur le visage. La parure, d'ailleurs discrète et de bon goût de ses vers, provient à coup sûr des meilleurs ateliers; ils sont des mieux habillés, conformes aux patrons de la mode, mais rehaussés tout de même d'une jolie pointe de personnalité.

Mme Juana Richard Lesclide a connu la joie de voir ses jeunes vers, autrefois, accueillis par Victor Hugo qui, en échange, lui envoya quatre vers repris aux *Chants du Crépuscule,* et dont elle fit, pour sa vie, une devise :

Soyez comme l'oiseau posé pour un instant
Sur des rameaux trop frêles,

Qui sent ployer la branche et qui chante pourtant,
Sachant qu'il a des ailes...

Ainsi, fortifiée par l'accueil et le conseil du maître, elle a pu combattre et résister, subir de pénibles épreuves, demeurer pleine de courage et d'espoir. Tout lui fut circonstance favorable pour chanter et mettre en vers ses impressions, ses admirations, la rencontre de Mistral, de Loti, la lecture d'Humilis, de Rostand, de Marie Noël, la mort d'Edouard de Max, un hommage rendu à Lamartine, à ses chers disparus. C'est la femme au cœur généreux et empressé, entourant de son attention fervente ce qu'elle aime. Ses vers participent de ces nobles qualités, éloquents parfois, mais emplis de substance et ailés. **Le Rosaire d'Amour** aurait dû paraître, sauf quelques morceaux ajoutés en ces dernières années, dès 1914. Le manuscrit en était confié à un imprimeur belge qui, à l'entrée des Allemands à Bruxelles, disparut en Angleterre; le manuscrit était perdu, c'est miracle que, grâce au concours de Mme Marie Frédéric Mistral, il ait pu être reconstitué. Mistral avait écrit à l'auteur du *Rosaire d'Amour* que les « grains » lui en avaient paru « frémissants comme les évocations et les exécrations des prophètes de la Bible ». C'est l'appréciation que tout lecteur portera sur les poèmes de ce beau livre.

Mme Lise Lamarre, dans **les Chants de la Solitaire,** se montre exquisement femme, et comme, nativement, une femme sait faire ce qu'elle veut et y triompher, elle a écrit des vers, des poèmes exquis. Comment? En abdiquant toute apparence de prétention, en se bornant au plus simple, sa vie quotidienne ,au plus naturel, l'expression comme impromptue, toute spontanée, aucunement livresque, pédante ni redondante, de ses sensations et de ses sentiments. On en pensera, a-t-elle l'air de se dire, ce qu'on voudra. Je suis telle, et sans apprêts ni artifices. Et tout de suite cela se sent, elle conquiert, elle séduit. Elle a saisi la meilleure arme, elle se montre ce qu'elle est, une femme toute charmante sans doute, toute sincère et toute vraie, non point qui singe l'homme aux lourdes attitudes, mais cette chose céleste, impondérable, bénie, une femme avec son cœur, avec sa pensée.

ANDRÉ FONTAINAS.

LES ROMANS

Claude Aveline : *La double mort de Frédéric Belot*, **Bernard Grasset**; *Trois histoires de la nuit*, Emile Paul. — **Eugène Dabit** : *Villa Oasis ou les faux bourgeois*, Librairie Gallimard. — Pierre Grasset : *Amours de mon temps*, Alexis Redier. — Louis Artus : *Paris sur la terre*, Bernard Grasset. — Jean Viollis : *Mais elle dort...*, Editions de la Madeleine. — Max Fisher : *Présence du Passé*, Flammarion. — Jean Deincourt : *Le Sosie de l'aigle*, Editions du Chat-Huant. — Charles Guibier : *Où rêve un homme s'éveille un Dieu*, Les Œuvres représentatives.

M. Claude Aveline a fait précéder son roman, **La double mort de Frédéric Belot** (qui n'est point la suite de *Philippe Denis*) d'une remarquable préface sur les romans policiers, à la mode aujourd'hui, comme on sait, ou qui tentent les jeunes écrivains, pressés de réussir. M. Aveline défend dans cette préface un genre littérairement discrédité, et le principal argument qu'il avance pour cela est, à mon sens, irréfutable. C'est celui-ci que le roman policier exalte les facultés les plus hautes de l'homme en choisissant pour personnage principal un individu « qui recherche les effets et les causes » et dont la volonté est tendue tout entière vers une découverte. Il y a un héros, il est vrai, dans le détective, professionnel ou amateur. Quelque chose du chevalier en quête du Graal et du conquistador. « Un problème mathématique, une chanson de geste », tel est le roman policier pour M. Aveline. Et M. Aveline a raison. Quand il n'a pas la rigueur et la brièveté, sinon la sécheresse, d'un conte à la Poe ou à la Voltaire (je songe à *Zadig* qui est probablement la première *detective story*), le roman policier se confond avec le roman d'aventures, avec le feuilleton aussi, par malheur. S'il cesse d'être abstrait, s'il ne s'adresse pas exclusivement à l'esprit — à l'esprit logique, pour préciser — il donne dans l'invraisemblance et peu importe, dès lors, qu'il soit bâclé. Mais rejette-t-on les plus subtils comme un tableau de mots croisés, une fois qu'on a fini d'en emplir les cases, c'est qu'on a pour toujours épuisé leur intérêt aussitôt qu'on en possède la solution. Le seul mystère qui ne déçoive pas, le seul auquel on revienne, c'est le mystère psychologique, et c'est encore, si l'on veut, le mystère métaphysique. Les romans policiers proprement dits sont dépourvus de l'un et de l'autre. Ils ont, du reste, besoin du

ressort de cas exceptionnels et de la complication matérielle des faits. Celui de M. Aveline, malgré le talent qui y est prodigué, ne faillit pas à la règle. On pense bien que je ne le dépouillerai pas de son intérêt en l'analysant, c'est-à-dire en expliquant comment l'inspecteur Simon Rivière résout l'énigme de la double mort de son parrain... M. Aveline, qui, récemment, publiait un brelan de contes (**Trois histoires de la nuit**), où il attestait son art de préserver le secret d'un récit, a fort habilement tenu en éveil la curiosité du lecteur dans son roman. Non sans un certain luxe d'explications que sa probité d'écrivain lui imposait, mais dont un vieux routier ne se fût pas embarrassé. Il écrit bien. Ses personnages — un peu sommaires — ne sont pas conventionnels, et sa peinture du monde policier est excellente. Je ne relirai pourtant pas *La double mort de Frédéric Belot,* maintenant que je sais pourquoi on a trouvé dans l'appartement de ce commissaire deux corps « absolument identiques, et chacun ayant un revolver près de lui ». En revanche, je reprendrai peut-être, un jour, *Madame Maillard.*

Irma est devenue, sur le tard de sa vie, une riche bourgeoise, grâce à son mariage avec un certain Julien Monge, un gaillard « dessalé », comme il dit, qui a su se débrouiller et qui est actuellement co-directeur d'un hôtel meublé équivoque, « Le Montbert ». Cette femme, qui fut galante, a appelé auprès d'elle une fille qu'elle a eue d'un ivrogne et laissée en Italie. Mais Hélène est poitrinaire et meurt bientôt. Cette fin prématurée émeut sourdement Irma qui obtient de Julien qu'il vende sa part du « Montbert » et aille vivre avec elle, en rentier, à la campagne, près de Fontainebleau. Tout d'abord, Irma, séduite par la **Villa Oasis,** oublie son deuil en se délectant de ne rien faire, c'est-à-dire de se lever tard, le corps à l'aise dans un peignoir, et de traîner ses savates sur le gravier du jardin. Mais il y a dans ce jardin — ou plutôt dans ce parc — un grand diable de bassin qui l'effraie et hante ses rêves. Un portrait, aussi, d'Hélène, que Julien a eu la maladresse de pendre dans la « Villa Oasis », l'obsède. Mais on boira force apéritifs; on invitera « les amis » pour se distraire; on voyagera même, en bande, et l'été se passera tant bien que mal. L'hiver, en revanche, sera

terrible. Julien découchera, et Irma, malade, se noiera, une nuit d'insomnie, dans le bassin qu'on n'aura pas réussi à combler, comme elle le voulait — en secret avertie, peut-être, par un pressentiment. L'été revenu, Julien la suivra dans la tombe, frappé de congestion sous la double influence de l'alcool et du soleil. J'ai résumé brièvement le nouveau roman de M. Eugène Dabit, et je me rends compte que, réduit ainsi à sa plus simple expression, le naturalisme en semble assez brutal. Or, celui-ci, au contraire, est très nuancé et enveloppé d'un tragique qui en approfondit singulièrement le caractère. M. Dabit, qui a obtenu le prix populiste pour son roman *Hôtel du Nord,* me paraît avoir beaucoup progressé depuis ce premier livre. Sans négliger l'indispensable réalité, il a su se dégager de l'étroitesse de l'observation terre à terre des faits, physiologique des êtres, et il a abordé le mystère de la vie en étudiant le tourment de l'âme chez des individus très vulgaires. Tourment confus et qui dépasse la conscience de ces déclassés par en haut, de ces « faux bourgeois », comme le sous-titre du roman de M. Dabit désigne les hôtes de la « Villa Oasis ». Le drame est, ici, la misère morale des Monge, leur impuissance à jouir de la fortune qu'ils ont gagnée, et qui ne leur a procuré du plaisir que lorsqu'ils travaillaient stérilement à la conquérir. Incapables de vivre seuls, comme tous les médiocres, et de se suffire à eux-mêmes en tirant profit de leurs loisirs, ils se morfondent et finissent par rompre leur accord, à la campagne. Leur inutilité leur apparaît, et la vanité d'une richesse dont le poids les accable. Plus encore que son mari, qui trouve à boire un abrutissement, Irma, qui a entrevu la douceur des joies maternelles, souffre de l'inanité de son existence et cède à l'attrait de la mort dont elle perçoit l'appel dans ses nuits d'effroi... Le roman de M. Dabit est-il trop sombre? Peut-être. Il l'est moins, cependant, par son dénouement doublement funèbre que par la désolation qui s'en dégage et qui l'ennoblit.

Sans doute est-ce intentionnellement, pour en rendre sensible *l'hystérie* des personnages, que M. Pierre Grasset a écrit en phrases elliptiques, et comme agitées de sursauts nerveux, **Amours de mon temps.** Mais le style qu'il a

adopté fatigue à la longue par l'accusation du procédé, et j'ai mieux aimé ses précédentes œuvres que celle-ci où une femme qui a le goût du plaisir, les lombes solides et l'esprit aventureux, entraîne avec la complicité de son amant un ménage à demi provincial dans « le tourbillon » de la vie parisienne. (Ah! ce tourbillon, si souvent décrit...) Le mari est docteur et dirigera un institut de beauté, tandis qu'elle tentera de corrompre son épouse. C'est l'amant qui tirera profit de cet essai de séduction lesbienne et tout finira dans le sang, par le revolver avec accident d'auto. Il y a des qualités, certes, dans *Amours de mon temps*; mais le sujet de ce roman date. Ses « psychologies » aussi. M. Grasset a une revanche à prendre.

On pourra trouver que date, aussi, **Paix sur la terre,** par M. Louis Artus. Il s'agit, en effet, pour l'auteur de ce récit, de prouver qu'on va à la paix par l'excès des inventions meurtrières et des exaspérations nationalistes. M. Artus, qui est un esprit fin, a traité le sujet aussi grossement que l'eût fait M. Victor Margueritte — en meilleur français tout de même... Un des nôtres aime une Allemande. Tous les deux sont jeunes, ultra-chics et pacifistes, bien entendu. Cela se passe à Genève, d'abord, pays des bulles de savon, puis à Berlin, autre pays de bulles de savon, autre pôle de la folie universelle. Le chimiste, génial jusqu'au satanisme, chez qui la jeune Allemande va occuper ses loisirs, résout plus radicalement le problème de l'harmonie terrestre : il invente une poudre qui supprimera toute vie sur la planète. Autant dire que l'homme cessera d'être un loup pour l'homme quand il n'existera plus. On s'en doutait. Dès qu'outre-Rhin ils sont maîtres de cette invention, ils culbutent le père de l'amoureuse, grand chancelier du Reich, pacifiste autant que sa fille, le remplaçant par une espèce d'Hitler fort héroïsé et campé en patriote intégral, et partant en guerre contre nous (jolies scènes de masses). Au front, presque aussitôt, une épidémie éclate, dont la zone mortelle s'étend si vite qu'il faut que les deux camps s'unissent pour conjurer le fléau. L'Hitler débordé se tue, l'inventeur est tué par les soldats enragés contre sa malfaisance. L'héroïne, que tous deux aimaient, ne sait plus si elle aime encore son Français

dans le vaste amour qui lui est venu pour *toute* l'humanité meurtrie; et elle s'en va pleurer sur la tombe du patriote, le dernier patriote, le dernier Allemand de l'ancienne formule.

M. Jean Viollis a écrit en tête des quatre nouvelles qui composent le volume **Mais elle dort...** qu'il nous donne aujourd'hui, après être resté longtemps silencieux, une préface pleine d'intérêt. Il y plaint la condition des écrivains qui arrivèrent à la vie littéraire environ 1900, et que la grossièreté du naturalisme dégoûtait, le tarabiscotage du symbolisme exaspérait... Sur quoi ces jeunes hommes pouvaient-ils s'appuyer? M. Viollis prétend qu'ils attendirent, après de timides essais, pour aboutir, enfin, à cette vérité « qu'un roman doit être un récit ». Attendirent-ils tous? Je ne le crois pas; mais M. Viollis reproche justement à Flaubert (dont il ne nie point les grandes qualités) d'avoir substitué l'art du peintre à celui du narrateur. « L'histoire littéraire du début du siècle », écrit M. Viollis, « ce sont nos soubresauts pour nous débarrasser de *cela.* » (Entendez du style commissaire-priseur : « un tableau par chapitre », chaque tableau voulant être tout entier) . La génération qui suivit trouva le terrain déblayé, sinon la besogne faite. Et il est bien vrai que le mouvement narratif a reparu dans la fiction, depuis la guerre. Pour M. Viollis, qui rend hommage à Louis Codet (cet exquis écrivain possédait de naissance « les premiers dons du romancier », l'aisance et le choix), il prouve qu'il n'est pas indigne des maîtres dont il se réclame: Cervantès, Voltaire, Stendhal, Balzac, le Vigny de *Grandeur et Servitude* (il aurait pu ajouter le Musset des *Contes et Nouvelles*). Et *L'Auvergnat,* notamment, le dernier de ses quatre récits, est vraiment une chose parfaite, allante, ferme et sans bavures. On goûtera, en général, la simplicité toute classique du style de M. Viollis, celle, aussi, des sentiments que ce style exprime avec beaucoup de délicatesse. M. Viollis est un auteur sain et un observateur clairvoyant, mais qui rejette ou dédaigne l'exceptionnel et l'anormal.

Les nouvelles sont habiles, jolies, émouvantes aussi, que M. Max Fischer a réunies sous le titre **Présence du Passé.** Emouvantes, ai-je dit. Parce qu'elles font allusion à notre

dépendance de ce qui a été, encore que les psychologues croient notre personnalité composée d'états de conscience successifs... Le souvenir, voilà « le démon » de l'homme pour M. Fisher dont le meilleur récit (en dehors de ceux, *L'Assurance* et *Pêche au vif*, qui rappellent Guy de Maupassant) est peut-être l'histoire de cette femme qui essaye d'oublier son premier mari, mais qui fuit le second, la nuit même de ses noces... En se détachant de son frère, M. Max Fisher a laissé tomber le masque comique dont il s'affublait. C'est un sage, mais qui aurait l'âme d'un poète, qu'il nous révèle.

Il y a beaucoup de couleur et d'entrain dans le récit de M. Jean Deincourt, **Le Sosie de l'Aigle**. M. Deincourt a probablement lu tout ce que l'on a écrit sur l'Empereur — excusez du peu! — et il ne cache pas son érudition. Il farcit de notes, au contraire, son roman, son épopée, plutôt, dont il nous annonce une suite, et qui exploite avec ingéniosité la légende selon laquelle Napoléon aurait eu un Ménechme. Mais M. Deincourt débute. Aussi a-t-il beaucoup à dire. Je ne lui en fais pas grief, et son voltigeur Robeaud m'a amusé, séduit, ému. C'est une gaillarde figure populaire, comme on les aime ici : bon bec et franc du collier, libéral, pardi! mais patriote, et qui ne déparerait pas, somme toute, la galerie de M. Georges d'Esparbès.

M. Georges Crès qui présente en des pages enthousiastes le roman de M. Charles Guibier **Où rêve un homme s'éveille un dieu,** caractérise excellemment cet ouvrage en écrivant qu'il est « en marge de la Vie et du Monde. » Cette étonnante aventure » d'un homme rêvant d'être un Dieu [j'eusse dit, plutôt, rêvant d'être Dieu] et le devenant, ne plaira, sans doute, qu'aux esprits hautement fantaisistes ou pour qui un ordre transcendant de plaisanterie existe, celui-là même dont s'enchantait le subtil Platon. M. Guibier qui fut, paraît-il, médecin à bord du *Georges-Philippar*, a beaucoup voyagé, et il mêle des évocations nuancées de paysages à ses considérations philosophiques. S'il bouffonne, c'est sur le mode lyrique, avec un optimisme réconfortant. Optimisme d'artiste qui sait trouver dans la merveille de la création d'innombrables prétextes à s'exalter. JOHN CHARPENTIER.

THÉATRE

Le Pain de Ménage, comédie en un acte en prose, de **Jules Renard.** A la Comédie-Française.

Le 15 février 1909, Jules Renard, qui devait mourir le 22 mai de l'année suivante, écrivait ceci à Marthe Brandès :

Je viens de relire **Pain de Ménage.** *Savez-vous que c'est très bien, malgré votre absence. Ah! j'ai été un homme de talent. C'est bien fini.*

On sent qu'il ne traçait ces derniers mots que pour appeler une protestation, car, homme de talent, il le demeura jusqu'au bout, et il sut le prouver encore par les derniers mots qu'il inscrivit sur son étonnant Journal. En effet, s'il n'en écrivit pas davantage, ce n'est pas qu'il fût, du jour au lendemain, trahi par ses forces, mais parce que, se sentant condamné, il ne voulut pas risquer d'affaiblir le trait qu'il avait rencontré et dont il appréciait le caractère final. Cet homme de talent — comme il se jugeait exactement et avec les mots qu'il fallait — mourait en homme de lettres, tel qu'il avait vécu, fort du droit de dire en relisant *Pain de Ménage*, comme aussi presque tous ses autres ouvrages : « Savez-vous que c'est très bien? »

Ayant mis l'adultère hors des réalités littéraires, il paraît s'être appliqué à la description minutieuse des ennuis de la fidélité, et *Pain de Ménage* fait voir quels obstacles elle oppose au plaisir. C'est un mélange d'amertume et d'esprit qui serait peut-être plus efficace si la proportion en était moins parfaite et qu'on y trouvât plus d'amertume que d'esprit. Peut-être serait-il alors plus humain. Il serait aussi moins théâtre, car, tel qu'il est, le *Pain de Ménage* surprend essentiellement par la propriété qu'il a de faire étinceler les comédiens qui l'interprètent. On imagine difficilement un art mieux disposé, quoique sans bassesse, au service de l'acteur. A condition toutefois que l'acteur qui s'y montre mérite d'être servi; qu'il soit capable d'étinceler, comme c'était le cas en 1898, quand Brandès et Guitry jouèrent pour la première fois cet acte.

C'étaient eux-mêmes des gens d'esprit, et leur esprit ne

manquait point d'analogie avec celui de l'auteur; ils appartenaient à peu près à un même groupe qui allait de *la Revue Blanche* au *Figaro*. Or, si l'on se souvient que certains éléments de ce groupe provenaient précisément de notre *Mercure de France*, on pourrait presque s'étonner que Renard se soit si fort attaché au côté *Figaro*. On voit lentement s'opérer cette substitution en lisant son journal, qui constitue, nous l'avons déjà dit, un si précieux document sur vingt-cinq années de littérature. Le théâtre occasionna ce changement, et sans doute aussi l'embrigadement de Jules Renard dans le groupe des *auteurs gais* dont l'attitude était, aux environs de 1900, car rien ne change, semblable à celle que devaient prendre vingt-cinq ans plus tard les poètes fantaisistes. Aux noms de Régnier, de Schwob, de Valéry, se substituent peu à peu ceux de Capus, d'Athis, d'Arène. C'étaient des auteurs dramatiques que ces gens-là. Qui donc s'en souvient aujourd'hui? Ils seraient bien surpris s'ils étaient encore là pour s'en rendre compte, voyant que ce qui motiva leurs succès retentissants a sombré dans l'oubli et que le petit acte de Jules Renard survit.

Ils ne devaient pourtant nourrir tous, tant qu'ils étaient, qu'une demi-considération pour cet auteur, incapable d'y aller de ses trois actes chaque saison, et sans doute les acteurs ne prenaient-ils pas non plus au sérieux ce monsieur qui fournissait si peu à leur gloire.

Si peu qu'il leur fournit, ils le servaient du moins avec éclat quand l'occasion s'en présentait. La grande Jeanne Granier créa le *Plaisir de Rompre*; Antoine et Suzanne Desprès, *Poil de Carotte*; Brandès et Guitry, *le Pain de Ménage*. Qui souhaiterait mieux?

§

Brandès et Guitry sont morts, et leur collaborateur de quelques années laisse un souvenir éclatant dans l'esprit. J'aimerais essayer de faire voir ces artistes à ceux qui n'ont pu les connaître et qui font chaque jour ce qu'il faut pour devenir la majorité, en attendant qu'ils deviennent l'universalité.

Un chroniqueur de *la Vie Parisienne* qui, vers 1904, usait du pseudonyme de *Gant-Rouge* (quelqu'un me dira-t-il qui signait *Gant-Rouge* vers 1904? Sera-ce vous, Gérard Bauër, ou bien vous, Jean-Louis Vaudoyer?), parlant de Brandès, la peignit en trois épithètes : *faunesse, bacchante* et *neurasthénique*. Faunesse, elle l'était par le front avançant, par les yeux relevés vers les tempes et par tout le masque irrégulier dans sa séduction. Bacchante... Oui, certes, son emportement lyrique, la passion ravageante qu'elle savait si naturellement exprimer, justifiaient l'usage de ce mot; et, pour neurasthénique, la neurasthénie alors était de mode. Elle démontrait une certaine fragilité qui était visible en cette femme et qui attirait vivement à elle. Mais, puisque je suis dans les citations, j'en ferai une autre bien plus belle. Elle est de Barrès et s'applique d'autant plus étroitement à mon objet qu'elle ne fut pas écrite pour lui, mais qu'elle ne le rencontre qu'idéalement. Voici la phrase, ou plutôt le fragment de phrase qui m'émeut : *Ces sels qu'elle maniait en causant et sur quoi, si souvent, elle pencha son visage émouvant...* Cela semble écrit d'après Brandès même et pour la représenter.

Le flacon de sels, un accessoire noble cependant et qui a plus d'un siècle de service (*mais la maîtresse attend le flacon*), n'est plus en usage dans le théâtre contemporain. Brandès était une femme à flacon, une grande vaporeuse. Que de fois, tandis que son partenaire exhalait son tourment, sa rage ou ses reproches, l'avons-nous vue, en effet, pencher sur cet objet son visage émouvant, *âme par le doux masque aspirant* à longs traits ce que demandait la résurrection des forces vives qu'il lui fallait pour affronter les orages de la passion!

Le *Pain de Ménage* n'est pas une pièce à flacon ni à orages; Brandès et Guitry la créèrent dans un temps...

Les mémoires ni les correspondances n'ont pas encore révélé grand'chose sur la vie privée des gens de cette époque. Y eut-il entre elle et lui *quelque chose de subtil*, comme dit Paul Morand, nous ne le voulons pas savoir et ne tenons pas compte des indiscrétions qui coururent. Nous n'utilisons ici que la matière qui put s'offrir à tout spectateur.

Or, voilà ce que vit le spectateur. Brandès, au moment où la reprise du *Passé* de Porto-Riche lui avait gagné la réputation incontestée d'une des premières comédiennes du Théâtre-Français et de Paris, renonça avec éclat aux avantages du sociétariat, affronta sans frémir les rigueurs d'un procès et alla se faire engager au Théâtre de la Renaissance, que Guitry dirigeait depuis quelques années. Elle débuta sur cette scène dans une mauvaise pièce de je ne sais plus qui. Cela s'appelait *Clarisse Arbois* et n'eut que vingt représentations. Mais on avait ménagé dans cette comédie une phrase où l'héroïne disait avec flamme quelque chose comme : « Pour toi, je quitterais mon thâtre sans hésiter. »

Après quoi l'on vit une série de pièces passionnées où éclataient les plus véhéments duos d'amour et au dénouement desquelles l'ardeur sentimentale se trouvait généralement couronnée. Puis il y eut des pièces où les amants, séparés par la vie, ne se réconcilièrent plus. Il y en eut d'autres enfin où les deux protagonistes ne furent plus amants ni époux, *la Massière*, par exemple, de Jules Lemaître, où Guitry tenait le rôle d'un vieux peintre et Brandès celui de son élève, et *la Pécheresse*, pour finir, où l'on attribuait cruellement à Brandès le rôle d'une femme déjà âgée et qui avait un lourd passé, tandis que Guitry s'y montrait sous l'aspect d'un curé paysan.

Enfin, elle s'éloigna du théâtre de la Renaissance, dont Guitry demeura le directeur. Elle reparut à de rares intervalles sur les scènes du Vaudeville, du Gymnase, de la Porte Saint-Martin, dans des pièces et avec des partenaires souvent indignes d'elle. Elle était moins faunesse, moins bacchante, mais toujours neurasthénique, et penchait toujours plus sur des sels son visage toujours plus émouvant. Puis, quand la guerre survint, elle renonça définitivement au théâtre. Le bruit se répandit qu'elle se consacrait à des œuvres charitables, et je l'aperçus pour la dernière fois, en cheveux blancs, qui guidait des aveugles dans l'avenue du Bois.

§

Mais le *Pain de Ménage*, dira-t-on? Eh bien, si l'on admet que tous ces faits artificieusement rassemblés soient l'exté-

rieur d'un drame sentimental que nous ignorons, nous dirons que ces deux grands comédiens jouèrent la pièce de Jules Renard dans le temps où ils travaillaient à leur séduction mutuelle. Ils faisaient la roue l'un devant l'autre. Deux acteurs de la plus haute classe se démontraient mutuellement leur maîtrise en leur art. Ils ne cherchaient pas seulement à paraître, aux yeux l'un de l'autre, la femme la plus délicieuse et l'homme le plus exquis, mais la plus incomparable coquette et le plus surprenant jeune premier. C'étaient des gens de métier qui voulaient s'éblouir l'un l'autre dans l'exercice de leur métier, tandis que le public demeurait ravi et confondu par cette dépense disproportionnée de talent.

Et ils jouaient la comédie de la fidélité!

Ce drame légèrement triste des gens qui déplorent de ne devoir jamais manquer un devoir conjugal, ils le faussaient un peu. Tout l'espoir leur restait ouvert. Ils ne renonçaient pas aux joies qu'ils évoquaient et, à la grande stupéfaction de l'auteur bien bourgeois, la phrase capitale de la pièce devenait celle que Brandès prononçait en souriant : *Je réponds d'hier, je réponds même d'aujourd'hui!*

Et demain? Ah! Demain!

PIERRE LIÈVRE.

HISTOIRE

Oswald Spengler : *Le Déclin de l'Occident.* Première partie : Forme et réalité. Tomes I et II. Traduit de l'allemand par M. Tazerout. Librairie Gallimard. — Julien Benda : *Esquisse d'une Histoire des Français dans leur volonté d'être une nation.* Librairie Gallimard. — Mémento.

En pleine évolution de l'Après-Guerre, l'ouvrage de M. Oswald Spengler, cette profonde combinaison de métaphysique et d'histoire, est des plus frappants et curieux. On croit revenir aux grandes constructions de Hégel, de Schelling, de Fichte; sentir repasser l'esprit de Gœthe et de Nietzsche; on retrouve aussi quelque chose de la subtilité magique de Marcel Proust et de la profondeur de M. Bergson. D'autre part, au titre de l'ouvrage : **Le Déclin de l'Occident,** le reflet d'événements récents pourrait sembler apporter un certain éclairage pathétique. Enfin l'auteur pense manifeste-

ment, bien qu'en toute indépendance, à ce que Nietzsche écrivit du Nihilisme européen. Toutefois, disons-le, si pessimisme il y a, c'est plutôt un pessimisme à portée lointaine et en quelque sorte ontologique.

M. Oswald Spengler n'est pas un esprit systématique. Ses pensées favorites ne se posent pas comme des axiomes. Elles sont des sources qui s'épandent en méandres. Ses idées sont vivantes. Elles sont d'un artiste, d'un poète, et non d'un faiseur d'abstractions. Il pense en plein air, en pleine *aura*. Fuyant les philistins de la culture, ce grand savant a parcouru en la compagnie idéale de Gœthe et de Nietzsche, et aussi tout seul, les cercles de l'Histoire universelle.

Ses souples intuitions décèlent le sens d'une vie profonde, « primaire », mais non abstraite, disons-nous. Souvent, jusqu'ici, dans la volonté de fixer une « Histoire-Science », on s'était montré pédant. M. Spengler sait éviter d'être à la fois rébarbatif et creux, et c'est d'autant plus heureux que, lorsqu'il s'agit de la fameuse « Histoire-Science », les raisonnements les plus doctes peuvent se trouver dépensés en pure perte, nous en avons peur, vu la nature incertaine du sujet.

Goûtons la sûre désinvolture de M. Spengler sur la question « cause », par exemple, sur cette causalité historique dont un spécialisme sans horizon et sans vie a trop souvent fait une inerte machine à *décomposer* l'Histoire. Et par elle-même, d'ailleurs, la causalité ne peut, ici, guère faire différemment. L'action humaine est une chose trop dynamique pour se prêter à cette mécanique. Il y a, dit M. Spengler, « l'Univers-Nature » et il y a « l'Univers-Histoire » : or, la causalité existe dans « l'Univers-Nature », mais elle est beaucoup moins observable, expérimentable, dans « l'Univers-Histoire ». Le premier est l'objet des sciences physiques; l'autre appartient à un genre d'observation caractérisé par ses conditions purement *humaines*. Galilée est le physicien, mais c'est Machiavel qui est l'historien. La question de causalité, en Histoire, nous a valu trop de pages ennuyeuses et vaines pour que nous ne sachions pas gré au nouvel historiographe de casser ce joujou si factice de la mécanique causale.

En parlant de substituer à la causalité historique la notion

de *Destin* (voir chapitre II), M. Spengler se trouve évoquer maints esprits familiers : Immanence, Volonté de puissance, Dynamisme, Substance, etc.; esprits substantiels, en effet, toujours opérants, qui n'ont pas besoin du ressort mythique d'une « Cause » pour développer leur action, laquelle est une virtualité-actualité éternelle. Ce sont esprits de finesse où il y a ce qu'on ne trouve guère dans la brève, roide et abstraite mécanique causale : le vivant, le vif-argent, le réel. Que répondre à un argument comme celui-ci (t. I, page 244). :

> Nous concevons une pièce de gibier comme un être animé, et aussitôt après, comme une provision de bouche; nous voyons dans un éclair un danger ou une décharge électrique. Et cette seconde image, tardive et pétrifiée, domine de plus en plus la première dans les grandes villes : l'image du passé se mécanise, et on en tire pour le présent et l'avenir une somme de règles causales...

Oui, en fait de « règles causales », M. Spengler peut renvoyer l'Occident à la science de la nature, car il n'est de science que de la nature. Elle aidera l'Occident dans sa petite cuisine. Elle contient, peut-être, une ou deux recettes digestives. Quant à l'immense et fatale richesse historique accumulée, et qui va s'accumulant toujours davantage sur l'Occident qui en défaille, M. Spengler cherche comment l'alléger, c'est-à-dire comment l'éclairer, en l'interprétant selon le réel, en tant que Destin.

Il semble que, pour M. Spengler, ce qui correspond à la causalité dans l'Univers-Nature soit, dans l'Univers-Histoire, ce que l'on pourrait appeler une constance des Forces. Le devenir saisissable qui lui est lié, et qui va du simple ou « primaire » au complexe ou « tardif », se manifeste, dans les sociétés humaines, selon M. Spengler, par le passage de la culture à la civilisation, mot auquel l'on donne, ici, par rapport à la culture, une acception déterministe péjorative. L'auteur dit, par exemple, pour illustrer cette opposition profonde de « Culture et civilisation » (pages 74 et suiv.) : « Le destin de l'Occident est dans ce phénomène irrévocable, l'impérialisme comme fin de culture et civilisation pure. » Notre temps est une époque civilisée, non cultivée. Qui n'a, depuis la guerre, éprouvé cela? C'est un fait d'expérience courante.

Seules, les plus jeunes générations, grandies dans les idées d'après-guerre, ne l'aperçoivent pas.

Quant aux cultures historiques, M. Spengler, qui, à l'exemple de ses maîtres, Gœthe et Nietzsche, sait les honorer toutes, se défend, ici, plus que jamais, de toute façon de penser abstraite. On ne voit pas, en effet, que l'auteur, en se donnant le spectacle de ces cultures, en notant la « physionomique » de chacune d'elles, et tout en usant, par ailleurs, d'une méthode extrêmement comparative, ait le moins du monde songé à constituer quelque encyclopédie harmonieuse et conciliatrice. Imbu de la pensée d'une Force constante, analogue au destin et exprimée dans le Devenir qui suscite, varie et abolit tour à tour ou simultanément les diverses cultures, M. Spengler n'est nullement gêné de leur différenciation *irrévocable*. Ces cultures peuvent-elles avoir un lien commun? une interdépendance? une tendance à l'unité? de façon à composer finalement, à elles toutes, une identité intégrale? Bien que fort adonné à l'étude de la Symbolique historique, M. Spengler, si je ne me trompe, ne traite point ces questions. Il a même, je crois, un passage où il manifeste avec verve son indifférence. Pour lui, les dissemblances sont le vrai visage de l'Infini. Si, par exemple, reprenant à sa manière l'image gœthéenne de Faust et Hélène, il consacre quantité d'ingénieuses pages, notamment l'extraordinaire chapitre sur « le sens des Nombres », à la différence de l'Antiquité et des Temps médiévaux et modernes, il ne traite nullement cette différence du point de vue unitaire d'une éthique progressiste. Il ne guette pas quelque indice moral de perfectibilité dans les phénomènes historiques à mesure qu'ils se succèdent et se juxtaposent. Il voit, ici, une âme « statufiée », là, une âme diluée dans l'infini, puis ensuite dans la curiosité, note les deux sentiments, dont la disparité même, en le fascinant, lui est, à elle seule, toute une ivresse d'esprit. Les temps d'Hélène, ou temps antiques, les temps de Faust, ou temps « faustiens », c'est-à-dire gothiques et modernes, revêtent respectivement et séparément, pour lui, la physionomique du Fini et de l'Infini-Indéfini. Tel me semble, du moins, être l'état du sentiment de notre historien-esthéticien, *jusqu'ici*.

M. Oswald Spengler n'en a pas moins, en général, la con-

ception la plus haute, la plus idéaliste de l'Histoire. Son « Destin » rappellerait un peu l'*Idée* de Hégel, si la dialectique de ce métaphysicien n'était pas un peu périmée (1). On perçoit, chez M. Spengler, un anti-matérialisme latent, et même explicite par endroits, et l'on se dit que c'est cet anti-matérialisme, de sa part, qui lui a fait supprimer, ou réduire à la portion congrue, le principe de causalité en Histoire (2), remplacé, avons-nous vu, par un principe de morphologie historique, le Destin, principe plus impensable, sans doute, mais, — cela se sent, — d'une portée humaine, psychologique, autrement profonde, riche, vivante.

M. Spengler interprète symboliquement les manifestations de la constance des forces, c'est-à-dire du devenir historique. Il note les rapports, les analogies, les homologies. Il établit, entre deux faits, deux hommes, deux œuvres, deux inventions se répondant à travers les siècles, une *contemporanéité* idéale, substantielle, ce qui est une façon, il nous semble, de couper court à la question « Progrès ». C'est un peu comme dans *les Phares,* de Baudelaire. On assiste curieusement aux efforts de M. Spengler pour instituer, à cet égard, une méthode consciente, intégrale, liée, là où il n'y avait, jusqu'ici, qu'une attention fortuite et s'appliquant seulement comme par jeu. Mais la vaste érudition de notre historien paraît, dès maintenant, avoir compilé une encyclopédie de correspondances capable d'illustrer, de la plus riche et significative manière, le Retour éternel nietzschéen (voir, notamment, page 91). Autant qu'il semble, répétons-le, ce symbolisme n'établit pas une interdépendance de rigueur, une manière de « réplique » attendue, béate, et n'est lié spécialement à rien d'un progrès abstrait et général, mais plutôt, ayant, selon les conditions de l'entendement, une puissante racine subjective dans l'individu, il projette celui-ci, pour l'embrasser d'une compréhension approfondie, sur tout le champ de l'Histoire. Par le symbole, la mesure du développement, pour toutes les cultures du Passé, peut être rétrospectivement élargie. Par lui,

(1) On sait que des historiens italiens ont entrepris de renouveler Hégel. Voir notre article sur Benedetto Croce, *Mercure* du 1er juin 1930.

(2) Mais le matérialisme historique, à condition de ne pas l'intégrer systématiquement dans la causalité, ou, ici, dans la Force, a du bon. Il est coloriste, évocateur.

la constance des Forces « primaires » est impliquée et confirmée. Du point de vue enfin de cette psychologie symboliste, l'Histoire est toute dynamique, et, pour modifier légèrement une parole idéaliste de Carlyle, apparaît « non comme un Agrégat mais comme un Tout ». On saura gré à M. Spengler de chercher à nous dévoiler ce Tout, à raffermir, dans le chaos d'un temps où de fausses rénovations se mêlent à d'authentiques ruines, notre sentiment *pratique* de l'Histoire.

Nous aurons, probablement, l'occasion de revenir sur cet ouvrage qui, croyons-nous, doit être complet en quatre volumes. M. Tazerout, le savant traducteur de M. Oswald Spengler, a bien voulu nous comprendre parmi ceux à qui il a offert les prémices françaises de cette entreprise. Sans doute dispose-t-il de maint renseignement. Quoi qu'il en soit, je range cet ouvrage parmi les livres de chevet réservés pour mon instruction, depuis trente ans que j'ai l'honneur de rédiger, dans le *Mercure*, la rubrique des publications historiques.

En retraçant à larges traits, en une **Esquisse d'une Histoire des Français dans leur volonté d'être une Nation,** la formation de la nation française, M. Julien Benda, lui aussi, a subordonné la causalité d' « une succession de phénomènes mécaniques » à une idée simple qui « lui est transcendante », à une constance des Forces primaires, à « une force identique à elle-même sous la diversité de ses effets successifs », c'est-à-dire à une volonté pure et simple d'être une nation. Et il cite excellemment Spinoza : « La Volonté, c'est-à-dire l'intellect. »

Il y a des degrés dans l'application d'une idée métaphysique. Une philosophie de l'Histoire universelle met en jeu bien des choses dans leur plus grande extension, y compris celles de la métaphysique. Mais resserrez la portée du point de vue : les constatations de fait, devenues étroitement locales, laissent une moins grande opportunité aux postulats transcendants. C'est la difficulté, semble-t-il, qu'eut à surmonter M. Benda.

On aime cependant l'incontingence même de cette conception métaphysique de la Volonté nationale en Histoire, quitte, là où manquent les documents, à l'aimer sentimentalement

avec la foi du charbonnier. Pour ce qui est de la Volonté nationale, en France, des aides séculières ne viennent guère soutenir notre foi abstraite, semble-t-il, que bien après le x[e] siècle.

La France du x[e] siècle n'était pas une nation, ni une volonté visible d'en être une. Elle était un duché récemment érigé pour la forme en petit royaume. M. Camille Jullian, dans un louable ouvrage de vulgarisation, écrit au lendemain de la guerre, y salue néanmoins l'éveil d'un nationalisme français. J'ai eu maintes occasions de professer ici même ma respectueuse admiration pour M. Camille Jullian : tout de même voici un nationalisme qui s'est levé de bien grand matin. L'apostrophe louangeuse de Dudon de Saint-Quentin à la « Francia » semble n'être qu'une banale formule scolaire de panégyrique. On pourrait ajouter que Raoul Glaber, cité aussi par M. Jullian, mentionne toujours « Franciam » comme un Etat entre d'autres Etats alors compris dans ce qui devait devenir beaucoup plus tard le territoire français : « ex omni Francia atque Burgundia... » (page 9, édition Prou); « per universam Burgundiam usque in ultimas Francie partes » (dans une énumération où sont nommées, non seulement la Bourgogne, alors possession d'un prince capétien, mais aussi l'Aquitaine et « Arelatensem provintiam, ac Lugdunensem », p. 103, *loc. cit.*), etc. L'expression « regnum Francorum » se trouve dans le langage politique du temps (Glaber) : mais c'est uniquement un souvenir franc (1) et non une réalité française. Enfin, pour ce qui est de Gerbert, également mentionné par l'illustre historien de la Gaule, il pouvait, comme Ecolâtre de Reims, citer « Galliam » ou « Gallias », mais l'unité de la Gaule ou des Gaules n'était naturellement qu'un souvenir d'école, et il appelait le Capétien «le roi de la Seine et de la Loire » (Paris-Orléans). Le même Gerbert, ancien précepteur d'Othon II, était demeuré, on le sait, très attaché aux empereurs d'Allemagne, qu'il servait à l'époque même où il était secrétaire de l'Archevêque de Reims, chancelier des rois francs, tant l'idée de nation était alors indistincte.

(1) A peu près comme *Cosmos* était, dans l'empire grec, un terme de style perpétuant un souvenir romain, et non une réalité byzantine.

On peut croire qu'un tel état de fait, ou son analogue, persista longtemps. Pour citer encore la Bourgogne, elle fut, sous la première maison capétienne (nous parlons du duché de Bourgogne), un assemblage plus ou moins inorganique. L'on sait suffisamment, d'autre part, que la deuxième maison capétienne, ou de Valois, après avoir balancé, dans son immense apanage, l'autorité des rois de France, laissa finalement une héritière, Marie, fille de Charles le Téméraire, qui, par son mariage avec Maximilien d'Autriche, apporta à celui-ci une grande partte des Etats de son père, notamment la Franche-Comté, le duché de Brabant, les comtés de Flandre, Hainaut, Namur, etc. L'on sait enfin que ces territoires, incorporés à l'Empire germanique, en 1548, sous l'appellation de « cercle de Bourgogne », devinrent, dans la suite des temps, pour la partie flamande, l'enjeu initial des guerres de la Révolution et de l'Empire, et, dans une certaine mesure, en 1914, celui de la Grande Guerre.

Les destinées exorbitantes et dangereuses d'Etats comme la Bourgogne capétienne, ou — joignons l'une à l'autre sous ce rapport — comme l'Angleterre normande, arrivèrent à faire jouer plus ou moins en grand l'instinct démotique. On peut, ici, prononcer deux noms : Jeanne d'Arc et Louis XI. L'instinct de la France, incarné en Jeanne d'Arc, devient transcendant. Il anime aussi à certains moments la lutte avec la Maison d'Autriche, reprise et suite de la tradition de Bouvines, laquelle se continue par là jusqu'aux Traités de Vienne, où Talleyrand, assure-t-on, la méconnut (établissement de la Prusse en Rhénanie) (1).

M. Julien Benda a recueilli surtout, et interprété avec beaucoup de sagacité, pour et contre sa thèse, les faits politiques. Des faits d'un autre ordre sont plus rares. Il n'a que quelques bribes de l'histoire du mouvement des Communes (pages 70, 77, 78), et quelques bribes de la psychologie des foules (pages 71 ,72). Il dit cette parole remarquable (je cite de mémoire) : Aujourd'hui l'instinct national peut avoir un

(1) Nous avons, dans une assez récente chronique, exprimé et motivé l'avis que M. Grosjean, dans son ouvrage sur *La politique extérieure de la Restauration et l'Allemagne*, avait été trop sévère pour Talleyrand.

plus difficile effort à soutenir qu'au temps de Hugues Capet. Mais M. Julien Benda, d'autre part, a fortement montré, comme *acquisition*, la volonté de durer dans la Nation française. De l'hypothèse métaphysico-psychologique, il est passé, par des degrés dont la ténuité ne doit pas inquiéter, à plusieurs faits de pleine expérience empirique. Concluons donc avec lui : rien ne permet de penser que la France ne trouvera pas toujours la plus forte volonté nécessaire.

MÉMENTO. — *Revue Historique* (septembre-octobre 1931). Charles Saumagne. *Les prétextes juridiques de la troisième guerre punique (suite et fin)*. (Suite de la discussion de ces prétextes qui sont : la violation de l'Interdit Cornélien, — c'est-à-dire l'atteinte à la paisible jouissance de la possession réalisée par Rome; l'Infraction à la « Deditio », aux conditions de la reddition de Carthage à Rome; les Prétextes et l'opinion romaine. En somme, l'histoire de la Troisième guerre punique marque une révolution violente et arbitraire du vieux Droit romain et annonce l'impérialisme. Etude très remarquable au point de vue du Droit politique romain.). — Gaston Dodu : *Louis XI*. (Tableau narratif et surtout spéculatif en ce qui concerne le caractère et le rôle de Louis XI : « Ce roi, si essentiellement populaire, prototype par certains côtés des grands révolutionnaires... ». « Le point de vue, en apparence, le plus inattendu, mais non pas certes le moins suggestif, qui l'apparente aux grands ancêtres, résulte de l'obligation dans laquelle il s'est trouvé » — rapprochement avec Danton qui eut des paroles mémorables sur une obligation analogue — « pour abattre les ennemis du dehors, d'abattre d'abord comme eux les ennemis du dedans. » Effort pour écarter les légendes et dessiner le vrai caractère de ce roi, sordide avec les hommes de son temps, qui ne valaient pas plus cher que lui comme individus, mais droit et généralement clairvoyant envers l'intérêt français. On trouvera une opportune bibliographie analytique. Net et coloré. Captivant). — Jean-Rémy Palanque : *Sur la date d'une loi de Gratien contre l'hérésie*. (Correction du texte de cette loi, datée jusqu'ici 376, puis 378. On propose : 380. Contexte d'histoire religieuse et administrative.). — Michel de Boüard : *La mort de Grégoire XIII d'après un récit inédit de son médecin*. (Michele Uercati est ce médecin. Son mémoire est traduit et publié pour la première fois, la célèbre « Histoire des Papes » de Pastor elle-même l'ignorant. Il en ressort que la mort du Pontife, à 85 ans, le 9 avril 1585, mort considérée suspecte ayant été presque subite, fut toute naturelle et la suite de l'âge autant que d'une légère

inflammation de la gorge accompagnée d'état fiévreux et d'un peu de sueur, le *sudore diaforetico,* symptomatique en la circonstance, car c'est d'après elle que le médecin pronostiqua la mort imminente.) — Bulletin historique : *Histoire de Grande-Bretagne* par Charles Bémont. — Comptes rendus critiques. Notes bibliographiques. Recueils périodiques et Sociétés savantes. Bibliographie des comptes rendus. Correspondance. Chronique.

Nous sommes obligé de remettre à la prochaine fois la liquidation d'un arriéré de périodiques et d'ouvrages. Qu'on veuille bien nous excuser.

EDMOND BARTHÈLEMY.

LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Jules Lemoine et Auguste Blanc : *Traité de physique théorique et expérimentale* (Tome II : Acoustique et optique), Eyrolles. — Héloïs Ollivier : *Cours de physique générale* (Tome III : Mouvements vibratoires, acoustique, électroptique...), Hermann. — Maxime Hesse et Claude Amédée-Mannheim : *La photographie,* Colin.

Nous avons examiné en son temps (1) le premier tome de l'excellent **Traité de physique théorique et expérimentale** (consacré à la mécanique et à la chaleur) de Jules Lemoine, professeur au Conservatoire national des Arts et Métiers, et d'Auguste Blanc, doyen de la Faculté des Sciences de Caen. Il restait alors à paraître deux autres tomes; aujourd'hui, l'ouvrage sera complet, lorsque le tome III, qui traitera de l'électricité, aura vu le jour, ce qui ne va pas tarder.

Huit cent cinquante pages in-octavo (avec sept cents figures) pour exposer la mécanique et la chaleur. Neuf cents pages (avec près de huit cents figures) pour l'acoustique et l'optique... Ayant à scinder la physique en trois tronçons sensiblement égaux, les auteurs ne pouvaient guère adopter un autre plan : ils se sont appuyés sur ce fait que les phénomènes périodiques jouent, tant en acoustique qu'en optique, un rôle primordial, et il leur fallait, de ce fait, sacrifier quelque peu cette idée — tout aussi essentielle — que l'acoustique n'est qu'une simple annexe de la mécanique.

L'introduction à l'acoustique (étude des mouvements pé-

(1) *Mercure de France*, 15 mai 1930, pp. 157-159.

riodiques et propagation des mouvements vibratoires) et l'acoustique proprement dite occupent deux cents pages, et c'est là une proportion irréprochable. Mise au point fort intéressante, pleine de détails suggestifs et qui ne suscitent que quelques rares critiques : ainsi, de toute évidence, la sensibilité de l'oreille — tant pour l'énergie que pour la fréquence — est traitée bien sommairement (2).

L'optique géométrique accapare, à elle seule, trois cent cinquante pages, et ce n'est que justice : vitesse de la lumière, réflexion et réfraction, vision (avec un chapitre remarquable sur les verres correcteurs modernes), instruments d'optique. Le dernier chapitre s'occupe de la *vision colorée* (et, accessoirement, du cinémacolor); mentionnons toutefois que les développements sur les couleurs (3) auraient besoin d'être quelque peu rajeunis (4).

Les deux cents pages suivantes s'occupent de l'optique ondulatoire, de son interprétation électromagnétique, de l'interférence et de la diffraction, des corps isotropes et des cristaux. Peut-être l'expression « radiations lumineuses » (p. 555) — pour désigner des rayonnements presque tous *invisibles* — devrait-elle être abandonnée... En tous cas, le dernier chapitre aurait dû citer les applications intéressantes à la photoélasticimétrie (p. 755) et au cinéma sonore (p. 758).

Suivent cinquante pages, qui constituent un bon résumé de la relativité restreinte et de la relativité générale. Les lois

(2) Parmi les phénomènes *usuels* de réflexion du son, il eût été amusant de citer (p. 126) les échanges de conversation des employés de métro d'un quai à l'autre. Quelques réserves sur les haut-parleurs (p. 203) et sur une construction relative au pendule (p. 7). Pourquoi, d'autre part, ne pas adopter, *d'une manière générale*, les expressions *cycle* et *kilocycle* pour la mesure des fréquences?

(3) Notamment pp. 535 et 843. La question est traitée brièvement (et correctement) par Pierre Fleury, *Couleurs (étude physique) et colorimétrie* (35 pages, 5 francs, Hermann).

(4) Il faudrait mentionner les *étoiles variables* (p. 221) et les applications au *rétroviseur* (p. 351). Les auteurs (pp. 291 et 304) ont omis de signaler qu'ils opéraient en lumière *monochromatique*. L'expression « quantité de lumière » (pp. 446 et 509) est bien désuète. Il règne quelque indécision entre puissance et convergence (p. 353), entre radians et dioptries (p. 437). « L'éther » est nié (à juste titre) à la page 782 et affirmé partout ailleurs (pp. 213, 551, 517 et 689) : J. Lemoine et A. Blanc s'attireraient les foudres de J. Frenkel et de Ph. Frank!

du rayonnement occupent une place analogue (5). Enfin, trente nouvelles pages rappellent les principales caractéristiques de la théorie des quanta (ancienne manière) et de la mécanique ondulatoire. A part une contradiction (6) facile à corriger (pp. 865 et 866), toute cette dernière partie est remarquable : elle dit tout ce qu'il faut dire et le dit bien.

Comme le premier volume, ce second tome rendra d'inestimables services à tous les lecteurs *cultivés,* car comment, à l'heure actuelle, *se prétendre cultivé,* quand on sait, dans son for intérieur, que les rudiments de l'algèbre restent, pour soi,... de l'algèbre? Les trente remarques sont là surtout pour éclairer le lecteur éventuel et pour attirer l'attention des auteurs en vue d'une nouvelle édition, que je souhaite prochaine.

§

Le **Cours de physique générale** de H. Ollivier, professeur à l'Université de Strasbourg, s'adresse à des lecteurs plus familiarisés avec les mathématiques. Nous en avons parlé à diverses reprises et nous soulignons la noble émulation qui existe entre le savant et son collègue Georges Bruhat, puisque l' « Ollivier » et le « Bruhat » sont, incontestablement, les deux meilleurs traités complets dont nous disposions.

La troisième édition du tome III d'Ollivier contient une table alphabétique bien commode. Etant allégée de certaines descriptions de manipulations (qui ont été éditées à part), elle consacre d'importants développements aux questions récentes (7) : repérage par le son; ultrasons; tautochronisme; réseaux; diffraction dans les lunettes; diffusion de la lumière; optique cristalline; ondes et corpuscules (pp. 598-605); kénotron, triode, tétrode, penthode...; ondes courtes et radiophonie; vitesse de la lumière.

(5) A la page 816, le manchon Auer pouvait être l'objet de développements plus complets. Au même endroit, il y aurait lieu de citer la triboluminescence qui accompagne la chute du mercure dans le vide.

(6) La vitesse des photoélectrons *ne* varie *pas* proportionnellement à la fréquence du rayonnement incident, comme il est écrit fautivement à la page 865.

(7) Comme dans l'ouvrage précédent, l'énergie des sons et la sensibilité de l'oreille sont traitées bien incomplètement (p. 262).

§

La photographie est une technique composite, qui ressortit de l'optique (pour l'objectif), de la mécanique (notamment pour l'obturateur) et de la chimie (plaques, pellicules et papiers) : il y existe « d'autres règles que le flair du vieux praticien » (p. 105). Les deux auteurs du petit ouvrage, qui vient de paraître dans la collection Armand Colin, sont anciens élèves de l'Ecole Polytechnique. Que de fois, à ce sujet, n'avons-nous pas stigmatisé les ouvrages médiocres, les articles bâclés, les traductions lamentables d' « anciens X » ! Nous venons d'acquérir la preuve que ce titre n'est pas, en science, un vice rédhibitoire, car le livre de Maxime Hesse et de Claude Amédée-Mannheim est — sans complaisance aucune — un petit chef-d'œuvre de documentation et de présentation.

Certains de leurs chapitres sont purement théoriques, surtout celui qui traite du « mécanisme des phénomènes photographiques », mais aussi « la théorie du temps de pose », « la sensibilité des émulsions », « la correction des objectifs ». Et, par ailleurs, les auteurs s'occupent également des records de luminosité (pp. 40 et 42), du voile (p. 116), du halo (p. 118) et, même, du flou artistique (pp. 42-43).

> Ce volume n'est pas destiné à faire concurrence aux trop nombreux manuels d'empirisme photographique. Son but est de combler une lacune : l'absence de tout ouvrage de vulgarisation, qui montrerait comment se justifient scientifiquement les dispositions utilisées en photographie.
>
> Notre désir a été de nous adresser, non seulement à ceux qui « font de la photographie », mais encore à tous les lecteurs curieux d'acquérir des notions précises sur un sujet intéressant et complètement négligé dans l'enseignement (p. 1).

Projet tout à fait louable, suivi d'une indiscutable réussite.

MARCEL BOLL.

SCIENCE SOCIALE

Docteur Merklen : *Psychologie politique*, Editions Argo. — Louis Forest : *La Ligue Ordre et Bon Sens*, Animateur des temps nouveaux, 37, rue de Liége. — Docteur Pineau : *La Ligue Socialisme libéral*, Bonne Entente, 20, rue Rambaud, La Rochelle. — Adriano Tilgher : *Le Travail dans les mœurs et dans les doctrines*, Alcan. — Mémento.

Le livre que M. Merklen intitule **Psychologie politique** n'est qu'un recueil d'articles parus en 1930 et 1931 dans le *Journal d'Alsace-Lorraine*; et, en général, les recueils de ce genre sont de valeur secondaire, mais ici nous avons affaire à de sages pensées exprimées par un homme de premier plan, M. Merklen étant doyen de la Faculté de Médecine de Strasbourg; on peut donc leur prêter attention.

C'est surtout de l'amélioration du régime parlementaire que s'occupe l'auteur; ce régime marchait assez mal pendant les années où il écrivait, l'opposition d'alors ne jouant pas un jeu loyal ni même national; M. Merklen ne l'en défend pas moins, parce que, dit-il, il faut choisir entre parlementarisme et dictature. C'est exact, et les régimes de liberté doivent être préférés en principe aux régimes de contrainte; mais, ceci dit, il est permis de penser que la dictature peut rendre de grands services dans des cas exceptionnels; les Romains, qui ont eu plus que tous les autres peuples le génie du gouvernement, lui avaient fait place dans leur droit constitutionnel; et, à leur école, nous autres aurions pu prévoir des possibilités de dictature, d'ailleurs limitées en ampleur et surtout en durée; le grand défaut des dictatures, c'est que rien n'est prévu pour leur terminaison, et qu'alors, se prolongeant à l'excès, elles provoquent des sursauts graves; tel fut le cas pour l'Espagne, et tel pourrait être le cas pour l'Italie; je ne parle pas du régime bolchéviste, si monstrueux qu'on déshonorerait le mot dictature lui-même en le lui appliquant; au surplus, restons en France, puisque l'auteur de *Psychologie politique* ne parle que de nous.

M. Merklen a raison de prendre la défense du parlementarisme, le seul mode de gouvernement, dit-il, en harmonie avec les principes des sociétés modernes; et plus raison encore de chercher à l'améliorer, car le danger pour lui est

en lui-même, et ici on ne peut qu'approuver ce que dit notre auteur : ce régime constitue une machine compliquée qui risque fort de tourner à vide et de tourner à faux; il attise les passions, laisse germer les graines de désagrégation, et par cet ensemble encourt la désaffection du pays. Hélas! oui, et c'est de là que pourrait venir, d'ailleurs, un appel à la dictature. Le fascisme italien a été beaucoup plus une réaction contre le parlementarisme politicien de jusqu'alors que contre le communisme dont on venait d'avoir raison. Et le remède, pour arriver au point important, ce n'est pas d'exagérer le pouvoir des parlementaires, qui est déjà excessif, c'est au contraire de le modérer et de le discipliner en l'empêchant d'empiéter sur le pouvoir exécutif. Une démocratie a besoin d'un gouvernement fort, d'où la faveur que rencontre l'idée de dictature chez tant d'esprits. D'autre part, le parlementaire lui-même devrait ne plus encourir les trois gros reproches qu'on lui fait : se trop préoccuper de ses intérêts propres (mieux vaudrait dire malpropres), subordonner l'intérêt général à l'intérêt de son parti, et se soumettre à des organisations non élues, allant des comités électoraux locaux aux sociétés secrètes générales et même internationales.

Tout ceci est juste, mais, puisque M. Merklen est médecin, il aurait bien dû nous ordonner des pilules ou des drogues; indiquer le mal ne suffit pas, puisque, sauf les intéressés à l'entretenir, tout le monde le reconnaît; c'est guérir le mal qui importe, et la difficulté, c'est qu'ici ceux qui sont cause du mal, les politiciens, sont également ceux qui en profitent, et ne voudront pas le faire disparaître; la situation est exactement la même qu'en 1789 : d'eux-mêmes, les privilégiés n'avaient remédié à rien; qu'on se souvienne des assemblées de notables; et d'eux-mêmes, les politiciens ne remédieront à rien. Malgré tout, il convient de proposer les drogues et les pilules; qui sait si nos seigneurs ne finiront pas par les prendre? Les seigneurs d'ancien régime ont bien avalé une pilule autrement amère, à la nuit du 4 août. Essayons donc de formuler l'ordonnance.

Un remède décisif consisterait à déclarer les députés non rééligibles en principe; ce serait la mort du politicien pro-

fessionnel, triste personnage. Et j'ai indiqué le moyen très simple d'obtenir cet *harakiri* à première vue impossible. Tout ancien député continuerait à toucher son traitement, et même à palabrer, et aussi, pourquoi pas? à travailler sérieusement, dans une Chambre vétérane qui pourrait rendre d'autant plus de services qu'elle serait sans pouvoir législatif donc sans caractère dangereux.

Autre remède : changer le mode de nomination des sénateurs, l'actuel n'arrivant qu'à politicianiser le pays jusque dans ses moelles; j'ai proposé un Sénat élu un tiers par lui-même, un tiers par les Chambres expirantes, un tiers coopté par les précédents, et les ex-sénateurs gardant eux aussi leurs traitements et formant un Sénat vétéran. Tout cela coûtera cher. D'accord, mais beaucoup moins que le souci de réélection!

Troisième remède : assainir le fonctionnement du régime parlementaire. Ce qui est nocif, ce n'est pas la brièveté des cabinets (quelquefois, c'est excellent, quand le cabinet est mauvais), c'est leur instabilité, le fait que le gouvernement dépend des remous politiciens, et, dans une Chambre comme celle de la dernière législature, des volte-face d'une vingtaine de saxons. Remède bien simple et bien facile : qu'un cabinet, en entrant en charge, dise : « Je me retirerai dans douze mois d'ici, et d'ici là je ne poserai pas la question de confiance, tout en me retirant, bien entendu, quand la confiance me sera refusée par vote exprès. » Du coup, le gouvernement pourra gouverner!

Quatrième remède : moraliser le parlementarisme. Que, dans les scrutins sur la question de confiance, le vote ait lieu non pas par individus, mais par partis, le président de chaque groupe ayant seul le droit de vote pour tous les membres du groupe. Plus de saxons possibles! Qu'en sus des mesures disciplinaires votées par la Chambre, chaque membre du Parlement puisse être suspendu temporairement (et son traitement aussi) par décision d'un Comité de surveillance composé de trois membres tirés au sort parmi les hauts dignitaires de la Légion d'honneur. Que toutes les questions de vérification de pouvoir et d'augmentation ou

diminution d'indemnités parlementaires soient tranchées par le Conseil d'Etat.

Cinquième remède : efficiencer (créons le mot) le parlementarisme. Que les Chambres puissent déléguer leur pouvoir législatif à des commissions élues par elles au scrutin proportionnel pour les projets et propositions de lois d'un caractère technique.

Sixième remède : éclairer les parlementaires. Que soient organisées des consultations soit de la nation entière pour décision, soit, pour simple opinion, d'élites nationales, les unes nombreuses, les autres restreintes (mille membres par exemple) sur des projets de loi d'importance considérable. Et que parallèlement soient constituées les diverses Chambres consultatives dont j'ai indiqué ailleurs la composition.

Septième et dernier remède. Que soit posé le principe : un être vivant, un vote, le père exerçant le vote de ses garçons mineurs, la mère celui de ses fillettes mineures. Que la Chambre alors soit élue à raison d'un député par cent mille habitants, ce qui fait quatre cents députés, au scrutin uninominal, les voix des minorités étant ensuite groupées pour être représentées à raison d'un député par cent mille voix, ce qui élèvera le nombre des députés à cinq cents environ, peut-être six cents, comme aujourd'hui.

Et voilà! En réalisant ces sept réformes, qui ne sont nullement impossibles à obtenir, puisqu'on donne le gâteau qui l'assouvira au Cerbère à neuf cents têtes, on obtiendra enfin une république aussi parfaite que possible. Sept réformes, sept lampes du Temple national, qui les allumera?

D'autres que moi pensent d'ailleurs à cette refonte soit de l'esprit public, soit des rouages de la machine publique.

Voici d'abord l'*Animateur des temps nouveaux* qui devient l'organe d'une *Ligue* **Ordre et bon sens,** dont le titre excellent devrait bien compléter notre antique et vénérable devise : Liberté-Egalité-Fraternité.

Cette Ligue, 37, rue de Liége, propose diverses réformes parlementaires, quelques-unes tout à fait approuvables, et les autres au moins « étudiables ». 1° Réorganisation des commissions; les rapporteurs, seuls avec les ministres, auraient

le droit de discuter à la tribune les projets de loi (je crains que ce soit dépasser la mesure, mais le principe est très bon : le moins de palabres possible). 2° Obligation pour les parlementaires de voter personnellement (Sapristi! et ceux qui ne sont jamais là? Il suffirait de dire : le vote du député absent ne pourra être exercé que par le chef de son groupe). 3° Des sessions courtes, des séances courtes et des discours courts. Oh! oui! d'autant que les travaux supplémentaires sont toujours occasion de gabegies; notamment les séances de nuit, dont les Chambres abusent au moment du vote du budget, coûtent des millions, paraît-il, millions dont on voudrait bien connaître l'affectation détaillée.

Et voici ensuite l'*Ordre démocratique* du docteur Pineau, de La Rochelle, qui change de titre, et sous celui de *La bonne entente* devient l'organe d'un parti que ce simple particulier n'hésite pas à créer de toutes pièces : **Le socialisme libéral.** Nul titre meilleur. D'une part, ce mot socialisme exerce sur les esprits une fascination dont il faut tenir compte; et, d'autre part, le mot libéral prévient ou corrige le contre-sens trop fréquent que l'on commet. Si l'on voulait préciser tout à fait, on pourrait faire suivre le titre de la double définition suivante : Nous appelons socialisme la doctrine qui subordonne les intérêts particuliers à l'intérêt général. Nous appelons libéral celui qui veut la liberté pour moteur et l'autorité pour frein, à la différence de ceux qui veulent l'autorité pour moteur et la liberté pour soupape. Le docteur Pineau se contente de dire, en guise de programme : « Constater ce qui est défectueux, indiquer ce qui serait désirable, chercher ce qui est possible, et le réaliser grâce à l'union des bons vouloirs. » La nouveauté de ce parti, c'est qu'il s'adjoint ou se superpose aux autres sans les détruire, et c'est ainsi qu'on peut y adhérer tout en suivant les directives Cachin, Blum, Tardieu ou Marin. Le docteur Pineau espère qu'il se formera un groupe de socialistes libéraux dans chaque village, dans chaque quartier, et il met son journal à la disposition de tous ces groupes qui n'auront qu'à le compléter chacun par une feuille locale soit d'annonces, soit de discussions théoriques. Tout cela ne peut qu'être approuvé, d'autant que le docteur Pineau envoie

gratuitement sa feuille mensuelle à qui lui en fait la demande, 20, rue Rambaud, à La Rochelle.

§

C'est un livre bref, mais substantiel, que celui d'Adriano Tilgher, **Le Travail dans les mœurs et dans les doctrines.** Au cours de cette *Histoire de l'idée de travail dans la civilisation occidentale,* l'auteur étudie successivement l'idée de travail dans l'antiquité (Grèce et Rome, Judée, Perse, christianisme primitif) au moyen âge et à la Renaissance (Luther, Calvin, Léonard, Campanella) et enfin dans les temps modernes (socialisme, bolchévisme, fascisme, etc.) et dans toutes ces matières il dit des choses fort intéressantes. Certaines sont peut-être discutables. Ainsi, quand il dit que dans la Russie bolchéviste le travail est libre, l'Etat n'obligeant pas l'individu à travailler et n'assignant à personne une tâche obligatoire, il va un peu fort, car, d'après tout ce qui nous a été rapporté, les autorités soviétiques ont parfaitement le droit de réquisition sur les travailleurs, et l'on peut, suivant les nécessités du Camarade Récolte ou du Camarade Mazout, être envoyé faire la moisson en Ukraine ou forer des puits dans la région caspienne; d'autre part, il voit juste quand il explique que seul en Russie a des droits, si ce mot peut être employé, le travailleur, c'est-à-dire l'ouvrier, le paysan, le soldat et le fonctionnaire; tous les autres, même qui travaillent, intellectuels ou bourgeois, sont hors la loi, et Tilgher ajoute que de pareilles étroitesses ne se retrouvent pas dans l'idée de travail formulée par la doctrine fasciste. Celle-ci est, nous explique-t-il, beaucoup plus sage. « Le travail, dit la Charte du 21 avril 1927, sous toutes ses formes intellectuelles, techniques et manuelles, est un devoir social; à ce titre, et seulement à ce titre, il est sous la tutelle de l'Etat »; et cette idée se retrouve, nous assure-ton, chez tous les grands penseurs du *Risorgimento,* Cavour, Mazzini, Gioberti, etc., etc. Le travail et l'épargne reconnus comme la source de la propriété individuelle, le droit d'acquérir accessible à tous, l'intelligence considérée comme la première des forces économiques, l'Etat assumant un rôle de haute surveillance, et

l'initiative privée ne devant agir que comme un instrument de l'intérêt national. Tout cela n'est pas très différent de la doctrine des pays de liberté, et est aux antipodes, dans tous les cas, de celle des pays d'esclavage.

Quant à la théorie personnelle de Tilgher, on peut la résumer ainsi : l'idée moderne de travail, qui est l'âme de la civilisation capitaliste (et le régime communiste, tel que nous le voyons en Russie, est archi-capitaliste) a besoin d'être bien comprise : cette « grande et universelle religion », au milieu des splendides résultats qu'elle a donnés, manifeste des symptômes d'épuisement ou du moins de crise très sérieuse, et contre elle s'élève et grandit une rivale, la religion du repos et de la distraction, dont les précurseurs ont été Ruskin et Tolstoï; c'est une « religion du corps » qui vise à détendre la volonté de travail. Sans doute dans le culte du travail pour le travail, l'humanité a trouvé paix, calme et joie (relativement, dirai-je), mais peu à peu ce besoin de travailler finit par apparaître comme une chaîne qu'il faut briser, de façon à permettre à l'âme de s'ouvrir à d'autres besoins et de s'élever à d'autres idéaux, ceux notamment où brille sa liberté : l'art, le jeu, le luxe; déjà le sport montre comment le travail peut se transformer en jeu et le devoir de tout travailleur est de passer du travail à la vraie civilisation humaine; la fausse civilisation du travail est née de l'esprit du protestantisme et s'est surtout développée dans les pays protestants, allemands ou anglo-saxons, la vraie civilisation du repos est née de l'esprit de la Renaissance et finira par gagner même ces pays du Nord, et Tilgher invoque ici ce sentiment ressuscité de la beauté du corps humain, et cette vague de nudisme qui submerge l'ancien puritanisme; pour la première fois, depuis trois siècles, l'Anglo-Saxon lève les yeux de son travail et admire la Vénus Anadyomène si vivante et si belle!

Et peut-être, en vérité, ne se doutait-on pas qu'il y avait tant de choses dans cette mode du nudisme auquel mon excellent ami Saint-Alban a consacré ici même diverses chroniques, mais tout est possible. Et dans tous les cas, ce n'est pas un symptôme à négliger, que le goût du repos et de la distraction soit prêché par les meilleurs esprits, quand les pires s'attar-

dent, comme dans la barbarie bolchévique, à tout sacrifier au travail forcé et à la production esclavagée.

Mémento. — Henri Moro : *La Dépendance internationale*, Editions Victor Attinger. Ce livre posthume fait partie d'une *Encyclopédie Pax* où ont déjà paru des ouvrages sur la *Pax romana* et la *Coopération intellectuelle au Moyen Age*. Ce troisième travail sur « le Désarroi universel de l'Economie » affirme sa confiance dans l'œuvre de la Société des Nations et du Bureau international du travail; aussi a-t-il été préfacé par Albert Thomas, lui-même mort dernièrement. — Helle et Hache, *La Défense nationale et ses conditions modernes*, Alcan. Travail sérieux qui étudie les divers facteurs de la puissance de guerre. Hélas! il faut bien s'occuper de ces questions-là, puisque la guerre peut toujours éclater, n'en déplaise à Briand qui, paraît-il, disait : « Tant que je serai là, il n'y aura pas de guerre! » Le pauvre homme se figurait, sans doute, que ceux qui voudraient nous attaquer lui en demanderaient bien gentiment la permission. Mais ce ne sera certainement pas la façon d'agir du kronprinz quand il sera remonté sur le trône, ni du Duce qui vient, au moment où j'écris ces lignes, d'affirmer la bonté et la nécessité de la guerre. — Arturo Labriola : *Au delà du capitalisme et du socialisme*, Valois. Ce très important ouvrage demanderait une longue étude, mais la pensée de l'auteur est si obscure qu'il est bien difficile de savoir ce qu'il veut au juste. « La dernière évolution de ma pensée, dit-il quelque part, va vers un socialisme libéral dont le syndicalisme ouvrier ne saurait être qu'un instrument. » Très bien; toutefois il restera à préciser ce qu'est ce socialisme libéral; tous les socialismes politiciens que nous connaissons sont tyranniques. Comme le dit très justement l'auteur, « le socialisme est une théorie pleine de séduction, mais il en coûte une déception terrible à celui qui se consacre à trop le remâcher. » Encore très bien, mais alors pourquoi dire : « S'éloigner des voies du socialisme c'est s'éloigner des voies du progrès humain? » Métafouillis! dirait M. Herriot. — Georges Valois : *Economique*, Valois. Encore un livre qui, bien que plus bref que le précédent, demanderait lui aussi une longue étude. C'est le résumé de la doctrine valoisienne sur l'économie politique et sociale. L'auteur nous y apprend qu'il est revenu à ses idées de 1906, ayant recouvré, en 1925, son entière liberté intellectuelle, et déplorant le temps perdu dans l'intervalle, au milieu de gens étrangers à l'esprit scientifique. Il affirme encore que le parasitisme des trusts américains et le parasitisme des bureaux bolchévistes, quoique fâcheux, représentent un pro-

grès considérable sur l'anarchie du système de la liberté économique. Puisque M. Valois fait appel à l'esprit scientifique, qu'il soumette cette affirmation à l'examen. Je ne doute pas, d'ailleurs, que ,consciencieux et laborieux comme il est, il ne finisse par arriver à la vérité, et découvrir que la liberté, quelque inconvénients qu'elle puisse avoir, vaut mieux que toutes les contraintes. — Anonyme. *Les résultats d'une Enquête. Doivent-ils revenir?* Drac, 8 *bis,* rue Vavin. Drac, c'est l'*Association des Religieux Anciens Combattants,* et le livre donne les réponses à la question : les R.A.C. doivent-ils rentrer d'exil? Ces réponses sont tout à fait intéressantes, mais les *non* sont vraiment si peu nombreux qu'on se demande si Drac, en bon dragon qu'il est, n'a pas dévoré un tas de répondants défavorables. Par exemple, parmi les gens de lettres, catégorie qui nous intéresse plus spécialement, il y a une cinquantaine, au moins, de *oui* (pas tous illustres, d'ailleurs) et seulement deux *non;* on apprendra peut-être avec intérêt que ces *non* sont ceux de M. Adler, pharmacien de l'hôpital Rothschild (j'ignorais le nom de ce confrère) et de Mme Renée Dunan, la capiteuse autrice de *la Culotte en jersey de soie,* livre que les Religieux n'ont guère dû acheter, en effet. Parmi les journalistes, les *non* sont rares également, et seraient à vérifier; par exemple le seul écrivain vraiment de premier plan qu'on nous donne comme ayant dit non, Pierre Mille, a dit oui en réalité; le contrôleur chargé par Drac de classer les avis a donc fait sa besogne bien légèrement. Parmi les académiciens, aucun non. Parmi les juristes, non plus. L'argument de ceux qui disent : Qu'ils restent à la porte! est qu'il faut respecter la loi. Soit. Mais en rejetant en bloc toutes les demandes d'autorisation formées par les Congrégations en 1904, les Chambres du petit père Combes ont mis tous les religieux hors la loi. Il semble qu'on pourrait donc commencer par examiner une à une les demandes formées il y a une trentaine d'années. — Dans la *Revue de l'Alliance nationale* de juillet, un graphique dit aux yeux que dans cinquante ans notre population, si le taux de nos naissances ne se relève pas, tombera au dessous de 30 millions, et une carte de France montre que notre pays se partage curieusement suivant une ligne qui le coupe du golfe de l'Aiguillon, en face l'île de Ré, au lac Léman; au dessous tous les départements, sauf quatre ou cinq, ont des excédents de décès; au-dessus, tous, sauf une dizaine avoisinant la ligne frontière des deux moitiés, ont des excédents de naissances; ce partage correspond étrangement à une diversité électorale; au nord, les républicains modérés; au midi, les républicains socialisants ou carrément socialistes; et, bien entendu, l'esprit politi-

cien aidant, ceux-ci font la loi à ceux-là. — Pour terminer, je corrige une coquille fâcheuse de ma dernière chronique; ce n'est pas un Institut soviétique, mais un Institut sociétique (ce n'est pas la même chose), que se propose de fonder M. Corréard, en annexe à ses *Humanités contemporaines*.

HENRI MAZEL.

GÉOGRAPHIE

Robert Delavignette : *Afrique occidentale française* (Publication du Commissariat général de l'Exposition coloniale), 1 vol. in-4°, Paris, Société d'Editions géographiques, maritimes et coloniales, 1931. — Ernest Granger : *La France, son visage, son peuple, ses ressources*, présentée par Jacques Bainville, 1 vol. in-8°, Paris, A. Fayard, s. d. [1932]. — Mémento.

Les ouvrages de circonstance publiés à l'occasion d'une exposition ou d'un anniversaire ressemblent trop souvent à des affiches de publicité. Ils sont médiocres pour la plupart, peu intéressants ou mensongers.

En voici un qui fait une heureuse exception à la règle : c'est l'**Afrique Occidentale Française,** par Robert Delavignette, livre rédigé à l'occasion de l'Exposition coloniale et publié par le Commissariat général de cette Exposition. On sent partout dans cet ouvrage l'impression sincère et directe; on y sent le goût, parfois âpre, de la vérité. L'auteur est un colonial pour qui l'œuvre entreprise par nous en A.O.F. est foncièrement bonne, ce que je suis loin de contester. Mais jamais ses descriptions et ses réflexions ne tournent au fade panégyrique. Il touche du doigt, quand il le faut, les misères et les impuissances qui sont, sur cette terre d'Afrique, soit un fardeau inéluctable imposé par les conditions naturelles, soit le résultat de bévues et de méprises. Le tout guérissable, sinon entièrement, du moins en partie. Mais il faut savoir s'y prendre. Le livre de M. Delavignette contribuera à orienter utilement nos politiques coloniales. Je mets le pluriel à bon escient, il nous en faut plusieurs. « L'Afrique noire n'est pas simple. » Sa complexité humaine cache encore plus d'un mystère.

Sous le titre, *Entre le désert et la barre*, M. Delavignette nous présente d'abord cet immense pays, tel que la nature l'a fait et tel que nous avons essayé de le constituer politique-

ment. L'auteur met en relief des choses qu'on ne saurait trop redire : cette terre, par elle-même, est hostile à l'homme. L'homme y est rare, l'homme noir comme l'homme blanc.

Les Indigènes ne sont pas habitués au climat, pas plus que les Européens. Ils ne sont que résignés. La preuve, combien sont-ils?

Non seulement ils ne sont pas nombreux, mais ils sont « chétifs ». Fort injustes sont ceux qui incriminent l'apathie et la mollesse des Noirs. Injustice contre laquelle protestent vivement les plus éclairés de nos coloniaux. Ceux-là savent bien ce que deviennent vite, sous ce climat, la majeure partie des Européens eux-mêmes. Je voudrais que tout le monde puisse lire les pages pathétiques où M. Delavignette égrène ses souvenirs personnels de l'Afrique tropicale.

J'ai fait comme les camarades, j'ai fait campagne; j'ai cuit en étape; j'ai sué ma fièvre, j'ai langui d'anémie. Certes, j'ai connu de belles matinées et des soirs magnifiques. Et j'ai aimé des nuits divines. Mais je ne me suis jamais senti en santé. Le verre d'eau fraîche et le souffle allègre n'avaient pas le même goût qu'en France.

Pour triompher du milieu débilitant, il a fallu la *volonté héroïque* (le mot est de M. Delavignette) des explorateurs, des conquérants et des colons, dont M. Delavignette retrace, dans la deuxième partie de son livre, *la Société coloniale*, la grande aventure et l'activité présente. Nous soumettons à notre joug la nature, qui est rebelle, et les hommes, qui sont simplement apathiques. Tout dans notre œuvre porte le caractère de la contrainte : il est nécessaire qu'il en soit ainsi. Nous demandons à la terre des produits nouveaux. Nous traçons des chemins de fer et des routes là où il n'y avait que des pistes indigènes. Nos villes sont factices, nées de plans de commandement ou de circulation : par elle-même, l'A.O.F. est uniquement un pays de villages, fort distants les uns des autres. Nous déplaçons les hommes de la savane, à demi-peuplée, pour exploiter la forêt déserte. Ce qu'il y a de mieux venu dans cette œuvre, ce sont nos voies d'accès à la mer et nos ports : Dakar est le huitième des grands ports français. L'A.O.F. penche vers l'Atlantique, sa grande route

de communication mondiale. Il n'y a point d'union existante, ni possible, entre elle et l'Afrique méditerranéenne.

La carte, dit M. Delavignette, ne marque pas assez le Sahara : il a sa valeur de frontière naturelle. C'est une mer, et une mer bien plus impraticable que l'Atlantique sur les côtés de Guinée. En réalité, l'A. O. F. n'est pas tellement soudée à l'Afrique méditerranéenne. C'est avec l'A. E. F. et avec la Nigeria qu'elle fait corps. Et elle s'allonge en presqu'île entre le désert et la barre.

La troisième partie du livre de M. Delavignette, les *Sociétés indigènes*, expose l'état moral et social des 14 millions d'habitants de l'Afrique noire, avant et sous le régime de la paix française. C'est la partie la plus originale et la plus personnelle du livre. Elle est résolument optimiste. M. Delavignette trouve peu ou point de choses à redire, soit à la conscription, soit aux droits politiques donnés aux communes de plein exercice du Sénégal. Il reconnaît cependant qu'il y a beaucoup à faire au point de vue matériel et moral. L'œuvre du médecin et celle de l'instituteur, toutes deux essentielles, ne font que commencer. C'est bien de ce côté surtout qu'il faut porter nos efforts, ainsi que vers une adaptation aux conditions naturelles et économiques existantes, plutôt que vers une industrialisation coloniale chimérique, dont le château de cartes a croulé de toutes parts depuis deux ans.

Une *Annexe documentaire*, pleine de chiffres et de faits, termine l'ouvrage de M. Delavignette. Chose singulière, et du reste fort attachante, que cette épopée truffée de statistiques.

§

On a dit parfois, à juste titre, que les livres de géographie présentent rarement de quoi satisfaire le public cultivé. Point de milieu, en général, entre le manuel scolaire, rebutant parce que manuel et parce que scolaire, et le gros livre d'allure scientifique accessible aux seuls spécialistes.

Il y a là une lacune que veut combler l'éditeur de la collection dite *Géographie pour tous*. Il a confié à Ernest Granger le soin de parler de la France. De là, un fort agréable et fort intéressant volume sur **La France, son visage, son peu-**

ple, ses ressources, « présenté » (d'une manière qui eût gagné à être un peu moins sommaire), par Jacques Bainville.

Ernest Granger, professeur de géographie, voyageur et touriste intrépide, qui a lu bien des choses, sinon toutes choses, connaît à merveille son sujet; il l'expose sans pédantisme, sans terminologie scientifique inutile, — de manière, en un mot, à se faire lire; et on le lira.

La division générale du livre est simple et claire : une vue d'ensemble, — puis les régions naturelles, — les hommes, — la vie économique.

Les descriptions régionales synthétiques ont été depuis une trentaine d'années, sous l'impulsion de Vidal de la Blache, le but essentiel de la géographie française. Il y en a aujourd'hui assez pour que leurs données se fondent dans un livre général comme celui d'Ernest Granger. Celui-ci profite très heureusement des travaux de ses devanciers. Cependant, ce qu'il y a de plus vivant et de plus étoffé dans ses descriptions, c'est l'étude des pays qu'il a vus et parcourus lui-même : les Alpes, le Massif Central. Tant il est vrai qu'en géographie, rien ne remplace la vision personnelle et immédiate des choses. Il est vrai aussi qu'en matière de géographie humaine, la description des régions, même puisée aux meilleures sources, vieillit extrêmement vite. Rien de fragile et de fuyant, — parfois de décevant, — comme cette géographie humaine, instantané où presque rien ne permet de prévoir l'instantané qui suivra. Il y a telle région, comme la Bretagne, où la description de Granger, — puisée, je le répète, aux meilleures sources, — donne déjà des signes de caducité.

On trouve plus de stabilité, sinon de permanence, dans les faits étudiés par la troisième partie (*Les Hommes*). Ce n'est pas autre chose qu'une psychologie collective du peuple français, fondée sur des indices géographiques ou démographiques : répartition et densité de la population, natalité, nombre des étrangers, population agglomérée et population éparse, habitat, migrations. Toute cette partie est brillante et solide. Je reproche seulement à Ernest Granger de prendre trop aisément son parti de notre *dénatalité,* où il n'est pas loin de voir un signe de civilisation supérieure, alors que

si ce fléau n'est pas énergiquement combattu, il n'est pas autre chose qu'un signe de déchéance et de mort : il importe peu que des symptômes analogues apparaissent chez les autres peuples de race blanche; chez eux, ce ne sont encore que des symptômes; chez nous, c'est un mal profond, que révèle à tous la formidable infiltration étrangère, bien étudiée par Granger lui-même.

La quatrième partie, la *Vie économique*, est la plus solide, la plus nourrie et la plus développée du livre. Elle met bien en lumière cet harmonieux équilibre français qui est la tarte à la crème de nos publicistes et de nos hommes d'Etat, bien que cet équilibre ne résiste guère mieux à la crise générale que le *superindustrialisme* anglais, allemand ou américain.

On peut faire quelques reproches à Ernest Granger.

Il voit tout en beau chez nous. Cela paraît un défaut particulier aux géographes : je l'ai reproché autrefois à Jean Brunhes. On dirait que cette vision spéciale nous est transmise, de siècle en siècle, depuis la fameuse phrase de Strabon sur le sol gaulois « organisme composé à souhait, comme en vertu d'une prévision intelligente ». Sans doute, il ne s'agit pas de nous faire, comme dit Granger, « Aristarques grognons et hargneux » de nous-mêmes. Mais tâchons de voir juste. Je ne me laisse pas prendre aux plates flagorneries de l'Allemand Sieburg (*Dieu est-il Français?*).

Granger est trop sévère pour la division départementale, où il ne voit qu'un « treillage monotone ». J'ai montré dans le *Mercure* (1er août 1928) que cette division avait été faite par l'Assemblée constituante, en 1790, d'une manière très adroite et très heureuse, en respectant le plus possible les limites des anciens *pays*. De là la solidité du département, qu'on ne détruira point. On dit que la rapidité des communications modernes le rend suranné. Ce raisonnement s'applique aussi bien aux prétendues *régions* ou aux anciennes *provinces* que certains voudraient ressusciter. Si, pour certains buts nouveaux, on veut grouper les départements, rien de plus facile que de les grouper en unions interdépartementales : cela s'est déjà fait pour les régions économiques.

Enfin, la documentation d'Ernest Granger, très abondante

quoique incomplète sur certains points, me paraît trop exclusivement universitaire. Les travaux universitaires ont beaucoup de qualités, mais aussi quelques défauts sur lesquels je n'insisterai point.

MÉMENTO. — Jacques Eddé, *Géographie de la Syrie et du Liban* (3e éd., Imprimerie catholique, Beyrouth, 1931). Ce manuel scolaire, destiné aux écoles gouvernementales de la République libanaise, rendra service aux Français qui voudront apprendre, en peu de pages, ce qu'est au juste la Syrie, où nous sommes, depuis quatorze ans, mandataires de la S. D. N. — C. Robert Muller, *Les machines agricoles en Bretagne, industrie et commerce* (brochure imprimée par l'Université de Grenoble, 1932). Rien, mieux que cette plaquette, ne montre la rapide transformation de cette Bretagne que beaucoup, même parmi les géographes, s'obstinent à considérer comme un pays misérable et arriéré.

CAMILLE VALLAUX.

CHRONIQUE DES MŒURS

Docteur K. A. Wieth-Knudsen : *Le Conflit des sexes dans l'évolution sociale et la question sexuelle*, Marcel Rivière.

Un jour le docteur danois Wieth-Knudsen, jeune alors, était assis dans une réunion d'étudiants à Munich, quand son voisin, un autre jeune docteur, mais japonais, lui demanda à brûle-pourpoint : « Pourquoi, vous autres Européens, regardez-vous et traitez-vous vos femmes avec tant d'estime et même avec vénération? »

Le jeune Danois raconte qu'il fut beaucoup plus renversé par cette question qu'il ne devait l'être quelques années plus tard à Paris quand une bombe ravacholique fit sauter une maison en face de l'hôtel qu'il habitait rue Laferrière; mais, ayant repris ses sens, il étudia la question posée et le fruit de ses réflexions est le livre qu'il publia vingt ans plus tard sous le titre léger : **Le conflit des sexes dans l'évolution sociale et la question sexuelle,** et qu'on vient de traduire en français. Je passe sur ses longues et consciencieuses études et j'arrive tout de suite à la fin qui nous importe davantage, à la réponse. Si les Européens ont une telle estime et vénération pour leurs femmes, c'est que l'homme blanc a un

trait de caractère fondamental qui le distingue d'avec les autres races et qui est le désir idéaliste, l'espoir intime qu'il trouvera dans la femme ou dans une femme, non pas simplement la compagne de lit et la mère de ses enfants, mais cette auxiliaire semblable à lui que Dieu est dit lui avoir promise dans l'Eden, mais qu'il n'a jamais eue, et après laquelle il a tant soupiré. Voilà pourquoi notre âme sexuelle est sinon muette, du moins plaintive et adoratrice.

Les hommes d'autres couleurs, rouge, noire, jaune, café au lait, n'ont pas cette idée que la femme peut être l'égale de l'homme : aussi ne sont-ils pas tourmentés par cette queste du Saint-Graal. D'autant que la femme de couleur est très supérieure à la femme blanche sous le rapport plaisir sexuel, et que le gentleman coloré, ayant alors toute satisfaction de ce côté, ne cherche pas à idéaliser une réalité qui lui suffit. Tandis que le pauvre homme blanc, n'ayant pu effacer de son esprit l'image idéale d'une femme égale à lui, a travaillé pendant des milliers d'années à réaliser son rêve, cependant que la femme abusait de cette recherche d'une telle façon qu'elle a toujours hâté, sinon amené le déclin et la chute des civilisations qu'il avait créées. Je rappelle que ce sont là les idées et même les expressions de M. Wieth-Knudsen, et non les miennes; je ne voudrais pas être empoisonné ou revolverisé par quelque lectrice vindicative .

Le doctissime docteur danois entre même dans des détails très consciencieux sur la différence à laquelle je faisais allusion entre la femme blanche et les autres, et, au risque de le faire revolveriser, lui, je dirai le résultat de ses érudites expériences. Il paraît que, alors que la femme jaune ou noire est toujours à la hauteur de son partenaire, la femme blanche est trop souvent inférieure au sien : *frigidissimæ vel frigidæ, anesthæsia totalis vel partialis* et ici notre savant, qui est un esprit précis, nous donne des chiffres, contre lesquels, espérons-le, les lecteurs et surtout les lectrices protesteront avec véhémence. Sur 100 femmes il y en a 20 de glaciales, 25 d'indifférentes, 30 de simplement complaisantes, 15 de chaleureuses et 10 de passionnées. Et comme le livre est orné de graphiques, nous y apprenons que la femme, de plus, est lente, qu'elle emploie en moyenne de deux à quatre

fois plus de temps que l'homme pour atteindre « l'asymptote de l'hyperbole de son axe ». Oh! qu'en termes savants ces choses-là sont dites!

Et pourquoi la femme blanche est-elle devenue si déficiente en amour? se demande notre docteur. Parce que, répond-il, la perfection voluptueuse n'est pas indispensable au maintien de l'espèce et que dans les sociétés civilisées où la propagation humaine s'exerce régulièrement et de façon satisfaisante, le tempérament érotique de la femme s'atrophie comme tout organe dont on cesse de se servir. Le plaisir sexuel résulte, il nous le dit, d'un attelage à quatre : cerveau, moelle lombaire, glandes sexuelles et organes sexuels; or tout cela souffre de la civilisation blanche, surtout le cerveau, et ici l'auteur incrimine le féminisme qu'il rend principalement responsable de la déficience érotique de nos sœurs. Une atmosphère psychique comme celle du féminisme actuel, nous assure-t-il, empêche les conditions principales pour atteindre le maximum du bonheur voluptueux, même les conditions de caractère physique, point qu'il ne développe d'ailleurs pas; et ceci constitue le plus grand danger qui soit pour notre civilisation, laquelle est, plus que toute autre, fondée sur l'hypothèse de l'intelligence mutuelle et de la collaboration des deux sexes.

Il semble qu'il y a beaucoup de vrai dans ce que dit le savant docteur Wieth-Knudsen. La volupté est chose moitié physique, moitié morale, et dans cette moitié-ci l'amour joue le rôle dominant; tout ce qui gène cet amour, notamment le féminisme, qui est avant tout affaire d'orgueil, d'envie et de haine pour l'homme, gênera aussi la volupté. Mais l'autre moitié a bien son importance aussi, et l'on pourrait trouver bien des femmes sans le moindre féminisme, pleines de dévouement, de modestie et d'intelligence (car la femme vraiment intelligente est modeste, alors que la femme orgueilleuse et égoïste est toujours stupide) et qui cependant sont frigides; et c'est ici que les médecins intéressés par ces questions-là tel que le nôtre pourraient nous apporter de précieuses lumières, mais comme ce domaine est délicat! et combien il serait difficile de tenir la mesure! Les jeunes époux voudraient des épouses appartenant à la catégorie 5 ou tout au

moins à la catégorie 4 de Wieth-Knudsen; mais quand ils cesseraient d'être jeunes ou qu'ils auraient de gros soucis, ne seraient-ils pas plutôt satisfaits d'avoir une compagne de la catégorie 3? En réalité, c'est cette charmante et douce catégorie qu'il faudrait développer et, puisque l'auteur nous a donné l'exemple, je chiffrerai à mon tour! Et à sa statistique observée (tous nos compliments d'ailleurs si ses observations portent ainsi sur des centaines) je substituerai une statistique idéale : femmes froides, 5; indifférentes, 10; complaisantes, 50; chaudes, 25; brûlantes, 10. Maintenant il ne reste plus qu'à trouver les moyens de réaliser cet idéal.

Quant à ce que dit l'auteur sur la supériorité des négresses et autres dames de couleur, je ne sais s'il faut y ajouter foi; un Danois, en fait d'amoureuses coloniales, n'a pu connaître que des groënlandaises qui ne doivent pas être de tempérament tropical. Et puis, je me demande quel est le blanc ayant l'âme un peu bien située qui ne préférera pas une blanche simplement complaisante à une hottentote même incandescente. Contentons-nous donc de nos sœurs, mais efforçons-nous de les améliorer, ou mieux de leur persuader de s'améliorer, car en amour et en volupté il n'y a rien qui soit de commandement. Peut-être n'est-il pas mauvais que l'on s'occupe d'une façon plus instante de ces questions; le bonheur ici-bas est fait pour les neuf dixièmes de la bonne entente sexuelle. Des études comme celles de nos psychanalystes allemands et français, des romans comme ceux de certains écrivains français et anglais peuvent rendre de grands services. On a fait un succès de scandale à *l'Amant de Lady Chatterley,* mais on ne s'est pas rendu compte du caractère au fond moral de ce récit où il n'y a ni adultère véritable, ni plaisir contre nature, ni de son caractère psychophysiologique très louable, beaucoup de choses au foyer dépendant du plaisir que l'époux éprouve avec l'épouse, plaisir égal et simultané, ce que notre bon docteur appellerait la conjonction des asymptotes des hyperboles des deux axes... Donc, que les femmes blanches commencent par avoir une excellente santé physique, et ensuite qu'elles revigorent un peu leur santé morale, de façon sinon à devenir des Lady Chatterley, du moins à comprendre ces ladies-là, et qu'elles

se gardent comme de peste d'être des féministes, c'est-à-dire de froides et méchantes dindes, et que d'ailleurs, tout en devenant non seulement toutes des complaisantes, et presque toutes des ardentes, elles ne cessent pas d'être des charmantes et surtout, avant tout, des aimantes!

MÉMENTO. — Petite rectification. Dans sa dernière chronique de *Police et Criminologie* (1er août 1932), mon excellent ami Ernest Raynaud me prête deux opinions qui ne m'appartiennent pas. Ce n'est pas moi, mais un auteur dont je rendais compte, qui a dit que le music-hall d'aujourd'hui évitait la lubricité. Ce n'est pas moi non plus qui ai traité ce genre de spectacle de sain et réconfortant. Simple souci d'exactitude...

SAINT-ALBAN.

LES REVUES

Poésie : une chanson et un poème de M. C.F. Ramuz. — *Revue bleue* : sur la crise de la librairie et le goût littéraire. — *Etudes* : services à attendre de la Radiesthésie, en hydrographie et en médecine. — *Le Mois* : éternité des radio-concerts, des images lumineuses et, peut-être, des pensées. — Mémento.

Poésie (juillet) met à l'honneur M. C. F. Ramuz, que présente bien une succincte notice de M. Christian Sénéchal. Lui-même a choisi pour l'autographe que la revue a fait reproduire avec son portrait, quelques versets où il a résumé sa poétique :

...On ne fait de la poésie qu'avec l'anti-poétique.
On ne fait de la musique qu'avec l'anti-musical...
L' « art », on sait ce que c'est : c'est du greffé sur du déjà greffé.
Or, comme tous les greffeurs savent, on ne greffe que sur le sauvage.
On ne greffe que sur le sauvageon : c'est comme ça que nous greffons.

On ne saurait mieux exprimer les principes de l'art vivant, de l'éternelle poésie, de celle qui chante, peint, jaillit de l'émotion, rappelle une émotion parente au lecteur, assemble les mots selon l'ordre musical et simple qui en intensifie le sens, la couleur et l'harmonie.

Dans une petite « chanson » d'un seul couplet, M. C. F. Ramuz fait tenir toute la vie de l'homme :

Vivre, c'est un peu
comme on danse :
on a plaisir à commencer —
un piston, une clarinette —
on a plaisir à s'arrêter —
et le trombone est essoufflé —
on a le regret d'avoir fini,
la tête tourne et il fait nuit.

Quelle muse fraîche, saine, tendre, a dicté ces deux belles strophes en l'honneur d'un petit coin du monde — un coin qui est presque de tous les pays!

LE PAYS

C'est un petit pays qui se cache parmi
ses bois et ses collines;
il est paisible, il va sa vie
sans se presser sous ses noyers;
il a de beaux vergers et de beaux champs de blé,
des champs de trèfle et de luzerne,
jaunes et roses dans les prés,
par grands carrés mal arrangés;
il monte vers les bois, il s'abandonne aux pentes
vers les vallons étroits où coulent des ruisseaux
et dans la nuit ses plaintes d'eaux
semblent répandre du silence.

Son ciel est dans les yeux de ses femmes,
la voix des fontaines dans leurs voix;
on garde de sa terre aux gros souliers qu'on a
pour s'en aller dans la campagne;
on s'égare aux sentiers qui ne vont nulle part
et d'où le lac paraît, la montagne, les neiges,
et le miroitement des vagues;
et, quand on s'en revient, le village est blotti,
autour de son église,
parmi l'espace d'ombre où hésite et retombe
la cloche inquiète du couvre-feu.

§

M. Auguste Dupouy rend compte dans **Revue bleue** (6août) du récent Congrès de la Librairie, qui s'est tenu à Rennes. Les congressistes ont constaté un changement dans le commerce des livres. Ils ont entendu leur président, M. Jérôme Tharaud, espérer que ce noble commerce puisse redevenir un choix, après avoir trop servilement suivi les indications d'une réclame scandaleuse. Il y a quelque chose de changé, puisque cet été s'écoule sans qu'on ait revu les annonces d'un nouveau produit imprimé de « la femme de lettres qui vend le plus ». On n'a pas vu davantage « lancer » le chef-d'œuvre d'un mousse de quatorze ans, sous forme d'autobiographie freudienne.

Un temps viendra peut-être — écrit M. Dupouy — où l'on redécouvrira Leconte de Lisle, les Goncourt, Zola, oui, Zola même, comme des oasis de fraîcheur, où l'on reprendra pied sur telle île flottante du symbolisme, partie vers on ne sait où à la dérive. Le sirocco contemporain a soufflé dessus. Hélas! quel bois sacré a-t-on vu surgir à la place? Compte tenu d'une virtuosité souvent éblouissante, d'une singulière aptitude à faire tenir une tranche d'univers dans un jeu de mots, on reste confondu du creux de quelques dizaines de chefs-d'œvre.

Que faisait cependant la critique? Elle faisait ce qu'elle pouvait, ou presque. C'est devenu, dans certaines officines, une chère habitude de dauber sur elle. Ceux-là mêmes, parmi les grands éditeurs, qui ont le plus travaillé à la réduire à rien, sont les premiers à lui reprocher sa déchéance. Le soin qu'ils apportent généralement à la préparation des services de presse interdit de les prendre au mot. Un sérieux compte rendu n'a jamais été réputé inutile, quoi que prétendent, dans leur superbe, les ajusteurs de « placards ».

§

M. Frédéric de Bélinay traite de « La Radiesthésie » dans **Etudes** (5 août), d'après une conférence de M. l'abbé Mermet. Cette « jeune science » vient de « prendre rang, sous l'insigne patronage de M. Branly, parmi les sciences titrées ». Il s'agit là du rapport des radiations et du « flux nerveux

provoqué par elles dans le corps humain », du phénomène de relations physiques qui crée, par exemple, le sourcier, et a permis à M. Mermet de dresser la carte des cours d'eau souterrains de la Suisse et l'itinéraire des rivières invisibles qui, descendues des Alpes, passent en profondeur sous le lac de Genève, le Rhône, le Jura, et viennent alimenter les sources françaises.

Pratiquement, on pourrait obtenir de grands services de l'application de la Radiesthésie :

Paris manque d'eau. Un projet déjà très étudié consiste à barrer la Loire au-dessus de Roanne afin de régulariser son débit; puis à aspirer son eau du côté de Briare, afin de la diriger sur Paris; le devis s'élève à 2 milliards et les Orléanais protestent. Au cours de sa conférence, M. Mermet annonça qu'un fleuve souterrain venu des Alpes, dont le débit est comparable à celui de la Seine (3 millions de litres par minute) atteint la banlieue de Paris. Il se tient alors à 800 mètres de profondeur. Là, il se divise : les deux tiers (2 millions de litres-minute) tombent dans une faille et disparaissent. Le reste (1 million de litres-minute), qui, faute de place, ne peut entrer dans le gouffre, remonte jusqu'à 500 mètres, mais sous une telle pression que, si on l'atteignait par un forage, l'eau, dans ce puits artésien, s'élèverait jusqu'au niveau du sol. Ce projet est à l'étude, mais il a le grave défaut de ne coûter que 500 millions.

M. Mermet propose à la médecine l'auscultation au pendule, au lieu des méthodes actuelles. La théorie en est ainsi exposée par M. de Bélinay :

Si tous les minéraux rayonnent, il n'est pas surprenant que tous les vivants fassent de même; ils ne s'en privent pas. Le champ dont s'entoure chacun de nous se décompose ainsi :

1° Une radiation personnelle, qui s'attache aux objets à notre usage, subsiste quelque temps sur la trace des pas, ce qui a permis de retrouver parfois des personnes disparues;

2° Une radiation sexuelle, qui discerne les sexes, et nous est commune avec les animaux;

3° Une radiation spéciale à chaque organe sain, mais indépendante de la personne. Dès qu'un organe n'a pas le chiffre qu'il doit, c'est qu'il est malade. Un cerveau sain doit marquer 16; s'il donne 80 ou 100 oscillations, il est temps de consulter un spécialiste.

De plus, certains organismes, parasites du nôtre, ont leurs vibrations particulières : ainsi le cancer, la tuberculose, les colonies microbiennes, etc., se trahissent à leur période d'incubation, avant tout désordre, donc en temps utile pour être combattus.

La consultation n'est ni longue, ni chère, ni douloureuse : son pendule à la main, M. Mermet suit la radiation spéciale de l'individu, en longeant son corps à une distance de 15 à 20 centimètres. Si les mouvements du pendule se transforment à tel niveau du corps, c'est signe qu'il y a là quelque chose d'anormal. Alors, au moyen d'un crayon, d'une règle ou de son index gauche tendu, li arrive à localiser le mal. Il compte les oscillations et vous déclare par exemple : « Votre foie est malade. » Le traitement est affaire des médecins.

Une dernière secousse, et nous avons fini : l'auscultation au pendule réussit aussi bien sur une photographie; l'image négative ou positive donne les mêmes indications que le corps présent. Il y a un an, j'envoyais à M. Mermet la photographie, prise par moi, d'un ami qu'il n'avait jamais vu; il répondit : cancer de l'intestin. Or, un grand spécialiste de Lyon affirmait le contraire. Le temps a donné raison au pendule. On peut supposer que les ondes lumineuses qui ont formé l'image s'accompagnaient d'ondes radiesthésiques invisibles qui se sont gravées comme les notes de la voix sur un disque, et que le pendule retrouve.

Ainsi, pour ne rien dire des photographies qu'on échange entre fiancés, s'il vous plaît d'acheter un cheval, faites étudier sa photo au pendule, qui vous préviendra s'il est atteint de quelque vice rédhibitoire.

§

Le Mois (juillet à août) publie « une opinion » de M. le docteur Edward Lupton sur « les ondes immortelles ». Ce sont les ondes radio-électriques. Elles ne meurent pas. On les « présume » éternelles, ainsi que les « ondes éthérées de la lumière ». De là on peut déduire, selon M. Lupton, la perpétuité des concerts radiophoniques et celle « des images de tous les objets sur lesquels la lumière a brillé depuis le commencement des temps ».

Il est facile de reconnaître les points de l'espace où se trouvent maintenant un concert radiophonique émis il y a quelques années ou l'image des premières rencontres de Cléopâtre avec Antoine.

Si nous prenons, par exemple, un concert qui a été radiodiffusé il y a quatre ans, nous le trouverons en ce moment au voisinage de l'étoile fixe la plus proche de nous, Alpha Centauri. Le calcul est simple. Alpha Centauri se trouve à la distance de quatre années-lumière de notre Terre. Une année-lumière est la distance qu'un rayon lumineux parcourt en un an, et les ondes hertziennes se propagant à la même vitesse que la lumière, c'est-à-dire à raison de 300.000 kilomètres par seconde. Donc, en quatre ans, les ondes de notre concert ont parcouru quatre années-lumière de distance. On suppose naturellement que les ondes de T.S.F. se propagent dans toutes les directions.

En allant plus loin encore, il faudra attendre vingt-cinq mille ans pour que ce concert atteigne les premières nébuleuses de la Voie Lactée.

Il y a vingt-cinq mille ans, les Cro-Magnons habitaient l'Europe avec les tigres et les mammouths. S'il y a des êtres vivants sur les planètes de la Voie Lactée et qu'ils examinent notre système solaire à l'aide de télescopes ultra-puissants, ils ne voient pas le monde tel qu'il est aujourd'hui, mais tel qu'il était il y a vingt-cinq mille ans. Il est même possible qu'ils se disent à ce propos que les Terriens ne se trouvent pas dans un état de civilisation très avancée.

Est-il bien sûr cependant que nos arrière-petits-enfants pourront entendre les radio-concerts d'aujourd'hui? Bien que les ondes radiodiffusées restent attachées à la terre, elles finissent, on le sait, par être absorbées à partir d'un certain point, et seules celles qui ont réussi à se propager dans l'espace cosmique peuvent persister. Le radio-concert qu'on entend aujourd'hui s'en va demain à travers l'espace. Mais il se peut — et c'est cela qui est important — que ce concert revienne à la Terre : nous savons, en effet, aujourd'hui, que les ondes décrivent un grand cercle et qu'il est possible qu'elles reviennent à leur source.

Le temps nécessaire pour qu'un rayon lumineux ou hertzien revienne à sa source a été calculé : il est de quelques millions d'années. Cela complique le problème pour nos arrière-petits-enfants : un appareil destiné à capter dans l'avenir les ondes des concerts que nous radiodiffusons aujourd'hui sera de peu d'utilité avant quelques millions d'années. Mais, après tout, nous n'en sommes qu'au commencement, et combien peu de chose est un million d'années dans la vie et dans le développement de la Terre!

M. le docteur Lupton, se fondant sur ce qu'une pensée peut

n'être « autre chose qu'une modification dans l'ordre des molécules du cerveau » et sur ce que leur perturbation crée « une tension électro-magnétique dans l'éther », émet pour terminer, cette hypothèse :

Nous pouvons donc croire — et c'est tout à fait admissible — que, en plus des radio-concerts et des images lumineuses du passé, toutes nos pensées, que nous estimons si intimes, sont également immortelles, — propriété générale de toutes les manifestations de l'éther, qui pourra être utilisée dans l'avenir.

Mémento. — *Cahiers du Sud* (juillet) : Préface à « La Tauromaquia » de Pepe Hillo, par M. Henry de Montherlant. — « Walt Whitman et la Poésie » par M. Pierre d'Exideuil. — « A propos de l'affaire Aragon », par M. Léon-Gabriel Gros.

Revue des Deux Mondes (15 août) : début de « Les Fiançailles », roman de M. J. de Lacretelle. — « Lamartine en Provence », par M. Emile Ripert.

La Guiterne (juillet) : « Polti hors du temps », par M. Victor-Emile Michelet. — « Le poète Ernest Raynaud », par M. Jean Bruni.

Revue hebdomadaire (13 août). — « L'*Italia* au Pôle Nord », par M. le général Nobile. — M. Louis Baudin : « La France en République Argentine ».

L'Archer (juillet-août) : « Le centenaire de la mort de Gœthe en Alsace », par M. J. Dresch. — Poèmes de Mme Marie Régnier et de M. Albert Flory. — Les propos de Campagnou. — La suite des notes de guerre du docteur Paul Voivenel : « Avec la 67e division de réserve ».

Le Correspondant (10 août) : « Richelieu, homme d'Eglise », par Mgr Grente. — « Où en est l'aviation allemande? » par M. le général Niessel. — « Sur la tombe de Charles Le Goffic », par Mme Marie-Paule Salone.

Æsculape (août). — Suite de l'étude de M. le Dr M. Trénet sur « La tête en poire de Louis-Philippe ».

Etudes (5 août) : « René Bazin. *In Memoriam* », par M. Louis de Mondadon. — « L'âme de Florence », par M. Gaëtan Moufet.

La Revue Universelle (15 août) : M. Henry Bordeaux : « Souvenirs littéraires et impressions de Belgique ». — Suite du « Charles Maurras » de M. René Benjamin.

La Revue de Paris (15 août) : « Wagner et Judith Gautier », par M. Louis Barthou. — « Pradier », par M. Pierre Lièvre.

La Revue de France (15 août) : M. A. Millerand : « Au secours

de la Pologne en 1920 ». — « Au large de l'Eden », par M. Roger Vercel.

La Nouvelle Revue (15 août) : « Maurice de Féraudy et Albert Brasseur », par M. Albert Dubeux. — « Au pays de Louise La Vallière », par M. Jean Weelen.

Les Primaires (août) : « Invocation à Jaurès », par M. Gilbert Sore. — « Fusées vertes », par M. Ch.-André Maillet.

Le Bon Plaisir (août) : « Peut-on refaire des Elites sociales? » demande M. A. de Laise. — « Monostiches », de M. Emm. Lochac.

Cahiers Léon Bloy (julilet-août) : « Essai de reconstitution d'une pensée exégétique de Léon Bloy ou L'Hérétique Léon Bloy », par M. le Dr Sansnom. — « Hercule Joly », par M. J. Bollery.

L'Alsace Française (7-14 août) : « Papiers de famille de J.-G. Weiss », recueillis par M. Camille Schlumberger.

Notre Temps (7-14 août) : « Economie dirigée 1932 », par MM. Gaston Bergery, B. de Jouvenel, Sammy Beracha, A. Fourgeaud, Claude Bussard, Dimitri Navachime, R. Coudenhove-Kalergi, Paul Marion.

CHARLES-HENRY HIRSCH.

LES JOURNAUX

Gyp et les mémoires de Talleyrand (*Journal des Débats* des 26 et 28 août). — Deux lettres de Gabriele d'Annunzio (*L'Œuvre* du 23 août, *Figaro* du 25 août). — Un nouvel ouvrage de l'Académie française (*Excelsior*, 30 août).

A propos d'un livre récent de M. Michel Missoffe, M. André Mévil publie dans le **Journal des Débats** une lettre de la comtesse de Martel (Gyp) sur un mystère qui n'est pas encore éclairci, touchant les *Mémoires* de Talleyrand publiés en 1891-1892 par le duc de Broglie. Il y a quelques années, M. Aulard affirmait que le duc de Broglie avait été joué par M. de Bacourt, chargé par Talleyrand de la publication de ces mémoires :

Gyp était la nièce de Bacourt, qui, en fin de carrière, fut ambassadeur en Sardaigne et avait été le collaborateur et le confident de Talleyrand. A Nancy, dans l'hôtel de la place Carrière, où résidait son oncle, elle avait recopié pour celui-ci, qui lui donnait dix sous par lettre, la petite écriture griffue des fameux mémoires et surtout les pièces annexes : lettres de Metternich, de Fouché, de Molé, de M. Thiers et de tant d'autres. M. Michel

Missoffe nous dit qu'elle avait vécu dans la familiarité de la grande ombre de l'illustre diplomate. Elle avait toujours eu sous les yeux le portrait qu'Ary Scheffer avait fait de Talleyrand en 1828, portrait donné à l'oncle Bacourt avec cette dédicace écrite de sa petite écriture sans majuscules : « Offert à M. Adolphe de Bacourt, ancien Lorrain, maintenant bon Français et mon véritable ami. » Elle avait gardé pieusement le portefeuille en cuir rouge et or du Congrès de Vienne, le coupe-papier de l'ambassade de Londres, le fauteuil à dossier carré dont la forme rappelait encore l'infirmité du prince.

Gyp, nous écrit M. Michel Missoffe, lui a toujours affirmé que les quatre volumes publiés par le duc de Broglie ne correspondent en rien, ni par leurs dimensions, ni par leur contenu, au texte primitif qu'elle avait eu jadis entre les mains. Le texte authentique des mémoires — sans parler des autographes ou pièces annexes — remplissait deux grandes caisses en chêne, à coins ferrés, enfermées dans un bahut qui existe encore.

M. Michel Missoffe raconte qu'il avait envoyé à Gyp un article de M. Léon Treich, paru dans *l'Avenir* le 7 août 1926, dans lequel était rappelée l'opinion de M. Aulard. A la suite de cet envoi, il reçut de Gyp la lettre que voici, que je crois devoir citer en entier parce qu'elle constitue un bien intéressant document :

« Lundi 23 (août 1926).

« Pardon de ne pas vous avoir remercié encore de votre lettre et de l'article de M. Léon Treich.

« Vous m'avez rendu service en me l'envoyant. Je lui ai écrit tout de suite la vérité. Elle avait d'ailleurs été vaguement connue en 1891 parce que le duc de Broglie, qui avait su que je ne cachais pas mon étonnement de voir quinze ou vingt volumes (des *grands* de Plon) transformés en quatre, dans lesquels je ne retrouvais pas une ligne du texte primitif, avait écrit une lettre aux journaux. Il affirmait avoir publié exactement ce qu'il avait reçu. J'en étais formellement convaincue. Il était, aussi bien que Paul Andral (1), au-dessus de tout soupçon.

« Quand je demandais à mon oncle : « Mais ça va faire plus de volumes que la correspondance de Voltaire? », il me répondait : « Oui. »

« Et il estimait à quinze volumes les mémoires, si on donnait

(1) Avocat à la Cour et petit-fils de Royer-Collard, auquel incomba le soin d'exécuter la décision prise par M. de Bacourt, avant sa mort, de retarder la publication des mémoires, qui devaient paraître en 1868, jusqu'en 1888.

les lettres jointes au texte en petits caractères, et à vingt au moins, et peut-être plus, si on donnait les lettres en caractères pareils à ceux du texte.

« Chaque fois que M. de Talleyrand racontait un fait précis, il y joignait la lettre appuyant ce fait. Il l'épinglait avec cette mention chaque fois répétée : « Insérer la lettre. »

« Et il y en avait, des lettres!

« Une collection d'autographes admirable! Elle remplissait deux grandes caisses quand les papiers quittèrent Nancy, où l'on vint les chercher le surlendemain de la mort de mon oncle. Il y avait quarante années de mémoire! Et les lettres classées année par année étaient dans des paquets cachetés, avec cette inscription sur les paquets : « A remettre, trois mois après la publication des mémoires, à M. le duc de Valençay et à Mme la marquise de Castellane. »

« Mon oncle laissait par testament les mémoires à M. Paul Andral. Il reculait de vingt ans la date de trente ans fixée par le prince (qui lui avait donné l'autorisation de reculer la publication autant qu'il le croirait utile).

« Les mémoires, attendus en 1868, étaient repoussés en 1888, ce qui fit déjà hurler dans la presse d'alors. En attendant cette date, ils devaient être déposés dans l'étude de Me Chatelain, notaire de Talleyrand.

« Le précis amorphe qui représente les mémoires de Talleyrand ne correspond en rien au souvenir que j'en ai gardé. Le peu que j'en connaissais était plein de verve et de rosserie et très amusant.

« Mais ce que je connais le mieux, c'étaient ces autographes que je copiais de 1861 à 1865.

« Il y avait là des lettres de Napoléon (général, consul et empereur), de l'empereur Alexandre, de l'empereur d'Autriche, de Fouché, de Chateaubriand, de Molé, de M. Thiers, de Louis XVIII et de Charles X, de Decazes, de la duchesse de Berry, de Mme Récamier, de Mme Tallien, de Mlle Georges, de Joséphine, de Marie-Louise, de la reine Hortense, de Mme de Staël, de Louis-Philippe, et des lettres politiques infiniment curieuses de Mme Adélaïde. Que sont-elles devenues? »

On peut se poser la même question. Espérons qu'on arrivera peut-être un jour à éclaircir ce troublant mystère. En tout cas, les détails si précis que nous donne Gyp sur les fameux mémoires de Talleyrand nous font encore plus regretter leur quasi-disparition. Les autographes dont elle nous parle constituent à eux seuls un véritable trésor historique.

§

A ce propos, M. de Lanzac de Laborie, dans un autre numéro du **Journal des Débats**, écrit :

M. André Mévil a raconté comment un livre consacré par M. Michel Missoffe à Gyp vient de rouvrir le débat, vieux de quarante ans, relatif à l'authenticité des Mémoires de Talleyrand.

A dire le vrai, la comtesse de Martel (Gyp) était déjà intervenue dans le même sens, en 1899, déclarant qu'elle ne retrouvait point dans le texte imprimé les documents qu'enfant ou jeune fille son grand-oncle Adolphe de Bacourt lui avait donnés à copier. Le feu comte Aimery de la Rochefoucauld m'a bien des fois conté de même que son père, Hippolyte de la Rochefoucauld, attaché à l'ambassade de Talleyrand à Londres en 1830-1831, avait alors obtenu du prince lui-même communication d'un fragment sur un épisode important, fragment qui aurait disparu de l'édition publiée.

Deux points paraissent hors de doute. Le texte manuscrit déposé à la Bibliothèque Nationale n'est qu'une copie, en ce qui concerne aussi bien le récit de Talleyrand que les correspondances qui y figurent : les autographes ont disparu. D'autre part, on s'accorde à reconnaître que Paul Andral et à plus forte raison le duc Albert de Broglie ne peuvent être soupçonnés d'aucune mutilation ni suppression.

La conclusion, qui répugnait au culte de Gyp pour la mémoire avunculaire, mais qui s'impose pourtant, c'est que les remaniements et abréviations sont l'œuvre de Bacourt lui-même, croyant obéir à la pensée de Talleyrand et certainement docile aux suggestions de la duchesse de Dino, avec laquelle il avait été étroitement lié. Talleyrand leur avait donné plus ou moins à tous deux le mandat de « faire la toilette » de ses Mémoires. Ni la grande dame, ni le diplomate (à qui le regretté Albert Dumaine a consacré une bien jolie et exacte notice biographique) ne s'embarrassaient d'un respect scrupuleux pour l'authenticité des manuscrits : de telles préoccupations n'étaient ni de leur temps ni de leur monde. Du texte original comme des pièces jointes, ils ne laissèrent subsister que ce qui leur paraissait servir la gloire du grand homme.

J'ajoute qu'il ne faut point exagérer le manque d'intérêt de ce qui a subsisté : la déception manifestée par les lecteurs de

1891-1892 est en partie imputable aux trop longs délais qui avaient lassé leur patience. Dans un succinct chapitre des *Essais* ou des *Lectures historiques,* Albert Sorel a fait ressortir le mérite et l'originalité des Mémoires. Quant au reproche d'avoir supprimé les correspondances, il n'est fondé qu'en partie : les lettres de Mme Adélaïde, dont Gyp déplore la disparition, figurent tout au long dans la partie relative à l'ambassade de Londres.

§

Il y avait quelque temps que M. Gabriele d'Annunzio ne faisait plus parler de lui. Le voyage du professeur Piccard dans la stratosphère vient de lui donner l'occasion d'écrire deux lettres sensationnelles. La première a paru dans **l'Œuvre** :

Voici le texte de la lettre de Gabriele d'Annunzio, écrite en français, et qui a été lue à l'issue du dîner offert par la municipalité de Gardone, en l'honneur du professeur Piccard :

« Ami,

« Le Borgne voyant l'Infirme debout ne vous attendait point dans sa maison encombrée de délicatesses, mais dans sa pensée la plus forte, la plus hardie.

« Avec ce crayon mystique — que vous me donnez comme un nouveau rite chevaleresque — je veux écrire ma dernière volonté, et vous la connaîtrez.

« Voici pour votre fière compagne une boîte futile et une princière étoffe par moi peinte dans le mode musical le plus abscons.

« Et voici pour vous et pour ceux qui vous aiment, des « carrés de bonne chance » avec mes devises de guerre imprimées.

« Vous pouvez prononcer aujourd'hui l'antique parole d'un peuple rude : « Cosa fatta capo ha. »

« Qu'il vous souvienne du Borgne voyant.

« Donnez-moi l'accolade, héroïque, je vous la donne.

« Gabriele D'ANNUNZIO. »

Le Victorial; ce 21 août 1932; quinzième anniversaire de ma plus belle action de guerre : 21 août 1918. »

La dernière volonté annoncée par le poète est reproduite par **Figaro** :

Gardone, 24 août. — Le poète Gabriele d'Annunzio a adressé

au professeur Piccard le nouveau message suivant, écrit en français :

« Descendu de la stratosphère hostile en vue de ce lac soumis, pourquoi avez-vous soudain pensé à moi comme à un frère secret ?

« Sans doute parce que vous avez senti battre contre votre cœur si vaste le cœur d'un homme qui, entre la vie et la mort, avait incessamment aspiré à être plus qu'un homme, mais en vain.

« Au réveil, après l'aveugle repos dans un triste lit d'auberge, vous avez dit votre pensée à mon colonel aviateur, dont la promesse et la gentillesse s'égalent si simplement. Vous lui avez exprimé le désir de m'adresser votre premier salut.

« Je l'ai. Et vraiment n'est-ce pas la parole qu'un grand poète adresse à l'ouvrier solitaire qui par la poésie voulait atteindre à l'extrémité de l'audace, contre les doutes et les sorts ?

« Ainsi, héros attentif et inébranlable, vous avez démontré — contre ce paresseux phraseur de La Rochefoucauld — que l'on peut regarder fixement le soleil et la mort. En même temps, vous dédaignez de regarder la gloire. Et vous mêlez quelques fils d'herbe italienne à un fruit blet et à un morceau de pain rassis. Je vous offre bien frappée une image aquiline, qui désormais par vous tombe en désuétude.

« Mais le mot qui l'illustre semble vous appartenir : *Più alto e più oltre*.

« Plus hault et plus oultre », disait un vieux français du temps des chansons de geste. Puisque je suis certain que vous irez prochainement « plus hault », veuillez — en souvenir de cette merveilleuse visite amenée par je ne sais quel obscur destin, — veuillez me prendre comme un sac de lest à jeter le premier ou le dernier. Veuillez m'empêcher de mourir entre deux draps honteux, dans le miasme qui sert d'esprit et dans la méphite qui sert d'âme à tous les bipèdes humains.

« *Quies in sublimi*. Adieu. Et sans adieu. Tout à vous.

« Gabriele D'ANNUNZIO. »

Le Victorial : 19-VIII-1932.

§

Excelsior, dans ses échos, nous apporte une nouvelle sensationnelle :

L'Académie nous le cachait, et comme elle avait tort !...

On lui reprochait de faire de son Dictionnaire, dit de l'usage,

un ouvrage incolore, inodore et insipide, comme certains gaz, et en somme banal.

Or, elle était entrée, il y a un demi-siècle, dans une voie plus pittoresque, suivant en cela les conseils qu'avait donnés Voltaire lui-même, et dont Littré devait faire son profit.

Voici que les peintres auxquels on a livré l'Institut, chambardant tout, furetant partout, ont mis la main sur un gros livre inattendu, qui porte ce titre alléchant : *Dictionnaire historique de la langue française, comprenant l'origine, les formes diverses, les acceptions successives des mots, avec un choix d'exemples tirés des écrivains les plus autorisés. Publié par l'Académie française.*

A la bonne heure!

Les peintres, Dieu merci! ont passé par là. Puissent nos Immortels les suivre!

Qu'est-ce que ce livre? *Excelsior* ne nous dit pas s'il s'agit d'un imprimé ou d'un manuscrit.

P.-P. P.

MUSIQUE

Stoyan Djoudjeff : *Rythme et Mesure dans la Musique populaire bulgare.* — A propos d'un article de Jack Hylton sur le Jazz.

M. Stoyan Djoudjeff a choisi pour sa thèse de doctorat ès lettres d'étudier **le Rythme et la Mesure dans la Musique populaire bulgare.** C'est en un gros et substantiel volume de plus de trois cent soixante pages (publié chez Champion), qu'il nous fait connaître ses recherches. Elles ont été minutieuses et nous ne pouvons douter, à voir le soin pris à les classer, qu'elles aient été faites avec autant de conscience que de patience. Le folklore musical balkanique est d'une richesse et d'une variété qu'on ne soupçonne guère, ou du moins que j'ignorais pour ma part avant d'avoir lu cette étude. M. Stoyan Djoudjeff nous dit qu'il a recueilli et noté plus de deux mille chansons populaires, tant au cours de ses voyages à travers la campagne que dans ses explorations à travers les archives du Musée Ethnographique de Sofia. Ces mélodies sont de caractère et d'origine très différents: on y rencontre des éléments slaves, grecs, roumains, albanais et turcs et leur étude nécessite, on le conçoit, des connaissances fort étendues. Aussi avouerai-je mon incompétence sur beaucoup de points

traités par M. Stoyan Djoudjeff : la première partie de sa thèse par exemple est consacrée aux questions de métrique et à la versification populaire dans les pays des Balkans. Pourtant, de cette étude très spéciale, des observations d'ordre général peuvent être retenues, dont tous les musicographes doivent faire leur profit. C'est d'abord l'étroite union du rythme poétique et du rythme musical dans toutes les chansons populaires, union si intime qu'il est à peu près impossible de séparer ces deux notions : les subdivisions du vers déterminent celles de la mélodie. L'auteur remarque que l'accent n'apparaît pas toujours d'une façon bien nette et son rôle n'est pas très appéciable. D'ailleurs instinctivement l'aède choisit les mots courts et n'emploie presque jamais de mots dépassant trois syllabes. Vient-on à noter ces chansons, on constate que les syllabes accentuées ne coïncident nullement avec les temps forts de la mesure. Ceci n'est point pour nous surprendre : nous savons que le rythme est parfaitement indépendant de la mesure et que c'est une hérésie véritable que d'avoir confondu, comme l'ont fait maints théoriciens, ces deux notions très distinctes.

De cette hérésie il ne me semble pas que la doctrine de M. Stoyan Djoudjeff soit tout à fait pure. Le souci qu'il prend de *mesurer* toutes les mélodies populaires qu'il a notées l'amène, d'une part, à user de mesures extrêmement compliquées (telles, par exemple que les « mesures hétérogènes à neuf, dix et onze temps » $\frac{2+2+2+3}{16}$, trois croches suivies d'une croche pointée; $\frac{3+2+2+3}{16}$, trois, puis deux, puis deux, puis trois doubles croches; $\frac{11\ a}{16}$ ou $\frac{2+2+2+2+3}{16}$ (quatre croches suivies d'une croche pointée) et $\frac{11\ b}{16}$ ou $\frac{2+2+3+2+2}{16}$ (deux croches, une croche pointée, deux croches).

Ce qui importe dans le rythme, c'est moins la mensuration

rigoureuse des valeurs de durée que l'ordre de leur succession. La précision métronomique n'a d'importance que lorsqu'il s'agit d'assurer une exécution polyphonique. Cela est si vrai (et je me suis efforcé de le démontrer dans mon essai sur le *Rythme Musical*) que Wagner a pu faire passer le *leitmotiv* du *Walhalla* par toutes les mesures imaginables, binaires et ternaires, au cours de la tétralogie de l'*Anneau*, sans que ce thème perde jamais aucun de ses caractères rythmiques. En d'autres termes, il est certain que la mensuration des durées entrant dans la composition d'un rythme est relative, et que le rythme n'en demeure pas moins marqué si on allonge ou raccourcit quelque peu l'un ou l'autre de ses éléments. J'imagine que le rythme noté par M. Djoudjeff dans la mesure $\frac{11\ a}{16}$ (quatre croches plus une croche pointée) se serait accommodé d'une notation en $\frac{12}{16}$ ou en $\frac{6}{8}$ ou en $\frac{3}{4}$ sans trop souffrir d'être couché sur ce lit de Procuste. Car, malgré les schémas chironomiques dessinés par M. Stoyan Djoudjeff, ces mesures à onze temps sont bien difficiles à battre. Ainsi le $\frac{11\ b}{16}$ se décompose en une mesure à deux temps, dont chaque temps est formé de deux doubles croches, puis une mesure à trois temps dont le premier temps est de trois doubles croches, et, les deux derniers, de deux doubles croches. Quoi qu'on fasse, on aura tendance à faire un triolet du groupe inclus dans le troisième temps.

Plus loin, d'ailleurs (p. 268), parlant des mélodies de rythme libre qui abondent dans le folklore bulgare, M. Stoyan Djoudjeff remarque qu'il existe des chansons « dont le rythme ne peut être exprimé en fonction d'une unité quelconque de temps ». Les musiciens bulgares les appellent « chants sans mesure ». Et M. Stoyan Djoudjeff ajoute que « l'isochronisme n'est pas l'unique condition de la symétrie rythmique ». Nous voilà cette fois rentrés dans l'orthodoxie. Parlant de rythme, il ne faut, croyons-nous, jamais oublier l'exemple du plain-chant. Le R. P. de Malherbe, dont j'ai exposé ici-même les idées, me paraît avoir pleinement rai-

son quand il constate qu'on a perdu de vue l'essence même du rythme, qui est le mouvement, pour ne plus considérer que la durée dans laquelle s'éploie ce mouvement.

Quant aux rapports du rythme musical et de la chorégraphie, M. Stoyan Djoudjeff les définit très justement :

Le rythme à la fois poétique, musical et chorégraphique d'une chanson populaire est une trinité si cohérente qu'il serait insuffisant d'étudier le rythme musical sans tenir compte des deux autres éléments. Les trois arts musicaux sont unis en une synthèse parfaite par ce lien organique qui est leur rythme commun.

Je rapproche cette phrase de cette définition du R. P. de Malherbe :

Pour qu'une mélodie soit bien rythmée, il faut que l'on puisse exprimer sa ligne par un mouvement chorégraphique harmonieux.

En résumé, la thèse de M. Stoyan Djoudjeff est intéressante à plus d'un titre : on y trouve, comme en un album, quantité de mélodies populaires expressives et colorées; et puis, même lorsqu'on n'est pas tout à fait d'accord avec l'auteur, on admire sa patience et sa méthode toute proche de la méthode biologique la plus rigoureuse.

§

D'un **article de M. Jack Hylton,** le chef du jazz que ses enregistrements phonographiques autant que ses exhibitions au music-hall ont rendu fameux, je détache le passage suivant :

La nouvelle ère musicale date de l'avènement du jazz au moment de la guerre... Pendant la guerre, les compositeurs de jazz allèrent jusqu'à tout subordonner à un rythme impitoyable, à l'exclusion presque complète de toute harmonie et de toute mélodie. Mais cette préférence injustifiée était non moins énorme que l'exclusion désastreuse de rythme qui caractérisait presque toute la musique classique, en faveur immédiatement avant la guerre. Ces deux écoles faisaient preuve là de tendances extrêmement déplorables.

On croit rêver. Mais non : le texte dit bien que presque

toute la musique classique ignore le rythme. Et même, vingt lignes plus bas, l'auteur oppose encore les effets soporifiques de la « musique classique » aux charmes entraînants du jazz :

> Il est des gens qui peuvent à peine rester assis à l'audition de la musique syncopée et qui, si vous leur faites entendre des morceaux parmi les plus beaux de Beethoven ou de Schumann, vous avoueront qu'ils s'y sont ennuyés.

Evidemment.

M. Jack Hylton doit avoir raison. Le rythme est d'origine américaine. La musique « gaie » aussi. Ni Mozart, ni Rossini ni Chabrier, n'ont soupçonné ce qu'elle était. Ils ont ignoré le rythme, comme le Bach de la *Toccata* et *Fugue en ré mineur,* le Beethoven *de la Septième Symphonie* ou du *Seizième Quatuor.* Ils croyaient licite d'user, pour y inscrire leurs rythmes, de mesures ternaires aussi souvent que de mesures binaires. Et puis ils confiaient au papier réglé les confidences de leur cœur et de leur esprit. Ils ignoraient ce que M. Jack Hylton nous apprend :

> Une autre vérité est que pour produire un genre de musique satisfaisant tout de suite tous les tempéraments, il est nécessaire d'obtenir une combinaison par parties égales de trois composantes : l'harmonie, la mélodie, le rythme. Une telle combinaison se trouve dans la musique syncopée et, bien qu'ayant déjà été reconnue antérieurement dans des cas séparés, elle n'avait encore jamais été atteinte dans aucune sorte de musique. Les compositeurs de jazz ont ainsi créé un genre de musique vraiment populaire et universel qui, tant que ce principe sera appliqué, n'a aucune crainte de se voir évincé de la position qu'il occupe si fièrement.

Mais savourez au moins ce « fier » échantillon du style commercial américain, où les affirmations *a priori* s'appuient sur une pseudo démonstration scientifique et une formule digne du plus habile marchand de pilules. Admirez les « composantes qui doivent être combinées par parties égales ». Et dégustez cette petite phrase : « une musique satisfaisant *tout de suite tous les tempéraments* ».

Voilà, évidemment, la première préoccupation de l'artiste.

RENÉ DUMESNIL.

CHRONIQUE DE GLOZEL

Interpénétration des civilisations paléo et néolithiques.

> Quand le fait qu'on rencontre est en opposition avec une théorie régnante, il faut accepter le fait et abandonner la théorie, lors même que celle-ci, soutenue par de grands noms, est généralement adoptée.
>
> CLAUDE BERNARD.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les fouilleurs s'aperçoivent que leurs trôuvailles sont fréquemment en désaccord avec les classifications admises :

> Cette perplexité, écrit très justement le capitaine Louis, directeur des *Cahiers d'histoire et d'archéologie*, ne frappe, bien entendu, que les chercheurs qui travaillent sur le terrain, ceux qui recueillent de leurs propres mains des « ensembles » souvent déconcertants. Aussi sont-ils amenés parfois, mais combien à tort, à éliminer des pièces dites « aberrantes » afin de pouvoir faire rentrer leurs trouvailles dans les limites des classifications officielles, à se rattacher dans leurs comptes rendus aux théories générales admises... (1).

M. Peyrony nous offre un bel exemple de cette mentalité, à propos des *burins* moustériens qu'il avait déjà rencontrés dans ses fouilles antérieures : « *Par prudence, ose-t-il dire, nous n'en avions jamais parlé* (2). »

D'où vient donc ce désaccord entre les classifications et les faits? Ne doit-on pas en rechercher la cause dans la création même des théories officielles?

> La pensée théorique, a écrit Jacques de Morgan (3), qui consiste à créer une période chronologique lors de l'apparition d'un usage nouveau et à synchroniser cet événement dans les différents pays, a pendant longtemps porté grand préjudice aux études préhistoriques.

Le capitaine Louis est également formel :

> La présentation sur des cartons dans des vitrines de musées, sur

(1) *Cahiers d'histoire et d'archéologie*, n° 7, année 1931.
(2) XVe Congrès International d'Anthropologie. Session du Portugal.
(3) *L'Humanité Préhistorique*, 1924, page 310.

des planches d'illustration d'objets sans indication de leur position stratigraphique d'origine, amène les savants qui se livrent à des études d'ensemble, et qui, empêchés de tout voir, jugent sur pièces, à attribuer naturellement le tout à la civilisation la plus jeune.

Voici un exemple bien représentatif de classification doctrinale, emprunté au 13e *Cahier d'histoire et d'archéologie.* La grotte de Campefiel avait été fouillée autrefois par Mazauric, « un explorateur intrépide, un travailleur infatigable et un préhistorien de tout premier plan ».

C'est à dessein, ajoute le capitaine Louis, que nous avons insisté longuement sur l'opinion de Mazauric, opinion d'ailleurs plusieurs fois exprimée, qui lui fait attribuer à l'époque néolithique le matériel archéologique trouvé dans la grotte de Campefiel (4).

Gabriel Carrière, « qui connaissait bien les résultats des fouilles de Mazauric », data également la grotte de l'époque néolithique. Mais « en 1927, M. Bosch-Gimpera étudiant le néolithique et l'énéolithique de France (5) et travaillant d'après « un examen des matériaux français publiés ou conservés dans les musées », cite la grotte de Campefiel parmi les grottes renfermant un mobilier exclusivement pyrénéen, qui ne se distingue en rien de celui des sépultures mégalithiques ». Or, bien qu'il mentionne la grotte de Campefiel, M. Bosch-Gimpera « paraît ignorer les travaux de Mazauric dont il ne fait aucune citation ».

Pour la plupart des sépultures et des grottes, écrit-il, on peut seulement citer les Musées de... Nîmes.

Et comme les cartons de ces musées présentaient des objets de plusieurs époques, de la période néolithique à l'âge du bronze, M. Bosch-Gimpera a pris une « moyenne arithmétique » et créé l'énéolithique pyrénéen! Magistralement établi sur cette erreur basale, il va régler les migrations des peuples pyrénéens!

C'est ainsi que depuis une vingtaine d'années la préhistoire tourne dans un cercle vicieux. Chaque trouvaille en contra-

(4) *La Grotte de Campefiel,* par le cap. Louis, 13e *Cahier d'histoire et d'archéologie,* 1932.

(5) *Etudes sur le néolithique et l'énéolithique en France,* in *Revue Anthropologique,* juillet-septembre 1927.

diction avec les théories admises est escamotée par l'inventeur qui, sans cela, ne pourrait publier ses découvertes dans les revues spécialisées. Les théories sont créées par les officiels qui, ne travaillant que de seconde main sur des documents expurgés ou des cartons de musées, continuent d'enfanter des classifications auxquelles les faits se plient si heureusement!

Et que de précautions prises pour protéger les théories contre les trouvailles « malencontreuses »! Trois réponses passe-partout ont pris force de lois. *a*) Le terrain a été remanié anciennement. Elie de Beaumont assurait ainsi que les silex d'Abbeville n'appartenaient qu'à l'époque romaine. *b*) Les pièces gênantes sont descendues par leur propre poids à travers les couches (6). Pourquoi cette malignité n'est-elle pas étendue aux pièces classiques? *c*) Enfin le travail des animaux fouisseurs est un auxiliaire inappréciable. A point nommé, rats et blaireaux, — dont aucune trace n'existe cependant, — se trouvent là pour expliquer la présence d'un objet à un étage où il n'a que faire... d'après les théories admises!

Quoi qu'il en soit, malgré la rigueur des excommunications lancées pour maintenir intactes les classifications officielles, les cadres factices de la préhistoire craquent de toutes parts. L'arbre a grandi et par son développement brise les tuteurs trop rigides dont il fut entouré. La base même de l'intransigeante division des temps préhistoriques en paléo et néolithique chancelle sous la poussée des faits.

Voyons, en effet, ce que devient le trépied de la période néolithique : l'invention de la poterie, de la flèche à pédoncule et ailerons, du polissage de la pierre.

POTERIE. — « ...De l'avis unanime des préhistoriens de la Belgique, écrit Déchelette, les habitants de cette région auraient connu l'industrie fictile dès l'époque glyptique et même dès la première phase de cette époque... Nous ne saurions récuser le témoignage si affirmatif d'observateurs autorisés, lorsqu'ils déclarent avoir acquis la conviction que les tessons

(6) « Par prudence, nous n'en avons jamais parlé, écrit par exemple M. Peyrony, au sujet des burins moustériens, leur présence pouvant être supposée accidentelle ou due *à leur infiltration d'un niveau du Paléolithique supérieur dans un autre moustérien sous-jacent.* » *Inst. Internat. d'Anthr. Session du Portugal*, page 311.

de diverses stations et notamment d'Engis, de Spy et du Petit-Modane faisaient partie intégrante de couches paléolithiques, sans que l'hypothèse de quelques remaniements puisse être soutenue. »

Aussi n'était-il pas vraiment extraordinaire que d'autres tribus paléolithiques dont « la similitude de l'outillage industriel » est si grande « qu'elle implique l'existence de relations », aient totalement ignoré en France une industrie si importante, en honneur depuis longtemps en Belgique?

Sans doute, nous dit Déchelette, de prétendues trouvailles céramiques ont été signalées çà et là, *surtout au début des recherches* [c'est moi qui souligne] dans le remplissage de nos grottes quaternaires...

Mais aussitôt il fait intervenir l'explication classique du mélange de niveaux et des animaux fouisseurs... Ne serait-ce pas plutôt, — comme l'expression même « au début des recherches » semble bien le démontrer, — que les fouilleurs auraient appris à leurs dépens qu'on ne devait pas trouver de poterie dans le paléolithique?

Récemment encore, l'un d'eux, pour se hasarder à mentionner une trouvaille de ce genre, n'a-t-il pas eu soin de la qualifier de *malencontreuse?*

Contre un de ces crânes, écrit-il, j'ai trouvé malencontreusement un fragment de poterie d'aspect assez grossier. Je connais d'avance l'objection qui sera faite : la poterie paléolithique n'existe pas. Mais les ossements du Renne existaient auprès de nos squelettes, et ceux-ci ne seront pas contestés (7).

Quelques préhistoriens cependant avaient osé, depuis longtemps, rendre compte exactement et tirer des conclusions de trouvailles imprévues. En 1908, M. Gennevaux, professeur à la Faculté de Montpellier, membre de la Société Géologique de France, et M. Mauche, licencié ès sciences, écrivaient dans le bulletin de la *Société Languedocienne de Géographie,* sous le titre « *Recherches spéléologiques dans la Région du Pic Saint-Loup* » :

Grotte du Rendez-vous de chasse. — Elle s'ouvre à droite de la route de Montpellier à Ganges, non loin de la borne kilométrique

(7) *La Frise sculptée et l'atelier solutréen du Roc* (Charente). Archives de l'Institut de Paléontologie humaine, Masson, 1929 (page 13).

27,2;... Elle débute par une salle de 20 m. de long sur autant de large, renfermant d'assez belles concrétions et suivie d'une galerie de 30 m. de longueur. Malgré ses faibles dimensions, cette grotte mérite de retenir particulièrement notre attention; elle a, en effet, servi de refuge à l'homme quaternaire, et des fouilles exécutées dans le sol de la galerie nous ont révélé la *présence de deux planchers stalagmitiques, entre lesquels une couche argileuse de 30 cm. renfermait de très nombreux débris de poterie intimement associés à des ossements de renne,* de cheval, de bœuf;... les ossements de renne bien caractérisés sont représentés par de nombreuses dents isolées et par deux mandibules inférieures.

Il est intéressant de signaler la présence dans une même couche d'ossements de renne, associés à des débris de poterie, ce qui viendrait confirmer une fois de plus que le renne n'avait pas regagné définitivement les régions septentrionales à la fin du réchauffement magdalénien et que *le « tarandien » a pu se prolonger jusqu'au néolithique.*

Cette observation n'est-elle pas concluante? Les tessons de poterie et les ossements de renne se trouvaient « intimement associés » dans une couche isolée de toutes parts, comme scellée entre « deux planchers stalagmitiques ».

Mais en 1908 les théories officielles étaient déjà établies et il ne fallait pas troubler la quiétude ni discuter l'autorité de leurs créateurs!

FLÈCHES A PÉDONCULE ET AILERONS. — Dans le *Mercure* du 15 mai 1931, je décrivais des figurations quaternaires de têtes de flèches à pédoncule et ailerons : celles de Duruthy, d'Altamira et d'Alpera. Mais ces représentations sont infiniment plus nombreuses. Plusieurs bisons du *Salon noir de Niaux* en portent sur leur flanc (fig. 1).

Sont-ce des flèches? écrivent MM. Cartailhac et Breuil. Lorsque nous étions en face des signes inscrits sur les flancs des animaux du « salon noir » nous n'avons pas eu un instant d'hésitation, l'emplacement est suggestif et les pointes sont barbelées : on peut affirmer que là ce sont des flèches (8).

On en voit également une sur un bison sculpté en grès, provenant de la caverne d'Isturitz :

(8) *Les peintures et gravures murales des Cavernes Pyrénéennes. L'Anthropologie,* tome 19ᵉ, 1908.

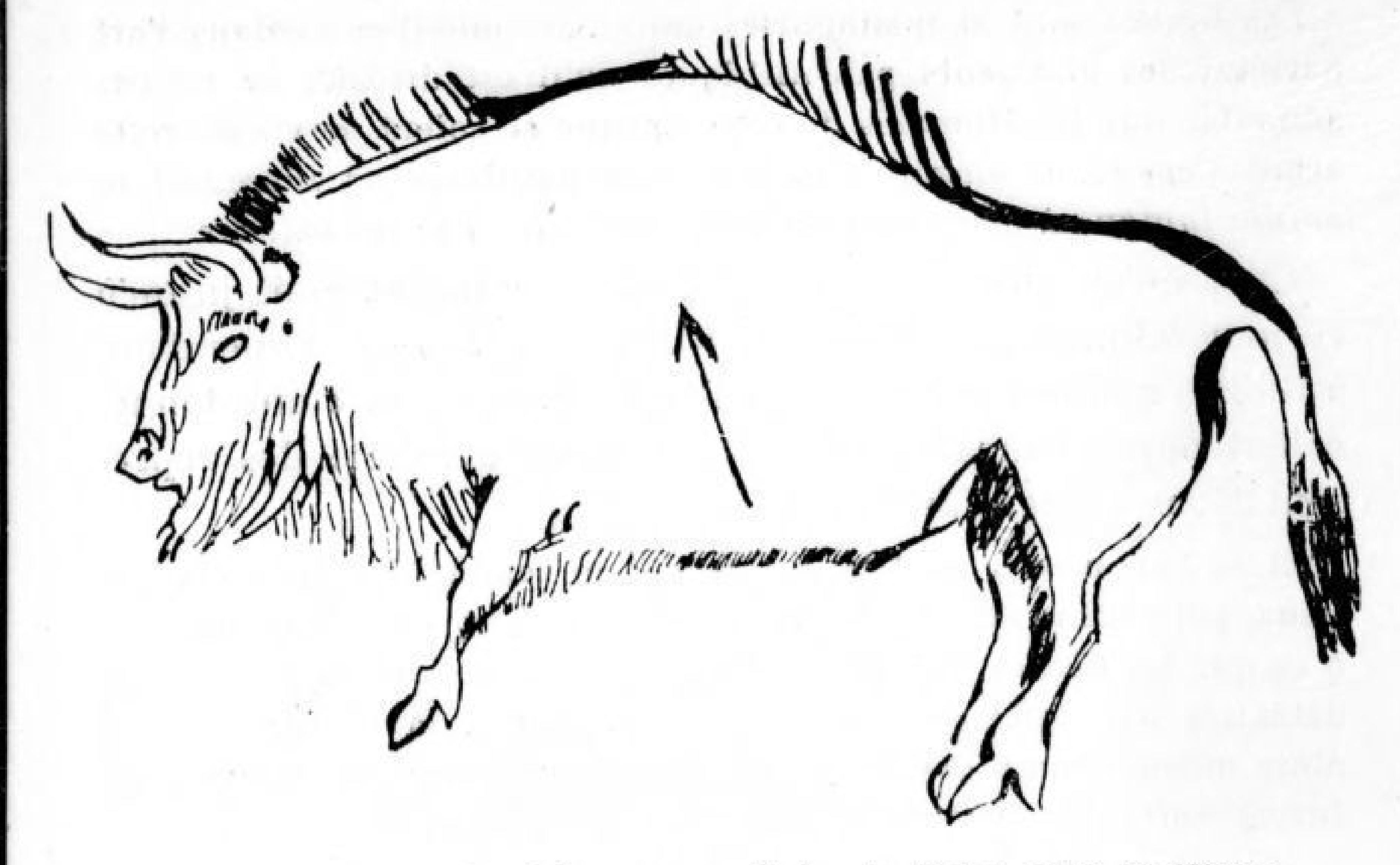


Fig. 1. — Un des bisons avec flèche du Salon noir de Niaux.

Au milieu du flanc droit, nous dit de Saint-Périer, on remarque une entaille verticale, qui a entamé profondément le grès... derrière l'entaille, l'*artiste a gravé une flèche à pointe bifide* (fig. 2).

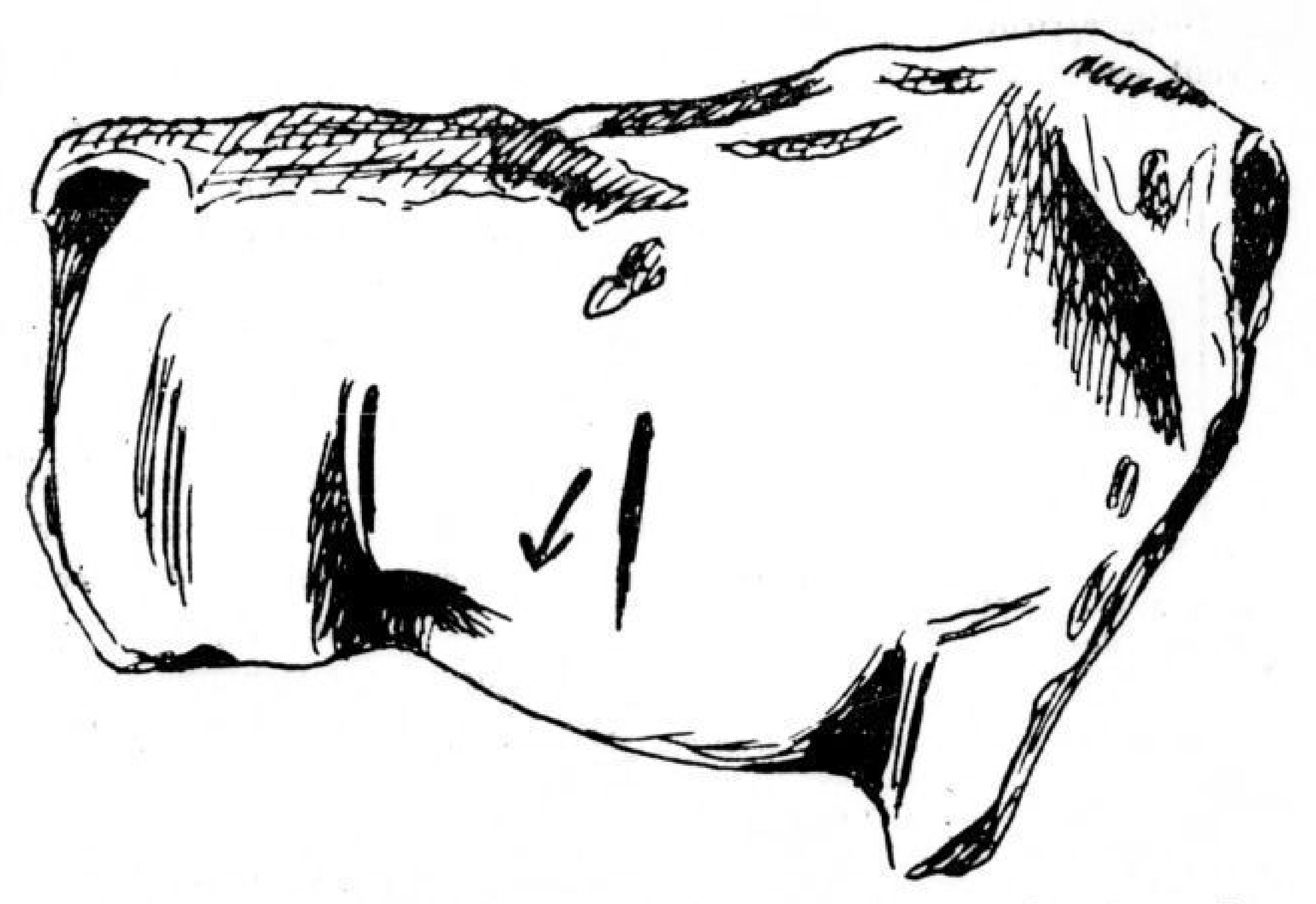


Fig. 2. — Bison sculpté d'Isturitz, portant une flèche gravée sur son flanc.

Et l'auteur ajoute (9) :

Les flèches sont si nombreuses dans l'art mobilier et dans l'art pariétal des gisements paléolithiques qu'il est difficile de ne pas admettre que les Hommes de cette époque se soient servis de cette arme. *Cependant aucune forme de leur outillage ne reproduit la pointe typique à deux barbelures, représentée par les artistes.*

C'est qu'en effet ce type de flèche à ailerons était jusqu'à ce jour étiqueté officiellement : *début du bronze.* Cependant, à Glozel, nous en avions recueilli plusieurs en os « qui donneraient après emmanchement la silhouette exacte des représentations quaternaires (10). »

Et si l'on n'en a pas encore trouvé de semblables dans les milieux paléolithiques, écrivions-nous, cela tient vraisemblablement à ce que les flèches qui ont véritablement servi à la chasse ont été détruites par suite de leur séjour prolongé à la surface du sol, alors qu'au *Champ des Morts,* les pièces funéraires ou votives, qui furent enterrées avec soin, nous sont parvenues intactes.

Or, j'ai pu me rendre compte dernièrement, à la lecture de la monographie de MM. Capitan et Peyrony sur *La Madeleine* (11), que quelques spécimens nous en sont heureusement restés. Mon hypothèse n'apportait que l'explication de leur rareté.

Nous attirons particulièrement l'attention sur deux pièces, écrivent les auteurs : 1° . . . .

2° *La seconde pièce est une petite pointe en os* (fig. 3), *ressemblant aux pointes de flèches en silex à ailerons et à base concave, si fréquentes dans le néolithique du Nord de l'Afrique.*

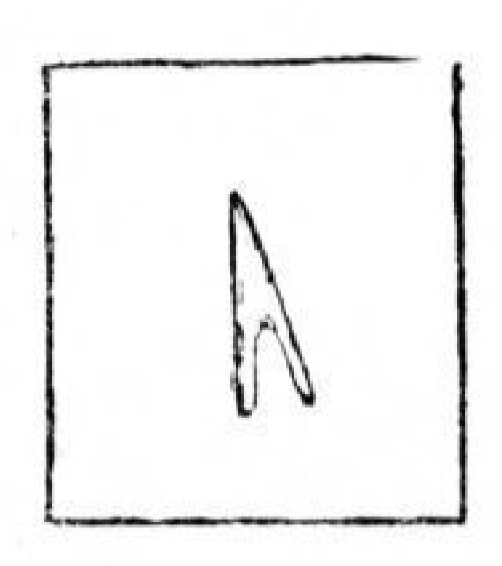


Fig. 3. — La Madeleine. Pointe de flèche en os.

Et ils ajoutent :

Au Musée de Périgueux, il y en a une identique dans la série du Soucy; une autre entière et deux fragments dans celle de Raymonden. M. Féaux en possède une entière de ce dernier gisement.

(9) *La grotte d'Isturitz, Archives de l'Inst. de Paléont. Humaine.* Mémoire 7. Juillet 1930.

(10) *Figurations quaternaires de têtes de flèches et documents glozéliens. Mercure,* 15 mai 1931.

(11) *La Madeleine,* par MM. Capitan et Peyrony, *Publications de l'Inst. Internat. d'Anthrop.*

Dans la série de Raymonden, au musée de Périgueux, *il en existe une à ailerons et à pédoncule en os,* qui est de même grandeur que les précédentes, mais qui ressemble aux pointes en silex de notre robenhausien.

Les flèches *en os* de Glozel, à pédoncule et ailerons, ou à ailerons et à base concave (12), n'étaient donc pas isolées; en dehors des figurations quaternaires où leur forme nous était révélée, il en existait plusieurs spécimens provenant de gisements paléolithiques.

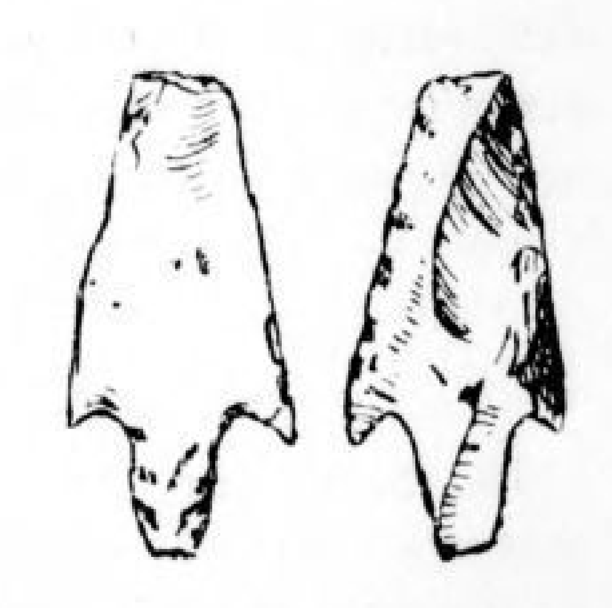


Fig. 4. — Pointe de flèche solutréenne. Cueva del Serron.

Mais voici que Louis Siret (13) en décrit une *en silex* (fig. 4) recueillie à la *Cueva del Serron,* dans un milieu solutréen non remanié. C'est « *une pointe de flèche à pédoncule et deux barbelures symétriques* ».

A la première impression, insiste-t-il, on croirait cette pièce énéolithique; mais elle est patinée exactement comme les silex paléolithiques du même dépôt... cette pointe est certainement paléolithique (14) et ne peut être attribuée qu'au solutréen...

POLISSAGE DE LA PIERRE. — Le polissage ou plutôt, comme nous le voyons, à Glozel, *l'aiguisage* de la pierre fut également connu des paléolithiques. C'était d'ailleurs un mode de travail qu'ils appliquaient depuis longtemps à l'os et à l'ivoire. Voici, d'après M. Boule, la composition de la couche 3, du Mas d'Azil, correspondant « à une époque spéciale, méritant bien le nom d'*azilienne* que lui a donné Piette » :

Couche de cendres, de terres brûlées, rougeâtres, de charbons,

(12) Voir leurs figurations, page 195, *Mercure,* 15 mai 1931.

(13) *Classification du paléolithique dans le Sud-Est de l'Espagne.* XVe Congrès Internat. d'Anthrop. Session du *Portugal,* 1930.

(14) Que penser, à ce propos, de l'explication donnée dans l'*Anthropologie* par R. Vaufrey qui écrit : « *Quant à la présence de pointes de flèches de type néolithique dans une industrie paléolithique, elle témoigne que l'esprit humain,* « *ondoyant et divers* », *garde toujours ses droits.* » N'est-ce pas une véritable galéjade? Si ce n'était que le fait d'un esprit « ondoyant et divers », la forme des flèches serait *quelconque* alors qu'elles reproduisent exactement le modèle néolithique *classique.*

avec faune sauvage actuelle... Harpons plats... galets peints; *quelques galets polis aux extrémités,* etc. (15).

C'est également ce que constate M. L. Siret, en procédant à la *Classification du paléolithique dans le Sud-Est de l'Espagne :*

L'industrie la plus ancienne est moustérienne. Le type nous en est fourni par la Cueva de la Zàjara, près de Cuevas (Almérie)...: *Un galet plat a été aiguisé;* il se place, comme utilisation probable, à côté des coupoirs, ce qui confirme la destination de ceux-ci. Ce gisement est du *moustérien* classique pur sans aucune trace d'intrusion de l'industrie qui caractérise en France le paléolithique supérieur (16)...

Et, bien que les théories classiques veuillent considérer comme industrie de décadence le polissage des galets en roches locales, ces deux exemples et celui de Glozel nous démontrent que c'est au contraire par eux qu'on a commencé.

Enfin, nous voyons dès le paléolithique une curieuse application du polissage de la pierre sur la voûte de l'*Abri du poisson* (Gorge d'Enfer). Une sculpture en léger bas-relief, datant de l'aurignacien supérieur, représente un Saumon dont la tête « *est polie* » (Peyrony).

PERSISTANCE DE L'ART NATURALISTE. — Si des industries dites néolithiques ont devancé l'époque qu'on veut leur assigner, par contre l'art paléolithique a fleuri bien après sa disparition officielle. Après la belle époque de la Madeleine « *l'art ne reproduit plus la nature vivante* », affirmait Cartailhac. Les gravures et sculptures de Glozel ont infligé à cette théorie un démenti éclatant. Et voici maintenant que nos découvertes donnent à nos adversaires mêmes le courage de publier des trouvailles similaires, tues depuis longtemps. Dans des « *Notes sur quelques trouvailles préhistoriques inédites ou peu connues* (17) », l'abbé Favret représente, avec une gravure de « feuille de pissenlit » une sculpture de tête

(15) *Les Hommes Fossiles*, page 332-1921.

(16) XVe Congrès Internat. d'Anthrop. Volume de la *Session du Portugal*. (*Volume paru en* 1932).

(17) XVe Congrès Internat. d'Anthrop. *Session du Portuagl* (vol. paru en 1932).

humaine (fig. 5), trouvée sur les bords de la Marne, dans un milieu néolithique. Et il est impossible de ne pas remarquer



Fig. 5. — Masque humain, sculpté sur la tête d'un fémur de bovidé, provenant d'un gisement néolithique de la Marne.

aussitôt la ressemblance frappante de cette figuration avec l'*Homo Glozeliensis* que — fort heureusement — nous avions publié plus d'un an auparavant (18).

Dès 1929 d'ailleurs, l'art animalier de Glozel ne se trouvait plus isolé. M. J. Andriesescu, directeur du Musée de Bucarest, venait de découvrir dans le Musée régional de Folticeni, où elle avait été oubliée, et publiait « *une hache en pierre polie, originaire de Radaseni, pièce à la surface de laquelle on peut observer nettement un dessin d'incision représentant un cervidé* (fig. 6) *avec tout le naturel ingénu et alerte dont l'art de l'époque néolithique est dépourvu* (19). »

L'auteur ajoutait même :

(18) *Æsculape*, juin 1931; *Mercure de France*, 1er août 1931.
(19) *Des survivances paléolithiques dans le milieu néolithique de la Dacie* in *Bulletin de la Section Historique* de l'Académie Roumaine.

Me sera-t-il permis, je l'espère, de rattacher tous ces faits à l'inexistence du hiatus, fait démontré depuis longtemps, mais, bien plus que cela, à une continuité et à une *connexion du paléolithique au néolithique*, de toute autre façon qu'elles ne furent considérées jusqu'à présent.



Fig. 6. — Hache polie de Radaseni, actuellement au musée de Folticeni.

Certes, je ne pouvais désirer une adhésion plus complète à des idées que j'avais déjà exprimées deux ans auparavant, dans le *Mercure de France*, sous le titre précisément de « *Connexion du Néolithique ancien avec le Paléolithique final* », puisque cette adhésion va jusqu'à la reproduction de mes propres termes. Il est seulement regrettable pour lui que M. Andriesescu veuille paraître ignorer cette publication (20).

Il faut donc se départir des divisions étanches de l'âge de la pierre en paléolithique et néolithique... entre lesquelles on avait même ajouté le fameux *hiatus* que certains préhistoriens attardés ne craignirent pas d'opposer aux découvertes de Glozel!

Il paraît y avoir un abîme, écrivait John Evans entre l'époque du diluvium et l'époque néolithique, en tant, tout au moins, qu'il s'agit des formes intermédiaires d'instruments. Il en résulte que la race d'hommes qui a fabriqué les instruments paléolithiques les plus récents avait, selon toute probabilité, disparu depuis un temps très reculé alors que le pays a été peuplé de nouveau par une autre race qui ne se contentait plus d'éclater les instruments en silex dont elle se servait, mais qui polissait ces instruments (21)...

(20) *Mercure de France*, 1er mai 1927.
(21) *Ages de la pierre en Grande-Bretagne*, p. 685.

N'est-ce point inouï de manœuvrer ainsi des peuples entiers, au gré de son imagination doctrinale, et de les faire arriver, à point nommé, pour expliquer quelques détails qu'on avait cru nouveaux dans le travail de la pierre! Et mu par un singulier sentiment de piété filiale, le fils de John Evans, sir Arthur, écrira dans le *Times*, après être venu passer *quelques minutes* à Glozel (22), pour justifier ces lignes :

Dans le cas où l'on accepterait l'authenticité des découvertes de Glozel, on détruirait tout l'édifice de mes connaissances... Cela entraînerait le renversement complet des résultats dus aux recherches et à l'activité de deux générations de travailleurs scientifiques...

Son père et lui!

Quant au mésolithique — fort à la mode en ce moment! — « *il était également condamné en naissant* », m'écrivait M. Reinach, l'illustre conservateur du Musée de Saint-Germain. En effet, cette période intercalaire, à laquelle son promoteur, Jacques de Morgan, avait donné comme caractéristique l'absence de pierre polie, de poterie, d'art animalier (23) ne peut être maintenue en présence des trouvailles de galets polis au Mas d'Azil, à la Cueva de la Zàjara, de flèches paléolithiques à pédoncule et ailerons, de tessons de vases mélangés à des ossements quaternaires, de la hache gravée de Radaseni, du masque humain en os de la Marne et surtout des découvertes du *Champ des Morts* où toutes ces industries se trouvent étroitement associées, avant la disparition du Renne.

Le « principe de continuité » trouve bien ici son application, écrivions-nous en exposant en 1927 la théorie de la *Connexion* comme hypothèse de travail. Aujourd'hui que le flamboiement de la bataille de Glozel a donné à beaucoup de chercheurs le courage de publier leurs trouvailles « malencontreuses », il nous faut préciser encore cette hypothèse et

(22) *Petit historique de l'Affaire de Glozel*, p. 24-26.

(23) « On trouve dans les mobiliers appartenant à ces groupes beaucoup d'instruments qui leur sont communs avec ceux des magdaléniens et, d'autre part, apparaissent des formes nouvelles, ne comprenant pas celles de la pierre polie... Quand à la disparition des arts, elle est complète. » *L'Humanité Préhistorique*, J. de Morgan, pp. 78 et 79.

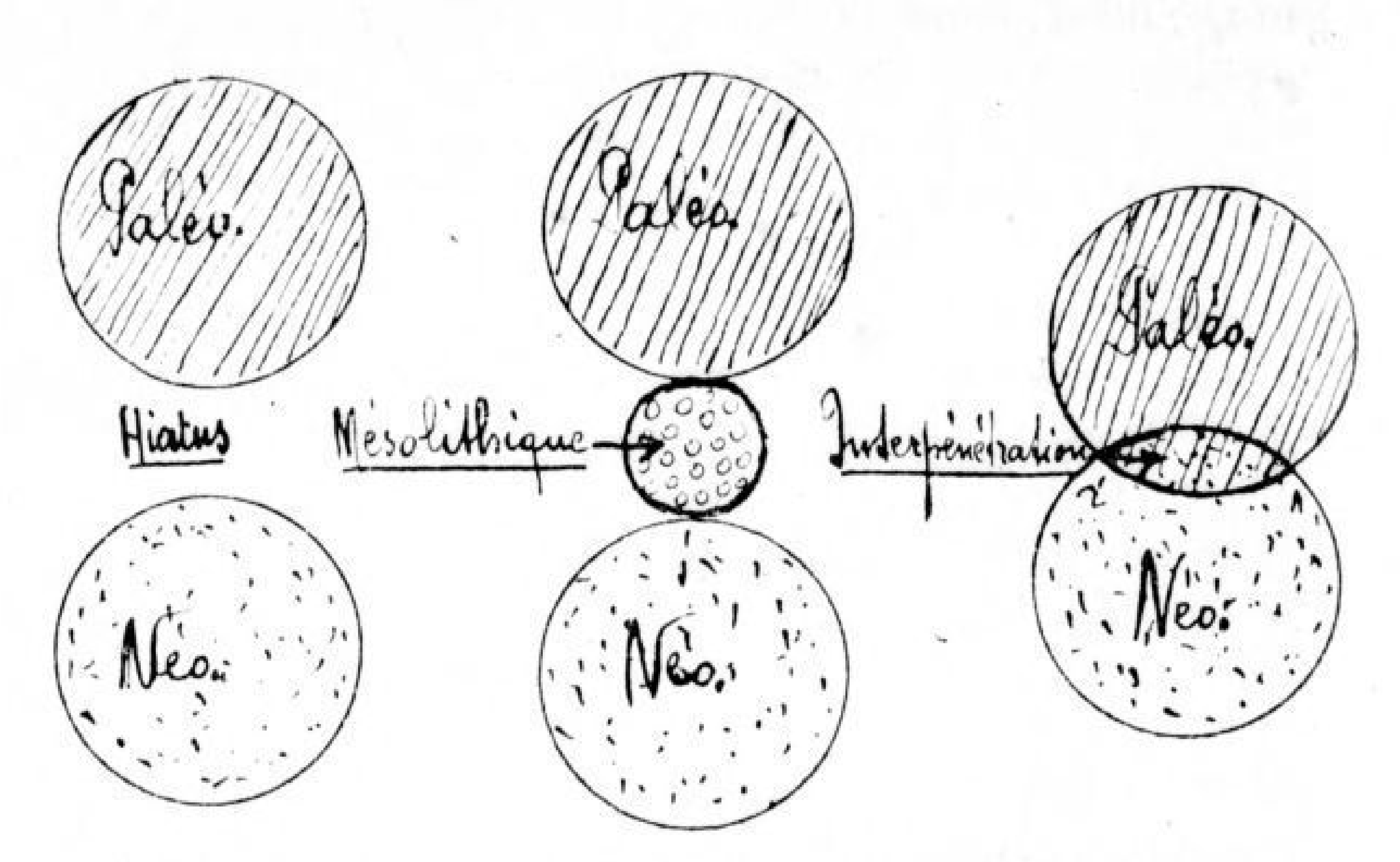


Fig. 7. — Schéma des théories du Hiatus, du Mésolithique, de l'Interpénétration.

en faire la théorie de l'*Interpénétration* (24) des civilisations paléo et néolithiques (fig. 7).

Prœhistoria non fecit saltus.

Dr A. MORLET.

ORIENTALISME

Rabindranath Tagore : *Lettres à un ami;* introduction de C.-F. Andrews; trad. de Jane Droz-Viguié; Rieder, 1931. — G. Dandoy S. J. : *L'ontologie du Védanta;* trad. de L.-M. Gauthier. Desclée-de-Brouwer, 1932. — René Guénon : *Les états multiples de l'être;* Ed. Véga, 1932.

Ces **Lettres à un ami** sont parmi les textes les plus importants pour qui veut connaître Tagore et les aspirations de l'Inde contemporaine. On y trouve le poète, avec la clef de sa poésie. On y trouve le penseur, en qui aboutit la culture hindoue toute entière. On y trouve l'homme universel, qui ne parle guère des enseignements du Bouddha sans y joindre ceux du Christ. Tous lettrés, journalistes, mondains qui dogmatisent en croyant butiner sur l'angoissant problème

(24) La pénétration s'est produite dans les deux sens, comme l'exprime le préfixe « inter ». D'une part des formes paléolithiques ont survécu longtemps; d'autre part des formes néolithiques ont apparu en plein paléolithique. Le terme *épipaléolithique* n'exprimant pas cette *double pénétration* ne peut être conservé.

Orient-Occident pourront prendre là, s'ils savent lire, le sens de l'idéal comme le sens des réalités. Les doctrinaires du pacifisme et de son contraire seront amenés à réfléchir sur le Çiva de l'hindouisme, indissolublement destructeur et bienveillant.

Le thème dominant? L'exaltation de la vie. Par là Tagore s'avère le contemporain de Guyau, de Bergson, d'Eucken plus encore que l'héritier de la tradition indigène. A part certains textes, d'ailleurs prestigieux, des Upanishads, qui expriment la jubilation de participer à la vie universelle, les systèmes de l'Inde prétendent plutôt prendre l'existence à rebours de la vie que dans le sens de son épanouissement. L'évolution créatrice, même interprétée comme un sport génial de la divinité, n'est que fantasmagorie. Au faîte de la réflexion la prétendue identité de la vie, de la pensée, de l'amour est pour Tagore comme pour Ravaisson, conviction foncière et ultime espoir.

L'ouvrage du P. Dandoy, **L'Ontologie du Védânta,** dès longtemps professeur au Collège Saint-Xavier de Calcutta, résulte de la publication d'un cours. Il apprendra au monde catholique — à celui du moins qui ne lit pas les travaux si méritoires de L. de la Vallée-Poussin — que la métaphysique indienne se traduit en une scolastique tout à fait comparable à la nôtre. Cela est connu depuis longtemps, et nous y avons nous-même insisté maintes fois. Mais veillons à ne pas interpréter un parallélisme en assimilation. Les cadres scolastiques ne sont les mêmes en Occident et là-bas ni quant à la forme, ni quant au fond. Tout au plus peut-on affirmer que nous saisirions mieux la scolastique indienne si nous étions, nous autres Européens, demeurés scolastiques. Reste à savoir si l'armature scolastique exprime l'essence d'un système. Jacques Maritain, qui accueille avec joie la présente publication, connaît trop bien le bergsonisme pour ne pas avoir éprouvé que le fond d'un système consiste plus en une attitude simple de l'esprit, qu'en un arsenal de dialectique. Or, quand il s'agit du Védânta de Çankara, nous avons justement devant nous la philosophie la plus abstraite, la plus simplifiée, la plus schématique parmi la foule déconcertante des

systèmes indiens. Etait-ce bien l'occasion de nous prouver le caractère scolastique de l'indianité?

Si nous examinons ici le plus récent ouvrage de R. Guénon, c'est parce que cet auteur — comme on le sait par les comptes rendus donnés ici de ses divers travaux — se réfère avec prédilection, dans ses exposés métaphysiques, à la spéculation indienne. Il considère, en effet, celle-ci comme bien plus proche que celle de l'Occident, de ce que lui-même tient pour vérité. Cependant le présent livre représente un effort, nécessairement abstrait, de métaphysique générale, comme nous en trouvons un exemplaire dans **De l'être,** par Louis Lavelle. Disons même que ce que ce dernier traite, avec sagacité, sous le nom de « multiplicité de l'être », coïncide avec le sujet actuel de R. Guénon. Mais le philosophe orientaliste s'enferme dans sa réflexion propre et ne pense plus qu'accidentellement aux systèmes classiques; s'il se réfère à quelque autre texte ce n'est pas tant à l'Inde philosophique ou littéraire qu'à ses œuvres personnelles visant plus ou moins directement l'interprétation de l'indianité. Nous craignons qu'il n'en résulte un certain dessèchement, que l'auteur risque d'interpréter comme un progrès en profondeur. Cinq ou six pages sur chacun de ces thèmes capitaux, le rapport de l'un et du multiple, l'infini, la possibilité, le non-être, les hiérarchies spirituelles, c'est peu pour les justifier dans leur sens éternel et dans leurs connexions nécessaires.

P. MASSON-OURSEL.

NOTES ET DOCUMENTS LITTÉRAIRES

Inédits d'Ondine Valmore. — Jusqu'ici Ondine semblait n'être éclairée que du reflet maternel; une récente publication (1) montre que d'elle aussi la lumière sut jaillir... Au ciel valmorien surgit un nouvel astre qui, déjà, brille d'un singulier éclat. Si M. Albert Caplain en a pu d'un coup capter toute la splendeur, les nécessités objectives, si j'ose dire, l'ont contraint à ne transmettre au public qu'un trop petit nombre de ces rayons. Je dois à une nouvelle marque

(1) *Les Cahiers de Ondine Valmore* avec introd. de Albert Caplain, in-8°, Paris, chez Bosse.

de son obligeance le plaisir de présenter encore quelques autres *Inédits*, échappés de ces XXIII cahiers (2). Puissent ces pures lueurs, ces rapides fusées, ces chaudes étincelles attester par leur diversité, de la vigueur et de la richesse du foyer qui brûlait au cœur enthousiaste et réfléchi de la fille de Marceline et de... son véritable père.

Elle s'était laissé parer sans la regarder faire. Sa pensée indolente ou mélancolique était si peu éveillée à la parure... D'un pas lent, elle entra dans le salon où toutes les femmes entraient déjà. En levant les yeux devant elle, une forme blanche réfléchie dans une glace arrêta son regard, quelque chose de doux, de triste et de pudique enveloppait cette ombre charmante. Son aspect ne l'offensa pas, comme celui de toutes les jeunes filles brillantes. Elle sourit de loin à la jeune fille qui lui sembla triste comme elle. Le sourire lui fut rendu... Quoi? C'est moi! dit-elle avec un tendre effroi! C'est moi, si pâle... si triste...! Oui, voilà bien cette couronne blanche, cette écharpe dont je ne me suis pas vue enveloppée. Ah! comme on se retrouve!...

(Cahier XX, page 100.)

Après cette gracieuse vision d'elle-même, chez madame Récamier à l'Abbaye-aux-Bois sans doute, ou chez Mlle Mars peut-être, lisons ces mûres réflexions où déjà s'affirmait la vocation d'éducatrice de celle qui devait signer le remarquable rapport au préfet de la Seine sur les Institutions de Demoiselles pour l'année scolaire 1848-49.

Madame,

Hier, j'ai dû vous paraître un peu flottante et indécise pour le but sérieux que je me propose. Toutes les difficultés que vous m'avez présentées pour les combattre avec moi, qui avaient fait d'avance l'objet de longues plaidoiries intérieures, je ne vous ai pas montré que je les eusse vaincues, ni que j'eusse de quoi les vaincre.

Deux causes m'ont rendu muette : la première, vous la comprendrez peu, j'en suis sûre; vous êtes si bonne que vous ne pourrez comprendre qu'on soit craintive en vous parlant. Cela est vrai pourtant. Regardez-vous et vous comprendrez bien vite qu'il y a, dans tous les genres, des raisons de taille qui vous placent haut. La seconde cause, c'est qu'au moment de parler de l'affaire la plus réfléchie de sa vie, on n'en trouve quelquefois pas les

(2) *Figaro*, samedi 9 juillet 1932.

mots. Je ne sais si beaucoup de gens sont ainsi, mais je suis souvent très surprise qu'il faille tant penser pour parler si peu.

Aujourd'hui, je veux réparer en partie ma faute, et puisque vous êtes assez bonne pour ne point vous en effrayer, vous envoyez des chiffres et des raisons toutes nues.

D'abord les Raisons : vous m'avez dit très justement que l'enfance a plutôt besoin de soins du corps que de tous les autres. Cela est très vrai : le corps règne alors en maître, et c'est risquer beaucoup que de vouloir commencer une culture sur un terrain qui n'est pas sûr. Dans l'intérêt du sol comme dans celui de la récolte, il faut fumer avant de semer, le mot est bien vulgaire, mais il exprime toute ma pensée.

Il est vrai, madame, que je suis bien jeune pour de tels soins, et que l'expérience peut me manquer beaucoup. Une jeune fille... forte et bien portante est par conséquent insouciante à toute précaution physique ;elle ne peut prévoir ni arrêter les conséquences d'un courant d'air, d'un temps humide, d'un bas mouillé, d'un fruit peu mûr, etc. Malgré mon âge, j'ai, madame, acquis personnellement l'expérience de ces prévisions de toutes les minutes, de tous les instants, sans lesquelles ma santé, reconstruite à force de soins et de prudence, me quitterait peut-être encore. Trois ans de faiblesse et de précautions éclairent sur l'hygiène, et quand on s'est — par nécessité — accoutumé à deviner pour soi les petits dangers et à les prévenir, on comprend ce que peuvent de petites prévoyances. Je vous ai dit aussi, madame, que je venais de passer dix-huit mois près d'enfants délicats et souvent malades et que, travaillant toujours dans le même but, j'ai étudié de tout mon pouvoir l'hygiène pratiquement et théoriquement. Je saurais, j'en ai la ferme espérance, empêcher tout ce que l'imprudence amène. Et, si des symptômes un peu sérieux se présentaient jamais, j'aurais recours à ceux qui guérissent.

Quant au matériel plus matériel encore, voilà comment je l'ai calculé. Pour beaucoup de raisons d'hygiène, de convenance et de temps, les enfants mangeront avec moi, à part de ma famille.

A la maison, nous ne sommes pas toujours entre nous, et les conversations des plus honnêtes gens du monde ne sont pas toujours juste ce qu'il faut pour des oreilles d'enfant.

Puis enfin les heures probables des repas sont mal placées pour la distribution du travail et pour la santé. Le repas le plus copieux d'un enfant devant être placé vers le milieu du jour.

(Cah. VIII, pages verso 279-78-76.)

Peu importe que nous n'ayons pu encore identifier la

destinataire de cette missive, le texte n'en témoigne pas moins de la haute conscience de cette jeune fille et de ses remarquables aptitudes. Mais la page suivante nous indiquera, de même, vers quel haut horizon social planait cette jeune âme d'élite.

Le sentiment d'égalité, inné dans tous, amène par sa désharmonie le sentiment républicain. La hiérarchie, loi divine, comprise par beaucoup, amène par sa désharmonie le sentiment des conservateurs. Egalité — Hiérarchie. Ces deux mots sont écrits sur deux étendards au lieu d'être écrits sur la même bannière qui conduirait au bien des Nations.

L'une ne peut exister sans l'autre.

La première réside dans l'individualité elle-même.

TOUT HOMME COMME HOMME EST ÉGAL A UN AUTRE HOMME. LA HIÉRARCHIE RÉSIDE DANS LA PLACE OCCUPÉE PAR L'INDIVIDUALITÉ.

Si une place donne à un homme une influence sur un plus grand nombre d'individus qu'une telle autre place occupée par un second homme, on dira que celui-ci est supérieur au second. Au point de vue de l'individu l'égalité se trouvera rétablie; mais sans hiérarchie il n'y a plus d'ordre possible, comme sans égalité, il n'y a plus d'amour possible.

L'ordre et l'amour doivent régner dans une nation pour le bonheur général et particulier.

M. Emile Henriot (*Temps*, 12 juil. 1932) a lui aussi cru reconnaître H. de Latouche dans le sceptique infortuné des vers d'Ondine (Al. Caplain, p. 48), mais quelle force aurait prise son exposé si, au lieu de ne mentionner que quelque huit vers tronçonnés de deux strophes, il avait étendu la citation et surtout fourni le titre, *Orage*, et la date, Août 1845. Ne nous y trompons pas; cette présomption une fois fondée, il deviendrait attesté que bien des années après la rupture définitive de Marceline avec le Loup de la Vallée, celui-ci cherchait encore à diriger l'esprit de celle qu'il considérait comme sa fille... Au reste, cette poésie est-elle la seule des Cahiers d'Ondine où se pourrait révéler cette influence? Le morceau : « Il faut toujours aimer », avec ses nombreuses variantes, présente bien des obscurités peut-être voulues... puis n'est-il pas daté de mai 1839, c'est-à-dire à l'époque où Inès et sa sœur se reposaient dans le petit ermitage d'Aulnay?...

MAURICE DU BOS.

NOTES ET DOCUMENTS DE MUSIQUE

La Jeunesse et le Roman de Méhul. — La question posée par René Brancour dans la biographie de Méhul est restée sans réponse jusqu'ici : « Sous quelles influences et pour quels motifs Méhul se décida-t-il à partir pour Paris? On l'ignore. »

Une lettre inédite de Dausoigne, adressée au musicographe Castil-Blaze, nous donne sur la jeunesse de l'auteur de *Joseph* d'amples renseignements et fait allusion à un roman d'amour qui termina son existence.

Dausoigne était le neveu de Méhul; il avait signé comme témoin à l'acte de décès de son oncle et il était devenu directeur du conservatoire de Liège au moment où il écrivait à Castil-Blaze. Celui-ci est bien connu. Tour à tour sous-préfet d'Avignon, critique musical au *Journal des Débats,* beau-père de Buloz, auteur des livrets du *Barbier de Séville* et du *Mariage de Figaro,* arrangeur de divers opéras, il a laissé un assez grand nombre d'ouvrages, sur l'Académie nationale de musique, l'Opéra-comique, l'Opéra italien, l'art des vers lyriques, Molière musicien, remplis de nombreux documents, abondants en digressions piquantes et personnelles, en anecdotes amusantes et semées d'esprit le plus vif. On prétend que Berlioz l'a rangé parmi les *Grotesques de la Musique,* mais je n'ai rien trouvé de pareil dans l'ouvrage publié sous ce titre, et l'on sait du reste que les musiciens ne s'épargnent pas plus que les critiques et les poètes.

Castil-Blaze avait consulté Dausoigne en vue d'écrire une biographie de Méhul. Il ne paraît pas avoir utilisé la lettre qu'on va lire, non plus que les autres biographes, mais il a souvent fait l'éloge de Méhul dans ses livres. Il l'avait connu personnellement, l'ayant rencontré chez Ducreux le pastelliste, élève de La Tour, à qui l'on doit des portraits de la reine Marie-Antoinette.

L'atelier de Ducreux était plus animé que sa peinture. Situé dans l'ancien hôtel du comte d'Angivillier, ci-devant directeur général des Bâtiments du roi, émigré en Danemark, il réunissait certains jours, avec la famille du peintre, Sophie Arnould à qui Fouché avait donné là un logement, Piccini, le rival de Gluck, l'académicien La Harpe, Fontanes, le futur

grand maître de l'Université, le général Clarke, à ce moment suspect, mais futur duc de Feltre et ministre de la guerre; Demoustier, l'auteur des *Lettres à Emilie* sur la mythologie qui, avec quelques comédies, lui avaient valu une réputation d'esprit.

Madame Récamier, dans tout l'éclat de ses vingt-trois ans, y venait jaser avec Clémence, aussi jolie qu'elle-même et qu'elle avait en affection. Méhul, séparé de sa femme, Mlle Gastaldy, une brune Avignonaise, pour incompatibilité d'humeur, était devenu amoureux de Clémence, avec qui flirtait Castil-Blaze, alors jeune rapin sans conséquence. Mais,

Titus est amoureux, donc Titus est jaloux...

L'auteur du *Chant du Départ* entreprit de convaincre Blaze, aspirant à la peinture, pour l'éloigner de Clémence Ducreux, que sa véritable vocation était la musique, et il le poussa vers le Conservatoire pour avoir le champ libre auprès de sa belle.

Blaze, déjà persuadé qu'il tenait de Sophie Arnould les traditions de l'ancien chant français, se laissa faire; il écrivait cinquante ans plus tard sur cette circonstance :

C'est une chose bouffonne que la vie! Méhul reconnaissait en moi l'instinct de la musique. Nous avions ensemble de longs entretiens sur cet art. Il s'amusait de ma faconde provençale. Il me consultait même. [*Ce fut sans doute plus tard, car en l'an VIII Blaze n'avait que seize ans.*] J'étais son « page de musique » et pourrais me dire son élève. J'assistais avec ce maître aux répétitions de *Bion*, de l'*Irato*. J'étais dans la confidence de l'espièglerie qu'il préparait au public parisien en lui donnant *l'Irato* pour un opéra traduit de l'italien.

Méhul débuta dans la musique de théâtre (1794) au moment où tous les privilèges avaient été détruits, où selon Castil-Blaze, « cette lèpre qui dévore l'art et les artistes, ce rempart qui les empêchait d'arriver aux théâtres privilégiés, retenait leurs ouvrages dix ou vingt ans au fond d'un magasin, tous ces obstacles opposés à l'exhibition des œuvres de génie n'existaient plus ». Jamais les spectacles de Paris n'avaient été si suivis. Pendant la Terreur et la disette, les familles se divisaient en deux bandes, l'une allait se mettre à la queue pour

attendre les modiques rations de pain noir, l'autre bande figurait à la queue formée auprès d'un théâtre. Les salles étaient toujours combles, ce qui faisait chanter :

Il ne fallait au fin Romain
Que des spectacles et du pain,
Mais au Français plus que Romain
Le spectacle suffit sans pain.

Méhul fut cependant quelquefois inquiété par la Révolution; le livret de ses pièces en était la cause.

Grand admirateur de Gluck dont il sut écouter les œuvres en homme de génie et prendre conseil, Méhul haussa l'opéra-comique à une grande élévation de style.

Au mécontentement de Napoléon, il chercha à réagir contre l'école italienne; il voulait remplacer les traits et les tours de force de puériles vocalises par des couleurs mélodiques afférentes aux sentiments correspondants. Il aimait à peindre en musique. *Ariodant, Uthal,* la *Chasse du Jeune Henry* renferment des pages qui sont de véritables tableaux. Souvent gracieux et charmant, il a laissé dans le genre sentimental quelques pages célèbres, comme sa romance sur *la Femme sensible* dans *Ariodant.* On a comparé Méhul au peintre David; sans chercher de parallèles, on peut dire de l'auteur de *Joseph* et du *Chant du Départ* qu'il représente au théâtre les plus belles qualités du génie français : noblesse, justesse d'expression, puissance et profondeur dans le sentiment dramatique.

Il a rarement exprimé dans sa musique les grands élans de l'amour, mais il a rendu avec force la jalousie et la piété filiale, de là le manque de popularité dans le public d'alors et la postérité; car le public, et surtout le public français, est plus prompt à subir la fascination des milles souplesses de l'esprit, à se laisser entraîner par la peinture de la passion amoureuse qu'à ressentir les émotions profondes de l'amour paternel ou filial.

La *British Broadcasting Corporation,* qui compose pour ses millions d'écouteurs des programmes d'un intérêt varié, et a pour nos compositeurs des sympathies spéciales, puise avec tendresse dans notre répertoire. En avril dernier elle a donné des exécutions intégrales du *Joseph* de Méhul. Pourquoi ne

pas entendre plus souvent chez nous la « prière » de *Joseph*, la scène des « remords de ses frères », la magnifique « prière des Hébreux », ces pages où l'inspiration biblique a dicté à l'auteur les accents les plus sublimes? Déjà dans le passé, cette partition fut imposée par l'admiration de l'étranger et surtout de l'Allemagne, faut-il qu'aujourd'hui elle nous revienne d'Angleterre?

Nos Maîtres de concerts qui donnent une si large place à la symphonie reviendront à Méhul. Son talent symphonique est riche non seulement de grandes qualités orchestrales, mais de ses Ouvertures dont quelques-unes sont des poèmes symphoniques. L'Ouverture de *Timoléon,* du *Jeune Henry,* celle d'*Adrien,* d'après la signification apportée à cette forme musicale par Lizst, Vincent d'Indy ou Richard Strauss, sont des chefs-d'œuvre qui occupent dans l'œuvre de Méhul une noble place. Le grand musicien apportait un soin particulier à la partie symphonique de ses opéras.

Les caprices de la mode peuvent faire subir des éclipses à la belle musique de tradition, mais l'esthétique du cœur ne périt pas, et c'est de cette esthétique-là qu'est faite la belle prière de *Joseph.*

LETTRE ADRESSÉE A CASTIL-BLAZE PAR LE NEVEU DE MÉHUL

Oh! oui, Monsieur, je me souviens de Henry Blaze et des journées heureuses de mon enfance passées chez les bonnes dames Ducreuf. Je possède un portrait de mon oncle, peint au pastel par le bourru bienfaisant dont les filles ne souriaient qu'au travers de leurs larmes. Ces temps et leurs moindres circonstances me sont encore présents, et le pauvre Léon, victime de sa triste monomanie, et le capitaine Jules, et la douce voix de Clémence, et la résignation de cette bonne Rose dont la destinée était de mourir et devenant heureuse, et qui, peut-être, ne pouvait être heureuse qu'en mourant! et cette mère... ange de douleur et de patience! pauvre femme!!!

Et tout cela s'est évanoui : les hommes de notre enfance sont morts, et les enfants sont devenus des hommes, vivant déjà de souvenirs et s'efforçant d'en laisser à d'autres... plus heureux que moi. Monsieur, vous atteindrez facilement à ce but, et vos intéressants travaux vous ont dès longtemps assigné la place la plus honorable. En publiant la biographie de Méhul, vous ajouterez un nouveau titre à la reconnaissance que vous doivent les

vrais amis des arts, et je m'estimerai heureux d'apporter quelques pierres à l'édifice que vous élevez à sa mémoire.

Mais la vie privée de mon oncle offre peu de circonstances remarquables, et ce qu'en ont publié Messieurs Quatremère et Quincy, Arnault et Fétis, ne s'écarte pas essentiellement de la vérité.

En 1763, Méhul naquit à Givet de parents honnêtes, mais excessivement pauvres, et devint musicien par l'un de ces hasards que les enthousiastes nommeront destinée ou révélation, et qu'il faut ranger au nombre des faits les plus ordinaires.

A Givet, il y a 60 ans, on ne connaissait de musiciens que ceux d'un Régiment Suisse, l'organiste aveugle de l'église principale, et deux ou trois artisans qui, dans les grands jours, faisaient danser les habitués des cabarets.

Le père de Méhul, affublé par M. Fétis de la veste et du couteau de cuisinier, revêtu par M. Quatremère de l'uniforme d'adjudant du Génie, fut en effet tout cela. Mais il tenait, en 1772, un petit établissement de marchand de vin traiteur dans lequel venaient manger quelques officiers du Régiment Suisse de Salis ou de Dinbach (le nom m'échappe). Le petit Méhul, objet de l'amour exclusif de sa mère, était fort caressé par ces bons Suisses, et ma grand'mère m'a souvent dit avec une orgueilleuse joie que son fils se plaisait à jouer avec la croix de Saint-Louis de l'un d'eux, et que cet officier lui prédisait alors un brillant avenir; mais assurément le bon Suisse pensait moins à la gloire d'Apollon qu'à celle de Mars, si toutefois il pensait à quelque chose.

Cependant Méhul n'avait pas les inclinations martiales, et jusqu'à son dernier jour on le vit redouter le moindre choc en voiture; ce n'est qu'en frémissant qu'il posait le pied dans une nacelle, il n'était monté qu'une fois sur le cheval le plus inoffensif et se plaisait souvent à raconter le danger que lui avait fait courir la rossinante si l'homme qui l'escortait ne l'eût empêché de prendre le trot! Chose bizarre!... il m'a dit vingt fois que malgré toute la vigueur morale qui perce dans ses ouvrages, il n'avait jamais pu se décider à tirer un coup de pistolet.

Ne pouvant en faire un Turenne, sa mère se disposait à lui faire apprendre le métier d'horloger ou quelque chose de semblable, quand l'organiste aveugle, qui parfois venait savourer une bouteille de vin chez le père de Méhul, lui proposa de donner à son fils des leçons de clavecin par forme de récréations, ou plutôt pour s'acquiter de quelques petites dettes sans bourse délier. Cet amusement de gentilhomme plut beaucoup à ma grand'mère qui, bon gré mal gré, faisait écouter à ses voisins les petits airs que jouait

son enfant chéri, et les choses allaient ainsi lorsque vint le temps de le préparer à sa première communion.

On l'envoya dans ce but à la Val-Dieu, abbaye des Prémontrés située sur les bords de la Meuse, entre Givet et Charleville. Là se trouvait un organiste allemand, homme habile et assez bon contrapuntiste; de plus, grand amateur de fleurs. Méhul l'intéressa par sa douceur, sa timidité, sa piété candide, et la bonhomie avec laquelle il jouait les « *folies d'Espagne* »! Dès l'abord, le père Hanser s'occupa sérieusement de l'éducation musicale de mon oncle, lui enseigna les premières règles du contre-point rigoureux, et le mit bientôt en état de le remplacer à l'orgue dans les offices du matin; mais tout a son terme; deux ans s'écoulèrent bien vite entre l'étude de la musique, les pratiques du cloître et la culture des roses!... années bienheureuses, et que Méhul ne put jamais remplacer au sein de sa gloire d'artiste!

En vérité, Monsieur, je crains d'abuser de votre patience en m'arrêtant plus longtemps sur des détails puérils et qui n'auront d'intérêt pour vous qu'en les unissant au souvenir d'un homme célèbre. Bref, il revint à Givet, joua de l'orgue à la cathédrale et fut proclamé le premier organiste du globe par le pauvre aveugle, dont les yeux, ne pouvant contempler son ancien élève, lui prouvèrent son émotion par d'abondantes larmes, premier et dernier langage de l'homme.

Bientôt on décida ma grand'mère à faire conduire son fils à Paris; il y vint à l'âge de 15 ans, reçut de nouvelles leçons de clavecin, composa trois petites sonates et parvint à se passer des secours paternels en donnant des leçons lui-même.

Ce qui peut donner une assez juste idée des clavinistes de l'époque, c'est qu'assistant à une soirée dans laquelle Humann vint jouer sa *coquette*, Méhul, réfugié dans un coin, se mit à pleurer en déclarant que jamais il ne parviendrait à ce degré d'exécution!

Plus tard, il se fit présenter à Gluck et fut assez heureux pour en obtenir des conseils. C'est ici que se place l'aventure de l'opéra : on représentait *Iphigénie en Aulide* et le jeune Méhul était parvenu à se glisser dans le fond d'une loge déserte. Ayant une grande envie d'assister à la première représentation de cet ouvrage remarquable, il se décide à passer la nuit dans la salle, et peut-être aurait-il exécuté ce projet s'il n'eût été découvert par un inspecteur faisant sa ronde. Conduit près de Gardel, il avoua n'avoir usé de supercherie que pour s'assurer le lendemain d'une place que sa bourse tarie ne lui permettait pas d'acheter. Gardel, touché de cet

aveu, lui fit présent d'un billet, et dès ce moment date l'amitié de ces deux hommes, célèbres à des titres différents.

Il serait surabondant de vous parler des productions de Méhul, vous les connaissez toutes, Monsieur, vous savez dans quel ordre elles furent présentées au public, et mieux qu'un autre vous êtes digne de les apprécier.

L'épisode de la chapelle impériale ne vous est pas moins connu, mais peu de personnes ont entendu parler du fait suivant :

L'Empereur visitait les places fortes du nord de la France; il vint à Givet. Le père de Méhul se présente à l'hôtel de ville et demande à parler à Sa Majesté. Au nom de Méhul, le chambellan de service court prendre les ordres de l'Impératrice et revient chercher le vieillard tremblant. Vous connaissez la bonté parfaite de notre première impératrice, Monsieur; elle fit asseoir le père de Méhul en lui disant : « Mon mari visite les fortifications de Charlemont, mais ne vous impatientez pas, monsieur Méhul, il rentrera bientôt et sera aise de vous voir. » Puis, courant au devant de l'Empereur, elle l'amena près du vieillard qui lui dit ingénument : « Sire, je sais que vous avez toujours eu des bontés pour mon fils et je viens vous prier de les lui continuer... » L'Empereur répondit que Méhul était un grand musicien et un honnête homme; qu'il était charmé de voir son vieux père, et que, de retour à Paris, il lui en donnerait des nouvelles. Ce à quoi l'Empereur ne manqua point.

Vous savez, Monsieur, que Méhul était fort lié avec Mme de Beauharnais avant qu'elle épousât le général Bonaparte, et que cette liaison, tout amicale, avait pris naissance dans la maison Ducreuf. Après son élévation, Mme Bonaparte présenta Méhul au Premier Consul et je me souviens qu'alors mon oncle recevait par semaine une invitation à dîner à la Malmaison. Cela dura jusqu'au couronnement de l'Empereur. Je me souviens encore parfaitement de la première représentation de *Héléna*. (Je crois du moins que c'était cet ouvrage.) L'Empereur y vint sans s'être fait annoncer et nous apprîmes de mon oncle qu'après l'avoir fait demander dans sa loge entre les deux premiers actes, il lui dit : « Méhul, je viens de Givet, j'y ai vu votre père en bonne santé, et lui ai promis de vous donner de ses nouvelles. »

Peu de temps après, le père Méhul reçut le brevet d'adjudant du génie chargé de veiller à l'entretien des fortifications de Charlemont, et nonobstant l'humeur que ressentit l'Empereur après la nomination du successeur de Paisiello à sa chapelle, il gratifia mon oncle d'une pension de deux mille francs qu'il perdit à la Restauration.

Mais ce qu'il faut que l'on sache, Monsieur, c'est l'excessive bonté du cœur de mon oncle. Un jour il apprend qu'un jeune élève du Conservatoire était malade et pauvre; et ce jeune artiste, qu'il connaissait à peine, reçut des secours en argent... C'était M. Dourbon, l'auteur des *Oies de frère Philippe*. Et je m'empresse d'ajouter que plus tard il remboursa Méhul auquel il conserva la plus tendre affection jusqu'au dernier jour. Beaucoup d'autres puisèrent dans sa bourse et ne s'en souvinrent pas.

Lorsque Méhul reçut sa double nomination d'inspecteur au Conservatoire et de membre de l'Institut, il vint à Givet; c'était en 1797, et il pria sa vieille tante de l'accompagner et de régler l'ordre de sa maison, car jusque-là mon oncle s'était mis dans une pension bourgeoise. La vieille tante y consentit, mais ne put retenir ses larmes en contemplant un enfant de sept ans endormi sur ses genoux et qu'elle n'avait pas quitté depuis sa naissance. « J'avoue, lui dit-elle, mon cher Méhul, que voilà le plus vif de mes regrets!... » « Eh bien! répondit Méhul, nous ferons venir ce petit bonhomme dans quelques mois. Je le ferai placer dans une classe de solfège au Conservatoire, et s'il est intelligent et honnête homme, il se tirera d'affaire comme tant d'autres. »

C'est cet enfant qui vous rencontra plus tard chez Mme Ducreuf, Monsieur; c'est à lui qu'en 1820 vous eûtes la bonté de faire une visite après la représentation de son *Aspasie*. Mais, vous le dirai-je? dans les quelques mots que vous laissâtes en mon absence et qui étaient signés Henry C. Blaze, je regrettai de ne point trouver l'adresse de l'aimable jeune homme dont j'avais parfaitement gardé le souvenir, et l'idée ne me vint pas que M. Castil-Blaze et Henry fussent une même personne. Ce ne fut que plusieurs années après que je fus tiré d'erreur, mais il était trop tard pour réparer une aussi grande impolitesse et j'accumulai mes torts par une fausse honte! Voilà ma confession, Monsieur, si ce n'est mon excuse.

Ne sachant comment me réhabiliter dans votre esprit, je hasardai de vous offrir en 1829 et par l'entremise de M. Benoist, un exemplaire du morceau que j'avais composé lors du retour du cœur de Grétry dans sa ville natale.

En voilà beaucoup trop sur moi, chétif; et cette lettre, déjà trop longue, vous persuadera que la vie de Méhul fut tout entière dans ses œuvres musicales. C'est là que se trouve l'ineffable sensibilité de son cœur et la noblesse de son esprit. Dans une simple causerie nous pourrions nous occuper douloureusement de sa vie intérieure, et plus qu'un autre, je saurais vous découvrir la source de ses chagrins. Mon oncle fut toujours le jouet et la victime de sa

tendre passion pour les femmes; son union avec Mlle Gastaldi fut moins amenée par un amour véritable que par les obsessions de la famille Ducreuf, et Méhul ne pouvait vivre sans amour!...

Mais mon respect filial m'interdit l'examen de sa carrière sous ce dernier rapport, et je dois gémir en silence des tourments qui le conduisirent à la tombe... J'ajouterai seulement que, tout en respectant les actions de mon oncle, je ne me crus jamais autorisé à perdre le souvenir des soins que sa femme avait prodigués à mon enfant; et qu'après avoir vu Méhul s'éloigner du domicile conjugal, après avoir vu mourir de douleur la vieille tante, qui n'avait pas eu plus que moi le bonheur de plaire à des gens que je ne veux pas nommer... je refusai de voir après la mort de mon oncle les auteurs de ses tourments, et de ceux de sa famille. Cette conduite, qui me semble celle d'un galant homme, me valut leur animadversion, et bientôt ils empruntèrent la plume d'un lâche anonyme pour m'insulter dans de prétendus mémoires sur l'Impératrice Joséphine et vouer au mépris public une faible femme, respectable au moins par son malheur et le nom que lui a légué l'illustre Méhul! Je dois vous dire que peu de jours avant la mort de mon oncle, sa femme vint près de lui, et que cette démarche était moins dictée par l'affection que par la nécessité de veiller à ses intérêts personnels.

La première entrevue se fit en présence des nouveaux maîtres de la maison conjugale, et faillit emporter mon pauvre oncle; depuis ce moment il s'éteignit lentement, et mourut le 18 octobre 1817! Il y a aujourd'hui 17 ans!!!

Mais aussitôt son notaire vint déclarer qu'il était possesseur d'un acte instituant une rente viagère de deux mille francs au bénéfice de Mlle XXX.

Un ami commun vint aussi m'apprendre que la dite demoiselle était en possession d'un testament autographe qui lui donnait la propriété de la maison de campagne que possédait Méhul à Pantin... Il ajouta que mon oncle, pour dernière preuve de tendresse, avait voulu que cette maison me revînt après Mlle XXX, et que, pour satisfaire à la loi qui ne permet pas de donner à la condition de rendre, il avait exprimé sa volonté dans ledit testament sous la forme d'un vœu! qu'ainsi mon intérêt serait de plaire constamment à Mlle XXX et qu'il fallait absolument que ma jeune femme et moi reparussions dans sa maison, ne fût-ce que pour détruire l'effet de certains propos!...

Cette tentation fut renouvelée plus de dix fois près d'un homme de 27 ans mourant presque de faim, car j'avais perdu presque toutes mes écolières depuis cinq mois par mon inexactitude, et

cela pour être plus souvent au chevet de mon malheureux oncle... On fut jusqu'à me dire : « Venez, nous jouons cartes sur table : qu'il soit dit que l'on vous a vu une fois chez Mlle XXX depuis la mort de Méhul, et le notaire Jalabert présent, Mlle XXX acceptera purement et simplement la donation, puis, devenue propriétaire, on signera un second acte qui vous rendra de suite possesseur de la maison... »

Je répondis qu'un honnête homme ne se vendait pas plus pour vingt-cinq mille francs que pour deux sous, et que je n'irais pas!

Je perdis le dernier gage de l'affection de mon oncle et me fis un ennemi mortel de Mlle XXX.

Tout cela est fort étranger aux renseignements particuliers que vous espériez peut-être trouver près de moi; je m'empresserai pourtant de vous signaler un fait dont la publicité serait pour moi d'une grande consolation, puisqu'elle tiendrait à faire mieux connaître l'excellent cœur du grand artiste qui m'a servi de père. J'étais à Rome depuis quelques mois, lorsque mon jeune frère, dégoûté de la vie du séminaire de Charleville, témoigna l'envie de s'engager dans un régiment de ligne!... Mon père, irrité de ce changement de vocation, le mit à la porte au milieu de l'hiver, et le pauvre enfant, pensant à son oncle, courut à pied jusqu'à Paris.

Il vint dire au bon Méhul qu'un bon soldat valait mieux qu'un mauvais prêtre et que, s'il voulait bien employer son influence auprès du gouvernement, il obtiendrait sans doute une place gratuite pour son neveu à l'Ecole militaire; qu'autrement il se ferait tambour, soldat, tout ce que l'on voudrait, pourvu qu'il cessât d'être séminariste... De places gratuites, il n'en existait pas, mais on pouvait obtenir une demi-bourse à Saint-Cyr, et mon oncle l'obtint de l'Empereur, qui peu de temps avant avait refusé la même faveur à Regnault de Saint-Jean d'Angély pour un de ses cousins!

Méhul se chargea de payer la demi-pension de mon frère, l'équipa lors de sa nomination de sous-lieutenant dans le 84e Régiment de ligne, et lui remit encore un billet de cinq cents francs lors de son départ pour la Russie...

Mon frère s'est rendu digne de son protecteur : il est mort lieutenant dans la retraite de 1812!

Pour moi, Monsieur, je n'avais qu'un moyen de reconnaître les bontés de mon oncle, et les dégoûts attachés à la profession de compositeur à Paris m'ont contraint de briser ma plume et d'accepter les fonctions que je remplis en Belgique. Ma reconnaissance me resta seule et d'affreux pamphlétaires ont tenté de m'en déshé-

riter aux yeux de leurs tuteurs... Voilà pourquoi, Monsieur, je me suis longuement étendu sur des circonstances pénibles; puisse du moins l'estime des honnêtes gens me tenir compte des maux que j'ai soufferts en silence. La vôtre me serait doublement précieuse et j'ose y compter.

Recevez, Monsieur, l'expression bien sincère de mon dévouement et de mon affection. DAUSOIGNE.

Monsieur Castil-Blaze,
Homme de lettres et compositeur de musique,
Rue de Buffault, n° 11,
Paris.

CHARLES BARZEL.

LETTRES ITALIENNES

Domenico Giuliotti : *Poesie*, Vallecchi, Florence. — Ugo Betti : *Canzonette : La Morte*, Mondadori, Milan. — Pietro Mignosi : *Crescere*, Tradizione, Palerme. — Gino Novelli : *Migliore Stella*, Tradizione, Palerme. — Guglielmo Lo Curzio : *Accordi in Minore*, Formiggini, Rome. — Vittorio Malpassuti : *I Canti di Settembre*, Formiggini, Rome. — Remo Mannoni : *Fermento*, chez l'auteur, Rome. — Valentina Magnoni : *Liriche*, Tempo *della Fortuna*, Rome. — Ofelia Mazzoni : *Noi Peccatori*, Zanichelli, Bologne; *Poemetti*, Montes, Turin. — Aldo Palazzeschi : *Stampe dell' 800*, Treves, Milan. — Tommaso Gallarati Scotti : *Storie di noi mortali*, Treves, Milan. — Massimo Bontempelli : « 522 », Mondadori, Milan. — Paolo Monelli : *L'Alfabeto di Bernardo Prisco*, Treves, Milan.

La poésie ne peut subsister que si elle est en perpétuel mouvement, comme la vie même dont elle exprime l'essence; et il lui est nécessaire, par périodes, de se renouveler aussi bien dans ses formes que dans son esprit, pour qu'elle soit purifiée de toute convention. Car la convention finit par tuer la poésie. En France, nous avons eu à la fin du siècle dernier le grand renouvellement du symbolisme qui a ramené notre lyrique à ses sources vives, à sa véritable tradition, aux maîtres du XVIe et du XVe siècle tout en fondant une sensibilité particulière. En Italie, où la poésie lyrique est genre prédominant, il faut remonter jusqu'à Parini et à Foscolo pour trouver un véritable renouvellement dans le vers. Par la suite, sous des apparences plus ou moins différentes, les artisans du vers ne firent que remettre en œuvre ce que ceux-là avaient fait. Il nous apparaît aujourd'hui que Carducci, d'Annunzio, Pascoli innovèrent bien moins qu'on n'avait cru tout d'abord. La poésie italienne ressent maintenant ce besoin de renouvellement. Réussira-t-elle à l'accomplir avant longtemps, il est difficile de le dire.

Intéressantes à cet égard sont les **Poesie** de Domenico Giuliotti. Les pièces de ce recueil s'échelonnent de 1905 à 1930. Vingt-cinq ans de poésie. On y saisit une évolution très sensible. D'abord, quelque recherche, de la facilité, mais une forme franche qui rappelle quelquefois la netteté de Parini. Cela n'irait qu'à du faux Carducci; mais bientôt les pièces deviennent plus rudes, non toutefois sans quelque surcharge. Le poète cherche. Il adopte bientôt le *sermon prisco* des auteurs du Trecento dont il peut faire revivre, lui florentin, toute la verdeur. Ce n'est pas un pastiche. Le souvenir de Dante serait trop écrasant. Enfin, dans des pièces comme *Rosa autunnale* et *Il nostro Cuore,* il arrive à une simplicité toujours rugueuse, mais pleine d'élan. Dans ce rude moule, Domenico Giuliotti a coulé une matière bouillonnante, une pensée qui d'abord inclinerait, dans *Nirvana,* à un soupçon de panthéisme, pour aller jusqu'à la foi la plus ardente. La densité de cette pensée donne aux vers le serré fort austère de ceux de Michel Ange et de Campanella, ces rapprochements ne devant être pris que comme indications, car le recueil de Domenico Giuliotti a, d'un bout à l'autre, son originalité de ton. Il restera, non loin des *Cantici orfici* du pauvre Dino Campana qui vient de mourir, mais au-dessous tout de même, comme une œuvre de haute saveur toscane.

Ugo Betti a obtenu, de moitié avec Fernando Losavio, le prix de poésie de l'Académie Mondadori avec son recueil **Canzonette : la Morte.** Il est allé à la facilité voulue des thèmes populaires qu'il traite en des sortes de ballades non plus à formes fixes, comme au temps du romantisme, mais plus librement, avec des teintes qui rappelleraient plutôt Maeterlinck et Jahier. Une pièce comme *Canzonetta del Peccatore senza conforto* accuse bien l'intention d'une chanson à la manière ancienne. Le contenu de ces pièces est de pitié pour la misère des humbles, mais d'une certaine force et sans plat sentimentalisme. *Canto di Emigranti,* s'il était tant soit peu plus serré, serait un morceau anthologique. C'est une fort belle pièce tout de même.

Le groupe palermitain de la *Tradizione* nous donne deux recueils : **Crescere,** de Pietro Mignosi, et **Migliore Stella,** de Gino Novelli. Dans tous les deux on sent un grand désir

de libération, aussi bien spirituelle qu'artistique. Peut-être est-ce cette lointaine Sicile qui nous apporte le plus de nouveauté. En dehors de cette communauté de tendances et de sentiment, il y a entre les deux poètes une différence individuelle assez marquée. Pietro Mignosi a plus de vigueur; et bien que, dans certaines pièces, il use d'un procédé trop anecdotique, sa poésie, en général, est riche de pensée. Elle ne dédaigen pas l'ironie, comme dans *Kant, Credulità.* Une des meilleures, comme nouveauté de facture, est *Adulterio.*

Gino Novelli a plus de sensibilité. Certaines de ses pièces sont d'une délicatesse qui exprime non pas de la résignation, encore moins de l'inquiétude, mais une sorte de consentement à la douleur qui fait que ces vers sont colorés d'une subtile mélancolie. Le rythme est aussi moins carré, beaucoup plus musical. *Migliore Stella* est certes d'une fort grande richesse, et il met Gino Novelli parmi les meilleurs poètes de l'Italie d'aujourd'hui .

Il se trouve que ces quatre poètes font profession du catholicisme le plus ardent. D'autres, du moins dans leurs vers, sont d'une philosophie moins accusée. Guglielmo Lo Curzio, qui est aussi palermitain, fait montre, dans **Accordi in Minore,** d'une belle légèreté prosodique, en des caprices poétiques qui ne sont pas sans grâce. Quelques pièces des **Canti di Settembre,** de Vittorio Malpassuti, allient l'ingéniosité à la sensibilité. Jolie est la pièce *L'Amica lontana* : « J'ai une petite amie lointaine sur la mer d'Alassio. » Tandis que Remo Mannoni, dans **Fermento,** nous ramène à un futurisme assagi, régularisé parfois jusqu'aux formes traditionnelles. Valentina Magnoni, dans ses **Liriche,** chante ses inquiétudes en une prosodie libre et parfois ingénieuse. Ofelia Mazzoni, dans ses deux derniers recueils **Noi Peccatori** et **Poemetti,** est encore animée de cette sensualité directe et saine qui donnait le principal de leur caractère à ses précédents poèmes. Nous trouvons dans ceux d'aujourd'hui un apaisement troublé parfois par quelque nostalgie. Dans certains poèmes d'allure anecdotique, sur sainte Catherine de Sienne et Jeanne d'Arc, elle va même jusqu'à la pleine acceptation religieuse. Ces deux recueils, par ailleurs, font preuve d'une belle maîtrise de forme.

Aldo Palazzeschi, lui, a abandonné le vers. Sans doute va-t-il toujours à la recherche de la poésie. Il l'avait manquée dans la *Piramide* où il pensait renouveler des mystifications qui avaient rendu célèbres certaines de ses poésies. Aujourd'hui, affectant l'attitude d'un petit garçon bien sage, il croit la trouver dans ses **Stampe dell' 800.** Mais il tombe dans l'autre excès : il se montre trop raisonnable. Ces *Stampe* sont des souvenirs d'enfance et de jeunesse; mais Palazzeschi n'a pas osé leur donner le seul vêtement qui leur eût convenu : un florentinisme très accusé, sans lequel ils ont peu de caractère. Nous nous souvenons trop de *Natio Borgo Selvaggio* du pauvre Paolieri, qui est un chef-d'œuvre, ainsi que des premiers livres de Cicognani. Il faut qu'Aldo Palazzeschi revienne au vers et à la poésie pure. C'est un devoir auquel il ne peut vraiment plus se soustraire. La poésie italienne attend encore quelque chose de lui.

Tommaso Gallarati Scotti aussi est poète, bien qu'il n'ait jamais composé de vers: Mais ces *Histoires de l'Amour Sacré et de l'Amour Profane,* dont nous attendons encore une traduction française, débordent de véritable poésie. Toute son œuvre postérieure, j'entends celle d'imagination, est dans le prolongement de ce premier livre. Ainsi son nouveau recueil de nouvelles : **Storie di noi mortali.** C'est toujours la même recherche, ardente et mesurée, où l'expectative de l'absolu est enfin satisfaite par la foi conquise ou retrouvée. Cependant, ces histoires-ci ont parfois une sorte de cruauté, une odeur de sang qui ne laisse pourtant aucune amertume. Elles sont construites selon un rythme brisé qui amène un dénouement subit, le coup du destin tombant alors qu'on ne l'attendait pas; et c'est d'un profond effet moral. La meilleure de ces nouvelles est *Don Gregorio,* un prêtre d'un mysticisme un peu inquiet qui commence par faire du popularisme; puis, sous l'influence de doctrines éthérodoxes, il perd la foi et quitte l'habit. Mais un jour, dans le pays où il a exercé autrefois son ministère, il est appelé dans un cas d'extrême urgence pour donner l'absolution à un mourant. L'acte, théologiquemnet, est valable. Et bien qu'il y répugne d'abord, Don Gregorio l'accomplit. Mais cet acte de médiation, cette substitution de Dieu à sa personne le retourne,

et il rentre dans l'Eglise. Beau sujet, auquel nous ne pouvons reprocher que d'être trop brièvement traité. Il y a là matière à la plus profonde étude de psychologie religieuse. Tommaso Gallarati Scotti devrait le reprendre analytiquement. Il pourrait en sortir un livre d'une rare profondeur, et nous l'attendons.

Massimo Bontempelli vient de donner une fantaisie sur l'automobile : **522.** Le sous-titre, *récit d'une journée,* en précise bien la nature. Il est amusant de voir comment il manie le vocabulaire technique. Un académicien se doit de châtier son langage. Massimo Bontempelli a donné au sien les étrivières. Il se fait scrupule d'employer la parole *garage,* d'une si belle concision latine. Mais c'est un mot français, condamnable par conséquent. Il le remplace par *autorimessa,* déplorablement barbare. En revanche, il use sans contrainte des mot *crik* et *klakson,* qu'on ne peut écrire en une orthographe vraiment italienne. Sachons-lui gré tout de même s'il a laissé tomber, crainte d'une mauvaise note, le mot *chauffeur,* de n'avoir pas été jusqu'à employer l'affreux *autista* qu'il ne sera pas facile d'imposer à l'usage. Nous avons été surpris de le rencontrer dans le texte de Tommaso Gallarati Scotti. Par ailleurs, Massimo Bontempelli s'en est tenu à la fleur de son sujet. Il n'a pas poussé fort avant l'étude de l'adaptation de l'homme au machinisme contemporain. J'ai eu tout récemment la joie de surprendre M. Homais en train de sortir sa voiture du garage (que Bontempelli me passe le mot), ce fut véritablement énorme. Il était encore plus bête que dans la pharmacie d'Yonville. La mécanique ne *les* a pas rendus intelligents. Quel sujet pour Massimo Bontempelli.

Paolo Monelli, qui a écrit des livres de fond, est aussi très sensible à ces ridicules contemporains. Il le montre bien dans l'**Alfabeto di Bernardo Prisco.** Ces articles, qui vont depuis A jusqu'à Z et sont suivis de paralipomènes, furent, lorsqu'ils parurent dans la presse, une mystification littéraire. Nous avions déjà le *Dizionario dell'uomo salvatico,* de Papini et Giuliotti, si haut de ton qu'il ne put aller plus loin que la lettre B. Il ne fut pas inutile. Il servit aux rancœurs de ceux qui n'avaient pas osé s'en prendre à l'*Histoire du Christ.* Ils eurent beau jeu. Dans leur *Dictionnaire,* ces terribles

hommes avaient l'audace de dire du mal du diable. C'est aujourd'hui un personnage qui a droit à tous les ménagements. Paolo Monelli, lui, n'écorche ni même n'égratigne. Il se contente de montrer de l'esprit, et du meilleur, celui qui ne force pas ses effets. On ne peut que sourire, comme souriront tous nos compatriotes qui liront les passages où il reprend certains travers extérieurs des Français. C'est, ma foi, bien attrapé, et nous n'aurions nul sujet de nous en plaindre.

PAUL GUITON.

LETTRES CANADIENNES

Docteur Edmond Grignon : *En guettant les ours,* Librairie Beauchemin, Montréal. — Louis Dantin : *La vie en rêve,* Librairie d'Action Canadienne-Française, Montréal.

Il y aurait de bien agréables ana canadiens à publier. Le Dr Edmond Grignon en donne un avant-goût dans ses mémoires qu'il a intitulés suivant une expression locale : **En guettant les ours,** c'est-à-dire en attendant au chevet de la parturiente. Ces histoires et tout ce livre d'ailleurs témoignent d'une bonhomie, d'une gaieté, d'un entrain, qui font dire à tous les lecteurs canadiens : « Ah! c'est vraiment de chez nous, c'est bien ça! » et qui feraient dire à tout lecteur français : « C'est de la bonne veine gauloise. »

L'auteur n'a aucune prétention littéraire. Il raconte simplement devant des amis, avec un petit œil ironique quand la blague est trop forte. Mais, en même temps, il fournit un excellent document sur des mœurs dont on devrait plus s'enorgueillir là-bas, si tant est que la valeur des hommes l'emporte sur le confort américain.

C'est aussi l'atmosphère du pays de Québec que M. Louis Dantin a voulu rendre dans ses récits et nouvelles réunis sous le titre de **La vie en rêve.** Il faut se montrer particulièrement sévère pour cet auteur. Car, celui qui a écrit la remarquable étude de psychologie paysanne qu'est *Le risque,* ne peut se permettre de présenter, quelques pages plus loin, des fadaises comme *Tu tousses* et *Rose-Anne.*

M. Louis Dantin devrait se méfier d'un certain sentimentalisme d'une gentillesse un peu trop facile. Cela lui éviterait de compromettre parfois la beauté de ses nouvelles.

Par exemple, celle qu'il intitule : *Printemps* était excellente dans les premières pages. Il s'agit d'un ouvrier et d'une ouvrière qui, tous les matins, très tôt, prennent le même tramway dans la banlieue de Montréal pour se rendre à leur travail. Ils ne se sont jamais parlé. Mais, ce jour-là, c'est le printemps, le printemps brusque et torrentiel du Canada. Une grive sautille devant eux. Ils envient sa liberté et se le disent : « Pensez, un jour pareil, aller s'emmurer dans des caves! » Le tramway arrive. Ils montent. Mais, en cours de route, le désir de s'évader de leur tâche, fût-ce pour quelques heures, devient irrésistible. Et ils s'en vont errer sur les quais du port et abordent ensuite dans l'île Sainte-Hélène, si verdoyante au milieu du fleuve. Ce début est d'un art discret, tout de suggestion. Ceux qui ont entendu une fois l'appel du printemps ne resteront pas insensibles à cette poésie, qui est du meilleur populisme. Quel dommage qu'il faille tomber bientôt dans un scénario d'Hollywood! M. Louis Dantin a voulu, même au prix de la médiocrité, que son histoire se termine bien, par un mariage. Pour y arriver, il a multiplié les péripéties, dont chacune peut paraître vraisemblable, mais dont l'ensemble donne une impression de rococo.

Avec le sentimentalisme, M. Louis Dantin a un autre ennemi à vaincre : son imagination. Non pas que cette faculté nuise, en général, à un écrivain. Mais, elle ne doit pas, lorsque son talent semble l'orienter vers un certain réalisme, faire inopportunément intrusion et bouleverser à son profit tout l'équilibre d'une œuvre.

Malgré ces réserves, M. Louis Dantin n'en est pas moins un des meilleurs conteurs du Canada français. Sans tomber dans le jargon petit-iroquois, il sait rendre le pittoresque du langage local, qui reste facilement accessible aux lecteurs français. Mais surtout, consciemment ou non, il est arrivé à un art du récit simple, dépouillé, un peu fruste, qui convient d'une manière étonnante aux mœurs, aux gens et à l'atmosphère de son pays.

PIERRE DUPUY.

BIBLIOGRAPHIE POLITIQUE

Stresemann : *Papiers, II, Locarno et Genève;* Plon. — A. S. : *Les frontières occidentales de la Pologne; la vérité sur le conflit actuel polono-allemand,* Toulon, Société des Imprimeries toulonnaises. — J. Weinstein : *Haute-Silésie, pays de contrastes;* Gebethner. — Lubov Krassine : *Krassine, sa vie et son œuvre;* Gallimard. — Mémento.

Le t. II des **Papiers** de Stresemann contient les documents des années 1925-1926. Il commence au lendemain de la Conférence de Londres; les alliés y avaient promis l'évacuation de la zone de Cologne, mais en la subordonnant à l'exécution intégrale du traité de Versailles. Or, Stresemann considérait cette exécution intégrale comme impossible, « car, indubitablement, écrivit-il, il est un point au sujet duquel nous ne donnerons pas satisfaction, celui des « coupables de guerre » que nous n'avons pas livrés et que nous ne livrerons jamais... mais comme nous avons très énergiquement répondu, on ne parlera plus de cette affaire. » Pour le paiement des réparations, le plan Dawes ayant été substitué aux anciennes conventions, l'Allemagne, qui venait d'encaisser le produit de l'emprunt Dawes, et n'était à ce moment obligée qu'à des paiements minimes, ne pouvait encore décemment s'y soustraire, mais Stresemann faisait observer en secret à ses compatriotes que l'Allemagne à diverses reprises avait déjà suspendu les paiements auxquels elle était obligée et que cette politique lui avait jusqu'alors réussi. « Il n'y a eu d'arrangements, déclarait-il, qu'à la suite des conflits les plus violents et après que nous avions déclaré que nous ne pouvions plus exécuter. » Mais il y avait aussi des clauses militaires à exécuter et les autorités allemandes s'en abstinrent dans un si grand nombre de cas que la Commission militaire interalliée (qui avait fait exécuter 1.800 visites de contrôle) fut d'avis que l'Allemagne n'avait pas tenu ses engagements; en conséquence, le 5 janvier 1925 ,les Alliés remirent une note faisant connaître que l'occupation de Cologne serait prolongée. Stresemann répondit qu'il y avait « disproportion manifeste entre la non-exécution de certains détails du pacte et les conséquences que l'on en tirait ».

Stresemann, naturellement, savait combien était fausse la croyance que le public français exprimait par cette phrase :

« Ne sommes-nous pas victorieux? » Il savait, lui, que ce n'était pas la France qui était victorieuse, mais une coalition; seulement, quand il trouvait cette coalition (quoique diminuée des Etats-Unis) unanime à lui refuser quelque chose, il était forcé de s'incliner. Il devait attendre son heure, qui serait celle où les Alliés se diviseraient. Tant que l'occupation anglo-franco-belge de la rive gauche du Rhin subsistait, l'alliance de ces trois puissances continuait. L'important pour l'Allemagne était donc de la faire cesser. Il lui fallait, par des négociations, obtenir successivement l'évacuation des trois zones. Pour celle de Cologne, « Rome et Londres disaient : Tout n'est pas en règle; quand tout aura été redressé, nous partirons ». Stresemann décida qu'il fallait leur donner satisfaction : « Il n'y a pas pour nous de situation intermédiaire, écrivait-il; ou bien nous sommes parfaitement équipés pour faire la guerre, ou bien nous sommes complètement désarmés, et, en ce dernier cas, qui est le nôtre aujourd'hui, il importe peu que nous possédions cent mille ébauchés de fusils de plus ou de moins. » D'ailleurs, pour lutter contre l'Entente telle qu'elle existait encore à ce moment, l'Allemagne n'aurait pu trouver d'appui que dans la Russie, et, en déc. 1924, elle « avait accueilli assez froidement la proposition russe d'une union économique et politique ». Si l'Allemagne se ravisait, quel accueil la Russie ferait-elle à une proposition d'alliance venant de l'Allemagne? Les renseignements fournis par ce tome II sur l'attitude postérieure de la Russie n'autorisent pas à croire qu'une pareille proposition allemande avait été acceptée. La Russie y apparaît comme se méfiant de la Grande et de la Petite Entente, mais nullement disposée à agir contre elles si elles ne l'attaquaient pas : l'existence d'une alliance russo-allemande est une légende à l'usage de nos gens de droite.

La France, à la différence de l'Angleterre et de l'Italie, avait basé son opposition à l'évacuation, non seulement sur les manquements, mais aussi sur les craintes que lui faisait éprouver la situation qui existerait pour elle après cette évacuation. Stresemann, le 9 février, fit offrir à la France « que l'Allemagne donne son adhésion à un pacte par lequel les puissances intéressées au Rhin, notamment l'Angleterre,

la France, l'Italie et l'Allemagne, s'engageraient solennellement et devant le gouvernement des Etats-Unis à ne pas faire la guerre pendant une longue période dont la durée serait à préciser; avec un tel pacte pourrait se combiner un traité d'arbitrage étendu entre l'Allemagne et la France, analogue à ceux qui, au cours de ces dernières années, avaient été conclus entre diverses puissances européennes; l'Allemagne était disposée à en conclure avec *toutes* les autres puissances ».

Quand Herriot reçut cette proposition, le cabinet conservateur examinait la question de la ratification du Protocole de Genève établi en 1924 par la Société des Nations avec l'approbation du Cabinet Mac Donald; le 18 février, il décida de ne pas le ratifier; la France se trouvait ainsi frustrée de la garantie d'une aide internationale en cas de conflit avec l'Allemagne. Chamberlain, comme compensation, nous assura qu'il était prêt à un examen sérieux de la proposition allemande. Mais déjà une vive polémique de presse s'était engagée sur un point soulevé à propos de celle-ci : dans les arrangements qu'elle conclurait, l'Allemagne reconnaîtrait-elle ses frontières actuelles de l'Est comme celles de l'Ouest? L'attitude de l'Angleterre sur cette question fut différente de celle de la France. Stresemann s'empressa de conformer ses explications à ce qu'il voyait être l'opinion anglaise. Le 7 mars, il dit aux représentants de la presse allemande :

Dans la presse anglaise, *et si l'on lit entre les lignes, dans le discours de M. Chamberlain*, apparaît cette idée qu'il serait utile pour la paix de l'Europe que la Pologne acceptât volontairement d'entrer en discussion. J'ai lu un article du *Times* qui dit cela très nettement.

Nous ne pouvons pas nous engager à reconnaître nos frontières actuelles de l'Est; nous sommes obligés de nous réserver la possibilité d'en obtenir la révision par arrangement, en invoquant l'art. 19 du Pacte de la Société des Nations, qui prévoit la modification éventuelle des traités devenus inapplicables...

Lès positions étaient prises quand la chute du Cabinet Herriot le 10 avril amena la constitution d'un Cabinet Painlevé, où Briand occupait les Affaires étrangères. Briand prit

la même attitude qu'Herriot. Aux discussions sur les frontières de l'Est étaient venues se joindre d'autres sur l'entrée de l'Allemagne dans la Société des Nations; l'Allemagne voyait pour elle des difficultés dans l'art. 16 du Pacte : « Nous ne sommes pas en mesure de défendre notre territoire, disait Stresemann le 18 juin, et si nous participions à des opérations militaires décidées contre un perturbateur de la paix, si nous laissions passer des troupes à travers l'Allemagne, nous pourrions nous attirer une déclaration de guerre contre laquelle nous serions impuissants. » Les difficultés sur ce point avaient pour cause le désir des Allemands de se réserver la possibilité d'une alliance avec la Russie, possibilité qu'eût bien diminuée l'adhésion à un Pacte pouvant être utilisé contre elle. Stresemann faisait d'ailleurs peu de cas de cette possibilité. Le 7 sept., il écrivit au kronprinz :

> Nous ne pouvons, ni être le mercenaire au service de l'Angleterre sur le continent, comme le croient certains, ni nous prêter à une alliance avec la Russie. Chercher les bonnes grâces du bolchévisme me paraît une utopie dangereuse. Si les Russes s'installent à Berlin, ils commenceront par arborer sur le château le drapeau rouge... Nous sommes d'ailleurs parfaitement prêts à nous entendre sur une autre base avec l'Etat russe.

Mais cette base était de telle nature que Stresemann ne pouvait s'en entretenir que verbalement avec le kronprinz. Pour le prochain avenir, il voyait « trois grands buts à la politique allemande : 1° Solution de la question rhénane dans un sens tolérable pour l'Allemagne et assurance de vivre en paix, sans quoi l'Allemagne ne pourrait pas recouvrer ses forces; 2° Protection des 10 à 12 millions d'Allemands qui vivent maintenant sous le joug étranger; 3° Rectification de nos frontières orientales, reprise de Dantzig, du corridor polonais et modification du tracé de la frontière de Haute-Silésie; à plus longue échéance, rattachement de l'Autriche à l'Allemagne.

Il est évident que les buts indiqués au n° 3 ne sont pas des buts de paix. Le lendemain du jour où Stresemann les énumérait fut adressée l'invitation à la Conférence qui se tint à Locarno à partir du 5 octobre. Le 6, Briand déclara

qu'il ne pouvait donner son approbation au pacte que s'il avait la possibilité de maintenir les engagements de la France envers la Pologne et la Tchécoslovaquie dans le cadre de l'art. 16 du Pacte de la S.D.N. Stresemann répliqua que l'Allemagne voulait bien « demander son admission dans la S.D.N., mais qu'alors il n'était pas nécessaire que la France tienne à donner à la Pologne une garantie supplémentaire ». Chamberlain se portant alors médiateur dit que « le pacte à l'Ouest n'avait plus qu'un intérêt de curiosité historique; que pour ce qui était de l'Est, l'Angleterre ne pouvait s'y porter garante, que Briand avait eu raison de dire que l'art. 16 est à la fois très précis et très vague, qu'il n'impose aux nations qu'une obligation morale... que si par exemple la guerre éclatait dans l'Amérique du Sud, l'Angleterre ne se laisserait pas imposer par la S.D.N. l'obligation d'aller là-bas, mais que si une guerre éclatait entre la France et l'Allemagne, elle se porterait avec toutes ses forces au secours de la victime de l'agression ». La discussion continua les jours suivants. Le 10 octobre eut lieu la promenade sur le lac Majeur dans la *Fleur d'oranger,* mais Stresemann n'a pas noté qu'on ait conclu ce jour-là. Le 12, Stresemann exposa ses demandes : « Briand faillit en tomber de son sofa », il déclara « qu'il admirait l'audace de Stresemann et qu'elle frisait la témérité; le traité de Versailles pourrait aussi bien ne plus exister. » La Conférence finit le 15 sur un compromis. On promit à Stresemann l'évacuation de la zone de Cologne; on lui concéda que le traité aurait pour but « le maintien de la paix » (et non du *statu quo*); on admit que la France n'aurait le droit de venir en aide à la Pologne et à la Tchécoslovaquie que dans la mesure seulement où le Covenant l'admet, « ce qui enlevait à ces alliances leur portée » d'après Stresemann. C'était le point où « on avait livré les plus rudes combats ».

Stresemann avait donc remporté des avantages sur Briand, mais bien légers. Briand chercha d'ailleurs à donner l'impression que la Conférence s'était terminée sur une réconciliation complète. Le 16, Stresemann et lui prononcèrent leurs discours de clôture.

Briand, a noté Stresemann, vint alors à moi en me tendant les

deux mains. Je pris sa main droite et lui dis que je lui étais reconnaissant des mots qu'il venait de prononcer. Il répondit : « Non, ne parlez pas de mots; je vous donnerai la preuve qu'il ne s'agit pas de mots, mais d'actes. »

Evidemment, Briand venati d'être saisi de « l'esprit de Locarno » : maintenir la paix par des concessions. Les notes de Stresemann prouvent qu'il n'avait pas du tout cet esprit. Mais, en réalité, Briand n'avait rien cédé de grave; le grave, c'était que l'Angleterre laissait entendre qu'elle n'interviendrait pas en cas d'attaque des Allemands à l'Est. Briand n'y était pour rien.

Le capitaine de frégate A. Schwerer, ancien attaché naval à Varsovie, indigné par les publications pro-allemandes de Gustave Hervé et de René Martel, a écrit un livre sur **Les Frontières occidentales de la Pologne** pour nous faire connaître la vérité sur les réclamations allemandes.

Au commencement du moyen âge, les Slaves bordaient l'Elbe; plus tard, l'Oder fut le rempart de la Pologne contre l'Allemagne; mais pendant ce temps les Chevaliers teutoniques s'établissaient sur la côte septentrionale. En 1308, ils attaquèrent Dantzig par surprise, y massacrèrent 10.000 personnes et s'en emparèrent. Petit à petit les Allemands avancèrent; les frontières de 1815 leur donnèrent Dantzig, Thorn et Posen. L'insurrection de 1919 a affranchi ces deux dernières villes, mais la première est restée au pouvoir d'une majorité allemande, et une partie des territoires perdus par la Pologne en 1660 et en 1772 sont restés incorporés au Reich. M. Schwerer démontre qu'au point de vue militaire, la frontière actuelle est partout à l'avantage des Allemands, et que les grandes villes de la Pologne sont bien plus près de cette frontière que les grandes villes de l'Allemagne orientale (Kattowice n'est même qu'à 12 kil. de la frontière.)

M. Schwerer examine ensuite la question du Corridor. Il est peuplé dans sa portion supérieure de Kachoubes. M. Martel (un agrégé de l'Université) avait donné un exemple de l'esprit d'erreur et de mensonge de nos pro-allemands en écrivant : « La langue des Kachoubes n'est pas un dialecte polonais : elle se rapproche du vieux prussien, du vieux poméranien de l'Est. Nous avons abordé nous-mêmes sur

place l'étude de cet idiome : il n'a rien de commun avec le polonais et les fonctionnaires polonais eux-mêmes déclarent ne rien y comprendre; *il compte d'ailleurs une quantité de mots et de tournures empruntés à l'allemand*, car le peuple avait été à demi-germanisé. » Cela donne une triste idée de la façon dont les nominations ont lieu dans l'Université quand on voit un professeur de la Faculté des lettres de Lille entasser autant d'erreurs dans trois phrases, et en ajoutant par dessus le marché qu'il a procédé à une enquête personnelle. Le vieux prussien était un dialecte lithuanien (langue aussi différente du polonais que de l'allemand); le vieux poméranien était le vieux kachoube; le *Konversations-Lexikon* de Meyer (éd. 1905) dit : « Les Kachoubes sont une ancienne tribu slave qui s'étendait depuis la Persante (Kolberg [où elle se jette dans la mer] était la capitale du pays des Kachoubes) jusqu'à la basse Vistule... Leur langue est un dialecte du léchien (c'est-à-dire du polonais au sens large; c'est un patois de transition entre le polak au sens large (qui le bordait à l'ouest et qui n'est plus parlé) et le polonais proprement dit. » De toute la citation de M. Martel, il n'y a d'exact que la partie en italique. On conçoit qu'un écrit comme le sien ait partagé avec les productions de MM. Demartial et Gérin l'honneur d'être aussitôt traduit en allemand.

M. Schwerer prouve aussi le bon droit de la Pologne à posséder une partie de la Haute-Silésie : les 489.349 voix polonaises se groupaient presque toutes dans l'est de cette province, les 707.605 voix allemandes provenaient surtout de la portion ouest; elles comprenaient d'ailleurs 195.000 Allemands ayant émigré sans esprit de retour; la Pologne ne reçut que 35 % du territoire tandis que les voix polonaises avaient représenté 41 %; de plus, l'administration et les sociétés patriotiques allemandes avaient terrorisé les Silésiens comme ils ont aussi terrorisé les Mazoures qui, quoiqu'en majorité Polonais, votèrent presque tous pour l'Allemagne. Mais les Mazoures étaient protestants et en outre envoyaient des députés allemands au Reichstag, tandis que les Kachoubes sont catholiques et élisaient des députés polonais.

M. Schwerer montre aussi le bon droit de la Pologne dans

la question du territoire de Dantzig. Le 13e point du président Wilson prévoyait que cette ville serait réunie à la Pologne; on n'a cependant attribué à cette puissance à Dantzig que des droits économiques très limités; c'est l'usage systématiquement hostile à la Pologne que Dantzig faisait de ses droits qui a déterminé le gouvernement de Varsovie à créer le port de Gdynia. La Tchécoslovaquie, craignant des vexations allemandes à Hambourg, s'intéresse fort au port de Gdynia, voyant dans son utilisation éventuelle une garantie de son indépendance économique.

L'exposé que M. Schewerer fait pour toute la frontière polono-allemande, M. Weinstein le fait spécialement pour la **Haute-Silésie.** Les arguments des deux auteurs sont les mêmes. L'ouvrage de M. Weinstein est de plus enrichi de cartes fort belles et fort convaincantes.

La vie de **Krassine** écrite par sa femme est un des ouvrages les plus instructifs qui aient été publiés sur la Révolution russe; elle fait en effet connaître avec exactitude l'impression qu'un socialiste intelligent et instruit éprouva des hommes qui l'accomplirent, de leurs méthodes et des résultats qu'ils obtinrent.

Krassine naquit, le 15 juillet 1870, à Kourgan (Sibérie), où son père était fonctionnaire. En 1887, il entra à l'Institut Technologique de Pétersbourg, et y consacra à l'étude des problèmes sociaux ses heures de loisir. Sa future femme le vit pour la première fois pendant l'hiver de 1890, à une conférence qu'il fit sur la philosophie de Karl Marx :

> Son beau visage était rouge d'émotion, ses cheveux rebelles tombaient sur un front assez haut et ses yeux gris étaient vifs et perçants... il avait l'allure déterminée d'un aigle.

En 1891, Krassine ayant pris part « à une manifestation inoffensive », fut chassé de l'Institut, puis emprisonné : sa future femme ne put le revoir alors « qu'à travers les barreaux de fer ». En 1893, il fut relâché, mais les rigueurs de la captivité avaient affaibli sa santé et ce ne fut qu'en 1895 qu'il reprit ses études. Diplômé en 1900, il alla travailler à la construction d'une station de force motrice à Bakou, et en profita pour y organiser une imprimerie clandestine.

En 1904, sa santé le força à revenir à Pétersbourg; il y retrouva sa future femme : « ils s'aperçurent alors qu'ils s'étaient toujours aimés » et se marièrent. L'année suivante, Krassine prit part au mouvement révolutionnaire, mais, en 1908, fut arrêté; libéré peu après, il jugea prudent de se réfugier à Berlin où il connu la gêne, n'ayant pour vivre que ses maigres gains à la Société électrique Siemens Schuckert. Il se fit d'ailleurs assez apprécier de ses patrons pour qu'ils lui confiassent, en 1912, la direction de leur bureau de Moscou, puis, en 1914, celle de leur succursale de Saint-Pétersbourg. La guerre ayant éclaté, il joua un rôle important au Comité des industries de guerre; ce fut peut-être ce qui l'empêcha de prendre part à la révolte et à la révolution. Fin mai 1917, il jugea la situation si grave qu'il envoya sa famille en Norvège pour la mettre en sûreté. Les lettres qu'il écrivit alors à sa femme contiennent des appréciations qui méritent d'être reproduites :

11 *juillet* 1917 : Ces bolcheviks ont tout gâché... On ne peut imaginer un désordre plus désespéré que celui qui a régné ces jours derniers; tout aurait pu réussir si quelqu'un parmi eux avait eu une once d'autorité; en effet, le gouvernement « aux cent têtes » était dans un chaos complet, mais babillards ils étaient et babillards ils sont restés.

Un mois plus tard, Krassine dut aller exhorter les ouvriers de la fabrique de poudre Baranovski qui voulaient la détruire; il réussit à les calmer. Il ne prit aucune part au coup d'Etat bolcheviste et *le* 1er *nov.* (*a. st.*) écrivit à sa femme :

Le sang coula à peine au cours de ces événements... Cependant la situation des Bolcheviks est critique. Toutes les institutions de l'Etat ont eu recours à la tactique de boycottage; aussi le chaos règne et les premiers décrets des Bolcheviks n'ont eu aucun résultat. Presque tous les autres partis ont accepté de se coaliser; cette coalition comprendrait 40 % de partisans de la défense et 20 % d'internationalistes, mais les populistes et les révolutionnaires socialistes de droite refusent obstinément d'y admettre les Bolcheviks. Aussi tout est arrêté. C'est cependant la seule façon d'en sortir...

22 *déc.* 1917 : Les Bolcheviks font tout ce qu'ils peuvent pour provoquer l'opposition de tous les côtés; bien entendu, ils ont

commencé par faire des choses complètement inutiles (cette occupation si chère à tout cœur russe) tout en s'imaginant qu'ils combattaient héroïquement pour leur cause; pendant ce temps le pays tombait dans un abîme de pauvreté et d'anarchie...

3 *janvier* 1918 : Les hommes de l'usine [d'électricité] n'ont pas été payés depuis deux semaines... La plupart des bureaux et des banques sont encore en grève.. .

Après la paix de Brest, Joffe fut envoyé à Berlin pour représenter les Soviets. Il demanda à son ami Krassine de venir l'aider; celui-ci y consentit. Tous deux supplièrent les Allemands de cesser leur avance en Russie, mais ceux-ci répondaient : « C'est un cas de force majeure; si nous ne pillons pas, nous sommes perdus. » En août, Krassine retourna en Russie. Le 7 sept., il écrivit à sa femme :

Ceux qui sont au sommet arrivent à la conclusion qu'il est temps d'entreprendre le travail de reconstruction; bien entendu, le manque de gens capables, et par dessus tout la nouvelle forme de bureaucratie les gênent sérieusement; des emplois sont livrés à des gens absolument incompétents... J'ai accepté un poste dans le Presidium du Soviet de l'Economie politique, et bien qu'en pratique je me charge d'organiser le commerce avec l'étranger, je n'aurai pas encore le titre de Commissaire du Commerce et de la Production...

Dans ses nouvelles fonctions, Krassine fut surtout gêné « par l'étroit blocus qui, entourant la Russie, empêchait les matières étrangères d'entrer ». Le 14 mars 1919, il écrivait :

La situation est si absurde que, tandis que les commissaires mangent dans la salle du Kremlin, leurs familles ne peuvent peut-être pas se procurer une miche de pain... Dans les villages, au contraire, le pain et les vivres sont en abondance... C'est la guerre civile et notre isolement du reste du monde qui sont responsables de cette désorganisation complète... Si un miracle ne se produit et ne nous apporte la paix, c'est-à-dire la possibilité d'exporter le naphte de Bakou et même de Grosny et d'obtenir quelque chose en retour, la plus grande partie de la population russe sera condamnée à mourir de froid et de faim... Moi-même, j'ai tout ce qu'il me faut, excepté des vêtements.

Les victoires des Bolcheviks décidèrent Lloyd George à renouer les relations commerciales avec la Russie; en juin

1920, Krassine fut envoyé à Londres pour traiter avec lui; après des négociations pénibles, il finit par signer un accord commercial le 15 mars 1921.

Krassine était encore à Londres quand la Nep fut inaugurée; il l'approuva, « comptant sur l'autorité politique de Lénine ,tandis que celui-ci continuait à avoir une foi implicite dans la sagesse pratique de Krassine ». Ce dernier d'ailleurs, convaincu que l'industrie russe ne pourrait soutenir la concurrence étrangère, s'employa à faire maintenir le monopole gouvernemental du commerce extérieur.

Krassine avait adhéré sincèrement à l'idéal bolcheviste, mais comprenait que l'aide des capitalistes serait fort utile pour relever la Russie. Le 7 sept 1921, il publia un article où il disait :

Je crois que la question d'un grand emprunt commercial est opportune. Laissez-moi dire qu'elle deviendra urgente d'abord en France, cette même France qui, plus que tout autre pays, a essayé de boycotter la Russie soviétique, qui a été l'instigatrice de troubles de toutes sortes, d'interventions, de soulèvements, etc... Ce sera la France la première, je le crois, qui nous donnera de l'argent. Elle y sera obligée, car à cause de la politique stupide qu'elle a suivie jusqu'ici et qui l'a amenée à l'isolement, elle ne peut sauver une partie de ses droits en Russie qu'en nous fournissant de nouveaux capitaux. A ces conditions seules, nous pourrons accorder à la France la reconnaissance des dettes contractées par les anciens gouvernements...

C'est ce que Krassine essaya de nous faire admettre, quand il vint à Paris comme ambassadeur en 1925, mais il ne réussit pas à décider les épargnants français à prêter aux voleurs bolchévistes. En octobre 1925 d'ailleurs, il fut transféré à l'ambassade de Londres sans avoir été auparavant averti. Il y arriva malade et y mourut le 24 nov. 1928. La presse répandit alors le bruit qu'il avait laissé en héritage plusieurs millions de livres sterling. En réalité, la révolution avait enlevé aux Krassine leur unique bien, un petit domaine au centre de la Russie; il ne resta aux survivantes du défunt que le droit de travailler; elles l'exercèrent en dehors du « paradis bolchéviste ».

ÉMILE LALOY.

MÉMENTO. — Mario Bergamo : *De l'Etat barbare ou l'Arbitraire comme conception juridique dans la législation fasciste*, Marseille, E.S.I.L., 3, boul. de la Corderie. (Exposé saisissant des innombrables points où le Fascisme a remplacé le droit par l'arbitraire politique; l'Italie est ainsi devenue un Etat barbare par rapport aux Etats de droit [comme l'Angleterre]; en même temps, le Fascisme enseigne à ses adeptes « la haine » contre ses adversaires et proclame que « pour qu'une fédération européenne puisse exister, il faut : ..4° L'abandon par les Etats du droit d'asile en faveur des réfugiés politiques. »). — Philippe Barrès : *La Victoire au dernier tournant;* Nouvelle Librairie Française (Réflexions politiques, souvent rattachées à des propos de l'illustre père de l'auteur; ce dernier conclut : « On s'insurge contre le fait que le traité [de Versailles] reflète la situation des contractants au moment de la signature... comme la paix ne peut être fondée que sur un contrat, on va supprimer la paix du même coup... On a pu envisager une autre forme de paix et une seule : la suprématie de l'Allemagne; mais si c'est celle-là qu'on voulait, il eût fallu s'en aviser avant le 2 août 1914. » Cette dernière réflexion procède de Caillaux et de Briand, et non de Maurice Barrès!) — René Giraud : *Economie de l'Europe future;* Valois (Discussion du problème de la réorganisation de l'Europe : « L'Europe doit s'entendre pour accorder ou refuser son aide à Moscou... Entre New-York et Moscou, l'Europe doit choisir... Pendant que le libre choix portait vers l'Amérique les préférences de l'Occident, le progrès insinuait le collectivisme en Europe où il se cachait sous une sorte de socialisme d'Etat... Insensiblement, nous glissons vers le collectivisme... Partout le vieux monde est honni et méprisé... S'il veut vivre et conserver la flamme que Rome lui transmit, il faut que cessent les antagonismes nationaux.) — André Lorulot : *L'Eglise et la guerre*, aux éditions de l'Idée libre (8e volume de la Bibliothèque du Libre-Penseur et imprimé par l'auteur lui-même; c'est un recueil de notes intéressantes, mais prises sans esprit critique et reliées par un commentaire suggestif, qui ne vise certes pas à l'impartialité.) — André Philip : *Le Christianisme et la paix;* Je sers. (Analyse minutieuse des mesures prises pour empêcher la guerre; l'auteur conclut que l' « impuissance de la Société des Nations provient, non de l'insuffisance de ses moyens de sanction, mais de la faiblesse et de l'absence d'énergie de ses membres. » A la question : « Que faire si la guerre éclatait? », il ne voit point « de réponse universelle; c'est à chacun, dans le silence, à prier Dieu de l'éclairer... Une guerre totale... conduirait au massacre de centaines de milliers de femmes et d'enfants... Dès lors...

où est aujourd'hui la moins grande infidélité au message du Christ? Est-elle dans l'acceptation totale des solidarités nationales jusqu'au suicide de l'Europe... ou n'est-il pas temps enfin de prendre au sérieux le message de la Croix et... de se refuser au meurtre en quelque circonstance que ce soit?... »). — Robert Tourly : *A travers la Russie nouvelle, II, du Caucase à Moscou;* Sirius (intéressant récit de ce qu'a vu un bolchévisant qui faisait partie d'un de ces groupes de voyageurs promenés aux frais du gouvernement actuel de la Russie pour admirer son œuvre; à noter quelques renseignements sur les faits ethniques; à Tiflis, le président du repas officiel prononce son discours en géorgien et refuse de le traduire en russe, disant qu'il ne connaît pas cette langue et pourrait plus facilement traduire en allemand; « mais cela était dit sans provocation; en d'autres allocutions toutefois, le patriotisme géorgien s'affirma avec quelque ostentation »; à Kharkov, on dit à l'auteur : « La condition des Juifs est celle des autres citoyens de l'Union; ceux qui continuent à faire du commerce ou à bénéficier du travail des autres [comme les koulaks] ne jouissent d'aucun droit politique; il faut donc que les Juifs s'adaptent au nouveau régime, apprennent à devenir des ouvriers de l'agriculture ou de l'industrie... Sur un million et demi de Juifs qui habitent l'Ukraine, plus de 100.000 sont déjà passés à l'agriculture. »).

PUBLICATIONS RÉCENTES

[Les ouvrages doivent être adressés impersonnellement à la revue. Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages personnels et remis intacts à leur destinataire, sont ignorés de la rédaction et, par suite, ne peuvent être ni annoncés ni distribués en vue de comptes rendus.]

Archéologie, Voyages

Paul Morand : *A. O. F. De Paris à Tombouctou.* Avec 4 pl. h. t. en héliogravure; Flammarion. 3,75

Jean Suliac : *Heures japonaises;* Nouv. Editions latines. 12 »

Ethnographie, Folklore

Georges Musset : *Glossaire des patois et des parlers de l'Aunis et de la Saintonge.* Avec la collaboration de Marcel Pellisson et Docteur Charles Vigen .Tome III; Imprimerie Masson et fils, La Rochelle. 40 »

Littérature

José Bozzi : *Balzac et les médecins dans la « Comédie humaine »;* Mercure universel. 12 »

Marcelle Tinayre : *Madame de Pompadour.* Avec 4 planches h. t. en héliogravure; Flammarion. 3,75

Z.-L. Zaleski : *Attitudes et destinées,* pages et profils d'écrivains polonais; Belles-Lettres. 25 »

Ouvrages sur la guerre de 1914-1918

Général J. Rouquerol : *Charleroi août 1914.* Avec 6 croquis et 6 gravures; Payot. 20 »

Poésie

Edouard Francklin : *De l'aube au crépuscule;* Figuière. 12 »
Maurice Geyer : *Suite lyrique;* Figuière. 6 »
Noël Jeandet : *La nuit inclinée;* Imp. Debienne, Saint-Amand-les-Eaux. » »

Politique

A. E. Badaev : *Les Bolcheviks au parlement tsariste,* traduit du russe par Jeanne Dupont; Bureau d'éditions. 12 »
Louis Duffort : *L'autre Pologne;* Revue mondiale. 15 »
Hermann Jaques : *Allemagne, Société à responsabilité limitée;* Revue Mondiale. 12 »

Roman

Mathilde Alanic : *Derrière le voile;* Nelson. 7 »
Dédé : *Monsieur Mette*; Figuière. 12 »
Marie Le Foyer : *Quand les cœurs voudront;* ;Revue Mondiale. 12 »
Doctoresse Madeleine Pelletier : *Une vie nouvelle;* Figuière. 12 »

MERCVRE.

ÉCHOS

Les débuts de Maurice Schlesinger à Paris. — Sterne et le « Coran ». — Sur Marc de Papillon. — Théodore de Banville à Nice. — A propos de jumeaux. — Le Sottisier universel.

Les débuts de Maurice Schlesinger à Paris. — Maurice Schlesinger, le Jacques Arnoux de *l'Education sentimentale* de Flaubert, — dont M. René Dumesnil a rappelé la curieuse personnalité (*Mercure* du 15 août), — avant de s'installer rue de Richelieu, débuta, fort modestement sans doute, vers 1821, quai Malaquais, 13, où habitait également le compositeur Pastou, inventeur de la méthode de la « Lyre harmonique », et qui avait ouvert, la même année, un cours de musique vocale (d'après la *Bibliographie musicale* de Gardeton, Paris, 1822).

Les premiers ouvrages publiés à cette adresse par le jeune commis de Bossange furent annoncés dans *Le Miroir* du 26 mai 1822; c'étaient une *Polonaise* de Moscheles, un *Grand Pot-pourri* par le même et Lafont, une *Sonate pour pianoforte* par Bethowen (*sic*), œuvre 109, et *l'Invitation pour la Walse,* de Weber.

La Sonate de Beethoven, l'une de ses dernières, avait déjà été annoncée, par le *Journal de la Librairie* du 23 février, comme étant en vente chez Moscheles, rue Notre-Dame-des-Victoires, Hôtel des Etats-Unis. Il semble que cette œuvre ait été gravée à Berlin, par les soins de Schlesinger père, en même temps que l'édition allemande portant le même titre.

Le 14 septembre de la même année, le *Journal de la Librairie*

annonçait (p. 560) une autre Sonate, op. 110, de Béethoren (*sic*) « chez Slesinger (*sic*), quai Malaquais, n. 13 », et qui parut en même temps à Berlin et à Paris. Cependant, dès le mois d'août, le *Journal de Paris* du 19 faisait part à ses lecteurs de la publication prochaine des opéras de Mozart, dont *Le Miroir* du 28 juin avait distribué le prospectus à ses abonnés. « On souscrit à Paris, chez Maurice Schlesinger, rue de Richelieu, n. 107. » Et *Le Miroir* encore, le 24 octobre, publiait une annonce d'une dizaine d'ouvrages, parmi lesquels les deux Sonates de Beethoven et l'*Introduction à la Walse;* « chez Maurice Schlesinger, éditeur de la Collection des opéras de Mozart, rue de Richelieu, n. 107 ».

Quittant la rive gauche, le jeune Berlinois s'était installé en plein Paris *fashionable,* d'abord entre la rue Saint-Marc et la rue d'Amboise, au numéro 107, que représente le numéro 95 actuel, puis en 1827, semble-t-il, au nord de la même rue d'Amboise, au numéro 97, devenu par la suite le 87.

Flaubert, en donnant au magasin de musique de Schlesinger le titre d'*Art industriel,* dans son *Education sentimentale,* le situa sur le boulevard Montmartre.

La maison Schlesinger, devenue en 1846 Brandus, Dufour et C[ie], changea, en effet, une troisième fois d'adresse, vers 1856, et vint s'installer, presque au coin du boulevard, au numéro 103 de la rue de Richelieu, à côté du Café Richelieu, devenu, depuis 1830, Café Cardinal, et, sur le boulevard même, au local contournant le café et aboutissant au numéro 1 *bis,* qui existe encore aujourd'hui. Les nouveaux magasins de Brandus succédaient à ceux de la *Petite Nanette,* qui se transforma en *Petite Jeannette,* en émigrant au numéro 5.

A la fermeture de la maison Brandus, il y a une trentaine d'années, le café annexa le local qu'elle occupait sur la rue de Richelieu. — J. G. P.

§

Sterne et le « Coran ».

Monsieur le Directeur,

Au cours de son article *Mallarmé et Victor Hugo,* paru dans le *Mercure de France* du 15 août 1932, M. André Fontainas écrit (p. 71) :

Sterne a mérité la réputation d'avoir été « un plagiaire délibéré ». On peut douter, assure Edgar Poe, qu'il y ait un seul paragraphe de quelque mérite à découvrir, soit dans le *Koran* de Laurence Sterne, soit dans le *Lacon* de Colton, duquel paragraphe l'origine, ou au moins

le germe, ne puisse être repérée chez Sénèque, chez Plutarque (par l'intermédiaire de Machiavel), chez Machiavel lui-même, chez Bacon, Burdon, Burton ou Bolingbroke, chez La Rochefoucauld, Balzac, ou chez Bielfeld, l'Allemand qui a écrit en français « Les Premiers Traits de l'Erudition Universelle »...

Sterne le pillard jouit d'une peu enviable renommée, ajoute M. Fontainas. Ce passage, avec son étalage d'érudition calculé d'impressionner les lecteurs américains de son temps, est bien dans la manière de Poe. Malheureusement pour lui, le *Koran* n'est pas de Laurence Sterne. Comme je n'attends certes pas que M. Fontainas accepte mon assurance contre celle de Poe, je vous envoie une lettre que je viens de recevoir du British Museum. Comme vous pouvez voir, cette lettre dit que le *Koran* est un faux impudent et délibéré, l'œuvre d'un nommé Richard Griffith (ex : 1788), écrivain obscur, homme à tout faire de quelques libraires sans scrupules. Le *Koran* fut publié en deux volumes (1770) — c'est-à-dire deux ans après la mort de Sterne. Une traduction française par A. Hédouin parut en 1853.

Poe parle encore de Sterne dans ses *Marginalia*. Il cite un passage de Sterne qu'il prétend avoir trouvé dans un volume intitulé *Travels in France*. Sterne n'a jamais publié un livre avec un tel titre. Le texte cité par Poe se trouve en *Tristram Shandy* (lib. VI — cap. I). La citation est d'ailleurs inexacte. Que Poe n'avait qu'une idée très vague du grand génie qu'était Sterne se voit bien par l'accouplement de Sterne avec Colton, écrivain américain des plus insignifiants.

D'une façon générale, il est prudent de prendre l'érudition de Poe avec une certaine méfiance. L'érudition n'improvise pas, et Poe manquait par trop, dans sa vie vagabonde et cahotée de journaliste, de l'occasion d'acquérir une vraie érudition. Il lisait assidûment les revues anglaises de son temps (Edinburgh, Blackwood, Tait, Frazer, etc.). Si quelqu'un voulait se donner la peine ingrate d'examiner les collections de ces magazines pour les années 1830-1850, il trouverait sans doute les sources de l'érudition de Poe. De Quincey, un vrai érudit, celui-là, écrivait énormément dans les revues anglaises pendant les années de l'activité de Poe. Le lecteur qui veut consulter les œuvres de De Quincey (*Collected Works of Thomas De Quincey*, Londres, A. et C. Black) trouverait beaucoup d'évidence que Poe lisait attentivement l'auteur anglais. L'influence de De Quincey sur Poe va jusqu'au style, pas seulement le style solennel et décoratif, mais un style enjoué et malicieux que Poe avait bien tort d'essayer imiter.

Il est possible sans doute d'accepter Poe, même aujourd'hui, comme artiste de valeur. La partie plutôt restreinte de son esthétique qui lui appartienne en propre (il en trouvait les fonds chez Coleridge) est assez intéressante.

Veuillez agréer, etc...

VINCENT O'SULLIVAN.

A la lettre qu'on vient de lire est joint cet extrait du *Dictionary of National Biography* (article *Sterne*) :

Probably the most impudent of the deliberate forgeries undertaken by literary hacks was a volume entitled *The Posthumous Works of a late celebrated genius, deceased* (1770, two vol.), witch consisted of a work in two parts called *The Koran, or the Life, Character and Sentiments of Tria Juncta in Uno, M .N. A., or Master of two Arts* ». It was by Richard Griffith (d. 1788). There was done clever parodying of the style of thought and language of *Tristram Shandy*. Reprints were frequent. It was included in the first collected edition of Sterne's works (Dublin, 1779), and it was translated into french by A. Hédouin in 1853.

§

Sur Marc de Papillon.

Lasalle, 12 août 1932.

Mon cher Directeur,

M. Georges Normandy, enchanté — veut-il bien me dire — de ma divulgation du Capitaine Lasphrise, me signale une lacune dans la bibliographie que j'en donne. Mon distingué confrère ayant publié, peu avant la Guerre, une anthologie : *Les Poètes humoristes* (Michaud, édit.), l'y a fait entrer pour un sonnet :

Oh! qu'il est doux, le plaisant jeu d'aimer,

sonnet qui figure précisément dans mon étude.

M. Ch. Vincent me demande si la cité natale du poète a enregistré son existence, quand ce ne serait que par quelque nom de rue; il veut croire impossible que quelque érudit tourangeau ne se soit jamais occupé de lui. Je n'en sais rien, et je serais obligé à qui me renseignerait sur ce point. Mais, au fait, notre ami Pierre Dufay n'est-il pas d'Amboise? Si oui, la remarque que son étude sur *La Poésie érotique au* XVIe *siècle* ne souffle mot de Papillon me fait craindre que la notoriété tourangelle de celui-ci soit plus que très faible.

Qu'Amboise ou la Touraine l'ignorent ou non, Marc de Papillon les aimait bien. Parmi les sentiments qui rapprochent de notre heure ce puissant représentant de la sienne, il faut compter le sentiment de la petite-patrie. Lui qui a parlé de la France, des malheurs que lui causait la guerre civile, en termes dignes de Ronsard et de d'Aubigné a consacré à sa ville un gentil poème

que l'on pourrait appeler... félibréen. Parlant plusieurs fois de Rabelais avec une admiration aussi intelligente que vive, il n'a jamais manqué de féliciter la Touraine de lui avoir donné le jour.

M. Pierre Massé, poitevin, a vu, par l'une de mes citations, que j'ai oublié de compter le Poitou parmi les provinces où Lasphrise combattit. Il me donne quelques renseignements d'où résulte, qu'en 1575, le poète portait en Poitou le harnois guerrier. Il ajoute que le François de Poulchre, vraisemblablement parent de l'héroïne des *Amours de Théophile*, se nomme : « de la Mothe-Messerné » et non de « la Motte-Messenne » comme je l'ai lu (il me semble, car je n'ai pas le volume sous les yeux) dans le choix de Prosper Blanchemain.

Un autre de mes correspondants, qui, pour un peu m'accuserait d'avoir enfoncé une porte ouverte, m'envoie, pour mon instruction, quelques références bibliographiques qu'il m'était impossible de donner. Elles se rapportent, en effet, à un Papillon né à Dijon, et non à Amboise; en 1487, et non vers 1555; ami et disciple non pas de Ronsard, mais de Clément Marot et son collègue, en tant que valet de chambre de François Ier. Ce minuscule poète est beaucoup moins ignoré que son homonyme, parce que Marot a noté ses relations avec lui, ce que Ronsard n'a point fait (je dirai un jour pourquoi, peut-être), quand aux relations que Marc de Papillon et lui ont entretenues.

Plusieurs lecteurs me demandent si je ne ressusciterai pas ce grand poète introuvable. Je vais le faire, pour les *Amours de Théophile*, et ce n'est pas la marque du succès de mon étude (si bien accueillie dans la Presse amie des Muses) dont je soit le moins content.

Veuillez agréer, etc.

MARCEL COULON.

§

Théodore de Banville à Nice.

Monsieur le Directeur,

Dans son numéro du 1er mai 1932, pp. 514-544, le *Mercure de France* a publié une étude de M. Marcel Provence, *Poète et comédienne au service de la France*, où se trouve évoqué le rôle joué à Nice, lors de l'annexion, par Théodore de Banville et Marie Daubrun. Me permettrez-vous de rappeler que moi-même, et le premier, je crois, j'ai traité exactement le même sujet dans un article du *Petit Niçois* paru en 1908, et reproduit depuis dans ma plaquette, *Chronique au Soleil*, Impr. de Monaco, 1920, sous le titre « Banville à Nice »?

Je vous serais tout particulièrement reconnaissant de vouloir bien porter ce tout petit point d'histoire littéraire à la connaissance de vos lecteurs.

Veuillez, etc...

G. LAVERGNE
Archiviste paléographe.

§

A propos de jumeaux. — Nous avons reçu la lettre suivante, que nous publions sans garantir l'authenticité de sa signature.

Paris, 26 août 1932.

Monsieur le Directeur,

M. Louis Mandin paraît étonné que les lecteurs du *Mercure de France* ne se soient pas insurgés contre l'idée que deux jumeaux puissent ne pas être du même père.

C'est qu'il n'a sans doute pas lu ce que j'ai écrit, il y a déjà 150 ans, dans mon *Histoire naturelle de l'Homme*, article « De la puberté », antépénultième paragraphe :

...Une femme de Charles-Town, dans la Caroline méridionale, accoucha en 1714 de deux jumeaux qui vinrent au monde tout de suite l'un après l'autre; il se trouva que l'un était un enfant nègre, et l'autre un enfant blanc, ce qui surprit beaucoup les assistants. Ce témoignage évident de l'infidélité de cette femme à l'égard de son mari la força d'avouer qu'un nègre qui la servait était entré dans sa chambre, un jour que son mari venait de la quitter et de la laisser dans son lit, et elle ajouta, pour s'excuser, que ce nègre l'avait menacée de la tuer, et qu'elle avait été contrainte de le satisfaire. Voyez *Lectures on muscular motion*, by Mr. Parsons, London, 1745, p. 79. Ce fait ne prouve-t-il pas aussi que la conception de deux ou de plusieurs jumeaux ne se fait pas toujours dans le même temps?...

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Directeur,
Votre très humble et très obéissant serviteur.

GEORGES-LOUIS LECLERC, COMTE DE BUFFON
BARON DE MONTBARD.

M. Louis Mandin répond par ces quelques lignes :

Mon cher Directeur,

Après m'être incliné jusqu'à terre (et même jusqu'aux enfers) devant l'ombre illustre de M. de Buffon et de ses manchettes, je demanderai la permission de lui dire que, dans l'écho auquel il fait allusion, je parlais du « Français moyen », et que je n'ai jamais craint une insurrection des lecteurs du *Mercure*, car je sais qu'ils se recrutent surtout dans une élite que n'étonnent pas du tout les grands problèmes de la science. Mais c'est mon vieux gendarme de Chambonnet qui est content! Devant cette preuve par le nègre, il ne doutera plus désormais d'être le vrai père

de son Lion, c'est-à-dire du plus brillant des jumeaux de sa nièce, tandis que l'autre, le disgracié, le Jean-Fille, est indubitablement le fils du nigaud de mari. Le brave oncle-papa est tout surpris et tout enchanté de voir comme la lumière sort du noir.

Veuillez agréer, etc...

LOUIS MANDIN.

§

Le Sottisier universel.

« Ah! tu as voulu me tuer tout à l'heure! s'écria-t-il. Moi je vais te tuer à présent. » J'abattis avec un long discours sa colère... N'empêche que s'ils avaient été seuls, ils auraient bel et bien pu se tuer l'un et l'autre... l'un après l'autre. — VICTORIEN DU SAUSSAYE, *La Corse*, p. 87.

La municipalité de Draguignan, ville qui, en principe, ne paraît pas très menacée par l'ennemi éventuel, sauf au cas improbable d'un conflit avec l'Espagne... — *Cyrano*, 13 août.

Près de Gaebersdorf, une femme mariée, dans un accès de neurasthénie, a noyé ses deux enfants... Elle s'est ensuite ouvert les veines du pouls avec un rasoir. — *Paris-Midi*, 25 août.

Reinhardt, patiemment, recommença à pied d'œuvre. Il travailla à se faire dénationaliser par les autorités de Bratislava, capitale tchécoslovaque. — *L'Ordre*, 8 août.

Si la funeste habitude de prendre des breuvages qui font avorter diminue le nombre des naissances, ces breuvages n'altèrent pas assez la santé pour empêcher les jeunes femmes d'être mères à un âge très avancé. — *L'Humanité* (feuilleton), 15 août.

On annonce...

De M. Mario Meunier, un ouvrage intitulé : *Dix-huit mois rue de Grenelle*, qui sera un recueil des allocutions ou discours qu'il a prononcés lorsqu'il était ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. — *Ami du Peuple*, 26 août.

Parlant de cette mort de Gœthe, dans une page publiée l'hiver dernier par la *Revue de littérature comparée*, Barrès, rapportant à son tour « les mots légendaires, magnifiques », ajoutait que l'agonisant, ne pouvant plus parler, traçait encore de la main des signes dans l'air, où les assistants crurent reconnaître la lettre W. « Je me plais à imaginer, dit Barrès, que Gœthe annonçait Wagner. Dès lors, le cœur de l'Allemagne éternelle, cœur diminué toutefois, allait battre dans la poitrine d'un enfant de neuf ans. » — *Le Temps*, 15 août 1932.

En fait, il y a un peu de tout dans cette *Vie de Haydn*... La rédaction est d'une confusion extrême. C'est, dans toute la force d'un terme que Stendhal n'aurait pas renié, puisqu'il est Italien, une *Olla podrida* : défaut de jeune auteur. — JULIEN TIERSOT, *Le Temps*, 28 août.

TABLE DES SOMMAIRES
DU
TOME CCXXXVIII

—

CCXXXVIII N° 820. — 15 AOUT.

CCXXXVIII N° 821. — 1er SEPTEMBRE.



Le Gérant : A. VALLETTE.

Typographie FIRMIN DIDOT, Paris. — 1932.

BULLETIN FINANCIER

Durant toute la quinzaine écoulée, la Bourse a fait preuve de dispositions satisfaisantes. La hausse ne s'est pas accentuée, mais les cours précédemment atteints ont été généralement maintenus.

Le fait n'est pas sans importance, si l'on considère les événements d'Allemagne. Ils n'apportent en effet aucun réconfort à ceux qui pensaient que les sacrifices consentis à Lausanne par la France, l'Angleterre, la Belgique, etc., au titre des réparations, amélioreraient les conditions économiques et financières de l'Europe et prépareraient la fin de la crise mondiale. Normalement, à la suite des troubles de Berlin, tous les marchés financiers auraient dû enregistrer un recul. Or, la fermeté a prévalu.

Pourquoi? Parce que, en dépit de la menace d'une restauration des Hohenzollern, les milieux financiers ont de très bonnes raisons d'espérer qu'avant longtemps la dépression économique aura pris fin.

En premier lieu, la Conférence impériale d'Ottawa, suite de la Conférence de Lausanne, est une préface à la Conférence économique universelle, qu'il est question de réunir en octobre ou novembre, c'est-à-dire après l'élection du président des États-Unis. L'Amérique doit jouer en effet un rôle de premier plan dans la reconstruction économique du monde. On sait déjà que l'Accord de Lausanne ne sera applicable que si les États-Unis veulent bien consentir une réduction de leurs créances sur la France et l'Angleterre.

La Conférence d'Ottawa rencontre de très sérieuses difficultés. Les Dominions britanniques ne paraissent pas disposés à consentir à la Grande-Bretagne des avantages en rapport avec ceux que la mère patrie leur accorde sous la forme de tarifs douaniers préférentiels. En outre, si la Grande-Bretagne et l'Union sud-africaine semblent vouloir rétablir ou maintenir le régime monétaire de l'étalon d'or, l'Australie et le Canada ont des vues différentes.

Mais, pour sérieuses qu'elles soient, les difficultés que rencontrent les divers membres de la Conférence impériale d'Ottawa ne sont pas insurmontables. Or, une solution même approchée des problèmes douanier et monétaire qui serait applicable seulement à l'empire britannique constituerait une préparation à la Conférence économique universelle. Et la base de la reconstruction du système financier qui domine notre époque serait ainsi trouvée.

Une hausse des matières premières doit être la conséquence d'une reprise des affaires entre les nations de langue anglaise. On la pressent déjà pour l'étain et le caoutchouc. On l'espère aussi pour le pétrole. Et c'est parce que les « conjonctures économiques » sont plus favorables que la bourse de New-York se montre maintenant optimiste.

Son influence sur le marché de Paris est certaine. Et notre place doit compter en outre avec deux faits :

La baisse du loyer de l'argent, qui va conduire le gouvernement français à convertir les rentes;

Les emprunts coloniaux et autres qui, en « dégelant » des capitaux actuellement thésaurisés entraîneront une reprise des échanges commerciaux.

L'amélioration des tendances boursières est dons d'ordre psychologique. Elle n'est pas encore confirmée par un relèvement des marchés commerciaux. Mais on sait que la fonction naturelle de la spéculation est d'anticiper. La fermeté doit prévaloir encore.

LE MASQUE D'OR.